CORNELII TACITI

OPERA

Les *OEuvres de Tacite* comprendront :

- ANNALES, livres I-VI, 1 volume.
- ANNALES, livres XI-XVI, 1 volume.
- DIALOGUE DES ORATEURS, 1 volume.
- VIE D'AGRICOLA, 1 volume.
- LA GERMANIE, 1 volume.
- HISTOIRES, 1 volume.

15834. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

CORNELII TACITI OPERA

ŒUVRES

DE TACITE

DIALOGUE DES ORATEURS

TEXTE LATIN

REVU ET PUBLIÉ D'APRÈS LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS
AVEC UN COMMENTAIRE CRITIQUE, PHILOLOGIQUE ET EXPLICATIF
UNE INTRODUCTION ET UN ARGUMENT

PAR HENRI GOELZER
Ancien élève de l'École normale supérieure
Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
LONDRES, 18, KING WILLIAM STREET, STRAND

1887

Lt 552

✓

A

MONSIEUR GASTON BOISSIER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Hommage d'un de ses élèves reconnaissant,

H. G.

INTRODUCTION

Bien que le *Dialogue des Orateurs* n'ait été l'objet que d'un nombre relativement peu considérable de travaux particuliers, celui qui entreprend aujourd'hui d'étudier cet ouvrage aurait mauvaise grâce à prétendre que sa tâche en a été rendue plus difficile. Il doit au contraire se féliciter d'une circonstance qui lui évite le danger d'égarer son jugement au milieu d'enquêtes contradictoires, et reconnaître en même temps que, si elles sont un peu restreintes, les ressources dont il dispose n'en sont pas moins très précieuses. En effet, à ne considérer que les modernes, les études critiques de Michaelis, de Halm et d'Andresen, les recherches de Weinkauff et de Jansen, enfin les éditions d'Andresen et de C. Peter donnent toutes facilités pour traiter sérieusement les questions principales que soulève l'examen de l'ouvrage; constitution du texte, authenticité et valeur du *Dialogue*[1].

I

CONSTITUTION DU TEXTE.

Découverte du *Dialogue*. — Édition de Vendelin de Spire. — Premiers travaux de la critique : Puteolanus, Béroald, Rhenanus. — Juste-Lipse donne le premier un texte satisfaisant amélioré encore par Muret, Pierre Pithou et Acidalius. — Recherches de Brotier malheureusement insuffisantes. — L. Tross fait connaître la valeur du *Leidensis*. — Travaux de Ritter, de Reifferscheid et d'A. Michaelis. — Importance du *Vaticanus*. — Classement des manuscrits. — Quelques mots sur la présente édition.

Comme beaucoup d'œuvres de l'antiquité classique, le *Dialogue des Orateurs* ne nous est parvenu que par hasard; nous

1. Voici la liste des ouvrages que j'ai mis à profit pour écrire cette introduction : *Taciti opera* (éd. Ritter), Leipzig, 1864; *Suetonii reliquiæ*, éd. Reiffer-

aurions pu en ignorer toujours l'existence. Aucun des auteurs anciens, en situation de nous renseigner, n'a songé à en faire mention, et le moyen âge, qui des siècles précédents n'a retenu que quelques noms (et ce ne sont pas tous les plus grands), est naturellement demeuré muet, lui aussi. Si un copiste inconnu n'avait pas eu l'idée de le transcrire, nous n'aurions rien eu d'un des ouvrages les plus goûtés aujourd'hui de la littérature latine, pas même le regret de l'avoir perdu.

Le *Dialogue* est donc resté inconnu, au moins des savants, jusqu'au milieu du quinzième siècle, et voici comment il fut découvert. Un moine, Henoch (ou Enoch) d'Ascoli, avait été chargé, en 1451, par le pape Nicolas V, fondateur de la Bibliothèque du Vatican, de visiter la France, l'Allemagne et le Danemark, pour rechercher et copier des manuscrits anciens[1]. Après un premier voyage, qui n'avait pas été très fructueux[2], Henoch se rendit à un monastère qu'on croit être celui de Hersfeld, dans la Hesse. Il y avait eu déjà, quelques années auparavant, entre un moine de cette abbaye et le Pogge, des négociations pour l'acquisition de certains ouvrages[3]. Cette fois, Henoch eut l'heureuse chance de mettre la main sur un manuscrit véritablement précieux qui contenait la *Germanie* de Tacite, le *Dialogue des Orateurs* et un fragment du livre de Suétone *de Viris illustribus*. Mais certains feuillets étaient si rongés par le temps et les caractères si effacés, que la copie s'en

scheid, 1860; *Briefe über Tacitus* (par Urlichs, *Eos*, t. II, p. 224 et suiv. cf. p. 351; Weinkauff, *De Tacito Dialogi, qui de oratoribus inscribitur, auctore*, Cologne, 1881; Jansen, *De Tacito Dialogi auctore*, Groningen, 1878; *Corneli Taciti Dialogus de oratoribus* (ad codices denuo conlatos recognovit A. Michaelis), Leipzig, 1868; *Cornelii Taciti Dialogus de oratoribus* (erklærende und critische Schulausgabe von Dr Carl Peter), Jena, 1877; *Cornelius Tacitus Dialogus de oratoribus* (für den Schulgebrauch erklært von G. Andresen), 2e édit., Leipzig, 1879; *OEuvres de Tacite* (texte latin revu et publié... par E. Jacob), 2e édit., Paris, Hachette, 1885.

1. Voyez dans l'édition de Michaelis (p. XXII), la lettre de Nicolas V à Louis d'Erlichshausen.

2. C'est à cela sans doute que fait allusion le Pogge dans une lettre à Fr. Coppino : « Novissime a summo pontifice « (Nicolao) missus est ad eos libros (Li- « vii) perscrutandos Henoch Asculanus, « qui adeo diligens fuit, ut nihil jam « biennio invenerit dignum etiam in- « docti hominis lectione. » (Voy. Reifferscheid, *Suetonii reliquiæ*, p. 409.

3. Voyez les lettres écrites par le Pogge à Niccolo Niccoli, de 1425 à 1429. Les principales sont citées par Michaelis, dans son édition du *Dialogue*, p. XIX et suiv.

ressentit. De plus, il n'y en eut qu'une de faite[1]. Henoch dut s'en contenter, et il la rapporta à Rome, probablement en 1457 ou en 1458[2]. Mais Nicolas V était mort, et ses successeurs, Calixte III en 1455, Pie II en 1458, estimaient médiocrement les lettres. Aussi ni l'un ni l'autre n'attribuèrent-ils à cette découverte l'importance qu'elle méritait. La copie d'Henoch ne tarda pas à s'égarer et elle ne s'est jamais retrouvée. Toutefois il s'était fait sans doute un certain bruit autour de ce nouveau manuscrit, car nous voyons que l'on s'empressa d'en faire des copies. Celles-ci avaient naturellement des mérites fort inégaux, mais, à cette époque, on n'accordait pas à la critique des textes la même valeur qu'aujourd'hui. C'est ce qui explique pourquoi le premier texte imprimé du *Dialogue* est si défectueux. Vendelin de Spire, qui le fit paraître à la suite de ce qu'on connaissait alors des œuvres de Tacite[3], n'avait à sa disposition qu'un manuscrit, et de plus très mauvais, le *Vindobonensis* actuel. C'est ce qui explique encore pourquoi, malgré leurs mérites, des humanistes comme Puteolanus[4] et Beatus Rhenanus[5] ne réussirent pas à purger le texte du *Dialogue* de toutes les fautes qu'il contenait. En effet, comme ils ne se préoccupaient point des manuscrits, ils ne pouvaient avoir recours qu'à la conjecture, et, s'ils en ont imaginé de très

1. Cf. Reifferscheid, *Suet. reliq.*, p. 412 et suiv.

2. Nous savons approximativement la date de la découverte du manuscrit par une note de Jovianus Pontanus conservée dans le manuscrit de Leyde (p. 47^b) : « C. Suetonius scripsit de viris illustribus « cujus exemplum secutus Hieronymus « ipse quoque libellum de scriptoribus « christianis edidit. Nuper etiam Bar-« tholomeus Facius familiaris noster de « viris illustribus temporis sui libros « composuit, qui ne hos Suetonii illustres « viros videre posset mors immatura « effecit. Paulo enim post ejus mortem « in lucem rediere, cum multos annos « desiderati a doctis hominibus essent. « Temporibus enim Nicolai quinti pon-« tificis maximi Enoch Asculanus in « Galliam et inde in Germaniam profec-« tus conquirendorum librorum gratia « hos quamquam mendosos et imperfec-« tos ad nos retulit. » Or Bartolomeo Facio mourut en 1457 (cf. Tiraboschi, *Storia della litt. ital.* VI, 734 et suiv.). Donc le manuscrit du *Dialogue* fut découvert en 1458.

3. Dans l'édition dite *Spirensis*, publiée probablement en 1470, voir *Œuvres de Tacite*, éd. Jacob, t. I, *Introduction*, p. XXXV. Le *Dialogue* y est intitulé *Cornelii Taciti equitis Romani de oratoribus claris*.

4. Dans l'édition qui parut probablement en 1476 (Voy. éd. Jacob, p. XXXVI). Le Dialogue y est intitulé *Cornelii Taciti aequitis Romani Dialogus an sui saeculi oratores antiquioribus et quare concedant.*

5. Dans l'édition qui parut à Bâle, chez Froben, en 1533 (voy. éd. Jacob, p. XXXIX).

ingénieuses et qui ont été plus tard reconnues exactes, il leur est nécessairement arrivé quelquefois de s'égarer. Toutefois ils laissent encore assez loin derrière eux le savant Béroald, dont le travail est d'ailleurs conçu dans le même esprit[1].

Ce fut Juste-Lipse qui pour le *Dialogue*, comme pour toutes les œuvres de Tacite, donna le premier un texte constitué de telle manière qu'il passa longtemps pour irréprochable. Pourtant, ainsi que Vendelin de Spire, il travaillait sur un seul manuscrit. Mais ce manuscrit, le *Farnesianus*, que lui avait procuré son ami Fulvio Orsini (*Ursinus*), était bien supérieur au *Vindobonensis*, et le sens critique de l'éditeur joint à une immense érudition lui permettait, quand il le fallait, de tirer parti de tout, même de ce qui embarrassait les autres[2]. A côté de Juste-Lipse il faut faire une place importante à deux humanistes français, Marc-Antoine Muret et Pierre Pithou, et à un professeur de Leyde, Valens Acidalius, mort à vingt-huit ans. On doit à Muret beaucoup d'observations et de corrections précieuses[3], et Pierre Pithou[4], qui se servait pourtant d'un manuscrit presque aussi mauvais que celui de Vendelin de Spire, le *Parisiensis*, n'en a pas moins proposé dans ses notes nombre de conjectures dont beaucoup sont aujourd'hui adoptées. Quant à Acidalius, on connaît ses *Remarques* sur Tacite[5]; mais c'est peut-être dans la partie consacrée au *Dialogue* qu'il a donné le plus de preuves de sagacité et d'ingéniosité.

Il semblait qu'après tous ces travaux, il n'y eût plus grand' chose à faire, et, en somme, l'édition qui succéda à la dernière de Juste-Lipse, celle de J.-Fr. Gronove[6], n'a guère pour elle

1. L'édition de Béroald parut à Rome en 1515. Voy. éd. Jacob, p. XXXVII.

2. La première des éditions de Juste-Lipse parut à Anvers, en 1574. « De 1574 à 1600, neuf éditions, revues par l'auteur, une dixième en 1607, préparée par lui avant sa mort et améliorée d'après les travaux de Pichena, parurent successivement à Anvers et à Leyde. » (Voy. éd. Jacob, p. XL.)

3. Les *Notes et Variantes* recueillies sur l'exemplaire de Tacite que possédait Muret ont été publiées avec celles d'Acidalius.

4. Voy. Michaelis, p. VI.

5. Ces *Remarques* parurent en 1607, à Hanau, publiées par le frère d'Acidalius.

6. Publiée à Amsterdam, 1672 [1673], 2e éd. 1685.

que le grand nom de ce savant. Mais on ne s'était encore occupé que du *Vindobonensis*, abandonné bientôt pour le *Farnesianus*. En 1771, Gabriel Brotier utilisa pour son édition quatre manuscrits du Vatican, qu'il avait collationnés[1]. Malheureusement il y avait mis bien peu d'attention ; car non seulement il ne soupçonna pas un seul instant que parmi eux se trouvait le meilleur, mais il ne songea même pas à indiquer quelle était la valeur relative de chacun d'eux. Aussi, après lui, tout l'effort de la critique se concentra de nouveau sur le *Farnesianus*[2].

Le point de vue ne changea qu'en 1841, lorsque L. Tross eut découvert à la bibliothèque de Leyde un manuscrit important qui avait jadis appartenu à Perizonius. L'édition que d'après ce manuscrit il donna peu après de la *Germanie*, du *Dialogue* et du fragment de Suétone[3], attesta, malgré certaines négligences dans l'impression, la supériorité du *Leidensis* sur le *Farnesianus* et fut le point de départ de nouvelles recherches très fructueuses. Ritter fit à son tour une collation soignée de ce manuscrit, qui lui servit pour le *Dialogue* dans l'édition complète des œuvres de Tacite dite de Cambridge (1848). Mais, à peu près à la même époque, Massmann, l'éditeur de la *Germanie*, soupçonnait[4] et Nipperdey démontrait[5] qu'un des manuscrits du Vatican déjà vus par Brotier, le nº 1862, avait une autorité au moins égale à celle du *Leidensis*. Cela ne fit plus de doute quand Reifferscheid eut publié le fragment de Suétone[6] et aussi quand Michaelis eut comparé

1. Voyez Michaëlis, p. VI.

2. Même parmi les éditions faites uniquement d'après le *Farnesianus*, il y en a qui ont fourni de précieux éléments à la constitution du texte. Je citerai surtout celles d'Heumann (Göttingen, 1719), de Schulze (Leipzig, 1788), de Dronke (Coblenz, 1828) et la première d'Orelli (Zurich, 1830).

3. Voici le titre de cette édition : *C. Cornelii Taciti de origine, situ, moribus ac populis Germanorum libellus. Ad fidem codicis Perizoniani, nunquam adhuc collati, edidit et notas adjecit Ludovicus Tross. Accesserunt Dialogus de Oratoribus et Suetonii de Viris illustribus libellus, ad eundem codicem accurate expressi. Hammonæ* (Hamm), *MDCCXLI*, 8º.

4. Dans une édition de la Germanie, Quedlinburg, 1847.

5. *Hall. Litter. Zeit.* 1840, suiv.

6. Voyez dans l'ouvrage cité plus haut, *Suetonii reliquiæ*, la partie intitulée *Quæstiones Suetonianæ*, et particulièrement les pages 409 et suivantes.

les leçons du *Leidensis* non seulement à celles du *Vaticanus* 1862, mais encore à celles des manuscrits qui paraissaient avoir quelques rapports avec l'un ou avec l'autre. Le résultat de ces précieuses recherches a été consigné par Michaelis, en 1867, dans une édition critique du Dialogue, qui a été la base de tous les travaux entrepris depuis[1].

Dans sa préface, Michaëlis a discuté la valeur de dix manuscrits, le *Farnesianus*, l'*Harleianus*, le *Leidensis*, l'*Ottobonianus* 1455, le *Parisiensis*, le *Vaticanus* 1518, le *Vaticanus* 1862, le *Vaticanus* 4498, le *Venetus*, le *Vindobonensis*, et de deux fragments, l'*Urbinas* 1194 et le *Vaticanus* 2964[2], tous de la fin du quinzième siècle.

Comment doit-on classer ces manuscrits ?

Tout d'abord on peut sans inconvénient négliger l'*Urbinas* et le *Vaticanus* 2964, non pas parce que ce sont des fragments — ils pourraient être très utiles pour la partie qu'ils ont conservée, s'ils dérivaient d'une bonne source — mais parce que tous les deux sont l'œuvre d'un copiste négligent et étourdi, qui de plus avait sous les yeux un texte interpolé. L'*Harleianus*, le *Parisiensis* et le *Vindobonensis*, bien que complets, ne sont pas meilleurs, parce qu'ils ont la même origine, comme le prouve la comparaison de leurs leçons[3]. C'est aussi le cas d'un autre manuscrit, qui semble appartenir à la même famille, le *Venetus* ou *Marcianus XIV*, copié en l'année 1464. Toutefois celui-ci vaut peut-être un peu mieux que les précédents.

Restent six manuscrits, le *Farnesianus* (F), le *Leidensis* (L), l'*Ottobonianus* (O) et les *Vaticani* catalogués sous les numéros 1518 (v), 1862 (V) et 4498 (Δ)[4]. Le *Farnesianus* (ou *Neapoli-*

1. En 1868. Voyez la note 1 de la p. II.

2. L'*Urbinas* contient les débris de Suétone et la première partie du *Dialogue*, jusqu'au ch. XXVII, 3 : *in confesso est*. Le *Vaticanus* 2964 contient, outre la *Germanie*, la fin du *Dialogue*, depuis le ch. XXVI, 26 : *exspectabam*.

3. Voyez Reifferscheid, *ouv. cit.*, p. 415, et l'édit. de Suétone par Roth, p. LVIII. — On doit au regretté M. Egger une collation du *Parisiensis*, dans la *Zeitschrift* de Zimmermann, III, 1836, p. 337 et suiv. C. Schubart a fait du *Vindobonensis* une collation qui a été utilisée par Hess dans son édition (1841). Voy. aussi Huemer, dans la *Zeitschrift f. d. österr. Gymn.*, XXIX, 801.

4. J'ai cru commode de désigner en

tanus IV) contient les livres XI à XVI des *Annales*, les *Histoires*, le *Dialogue*, la *Germanie* et le fragment de Suétone[1]. Nous avons vu qu'il avait été longtemps le seul qui fût utilisé pour le *Dialogue* ; depuis la découverte de L. Tross et les travaux de Ritter, on a reconnu qu'il portait des traces d'interpolation et qu'il était inférieur au *Leidensis* et au *Vaticanus* 1862.

Ces deux manuscrits doivent être rapprochés, car il est clair qu'ils sont de la même famille. La meilleure preuve, c'est que tous deux déplacent, dans la *Germanie*, la fin du chapitre xxv. De plus le *Leidensis* est d'accord avec le *Vaticanus* 1862 sur tous les points où les autres manuscrits en diffèrent. Mais quelle valeur faut-il attribuer à chacun ? On a cru d'abord que le *Leidensis* était le meilleur, parce que c'était l'œuvre d'un homme instruit et qui semblait avoir eu sous les yeux la copie même d'Henoch. On lit en effet dans le manuscrit de Leyde (p. 1^b^) la note suivante : *Hos libellos Jovianus Pontanus exscripsit nuper adinventos et in lucem relatos ab Enoc Asculano, quanquam satis mendosos, M.CCCC.LX Martio mense.* Or Jovianus Pontanus, né en 1426 en Ombrie, élevé à Naples par Antoine de Palerme et mort en 1503, fut non seulement un négociateur habile, mais aussi et surtout un lettré délicat. Aussi le nom seul de Jovianus Pontanus semblait assurer au manuscrit de Leyde la première place. Mais les savants les plus compétents en ces matières ont montré[2] que Leyde ne pouvait pas se flatter de posséder la copie de Pontanus, qui a péri. Le manuscrit de Leyde n'est donc qu'une copie de cette copie. Il est important d'insister sur ce point, car c'est ce qui explique l'embarras où l'on se trouve en présence de leçons qui sont particulières au *Leidensis* : on peut se demander si elles viennent de Pontanus ou de son copiste. Je ne parle pas ici, bien entendu, des corrections introduites plus tard par un reviseur assez instruit, qui avait probablement à sa disposition

général les mss par la première lettre des noms sous lesquels ils sont connus.

1. Voy. la description de ce ms., éd. Jacob, p. XXXIII.

2. Voy. Geel. *Catalogus librorum manuscriptorum qui inde ab anno 1741 biblioth. Lugduno Batavæ accesserunt*, p. 121.

d'autres manuscrits et même, à ce qu'on croit, l'édition de Puteolanus [1]. Mais, laissant cela de côté, on peut soutenir que même si le *Leidensis* était bien de Pontanus, il faudrait le mettre un peu au-dessous du *Vaticanus* 1862, parce que celui-ci est moins l'œuvre d'un homme instruit que celle d'un calligraphe. Ce qui frappe surtout dans l'exécution de ce manuscrit, c'est le soin matériel : le copiste n'avait pas d'autre préoccupation, aussi n'a-t-il presque jamais cherché à corriger ce qu'il ne comprenait pas [2].

En résumé le *Vaticanus* 1862 et le *Leidensis* appartiennent à la même famille et le premier a un peu plus d'autorité que le second. Ils sont d'ailleurs indépendants l'un de l'autre, car dans le fragment de Suétone, page 100, 15 (éd. Reifferscheid), le *Vaticanus* est le seul qui ait *et :* le *Leidensis* et tous les autres ont *ac*.

La seconde famille des manuscrits est représentée par le *Vaticanus* 1518, par le *Farnesianus* et par le *Vaticanus* 4498. En effet, on ne retrouve dans aucun de ces manuscrits l'erreur que nous avons signalée plus haut sur la place donnée dans la *Germanie*, à la fin du chapitre XXV. De plus voici, d'après Michaelis [3], un tableau qu'il serait aisé de faire plus long, et dans lequel est opposé, pour une même leçon, l'accord de *V* et de *L* à l'accord de *vFΔ*.

VL	vFΔ
XXII, 4, oratores ætatis ejusdem	ejusdem ætatis oratores
XXII, 8, jam senior	senior jam
XXX, 23, artis ingenuæ	ingenuæ artis.

De ces trois manuscrits, le *Vaticanus* 1518 est certainement celui dont l'exécution est la plus médiocre : les lettres y sont omises ou redoublées au hasard, et il y a encore d'autres traces de négligence. Mais c'est de beaucoup le meilleur, parce qu'il est le moins interpolé. Il est de plus le seul qui, avec le *Vaticanus* 1862, n'altère pas trop l'orthographe antique. Comme ce n'est pas le cas pour le *Farnesianus* ni pour le *Vaticanus*

1. Voy. Michaelis, p. XI.
2. Voy. Michaelis, p. X.
3. Voyez la comparaison faite par Michaelis, p. XII.

4498, il en résulte qu'il est indépendant de ces deux manuscrits. Ceux-ci présentent en certains points de telles ressemblances, qu'ils ont évidemment la même origine. On pourrait croire que Δ a été copié sur *F*, mais ce qui rend cette hypothèse improbable, c'est qu'en beaucoup d'endroits où Δ est d'accord avec les autres manuscrits, *F* change arbitrairement le texte. Il en résulte que *F* et Δ sont dérivés d'un même manuscrit que nous désignerons par *x*, parce qu'il est perdu. Enfin, le *Farnesianus* a été corrigé plus tard par un reviseur qui avait à sa disposition le *Vaticanus* 1862.

Quant à *O*, Michaelis est le premier qui en ait vu toute l'importance. Il contient un si grand nombre de corrections heureuses, qu'excepté Pontanus et Puteolanus personne au quinzième siècle n'a plus fait pour le *Dialogue*, d'après Michaelis. Comme l'*Ottobonianus* est en beaucoup de points semblable au *Farnesianus*, il a dû être copié sur ce manuscrit; mais celui qui faisait cette transcription connaissait évidemment le *Vaticanus* 1862, car on trouve, surtout dans la première partie, des leçons qui sont particulières à *V* [1].

De tout ce qui précède, il résulte que les manuscrits du *Dialogue* doivent être rangés en deux familles, dont la première, représentée par *V* et par *L*, est sensiblement meilleure que l'autre représentée par *vF*Δ et sur certains points par *O*. En effet, *V* et *L* sont les seuls qui ne contiennent pas d'interpolations. Ils sont plus voisins que les seconds de la copie faite par Henoch.

Il ne serait pourtant pas exact de croire qu'ils dérivent immédiatement du manuscrit de Hersfeld. En réalité les manuscrits du *Dialogue* ont été exécutés d'après deux copies distinctes faites directement sur ce manuscrit, mais par deux personnes de mérites différents. Sans doute ces deux copies sont aujourd'hui perdues, mais l'examen attentif de nos deux familles de manuscrits ne permet pas de douter qu'elles aient existé. D'abord le *Vaticanus* 1862 et le *Leidensis* dérivent tous

1. Voy. Michaelis, p. x, n. 4, et p. xv, n. 13.

deux d'un manuscrit dont le copiste n'a pas pu déchiffrer certaines abréviations [1]; or il est prouvé que le moine Henoch ou son copiste les employait et les comprenait encore. Ensuite, si l'on oppose pour une même leçon l'accord des manuscrits de la première famille à l'accord de ceux de la seconde famille, on a le tableau suivant :

PREMIÈRE FAMILLE.	SECONDE FAMILLE.
XVIII, 27, quidem autem	autem
XXXI, 22, omnem orationem	orationem
XXIV, 13, tantum	in tantum
XXVIII, 28, militarem	rem militarem
XXXI, 10, hæc	hæc ipsa
XXXI, 39, hæc	hæc quoque.

Il est donc évident que ces deux familles n'ont pas la même origine. Nous désignerons par *X* la copie d'où dérivent *V* et *L*, et par *Y* celle d'où dérivent *vFΔO*. Il est non moins évident que *X* a été exécuté par un homme soigneux, mais assez ignorant, et *Y* par un homme moins consciencieux, mais plus ingénieux. On avouera en effet qu'aux chapitres XVIII, 27 et XXXI, 22, il n'était pas difficile de corriger la faute : ce qui est sûr c'est que dans le *Leidensis* le copiste lui-même n'a pas manqué de le faire. L'auteur de *X* n'a rien voulu changer à ce qu'il lisait. L'auteur de *V* au contraire a fait non seulement des corrections faciles (comme ch. XXVIII, 28), mais d'autres encore qui témoignent d'une intelligence plus grande des abréviations ordinaires (p. ex. V, 15, *necessitudines*, au lieu de *necessitates*; VII, 16, *nomina*, au lieu de *nō* ; XIX, 26, *exspectandum*, au lieu d'*exspectantem*, etc.) et même d'un certain savoir (p. ex. V, 6 et IX, 8, *Saleium*, au lieu de *Salerium*, *Cæleium*, etc.; ch. XXIII, 1, *jus verrinum*, au lieu de *jus vetrinum*, etc.). Mais cette même ingéniosité l'a conduit à faire des interpolations, par exemple, ch. XV, 17, *contentus*; ch. XXVIII, 1, *et*; ch. XXVII, 38, *eo*; etc. La famille de *Y* doit donc inspirer, en somme, moins de confiance que celle de *X* [2].

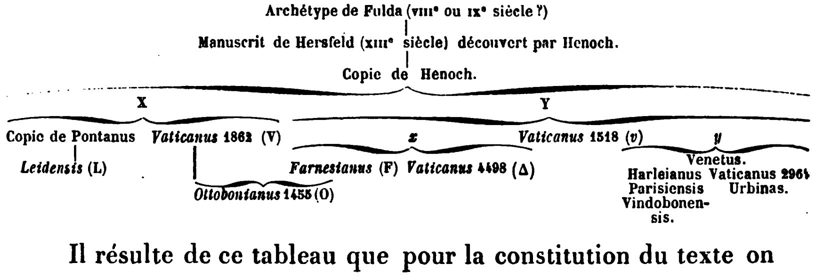
Nous remontons ainsi jusqu'à la copie rapportée par Henoch

1. Voy. Reifferscheid, *ouv. cit.*, p. 414. 2. Voy. Michaelis, pp. XII et suiv.

et faite sur le manuscrit de Hersfeld. A quel siècle appartenait ce manuscrit? L'examen des abréviations dont nos manuscrits portent encore la trace donne à penser qu'il a été exécuté au treizième siècle. Mais il a dû être copié sur un manuscrit du huitième ou du neuvième siècle au moins, appartenant au monastère de Fulda. Nous savons en effet qu'en 863 Rudolf de Fulda avait à sa disposition des ouvrages de Tacite, et entre autres la *Germanie*, dont il intercalait des passages entiers dans sa *Translatio S. Alexandri*[1]. Or la *Germanie* a été découverte sur le même manuscrit qui nous a fait connaître le *Dialogue* et le fragment de Suétone. Il n'est donc pas téméraire de penser que le manuscrit de Hersfeld avait été copié sur celui de Fulda. On sait quels rapports existaient au moyen âge entre ces deux monastères qui n'étaient d'ailleurs séparés l'un de l'autre que par une trentaine de milles.

Afin de résumer tout ce qui précède, nous donnons, d'après Michaelis[2], le tableau contenant la classification des manuscrits, et, pour ne rien omettre, nous y faisons figurer même ceux que nous avons écartés plus haut, comme le *Venetus*, le *Harleianus*, etc. Disons simplement que ceux-ci ne proviennent pas de *v*, puisqu'ils n'ont pas la même lacune que lui (ch. v, 3, *ut.... eos*), ni de *F* ou de *O*, puisqu'ils n'offrent pas trace des corrections de ces manuscrits. Ils sont donc probablement dérivés d'une troisième copie, mais celle-là très médiocre, faite sur *Y* et que nous désignerons par *y*.

Voici maintenant le tableau :



Il résulte de ce tableau que pour la constitution du texte on

1. Cf. Pertz, *Monumenta historiæ Germanicæ*, t. II, p. 675.

2. Voy. Michaelis, *Dialogus*, Introduction, p. XIX.

doit suivre avant tout le *Vaticanus* 1862, puis le *Leidensis* et enfin, lorsque ceux-ci sont en défaut, le *Vaticanus* 1518, le *Farnesianus*, le *Vaticanus* 4498 et l'*Ottobonianus* 1455. C'est ce que m'ont permis de faire les excellents travaux de mes prédécesseurs. J'ai suivi de préférence le texte de Halm dans sa quatrième édition des œuvres de Tacite (Teubner, 1883). Mais je n'ai pas cru qu'il me fût interdit de m'éloigner parfois de mon guide. Quand je l'ai fait, c'est qu'il m'a paru, ou bien que la leçon traditionnelle était acceptable, ou bien que la correction proposée ne rendait pas un compte suffisant de la leçon des manuscrits. En ce cas j'ai eu toujours sous les yeux l'apparat critique si complet et si exact de Michaelis. J'ai proposé moi-même deux ou trois corrections, mais je me suis le plus souvent référé à l'édition de Peter (Iena, 1877). Je ne crois pas qu'il y ait sur le *Dialogue* un travail plus judicieux. Nipperdey (Berlin, Weidmann, 1876, 4ᵉ vol. des œuvres de Tacite) et surtout Andresen (Berlin, Calvary, 1884, et Leipzig, Teubner, 1879, 2ᵉ édit. pour les classes) sont trop portés à substituer leurs conjectures à ce que donnent les manuscrits.

Je n'avais pas dans cette édition à signaler toutes les *variantes* de tous les manuscrits; on ne trouvera que les plus importantes. J'entends par là non seulement celles qui permettent de juger la leçon ou la conjecture admise par l'éditeur, mais encore celles qui donnent au lecteur une idée de la valeur respective des manuscrits et de leur famille [1]. Toutes les fois que cela m'a paru nécessaire, j'ai fourni dans des *notes critiques* les raisons de mes choix. On me reprochera peut-être de l'avoir fait trop souvent, mais je prie qu'on n'oublie pas combien de questions difficiles soulève l'examen du texte. Quant au com-

1. Je donne ici, d'après Teuffel, la liste des principaux travaux dont la critique de notre texte a fait l'objet : A. Dryander, *Conjecturæ in Dial. de Oratoribus* (Halle, 1851); L. Schopen, *Diorthotica in Tac. Dialogum* (Bonn, 1858); Nipperdey, *Opuscula*, 274, 341 ; C. Halm, dans les *Neue Jahrbücher f. Philologie u. Pædagogik*, t. LXXXIX, p. 148, et dans le *Rheinisches Museum*, t. XXVIII, p. 499; Ritter, dans le *Rhein. Mus.*, t. XX, p. 518, et XXI, p. 534; Andresen, *Acta Societatis phil. Lips.*, t. I, p. 103; Mähly, *De Drusi atque Mæcenatis epicediis deque Taciteo dialogo criticæ* (Bâle, 1873). Mais je n'ai pas eu souvent à les consulter, ce qu'ils ont de meilleur ayant été utilisé par les éditeurs du *Dialogue*.

mentaire explicatif, je l'ai composé avant tout de ce que m'offraient d'excellent les éditions de Peter et d'Andresen; mais là aussi je n'ai pas poussé le respect jusqu'à la superstition. J'ai tenu d'ailleurs à me servir des travaux de Burnouf; quoique faits sur un texte arriéré, ils méritent encore les éloges que leur adressait un éminent latiniste, M. Gibon : « La pureté, la délicatesse du goût, le sentiment vif et passionné des beautés de Tacite s'y allient par un mélange bien rare, à une érudition profonde et sans emphase[1]. » Je n'ai pas à insister davantage sur le plan que j'ai cru devoir suivre, mais on s'apercevra aussi, je l'espère, que j'ai tâché de n'éluder aucune difficulté. Enfin j'ai fait beaucoup de citations : les unes, empruntées à Cicéron, sont destinées à montrer le lien qui unit le *Dialogue* aux ouvrages de rhétorique du grand orateur, les autres sont des rapprochements entre certains passages de notre texte et des passages analogues ou semblables contenus dans la *Germanie*, l'*Agricola*, les *Histoires* et les *Annales*; elles ont pour but de trancher, en faveur de Tacite, le débat soulevé sur l'authenticité de l'ouvrage.

II

AUTHENTICITÉ DU *DIALOGUE*.

Opinion de Juste-Lipse : le *Dialogue* ne serait pas de Tacite. — Mais il ne peut être ni de Quintilien, ni de Pline le Jeune, ni de Suétone. — Il serait donc d'un anonyme. — Raisons qui permettent au contraire de l'attribuer à Tacite. — Témoignage des manuscrits. — Quelle valeur faut-il attribuer à une lettre de Pline le Jeune? — Rapprochements entre le *Dialogue* et l'œuvre de Tacite. — Éducation oratoire de Tacite. — Réponse aux objections tirées de la date à laquelle on est obligé de placer la composition du *Dialogue*, et de la profonde différence qu'il y a entre le style de l'ouvrage et la manière ordinaire de Tacite.

Cette question a longtemps partagé les savants et les critiques. Beatus Rhenanus avait déjà peine à croire que le *Dialogue* fût de Tacite; mais c'est Juste-Lipse qui le premier, dans son

1. J'ai cru pouvoir négliger les leçons de Δ, à cause de la ressemblance qu'il a avec *F*.

édition de 1574, refusa nettement de l'attribuer à l'auteur des *Annales* pour en faire honneur à Quintilien[1]. Dans l'édition de 1585, il avoua qu'il avait des doutes au sujet de Quintilien, mais il maintint que l'ouvrage ne pouvait pas être de Tacite, et cette opinion fut dorénavant admise par tous les savants que son autorité subjuguait, excepté pourtant Joseph Scaliger, Pierre Pithou et Dodwell. Les uns estimèrent, comme le maître, que l'auteur était un Anonyme, les autres penchèrent soit pour Quintilien, soit pour Pline le Jeune ou Suétone, soit même pour Maternus, un des interlocuteurs du *Dialogue*. C'est seulement au commencement de notre siècle, en 1803, qu'une observation de G. Lange, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, rappela que la question n'était pas définitivement jugée contre Tacite.

A vrai dire, on ne comprend plus bien aujourd'hui comment on a pu avoir l'idée d'attribuer le *Dialogue* à ceux des contemporains de Tacite dont je citais plus haut les noms. Pour Maternus, c'est évidemment impossible: s'il était réellement l'auteur, dans quel but aurait-il dit dans la préface qu'il assistait à l'entretien, mais sans y prendre part, alors qu'au contraire il y jouait un rôle important? Quant à Suétone, on croit qu'il est né l'année même (75) où l'on est obligé de placer la conversation reproduite dans le *Dialogue*. De plus — même si cette impossibilité n'existait pas — qu'y a-t-il de commun entre le style du *Dialogue* et celui des œuvres de Suétone? Nous écarterons aussi facilement Pline le Jeune, qui avait juste treize ans en 75, et dont le talent n'était pas d'ailleurs capable d'un tel effort. Reste Quintilien; mais, quand même on parviendrait à démontrer qu'un homme né vers 35 après Jésus-Christ pouvait dire qu'il était encore tout jeune en 75[2], je ne vois pas ce qu'on y gagnerait. En effet, nous savons bien par Quintilien lui-même qu'il avait écrit un ouvrage sur la déca-

1. Voici le titre qu'il donne au *Dialogue* (éd. d'Anvers, 1574): *Fab. Quintiliani, ut videtur, Dialogus Cornelio Tacito falso inscriptus*. Dans les éditions postérieures, *falso* est remplacé par *vulgo*.

2. Cf. *Dial.*, I, 13: « (quos) eandem « hanc quæstionem pertractantes *juvenis* « *admodum* audivi. »

dence de l'éloquence[1], mais nous savons aussi qu'il en cherchait la cause principale dans le mauvais goût de ses contemporains. Or, en admettant même que l'unique objet du *Dialogue* soit de rechercher pourquoi l'éloquence s'est corrompue, c'est dans le changement des mœurs politiques que l'auteur trouve la principale raison de cette décadence. De plus, comment se fait-il que dans les passages où Quintilien parle de son livre, il n'ait jamais laissé entendre qu'il s'agit d'un dialogue ?

Il suit de tout cela que si le *Dialogue des orateurs* n'est pas de Tacite, il ne peut être que d'un Anonyme. Mais pourquoi d'un Anonyme ? N'oublions pas qu'il n'a pas pu être composé par un homme médiocre ; ni le style, ni les idées ne sont ordinaires. Or nous venons d'éliminer tous les écrivains de talent à qui on pouvait l'attribuer. Est-il admissible qu'un homme capable d'écrire un pareil ouvrage n'ait pas laissé de nom dans l'histoire littéraire ? Pourquoi l'auteur ne serait-il point Tacite?

Les manuscrits sont pour nous. C'est bien à Tacite qu'ils attribuent le *Dialogue*[2].

Juste-Lipse trouve cet argument faible ; mais sa réponse n'est pas décisive : les copistes ont pu mentir, dit-il. Il n'aurait pu soutenir cette opinion, s'il avait connu tous les manuscrits du *Dialogue* : l'unanimité des témoignages l'eût sans doute fait réfléchir[3]. Mais il croyait qu'il n'y avait pas « dans toute l'Europe plus de deux ou trois copies de cet ouvrage ». Nous avons vu que tous les manuscrits se rangeaient en deux

1. Cf. Quint. VI, *Procem.* 3 : « (Librum) quem de causis corruptæ eloquentiæ emisi ; » VII, 6, 76 : « eundem locum plenius in eo libro, quo causas corruptæ eloquentiæ reddebamus, tractavimus. »

2. Voici les titres donnés au *Dialogue* par les manuscrits : *Vaticanus* 1862, CORNELI TACITI INCIPIT DIALOGVS DE ORATORIBVS ; *Leidensis*, CORNELII • TACITI • DIALOGVS • DE • ORATORIBVS • INCIPIT ; *Farnesianus*, C. CORNELII TACITI DIALOGVS DE ORATORIBVS FOELICITER ĪCIPIT ; *Vaticanus*, C. Cornelii Taciti dialogus de oratoribus.

3. Je devrais dire la presque unanimité, car deux manuscrits ne nomment pas Tacite ; mais l'un d'eux est le *Vaticanus* 2964, qui, nous l'avons vu, contient seulement la seconde partie du *Dialogue* ; quant à l'autre, qui est le *Vindobonensis*, il attribue l'ouvrage à Quintilien ; mais cette mention est d'une main plus récente que le texte même, et au surplus nous savons quel cas il faut faire de ce manuscrit.

groupes, et que chacun de ces groupes se rattachait à la copie rapportée d'Allemagne par Henoch. Le titre vient donc de la même source. Faut-il admettre que l'auteur de la prétendue supercherie c'est Henoch lui-même ou le scribe qui travaillait pour lui? Ce serait une supposition d'autant plus grave qu'elle ne serait même pas appuyée d'une présomption. Car pourquoi aurait-on choisi le nom de Tacite plutôt que tout autre? Au moment où Henoch faisait sa découverte, on ne connaissait de Tacite que les derniers livres des *Annales* et les *Histoires*; rien ne donnait à penser qu'il eût jamais été autre chose qu'un grand historien. L'erreur est-elle alors imputable à un moine du moyen âge? Mais Haase a montré[1] que Tacite est à peine connu même des plus savants. Quant à Rudolf de Fulda, qui lisait Tacite, comme nous l'avons vu, il eût été évidemment moins porté à lui attribuer qu'à lui contester un ouvrage si différent de tous les autres[2]. Tout nous invite donc à croire que le nom de Tacite était bien sur le plus ancien manuscrit du *Dialogue*.

A cet argument on est tenté d'en ajouter un autre sur lequel G. Lange a attiré l'attention[3]. Il est tiré d'une lettre de Pline à Tacite[4], qu'il convient de transcrire ici tout entière : « Je « désire obéir à vos avis ; mais il y a bien peu de sangliers, et « il est impossible de rencontrer à la fois Minerve et Diane « que, selon vous, il faut honorer de compagnie. Aussi n'ai-je « à rendre mes devoirs qu'à Minerve, mollement toutefois, « comme il convient dans la retraite et en été. Chemin faisant, « il est vrai, j'ai couché par écrit quelques phrases, mais insi« gnifiantes et bonnes à effacer tout de suite, car elles ressem« blent à ces bavardages qu'on échange en voiture. Dans ma « villa, j'ai continué, la fantaisie ne m'inspirant pas autre

1. Haase, *Cornelii Taciti opera*, p. LVII.

2. Haase a soutenu que l'erreur venait des copistes du quinzième siècle, qui auraient mis le nom de Tacite tout simplement parce qu'ils l'avaient lu en tête de l'ouvrage copié par eux avant le *Dialogue*. Or dans cinq mss (*Vaticanus* 1862, *Vaticanus* 1415, *Ottobonianus* 1455, *Urbinas* et *Parisiensis*), le *Dialogue* vient après le fragment de Suétone, et dans deux manuscrits, le *Leidensis* et l'*Harleianus*, il est le premier.

3. Dans les *Deutsch. Abhandlungen der Akademie von Jena*, 1803.

4. Voyez dans la correspondance de Pline, la lettre X du neuvième livre.

« chose. Je laisse donc dormir les vers, qui, à votre avis, se « font très bien dans les bocages et dans les bois (*quæ tu inter* « *nemora et lucos commodissime perfici putas*). J'ai revu un « ou deux petits discours, bien que ce genre de travail soit « peu agréable, peu récréatif, et rappelle plutôt les fatigues « que les plaisirs des champs. Adieu. »

Or, dit Lange, l'opinion que Pline prête ici à Tacite se retrouve dans deux passages du *Dialogue*, l'un au chapitre ix, 30, où il est dit : « Ajoutez que les poètes, s'ils veulent travailler et faire une œuvre estimable, doivent laisser là la société de leurs amis et les agréments de la ville, renoncer à toute autre occupation que les vers, et, comme ils le disent eux-mêmes, se retirer dans les bocages et dans les bois (*in nemora et lucos*), c'est-à-dire dans la solitude », et l'autre au chapitre xii, 1 : « Quant à ces bocages et à ces bois (*nemora vero et luci*), quant à cette solitude contre laquelle Aper s'emportait, j'y trouve un tel plaisir, que je regarde comme un des plus grands bienfaits de la poésie qu'on ne puisse s'y livrer au milieu du bruit.... »

Ces rapprochements ne me paraissent pas, à vrai dire, bien concluants. Sans doute dans les trois passages il y a les mots *nemora et luci*, mais c'est une de ces expressions courantes que l'on emploie sans y songer. Il faut avouer aussi que, s'il y a dans la lettre de Pline une allusion au *Dialogue*, elle est bien lointaine. Tout fait supposer au contraire que Pline répond à une lettre de Tacite dans laquelle celui-ci avait écrit cette phrase : *inter nemora et lucos poemata commodissime perficiuntur*, ou quelque chose d'analogue[1].

Mais si le témoignage de Pline le Jeune ne peut guère servir à notre dessein, nous demanderons à Tacite lui-même de nous fournir des arguments. En effet, nous retrouvons dans le *Dialogue* ses idées bien connues sur la politique et sur l'éducation. L'auteur qui a parlé avec tant de force des excès de la liberté[2], n'est pas différent de celui qui regarde la

1. Cf. Jansen, *op. cit.*, p. 45. — 2. Voy. *Dial.*, ch. xxxvi, 5 et 15 ; xxxvii, 30.

monarchie comme nécessaire, parce que dans un siècle corrompu, où l'on ne peut compter sur la modération de personne et encore moins de la multitude[1], le pouvoir d'un seul est l'unique condition de la paix[2]. C'est bien encore le même homme qui déplore l'oubli des mœurs antiques[3], l'effronterie du temps présent[4], la ruine de l'éducation domestique[5], qui félicite Agricola d'avoir été élevé dans le sein et par les soins d'une mère exceptionnellement honnête et chaste[6], qui enfin, opposant les vertus des Germains aux vices de ses compatriotes, s'écrie : « Là personne ne rit des vices; corrompre et « se laisser corrompre ne s'appelle pas suivre le siècle.... Les « bonnes mœurs ont là plus d'empire que n'en ont ailleurs « les bonnes lois[7]. » Si l'on dit que ces idées ne sont pas particulières à Tacite, je répondrai que les écrivains chez qui on les retrouve ne les ont pas exprimées avec la même force et qu'en tout cas les passages auxquels je me réfère portent la marque de Tacite et non d'un autre.

Il serait aisé de faire des rapprochements plus nombreux[8]. Ceux-là suffisent pour montrer que dans certaines de ses parties le *Dialogue* ne dément pas ce que nous savons de Tacite. Mais il y a plus : sur l'art oratoire, on trouve souvent dans les œuvres dont personne ne songe à contester l'authenticité, comme les *Histoires* et les *Annales*, les mêmes idées que dans le *Dialogue* et quelquefois dans les mêmes termes.

On sait quel renom Tacite s'était acquis dans l'éloquence : Pline nous a conservé le souvenir des deux plus beaux discours que son ami avait prononcés, l'un en 97, pour faire l'éloge funèbre de Verginius Rufus, l'autre en l'année 100, pour accuser Marius Priscus, proconsul d'Afrique. Mais Tacite avait certainement donné d'autres preuves de son talent de parole,

1. Voy. *Hist.* II, 37.
2. Voy. *Hist.* I, 1.
3. Voy. *Dial.*, ch. XXVIII, 6.
4. Voy. *Dial.*, ch. XXIX, 7.
5. Voy. *Dial.*, ch. XXIV, 2.
6. Voy. *Agric.*, ch. IV.
7. Voy. *Germ.*, ch. XIX.
8. Voyez, par exemple, ce qu'il dit de l'innocence des premiers hommes et des origines de l'éloquence, *Dial.* XII et XXXVI, *Ann.* III, 26 ; de la gloire des orateurs, *Dial.* XXXVI et *Ann.* XI, 6 ; XIV, 21 ; du goût des spectacles, *Dial.* XXIX et *Ann.* XIV, 20.

et de plus l'art avec lequel il fait parler les personnages mis en scène suffirait, à défaut d'autres témoignages, pour nous donner une haute idée de son éducation oratoire. Enfin c'était certainement des hommes de cette époque celui dont l'éloquence avait le plus d'autorité. L'élève de Quintilien, Pline le Jeune, sortait à peine de l'école, au moment où Tacite débutait, et il estimait que c'était le seul modèle qu'il pût et qu'il dût imiter[1]. Pline nous apprend encore que Tacite recevait les hommages d'une véritable cour de lettrés, qui le suivaient assidûment[2]. Cette admiration ne s'adressait-elle pas autant à l'orateur qu'à l'historien? On se figure ces jeunes gens entourant Tacite et recueillant avec l'ardeur de leur âge ses moindres paroles et ses conversations, comme l'auteur du *Dialogue* nous dit qu'il faisait à l'égard de M. Aper et de Julius Secundus[3]. Dès lors n'est-il pas naturel qu'un orateur de ce talent et de cette autorité ait écrit sur l'éloquence?

Mais ce qui est déjà une présomption sérieuse en faveur de Tacite, devient presque une certitude, quand on examine les jugements que dans ses ouvrages historiques il a portés sur les orateurs : ils ne sont pas seulement d'un homme du métier[4], ils rappellent aussi les doctrines du *Dialogue*. Voici, par exemple, ce qu'il dit de Q. Haterius : « Les monuments qui nous restent de son talent ne répondent pas à sa renommée. C'est qu'il avait plus de chaleur que d'art. Aussi, tandis que la gloire des ouvrages *que vivifient le travail et la méditation* s'accroît d'âge en âge, l'éloquence harmonieuse et rapide de Q. Haterius s'est éteinte avec lui[5]. » N'y a-t-il point là, en quelque sorte, un blâme discret à l'adresse des orateurs qui fuient le travail, et

1. Voy. Pline, *Ep.* VII, 20 : « Et erant « multa clarissima ingenia; sed tu mihi « (ita similitudo naturæ ferebat) maxime « imitabilis, maxime imitandus vide- « baris. »

2. Voy. Plin., *Ep.* IV, 13, 11 : « Ex « copia studiosorum quæ ad te ex admi- « ratione ingenii convenit. »

3. Cf. *Dial.* II, 6 : « Quos ego non in « judiciis modo utrosque audiebam, sed « domi quoque et in publico assectabar « mira studiorum cupiditate et quodam « ardore juvenili, ut fabulas quoque eo- « rum... penitus exciperem. »

4. Voyez, à ce point de vue, *Ann.* XIII, 3 (éloquence des empereurs); IV, 21 (Cassius Severus); XIII, 3 (Sénèque); VI, 29 (Mamercus Scaurus); III, 34 (Valerius Messalinus); *Hist.* I, 90 (discours d'Othon au peuple).

2. Voy. *Ann.* IV, 61 (traduction Burnouf).

cela ne rappelle-t-il pas un reproche semblable adressé par Messalla, dans le *Dialogue*, aux orateurs de son temps [1]?

Mais l'argument le plus péremptoire, il me semble, c'est que dans les *Annales* Tacite a caractérisé exactement de la même façon que l'auteur du *Dialogue* l'éloquence d'Eprius Marcellus. Ce délateur que le *Dialogue* nous montre [2] couvert de son éloquence comme d'une armure, et, l'œil chargé de menaces, tenant tête au sénat tout entier déchaîné contre lui, les *Annales* le représentent ainsi : « Marcellus, naturellement farouche et menaçant, débita ces invectives (contre Thraséa) d'une voix animée, le visage et les yeux tout en feu [3] ». Il me paraît que cette ressemblance entre les deux passages ne peut pas être l'effet du hasard, et, dans une question où les adversaires de notre opinion ont cru devoir accorder de l'importance même aux arguments les plus minces, je ne crois pas qu'on puisse dédaigner celui-là [4].

J'en dirai autant d'une observation qu'on peut faire sur certains passages du *Dialogue*. On sait que Pline le Jeune a justement caractérisé [5] l'impression dernière que nous laisse la lecture de Tacite, en louant la gravité de sa manière. Mais, je l'ai déjà expliqué dans une autre occasion [6], cette gravité ne se retrouve pas seulement dans l'ordonnance sévère de l'ensemble rapportée à une conception morale élevée, elle s'exprime aussi dans un certain nombre de maximes et de sentences où l'auteur a traduit par avance nos propres jugements. Ces réflexions gé-

1. Les chapitres xxx et xxxi du *Dialogue* ne sont guère que le développement de cette idée.

2. Voy. *Dial.*, ch. v, 32.

3. Voy. *Ann.* XVI, 29.

4. Sans doute, on peut répondre que Tacite et l'auteur du *Dialogue* traçaient le portrait de Marcellus Eprius d'après les mémoires du temps; de là les ressemblances signalées. Mais la question est de savoir si la manière dont ces renseignements ont été utilisés dans les deux passages n'exclut pas l'idée qu'il l'aient été par deux auteurs différents. D'autre part, si l'on soutient que Tacite avait sous les yeux le *Dialogue* pendant qu'il écrivait les *Annales*, je demanderai comment il aurait songé à consulter, sur un point secondaire, un ouvrage si étranger à son dessein. Il vaut bien mieux croire qu'ayant à peindre l'éloquence d'Eprius Marcellus, Tacite se rappelait nettement ce qu'il en avait dit à une époque où il assistait aux derniers exploits oratoires du personnage.

5. *Ep.* II, 11, à propos du plaidoyer de Tacite contre Marius Priscus.

6. Voyez mon édition des *Histoires*, (Paris, Hachette, 1886), p. xxxi de l'Introduction.

nérales qui, dans les *Annales* surtout, viennent se placer trop souvent entre les faits et le lecteur qui doit les apprécier, sont sans doute très rares dans le *Dialogue*, parce qu'elles n'ont pas les mêmes occasions de se produire, mais il y en a. J'en citerai d'abord une que nous retrouvons dans l'*Agricola* et dans les *Annales* : « C'est la faute de la malignité humaine, si le passé est toujours loué, le présent toujours dédaigné[1] ». Tacite n'a-t-il pas laissé entendre la même chose, quoique sous une autre forme, quand il a dit : « Notre siècle, tout insouciant qu'il est des vertus contemporaines... [2] », et : « Enthousiastes du passé, nous dédaignons tout ce qui est moderne [3] », enfin : « Tout ne fut pas mieux autrefois [4] ». Je n'ignore pas que c'est en somme un lieu commun; mais Tacite semble bien se l'être approprié et j'insiste d'ailleurs surtout sur la forme sentencieuse qu'il lui a donnée. En tout cas, voici d'autres réflexions qui semblent bien être dans le goût de Tacite : « Les hommes sont ainsi faits qu'ils aiment qu'on ait vécu dans l'agitation et qu'ils dédaignent une vie tranquille[5]. » — « Ils poursuivaient les grands d'allusions blessantes, ce qui est bien le propre de la jalousie [6]. »

Voilà, semble-t-il, plus de présomptions qu'il n'en faudrait, même si nous n'avions pas le témoignage formel des manuscrits, pour clore ce débat au bénéfice de Tacite [7]. Mais il est nécessaire qu'auparavant nous répondions à deux objections graves.

La première porte sur la date à laquelle a été écrit l'ouvrage.

L'auteur lui-même a pris soin de nous avertir qu'il s'était écoulé quelques années entre l'époque où il le composa et celle

1. *Dialogue*, ch. XVIII, 17.
2. *Agricola*, 1.
3. *Ann.* II, 88 fin.
4. *Ann.* III, 55.
5. Voy. *Dial.*, ch. XXXVII fin.
6. Voy. *Dial.*, ch. XL, 4.
7. C'est ce qui faisait dire à Hofmann-Peerlkamp, qu'on est heureux d'avoir pour soi en pareille matière, *Byblioth. critic. nov.*, I, fasc. I, p. 100 sq. : « Sæpissime auctor Dialogi ita scribit, ut « præter Tacitum nemo unquam scripsit. « Hoc interdum perspicitur exemplis « quibusdam, quæ nonnulli fortasse du« cent leviora, ego non duco, nam si« cuti multi homines hoc habent, ut ex « incessu motuque corporis eminus co« gnoscantur iidemque alium incessum « motumque fingere ac simulare perpetuo « non possint, ita Tacitum sua ars et « ratio satis manifestum ostendunt : na« tura illius ubique recurrit et quasi « flamma, ut ait poeta, indicio proditur « ipsa suo. »

où il assista à l'entretien qu'il s'est, dit-il, borné à reproduire[1]. Quant à la date de cet entretien, elle est exactement fixée : c'est cent vingt ans après la mort de Cicéron, la sixième année du règne de Vespasien, c'est-à-dire en 75 [2]. Ces deux chiffres sont certainement contradictoires; car, si l'on additionne les nombres fournis par l'auteur et si l'on y ajoute les cinq premières années du règne de Vespasien, on n'arrive qu'à un total de cent dix-sept, et pourtant la sixième année de Vespasien correspond bien à l'an 75. La difficulté disparaît si l'on veut bien considérer que le nombre 120 est un nombre rond et que ces approximations ne sont pas rares chez les anciens [3]. Quant à prendre pour exact le total 120, et à reporter en 78 la date de l'entretien, il n'y faut pas songer. Sans parler d'un changement qu'on est alors forcé d'introduire dans le texte[4], il n'est pas possible d'admettre cette hypothèse. Il résulte en effet d'une observation de Maternus [5] que Mucien était encore du monde à l'époque de l'entretien. Or, dans son *Histoire naturelle*, dont la dédicace à Titus est de 77, Pline l'Ancien parle de Mucien comme d'un homme mort [6].

Il reste à montrer qu'à la date de 75 Tacite pouvait dire qu'il était tout jeune (*admodum juvenis*). Ce n'est pas le lieu de revenir sur les discussions qu'a soulevées la question de savoir

1. Cf. *Dial.*, ch. I, 12.

2. Cf. *Dial.*, ch. XVII, 6 sqq. : « Nam « ut de Cicerone ipso loquar, Hirtio nempe « et Pansa consulibus, ut Tiro libertus « ejus scripsit, septimo Idus Decembres « occisus ut, quo anno divus Augustus « in locum Pansæ et Hirtii se et Q. Pe- « dium consules suffecit, statue sex et « quinquaginta annos quibus mox divus « Augustus rem publicam rexit; adjice « Tiberii tres et viginti et prope qua- « driennium Gai, ac bis quaternos denos « Claudii et Neronis annos atque ipsum « Galbæ et Othonis et Vitellii longum et « unum annum, ac sextam jam felicis « hujus principatus stationem qua Ves- « pasianus rem publicam fovet : centum « et viginti anni ab interitu Ciceronis « in hunc diem colliguntur. » On pense bien que ce passage a soulevé de nombreuses discussions. On a trouvé que le nombre n'était pas exact et que l'expression *sextam stationem* n'était pas claire. Pour la première question, dont je dis d'ailleurs quelques mots, je renvoie à Jansen, *ouv. cit.*, p. 12 : il a réduit cette objection à sa juste valeur; quant à la seconde, voy. ch. XVII, 15, et la note.

3. Voy. ch. XVII, n. 16.

4. Au ch. XVII, 14, au lieu de lire *statue... ac sextam jam... stationem*, Sauppe conjecture : *statue... ac novem, felicis hujus principatus stationem*. Voy. *Philologus*, XXV, p. 256 et suiv.

5. Cf. *Dial.*, ch. XXXVII, 7.

6. Cf. Plin., *H. N.* XXXII, 62 : « Hæc « sint dicta de corpore (concharum), sed « dicemus et de nationibus, ne frauden- « tur gloria sua litora; sed dicemus aliena « lingua quæque peritissima hujus cen- « suræ in nostro ævo *fuit*. *Sunt ergo* Mu- « ciani verba quæ subjiciam. »

quelle était la date probable de la naissance de Tacite [1]. Rappelons simplement qu'on paraît d'accord aujourd'hui pour la placer entre 54 et 56. Tacite aurait donc eu à peu près vingt ans en 75 ; or le mot *juvenis* désigne les jeunes gens de dix-sept à vingt-quatre ans, et l'adverbe *admodum*, proprement « à la mesure », signifie d'ordinaire que la qualité convient exactement à la personne ou à l'objet auxquels on l'attribue. Il me semble donc que l'expression *admodum juvenis* s'applique bien exactement à un jeune homme de vingt ans.

S'il en est ainsi, à quelle époque faut-il fixer la composition du *Dialogue*, et comment concilier cette date avec ce que nous savons de Tacite ?

On pourrait être tenté de croire que l'ouvrage a été composé et publié sous Vespasien, à cause de l'éloge délicat qui est fait du prince en deux endroits [2]. Mais, si l'auteur a tenu à nous apprendre qu'il était *tout jeune* à l'époque de l'entretien, c'est apparemment qu'au moment où il publiait son œuvre il avait cessé d'être *juvenis*, au sens étroit du mot. Or, même en supposant le livre écrit dans les premiers mois de l'année 79, la dernière de Vespasien [3], Tacite n'aurait eu que vingt-quatre ans et on pouvait encore lui appliquer la qualification de *juvenis*.

Faut-il donc reculer la date jusqu'au temps de Nerva ? Mais alors on ne comprendrait plus ce passage : « C'est de mémoire « que j'aurai besoin pour retrouver les pensées ingénieuses et « les expressions fortes dont ils (les interlocuteurs) appuyaient « leurs explications [4]. » L'auteur eût été bien hardi de laisser entendre qu'il avait assez de mémoire pour reproduire, après plus de vingt ans, les opinions mêmes des interlocuteurs « avec leurs proportions et leurs développements, sans rien changer à l'ordre de la discussion [5] ». M. Jacob a fait une réponse indirecte à cette objection en disant que le *Dialogue* parut en 98,

1. Voy. Nipperdey, *Cornelii Taciti opera*, p. IV, et la dissertation d'Urlichs, *Commentatio de vita et honoribus Agricolæ*, p. 25.

2. Voy. *Dial.*, ch. VIII, 22 ; XLI, 17.

3. Vespasien mourut le 23 juin 79.

4. Voy. *Dial.*, ch. I, 14.

5. Voy. *Dial.*, ch. I, 19.

« mais qu'il avait été composé plus tôt[1] ». Mais est-il vraisemblable que l'auteur ait gardé si longtemps son œuvre inédite? Se produisit-il donc en cette année 98 un fait nouveau et important dans l'histoire de l'éloquence qui pût provoquer la publication du *Dialogue?* Nous ne voyons rien de pareil.

Mais, dit Nipperdey[2], les interlocuteurs du *Dialogue* devaient être morts lorsque Tacite les mit ainsi en scène (et Curiatius Maternus, l'un d'eux, ne mourut pas avant l'année 91). Il est bien vrai que, d'après Dion Cassius[3], Domitien fit mettre à mort un Maternus qui avait déclamé contre les tyrans. Mais y a-t-il quelque chose de commun entre ce rhéteur et le lettré délicat du *Dialogue*, qui a renoncé à l'éloquence pour se consacrer à la poésie? Pour essayer de le soutenir, on a été obligé de torturer les textes, et, en s'efforçant de trouver dans quelques paroles de Maternus le pressentiment qu'il avait d'une mort violente, on n'a réussi qu'à faire un contresens[4]. Enfin pourquoi veut-on que le *Dialogue* n'ait paru qu'après la mort des interlocuteurs? Contient-il une seule phrase qui pût leur déplaire[5]? Il y a plus : Nipperdey n'a évidemment pas songé à un des interlocuteurs, Vipstanus Messalla, qui fut consul en 115, à l'âge de soixante-dix ans passés. Sans cela il aurait été forcé ou de reculer au moins jusqu'à cette date l'apparition du *Dialogue*, ou de renoncer à son système.

Il ne nous reste plus qu'à nous prononcer pour l'époque de Domitien ou pour celle de Titus.

Eckstein et Haase tiennent pour les dernières années de Domitien[6]; c'est, d'après eux, le seul moyen d'expliquer l'âpreté qu'ils découvrent dans tout le *Dialogue* et l'ironie du

1. Œuvres de Tacite, *Introduction*, p. XVII.

2. Voyez l'édit. Jacob, p. XVII.

3. Dion Cassius, LXVII, 12 : Μάτερνον δὲ σοφιστὴν ὅτι κατὰ τυράννων εἶπέ τι ἀσκῶν ἀπέκτεινε.

4. Cf. *Dial.*, ch. XIII, n. 25.

5. Andresen (édit. classique, p. 2) a fait remarquer que dans le *Dial.*, ch. II, 5, il est dit : « Venerunt ad eum M. Aper « et Julius Secundus, celeberrima *tum* ingenia fori nostri », et quelques lignes « plus bas, 14 : « Secundo purus... sermo « non *defuit*, et Aper... *contemnebat* potius litteras quam *nesciebat*. » Il me semble que ce parfait et ces imparfaits signifient tout simplement que Secundus et Aper avaient pris leur retraite, et non pas qu'ils étaient morts. Autrement l'auteur, qui les aimait tant, aurait indiqué au moins qu'il déplorait leur perte.

6. Voy. Jansen, *op. cit.*, p. 20.

discours de Maternus[1]. Ce raisonnement se soutient difficilement. D'abord, il faut avoir l'esprit prévenu pour trouver que Maternus est ironique. C'est la fin du *Dialogue* qu'on en a vue ici : or n'est-il pas évident que Maternus y parle avec l'émotion d'un poète épris de l'idéal ? Et puis comment concilier cette prétendue ironie de Maternus avec le ton agressif qui, paraît-il, règne dans tout l'ouvrage? En tout cas Domitien n'était pas homme à supporter l'ironie plus que l'attaque directe, et il n'aurait pas laissé passer les fières paroles de Maternus répondant à Secundus qui s'inquiétait pour lui des hardiesses de son *Caton* : « Si Caton a omis quelque chose, Thyeste le dira à la prochaine lecture[2]. » Il suffit, sur ce point, de rappeler ce que dit Tacite au début de l'*Agricola* : « Nous lisons que Rusticus Arulenus et Herennius Senecio payèrent de leur tête les louanges qu'ils avaient données, l'un à Pætus Thrasea, l'autre à Helvidius Priscus. Et ce fut peu de sévir contre les auteurs ; on n'épargna pas même leurs ouvrages, et la main des triumvirs brûla, sur la place des Comices, dans le Forum, les monuments de ces beaux génies ; sans doute la tyrannie croyait que ces flammes étoufferaient tout ensemble et la voix du peuple romain et la liberté du sénat et la conscience du genre humain[3]. »

Je crois donc avec Jansen[4] que le *Dialogue* a été écrit et publié sous Titus, peut-être au commencement de l'année 81, la dernière de ce prince. Remarquons d'abord que, dans cette hypothèse, certaines allusions contenues dans l'ouvrage et surtout dans le discours de Maternus se précisent et deviennent claires. « Après le règne de Vespasien, ce *vieillard vénérable*, l'État était aux mains d'un prince réellement *sage*

1. Voy. *Dial.*, ch. XL et XLI.

2. Voy. *Dial.*, ch. III, 11.

3. Voy. *Agricola*, 2, trad. Burnouf. — On peut rapprocher de ce morceau un passage de Suétone, moins éloquent à coup sûr, mais tout aussi significatif, *Domit.* 10 : « Occidit Hermogenem Tarsensem propter quasdam in historia figuras, librariis etiam qui eam describserant crucifixit.. ; interemit... Mettium Pompusianum quod... depictum orbem terræ in membrana contionesque regum ac ducum ex T. Livio circumferret ;... Junium Rusticum quod Pæti Thraseæ et Helvidi Prisci laudes edidisset appellassetque eos sanctissimos viros, cujus criminis occasione philosophos omnes urbe Italiaque summovit. »

4. Voyez ce qui est dit dans Jansen, *op. cit.*, p. 57.

entre tous, et *de qui la clémence allait au-devant de l'accusé en péril.* Sous un tel empereur il devait être non seulement permis, mais convenable d'attaquer les anciens tyrans, de louer la politique présente et de ranimer le goût des anciennes mœurs[1]. » De plus, à cette date, Tacite avait vingt-sept ans ; il avait dépassé de trois ans l'âge où il pouvait encore être appelé *juvenis*, et, d'autre part, comme il n'y avait qu'un intervalle de six ans entre la composition du *Dialogue* et l'époque de l'entretien, l'auteur pouvait encore, et sans trop de peine, faire appel à sa mémoire pour en retrouver les grandes lignes[2].

On peut, il est vrai, nous demander encore s'il est admissible que l'auteur ait parlé en termes peu bienveillants en somme de certains personnages vivants, par exemple d'Eprius Marcellus et de Vibius Crispus, les délateurs fameux du règne de Néron[3]. Mais d'abord le premier avait été contraint de se donner la mort en 72[4], et, si Vibius Crispus vivait encore, — il devint en effet plus tard un des amis de Domitien[5] — il n'en est pas moins vrai que, sous Titus, il n'avait aucun crédit. Ce prince avait horreur de la délation, et il frappa de peines sévères les délateurs et ceux qui les apostaient[6]. Quant à l'objection tirée de ce que Tacite était encore trop jeune sous le règne de Titus, pour avoir cette maturité d'esprit que nous admirons dans le *Dialogue*, il est permis de ne pas s'en émou-

1. Jansen, *op. cit.*, p. 30.

2. Il est probable aussi que cet entretien avait fait sur lui une telle impression qu'il en avait noté, en rentrant chez lui, les principales idées. N'était-ce pas l'habitude des jeunes gens studieux de conserver ainsi le souvenir de ce qu'ils avaient entendu d'important ? Cf. *Dial.* xx, 13 : « Juvenes... non solum audire... sed « etiam referre domum aliquid illustre et « dignum memoria volunt. »

3. Voy. Andresen (éd. class.), p. 3. — Andresen tire un autre argument de ce fait que Fabius Justus, à qui le *Dialogue* est dédié, fut consul en 111, et qu'il était bien jeune en 81. Je ne crois pas que cette raison soit concluante. Justus était un ami de Pline, et rien ne nous permet de croire qu'il fût plus jeune ou plus âgé que lui. En plaçant la date de sa naissance en 61 ou en 62, comme celle de Pline, on trouve qu'il avait environ 20 ans en 81 et qu'il parvint au consulat à 50 ans. Vipstanus Messalla n'y arriva bien qu'à 70 ans passés. Enfin pourquoi le *Dialogue* n'aurait-il pas été dédié à un jeune homme de 20 ans ? Y a-t-il rien d'impossible à ce que Fabius Justus ait fait partie de la petite cour dont Tacite était entouré, et qu'il ait eu pour son modèle une affection semblable à celle que Pline ressentait aussi ? Tacite pouvait l'avoir distingué et il le remerciait de son attachement en lui dédiant son livre.

4. Cf. Plin., *Hist. Nat.* XIX, *proœm.* 4.

5. Cf. Juven., *Sat.* X, 219.

6. Cf. Suet., *Tit.* 8.

voir. Rien, dans l'ouvrage, ne paraît dépasser la portée d'un talent qui, nous le savons par Pline le Jeune, s'était formé et avait brillé de très bonne heure[1].

Il se serait donc écoulé dix-sept ans entre la composition du *Dialogue* et celle de l'*Agricola*. Mais, durant les quinze années du règne de Domitien, tous ceux qui n'avaient pas oublié que, dans les lettres, la noblesse et la fierté du caractère sont les premières des vertus, durent se résigner à garder le silence, et puis, Tacite l'a dit éloquemment[2], il est plus facile d'étouffer son talent que de le ranimer.

Il n'est pas inutile d'insister sur ce point, avant d'aborder l'examen de la dernière et de la plus forte des objections faites à l'authenticité du *Dialogue*. Car nous nous appuierons tout à l'heure sur le long espace de temps qui sépare le *Dialogue* de l'*Agricola* pour expliquer les différences profondes qu'on relève, au point de vue du style, entre chacun de ces deux ouvrages.

L'objection tirée du style est en somme la seule qui justifie les doutes de Juste-Lipse et de son école. Dans le *Dialogue*, dit Juste-Lipse, rien ne rappelle Tacite si concis, si pénétrant, si grave d'ordinaire; l'auteur y est plutôt abondant et enjoué. Est-il possible qu'un même homme ait changé à ce point sa première manière qu'on ne la reconnaisse plus du tout dans le dernier de ses ouvrages?

Cette objection a perdu un peu de sa force, depuis que M. Wölfflin[3] a montré dans chacune des œuvres de Tacite des différences assez grandes et un progrès toujours plus marqué vers l'idéal de style qu'il avait conçu. Mais comme entre l'*Agricola* et les *Annales* la différence est en somme moins grande qu'entre le *Dialogue* et l'*Agricola*, l'argument de Juste-Lipse a encore quelque valeur. On ne le détruit pas davantage en faisant remarquer que ces dissemblances tiennent peut-être à ce que Tacite a voulu conserver à chacun des interlocuteurs

1. Cf. Plin., *Ep.* VII, 20, 3 : « ... duos homines *ætate*, dignitate pro- « pemodum *æquales*... » *Id.*, *ibid.*, « 4 : « Equidem adulescentulus, cum « jam tu *fama gloriaque floreres*... »

2. Voy. *Agricol.* 3.

3. Voy. *Philologus*, t. XXIV, p. 115 et suiv.; t. XXV, p. 90 et suivantes.

son langage, son âme et son caractère[1]. Sans doute on peut découvrir dans les discours d'Aper, de Messalla et de Maternus certains traits qui font soupçonner cette intention[2]. Mais il n'en est pas moins vrai que ces nuances sont fondues dans le ton général, comme il sied dans une œuvre d'art, et que l'unité du style n'étant jamais brisée, il n'y a pas lieu d'insister.

Il vaut mieux se demander si la manière créée plus tard par Tacite aurait bien convenu au caractère du *Dialogue*. Se figure-t-on le fougueux Aper, le sage Messalla et l'enthousiaste Maternus discutant dans la langue des *Histoires* ou des *Annales*, pleine d'éclat sans doute, mais d'une concision et d'une subtilité excessives ? Au contraire, élevé dans l'amour de l'éloquence, et, par ses plaidoiries, habitué depuis longtemps aux formes oratoires, Tacite devait tout naturellement les reproduire dans un ouvrage où il mettait en scène les hommes les plus éloquents de son époque. Il ne faut donc pas attacher trop d'importance à l'emploi répété des figures de rhétorique dans le *Dialogue* et en tirer cette conclusion qu'il n'est pas de Tacite.

Il faudrait pour cela démontrer que dans l'*Agricola*, la *Germanie*, les *Histoires* et les *Annales* il n'y a presque pas d'exemples de ces procédés de style. Sans doute dans les *Annales*, où l'auteur a pleine conscience de son génie, il n'y en a pas beaucoup. Mais il ne serait pas difficile de faire voir, en analysant certains discours contenus dans cet ouvrage, que Tacite n'a jamais complètement renoncé aux habitudes oratoires de sa jeunesse[3]. La preuve devient tout à fait aisée à faire quand on étudie les *Histoires* et surtout la *Germanie* et l'*Agricola*.

Pour les *Histoires*, je renverrai à l'excellent travail de M. Wölfflin[4]; mais je demande la permission de faire quelques observations sur la *Germanie* et l'*Agricola* comparés au *Dialogue*. Il serait ridicule de prétendre que les deux premiers

1. Voy. *Dial.*, ch. I, 18.

2. Voyez surtout les ch. V, 27 et les ch. XI, XII et XIII.

3. Ce travail a été fait par M. E. Walther sous le titre de *de Taciti studiis rhetoricis ratione habita orationum, quæ exstant in priore Annalium parte*, et il a été inséré dans les *Dissertationes philologicæ Halenses*, t. II, p. 91 et suiv. (année 1873).

4. Voyez *Philologus*, t. XXV, p. 90 e. suivantes.

ouvrages ne sont pas, pour le style, très différents du troisième; mais il suffit à mon dessein de montrer que, malgré la diversité des sujets, malgré la transformation profonde du caractère de Tacite entre le *Dialogue* et l'*Agricola*, il y a entre eux bien des points communs [1].

Je ne dirai rien des synonymes [2], bien que l'emploi qu'en fait l'auteur de l'*Agricola*, par exemple, suggère beaucoup de rapprochements avec la manière dont en use l'auteur du *Dialogue*. Mais il y a peut-être un meilleur parti à tirer de deux autres procédés de style. Le premier consiste à opposer entre eux, dans deux membres de phrase différents, deux groupes d'expressions synonymes. On va juger si sur ce point la ressemblance n'est point frappante entre le *Dialogue* d'une part, l'*Agricola* et la *Germanie* de l'autre.

Dial. II, 12, ingenio potius et vi naturæ quam institutione et litteris...

— XXIV, 4, non solum ingenio ac spiritu, sed etiam eruditione et arte...

— XXXIII, 11, neque enim solum arte et scientia, sed longe magis facultate et usu...

— XXXVII, 10, non viribus modo et armis, sed ingenio quoque et oratione...

— XIX, 24, vi et potestate non jure et legibus...

— XXVIII, 21, non studia modo curasque, sed remissiones etiam lususque...

Agricola, 3, non spem modo ac votum... sed ipsius voti fiduciam ac robur.

— 4, sublime et erectum ingenium pulchritudinem ac speciem magnæ excelsæque gloriæ vehementius quam cautius appetebat.

— 31, bona fortunæque in tributum, ager et annus in frumentum...

— 33, non fama nec rumore sed castris et armis tenemus...

Germ. 25, non disciplina et severitate sed impetu et ira.

— 27, lamenta et lacrimas cito, dolorem et tristitiam tarde ponunt.

— 41, cum ceteris gentibus arma modo castraque nostra ostendamus, his domos villasque patefecimus.

Le second procédé consiste à développer une idée dans une expression à deux ou à trois membres. Très employé dans le

1. Dans un des ouvrages que j'ai cités en commençant, M. Weinkauff a fait cette démonstration avec une telle abondance de preuves qu'il force l'adhésion des esprits les plus prévenus. Je me bornerai ici à l'essentiel, en renvoyant pour le détail à l'ouvrage même de M. Weinkauff. Je crois aussi devoir avertir que j'ai eu sous les yeux l'excellent résumé fait par M. Jansen de toute la question.

2. Voyez dans Weinkauff, *op. cit.* de 39 à 48.

Dialogue, il se retrouve, comme nous allons voir, dans l'*Agricola* et dans la *Germanie*[1] :

Dial. XIX, 8, vulgus quoque assistentium et affluens et vagus auditor...	*Agricola*, 5, summa rerum ac recuperatæ provinciæ gloria...
— XXIX, 11, histrionalis favor et gladiatorum equorumque studia...	— 29, omnis juventus et quibus cruda ac viridis senectus.
— XVI, 27, ad naturam sæculorum ac respectum immensi hujus ævi...	— 45, obsessam curiam et clausum armis senatum. *Germ.* 1, latos sinus et insularum immensa spatia.
Dial. I, 7, percontationi tuæ respondere et tam magnæ quæstionis pondus excipere...	*Agr.* 25, per commercia venundatos et ad nostram usque ripam mutatione ementium adductos.
Dial. XII, 8, in illa casta et nullis contacta vitiis pectora...	*Agr.* 16, innocens Bolanus et nullis delictis invisus. *Germ.* 10, candidi et nullo mortali opere contacti. — 28, promiscuas adhuc et nullo regnorum potentia divisas...
Dial. XL, 11, sine obsequio, sine severitate, contumax, temeraria, arrogans...	*Germ.* 35, sine cupiditate, sine impotentia quieti secretique...
Dial. XII, 12, felix illud et, ut more nostro loquar, aureum sæculum...	*Germ.* 2, immensus ultra, utque sic dixerim, adversus Oceanus.
Dial. VI, 20, illa secretiora et tantum ipsis orantibus nota...	*Germ.* 4, magna corpora et tantum ad impetum valida...
Dial. XII, 19, Orphea et Linum ac, si introspicere altius velis, ipsum Apollinem...	*Germ.* 12, vehiculum et vestes et, si credere velis, numen ipsum...
Dial. XIII, 19, de sollicitudinibus et curis et necessitate cotidie aliquid contra animum faciendi.	*Agr.* 13, dilectum ac tributa et injuncta imperii munera...
— VI, 12, homines veteres et totius orbis gratia subnixos.	— 41, vigorem et constantiam et expertem belli animum...
Dial. XVIII, 12, mitior Corvinus et dulcior et in verbis magis elaboratus.	*Agr.* 9, secura et obtusior et plura manu agens...

1. Le résumé que je donne des listes de Weinkauff est emprunté à M. Jansen, *ouv. cit.*, p. 77. Voyez Weinkauff, *op. cit.*, p. 32-35.

— XVIII, 21, inflatus et tumens nec satis pressus...

— 21, dispersi ac rudes eoque in bello faciles...

— XVIII, 21, super modum exsultans et superfluens et parum antiquus...

Germ. 12, ignavos et imbelles et corpore infames...

Dial. XXVIII, 26, sincera et integra et nullis pravitatibus detorta natura...

Germ. 4, propriam et sinceram et tantum sui similem gentem.

De ces rapprochements on peut déjà conclure non seulement qu'il y a dans l'*Agricola* et dans la *Germanie*, comme dans le *Dialogue*, un emploi semblable des mêmes figures de rhétorique, mais que des ressemblances pareilles ne s'expliquent pas, si l'on suppose deux auteurs différents. La chose devient encore plus difficile, quand on prend garde à tout ce que le *Dialogue* lui-même renferme d'expressions et de tours dignes de Tacite.

Je ne veux pas insister outre mesure sur les mots nouveaux que l'auteur semble avoir créés, comme *histrionalis*, *prœliator*, *planitas*, *scurrilitas*, *uniformis*, et pourtant il est avéré que Tacite a enrichi le vocabulaire latin [1]. Je suis frappé surtout de certaines tournures vives et hardies qui sont bien dans la manière de l'auteur des *Annales* [2]. Je ne parle pas seulement de constructions comme *substantia facultatum* (VIII, 17), *utilitates alunt* (IX, 3), *genium propitiare* (*ib.* 30), mais de métaphores comme celles-ci : *negotium importasses* (III, 21), *gaudii pondus* (VI, 33), *sollicitudo lenocinatur voluptati* (VI, 25), *angustiæ rerum eos circumsteterunt* (VIII, 14), *sordidius et abjectius nati.... agunt feruntque cuncta* (VIII, 20), *aures tuæ respuant* (IX, 6), *lucrosæ et sanguinantis hujus eloquentiæ* (XII, 10), *insanum.... forum et famam pallentem* (XIII, 22), *si quis alius Ephesum.... quatit* (XV, 17), *quos eorundem hominum aures agnoscere ac velut conjungere et copulare potuerunt* (XVII, 30), *philosophiam odoratus* (XIX, 15), *tristem et impexam antiquitatem* (XX, 10), *in ipsa studiorum incude positi* (XX, 13), *sordes.... verborum* (XXI, 18), *eloquentiæ.... nascenti adhuc nec satis adultæ* (XXV, 35).

1. Voy. Dræger, *Synt. u. Stil. des Tacitus*, § 249.

2. Weinkauff a également relevé dans le *Dialogue* un grand nombre de termes pour lesquels il est prouvé que Tacite avait une sorte de prédilection. Voyez le résumé fait par Weinkauff, *ouv. cit.*, p. CXLIII et suiv.

Enfin il y a entre le *Dialogue* et les œuvres de Tacite des rapports encore plus étroits : les mêmes associations d'idées appellent dans l'un comme dans les autres des expressions toutes semblables. On en jugera par le tableau suivant :

Dial. XXXIV, 4, oratorem, qui principem in civitate locum obtinebat... — XXXVI, 27, eloquentia assequi in civitate... eminentem locum.	*Ann.* III, 75, principem in civitate locum studiis civilibus assecutus...
Dial. XXXVIII, 20 (postquam). principis disciplina ipsam quoque eloquentiam sicut omnia alia pacaverat.	*Hist.* I, 1, postquam omnem potentiam ad unum conferre pacis interfuit, magna illa ingenia cessere.
Dial. II, 12-13, promptum sermonem... in quantum satis erat profluens sermo.	*Ann.* XIII, Augusto prompta ac profluens quæ deceret principem eloquentia...
Dial. VIII, 8-12, ipsa eloquentia... ingenii viribus pervenerint... neuter moribus egregius...	*Ann.* IV, 52, prosperiore eloquentiæ quam morum fama... — XIV, 19, summis honoribus et multa eloquentia... elegantia vitæ... ut par ingenio, ita morum diversus...
Dial. XXXVI, 10-15, leges... factiones... senatus adversus plebem certamina...	*Ann.* IV, 32, discordias consulum adversum tribunos, agrarias frumentariasque leges, plebis et optia matium certamina...
Dial. V, 28, non... firmius munimentum, quam.	*Hist.* IV, 52, non... perinde firma imperii munimenta, quam...
Dial. IX, 21, laus... velut in herba vel flore præcepta ad nullam certam et solidam pervenit frugem...	*Hist.* V, 7, cuncta sponte edita aut manu sata, sive... seu solidam in speciem adolevere...
Dial. XXXVII, 29, hanc illi famam circumdederunt.	*Agr.* 20, egregiam famam paci circumdedit. *Hist.* IV, 11, principatus inanem ei famam circumdarent.
Dial. X, 13, nomen inserere famæ.	*Hist.* II, 61, inter magnorum virorum discrimina... inserere sese famæ ausus est... *Ann.* VI, 2, dum ignobilitatem suam magnis nominibus inserit...

Dial. X, 11, natura ingenium denegavit.	*Ann.* XV, 42, quibus ingenium aut audacia erat, etiam quæ natura denegavisset, per artem tentare...
Dial. XXXVII, 40, in ore hominum agit.	*Hist.* III, 36, non in ore vulgi agere. *Hist.* II, 73, erat in ore famaque...
Dial. V, 15 (eloquentia) complecti provincias.	*Agr.* 17, magnam Brigantum partem aut victoria amplexus est aut bello... *Ann.* II, 82, populum Romanum æquo jure complecti.
Dial. XXIX, 1, at nunc... infans delegatur græculæ alicui ancillæ.	*Germ.* 20, sua quemque mater uberibus alit, nec ancillis aut nutricibus delegantur [1].

L'objection de Juste-Lipse ne peut donc plus se soutenir. Il n'en subsiste que cette juste remarque, à savoir que le *Dialogue* ne doit pas être confondu, pour le style, avec l'*Agricola* et les autres ouvrages de Tacite. Mais les différences qui les séparent s'expliquent d'elles-mêmes.

Quand Tacite écrivait le *Dialogue*, il était encore sous l'influence de son éducation oratoire, il s'était fait le disciple de Cicéron, et il mettait à reproduire les traits de son maître une complaisance bien excusable chez un jeune homme et dans un sujet comme celui qu'il traitait.

Au contraire, quand il composait l'*Agricola*, il n'était plus à cet âge où la verve et l'abondance paraissent être les premières et les seules qualités du style. Il avait plus de quarante ans, et il avait vécu les quinze années du règne de Domitien. Son esprit n'avait donc pas seulement acquis l'ordinaire maturité que donne l'expérience de la vie, il avait gagné, dans la méditation solitaire et attristée des hontes de l'époque, une puissance de concentration et une énergie extrêmes. C'est pour cela que, si l'on trouve encore dans l'*Agricola* des formes de langage qui rappellent le *Dialogue*, on y admire surtout un style vigoureux et grave où s'expriment des pensées fortement conçues.

1. Dans tout ce qui précède j'ai cru devoir négliger de faire des observations grammaticales sur la langue du *Dialogue*. Pour la syntaxe, les ressemblances con-

III

VALEUR ET OBJET DU DIALOGUE.

Intérêt et agréments de l'ouvrage qui tiennent à la forme et au fond. — L'écrivain et le style. — Véritable plan du *Dialogue*.

Ce n'est pas seulement parce qu'il est de Tacite que le *Dialogue* mérite d'être soigneusement étudié : il a par lui-même une telle valeur qu'il pourrait même se passer de la recommandation d'un si grand nom. D'abord il n'y a pas dans toute l'antiquité classique une œuvre qui excite plus d'intérêt et qui réunisse plus d'agréments. L'art de la composition, la vivacité du style, l'animation que communique à toute la discussion l'ardeur convaincue des interlocuteurs, tout contribue à répandre un charme singulier sur un livre de pure critique littéraire. De plus l'auteur ne se laisse pas seulement deviner, il nous livre le secret de son style et de ses idées : ce n'est pas un des moindres attraits de son œuvre, surtout quand on découvre à qui l'on a affaire et quelles qualités on est en droit de lui reconnaître : « un esprit curieux, avide de savoir, ouvert à toutes les idées, aux nouveautés brillantes qui charmaient ses contemporains et aux principes plus sévères d'une école qui restait fidèle à l'antique simplicité; une imagination vive, ardente, tempérée par un fond de sérieux et de gravité ; une nature sensible et réfléchie, portée au bien et capable d'un généreux enthousiasme... ; par-dessus tout, cette droiture de principes dont l'habitude se contracte au foyer de famille sous l'influence d'une éducation vertueuse, et qui rend sévère pour autrui une conscience inflexible vis-à-vis d'elle-même[1]. » A ces qualités qui font déjà aimer l'homme, il faut ajouter celles qu'on exige

statées entre le *Dialogue* et les autres ouvrages de Tacite ne prouvent rien, et l'on risque d'attribuer à Tacite seul des particularités qui se retrouvent dans tous les auteurs de l'époque.

1. J'emprunte ce portrait à M. E. Jacob, *Œuvres de Tacite*, introduction, p. IV et suivantes.

du vrai critique : la modération et l'exacte appréciation des choses. L'auteur du *Dialogue* n'a pas de préjugés : l'admiration légitime qu'il ressent pour le passé ne le rend pas injuste à l'égard du présent. Il pense évidemment comme Aper que le temps renouvelle les formes littéraires [1] et que ce qui fait loi en pareille matière, c'est l'esprit des temps et le goût du public [2]. Il n'ira donc jamais jusqu'à dire qu'il faut penser, parler ou écrire comme Cicéron ou César, sous peine de ne rien faire de bon; au contraire, et en dépit de l'école classique, il laissera entendre qu'il reconnaît l'éclat et l'élévation de certains modernes [3].

Le style n'est pas moins attachant que l'homme. C'est un essai le plus souvent heureux de conciliation entre la forme vraiment classique et celle qu'autorisait le goût du jour. Le fond est très certainement emprunté à Cicéron; je ne parle pas seulement ici des procédés de style qui consistent soit à joindre ensemble des mots synonymes, soit à multiplier les figures, ni du soin que l'auteur prend, comme son modèle, de donner à ses périodes le nombre oratoire; de tout cela il a été question plus haut. Je songe surtout aux réminiscences du *de Oratore* et du *Brutus* dont le *Dialogue* est rempli [4]. Mais on ne doit pas

1. Voy. *Dial.*, ch. XVIII, 8.
2. Voy. *Dial.*, ch. XIX, 7.
3. Voy. *Dial.*, ch. XXI, 17.
4. On trouvera ces rapprochements dans les notes du *Dialogue*, mais il sera commode d'en avoir une idée ici. Voici les plus importants, d'abord avec le *de Oratore*, I, 6, 20 : « Etenim ex rerum « cognitione efflorescat et redundet oportet oratio (cf. *Dial.* XXX, 25); I, 12, « 53 : Nisi qui naturas hominum vimque » omnem humanitatis... penitus perspexerit (cf. *Dial.* XXXI, 11); I, 17, « 72 : Artibus, quæ sunt libero homine « dignæ,... quibus ipsis, si in dicendo « non utimur, tamen apparet atque exstat, utrum simus earum rudes an di« dicerimus (cf. *Dial.* XXXII, 5); I, 8, « 32 (eloquentia præbet arma) quibus vel « tectus ipse esse possis vel provocare « improbos vel te ulcisci lacessitus (cf. « *Dial.* V, 29); I, 8, 31 : Quid enim est « tam admirabile, quam ex infinita mul« titudine exsistere unum... (cf. *Dial.* « VI, 16); I, 8, 116 : Profiteri se esse « omnibus silentibus unum... (cf. *Dial.* « ibid.); I, 19, 87 : Uti ei, qui audirent, « sic afficerentur animis, ut eos affici vel« let orator (cf. *Dial.* ibid., 17); I, 15, « 64 : Is erit orator mea sententia hoc « tam gravi dignus nomine, qui quæcun« que res inciderit, quæ sit dictione ex« plicanda, prudenter et composite et « ornate et memoritea dicit (cf. *Dial.* XXX, 29). » Voyez encore *Dial.* X, 34, 41; XXXI, 5, 29; XXXVII, 16. Voici maintenant des souvenirs du *Brutus*, 91, 315 : « Asia tota peragrata est (cf. *Dial.* « XXX, 19); *Br.* 65, 232 : Gradus tuos « (cf. *Dial.* XXX, 14); *Br.* 93, 320 : In « omnium rerum abundantia (cf. *Dial.* VI, « *Br.* 13); *Br.* 25, 96 : Sine ulla commen« datione majorum (cf. *Dial.* VIII, 16); « 91, 316 : Quibus non contentus (cf.

oublier que l'influence de Sénèque s'y manifeste aussi en maint endroit. C'est une observation qu'on doit à Haase, et qui de nos jours a été reprise par Peter[1].

Comme Sénèque, mais avec un peu plus de mesure que lui, l'auteur du *Dialogue* ne craint pas de faire quelque violence à l'usage de la langue pour obtenir une expression plus originale et plus piquante. Ainsi il ne dira pas seulement *opem ferre*, mais *metum et terrorem ferre* (v, 24); pour caractériser l'éloquence sanguinaire des délateurs, il forcera le sens du mot *sanguinans* (XII, 10); au lieu d'employer *bonus*, *prosper* ou *secundus*, il dira *beatissimus eventus* (IX, 20); il hasardera *odoratus philosophiam* (XIX, 15), *oblitterata et olentia* (XXII, 23), *sequuntur auditores* (XXIII, 12), et d'autres tours encore dans lesquels il raffine sur des idées communes. Il semble même qu'il n'ait pas seulement subi indirectement, comme tous les jeunes gens de l'époque, l'influence du philosophe. On trouve chez lui, à côté des traits fins et piquants, mais parfois un peu forcés, que je viens de signaler et qui sont bien dans la manière de Sénèque, des termes et des habitudes de style qu'il paraît lui avoir empruntés textuellement. C'est ainsi que comme lui il emploie *infinitus* (XIV, 14; XV, 13) au lieu de *magnus*[2], *dejectus* (XXVI, 21) au lieu de *victus*[3], *fidelius* (XXXIV, 27) au lieu de *diutius*[4], *collectus* (XXXI, 23) appliqué au discours[5], *in angustas sententias detrudere* (XXXII, 19)[6], *imbui* (XIX, 22) opposé à *instrui* ou à *erudiri*[7], *domi nasci* (IX, 14), en parlant des vers qui naissent d'eux-mêmes sous la plume de Bassus[8]. Parmi les

« *Dial.* XXX, 18); *Br.* 55, 201 : Tan-« quam de integro ordiens (cf. *Dial.* « XXXIII, 15), etc. » On trouvera aussi dans le *Dialogue* des souvenirs de l'*Orator* (cf. *Dial.* XXXII, 27, 28), de l'*Hortensius* (cf. *Dial.* XVI, 28), du *de Opt. gen. dic.* (cf. *Dial.* XXXIV, 21), et même du *de Republica* I, 11, 17 : « Quid vos « agitis? Num sermonem vestrum diri-« mit noster interventus? Minime vero, « inquit Africanus » (cf. *Dial.* XIV, 4).

1. Voyez l'éditition Peter, p. 11 et suiv.

2. Cf. Sen., *de Ben.* II, 27, 3; III, 9, 5.

3. Cf. Senec., *De remed. fort.* 8 : « Acerba morte filii dejectus sum; cf. « *Dial.* II, 19, 3 : Non dejectus, ne mo-« tus quidem sum. »

4. Cf. Senec. *Ep.* 80, 2, 6. Comp. *Dial.* III, 10, 2 : « Fidele otium. »

5. Cf. Senec. *Ep.* 100, 11.

6. Cf. Senec., *Ep.* 94, 27 : » In sen-« tentias coartare; *Ep.* 100, 5 : cogere « in sententiam. »

7. Cf. Senec. *Dial.* XII, 17, 4.

8. Cf. Senec. *Ep.* 23, 3. Je me suis borné ici à l'essentiel.

habitudes de style déjà propres à Sénèque, je signalerai des transitions comme *adjice quod* (ix, 30)[1]; *ita est* (xxx, 25)[2], et des constructions comme *incipit* avec l'infinitif (xvi, 33), au sens de « il en résulte que[3].... », ou comme *colligere* avec un nom abstrait pour sujet (xxiv, 16)[4]. Enfin il est permis de faire remarquer que l'emploi hardi de *quominus* signalé au chapitre iii, 16, est déjà dans Sénèque[5]; de même pour le gérondif construit avec *habere* (viii, 12, etc.)[6].

Sans vouloir trouver dans ces rapprochements la preuve que Tacite imitait directement Sénèque, ce qui serait bien près d'être ridicule, il est peut-être permis de conclure qu'il ne s'était pas complètement soustrait aux séductions qu'exerçait sur la jeunesse le bel esprit du philosophe. En tout cas, il y a évidemment dans le soin que Tacite prend à remplacer les formules banales par des expressions neuves, mais où l'on sent quelque recherche, comme une trace de ces « défauts charmants » que les jeunes gens adoraient dans Sénèque, au grand chagrin de Quintilien[7].

En tout cas, il est vrai que le style du *Dialogue* doit beaucoup de ses agréments au piquant mélange des habitudes classiques avec quelques-unes des modes nouvelles. Ce n'est pas que l'auteur ait réussi toujours à être brillant sans cesser d'être

1. Senec. *Dial.* II, 17, 3; V, 5, 7; IX, 15, 3; *de Clem.* I, 2, 2; II, 6, 1, etc.

2. Cf. Senec. *Ep.* 20, 4; *de Benef.* III, 8, 2; 35, 2; V, 12, 4; 19, 4; *Dial.* IV, 5, 1, etc.

3. Senec. *Dial.* III, 10, 3 : « Ratio « incipit par illi (affectui), similisque « esse. »

4. Cf. Senec. *Ep.* 95, 16 : « Decreta, « quæ veritatem argumentis colligant. »

5. Cf. Senec. *Dial.* IV, 2, 1 (avec *persuadere*); *Ep.* 95, 8 (avec *vetare*).

6. Cf. Weinkauff, *op. cit.* clv. — On trouvera dans le même ouvrage un certain nombre d'autres rapprochements; mais tous ne me semblent pas également probants. De plus il est fâcheux que l'auteur ait rendu la vérification très difficile, en n'indiquant pas le passage exact de Sénèque auquel il se réfère. Néanmoins je crois pouvoir citer, d'après l'autorité de M. Weinkauff, quelques expressions peu communes que Tacite doit peut-être à Sénèque. Telles sont ch. xxx, 4 : « Satis « operæ *insumitur* (Sen. : tantum operis « *insumptum est*); ch. xxx, 29 : termi- « nis *cluditur* (Senec. : *cluditur* terminis « suis); ch. xv, 14 : « Quod quibusdam « *solatio est* (Senec. Si tibi potest *solatio* « *esse* desiderii tui commune fatum); « ch. x, 13 : *Oblectare* otium (Senec. in « campo *otium* suum *oblectet*); ch. xix, » 19 : Philosophorum *placita* (Sen. phi- « losophiæ *placita*); ch. xxviii, 16 : « *Tueri domum* (Sen. *domum tueri*); ch. « xxxvii, 22 : Eloquentiæ *materiam sub-* « *ministrabant* (Senec. majorem virtuti « suæ *materiam subministrare*). » Quant aux autres exemples proposés, ils ne me semblent pas caractéristiques.

7. Voyez le portrait de Sénèque, Quintil. X, 1, 125 et suiv.

naturel, ni ingénieux sans renoncer à être simple. Mais il a su résister à la tentation de faire un pastiche de Cicéron; sa manière n'a rien de convenu, ni d'artificiel, et, s'il s'est résolu avec quelque raison à suivre les exemples et les leçons du passé, il n'a pas oublié qu'il devait être aussi de son temps.

Le fond du *Dialogue* n'est pas moins attrayant que la forme. C'est que Tacite, se trouvant amené à parler, sous une de ses formes, de la querelle des anciens et des modernes, il a su rajeunir cette vieille question par la façon dont il l'a présentée et par les raisons originales qu'il a fait valoir. Mais en louant le talent que révèle cette partie de l'œuvre, il faut nous demander si, comme on le croit généralement, c'est bien là l'objet principal de toute la discussion imaginée par l'auteur. Burnouf voit dans le *Dialogue* « une des pièces les plus intéressantes de l'éternel procès des anciens et des modernes, procès qui dut se plaider chez les Grecs entre les partisans de Démétrius de Phalère et ceux d'une éloquence plus saine et plus virile; procès qui, du temps de Cicéron, s'était transformé en une querelle entre les vrais et les faux attiques; procès qui donna lieu, chez nous, à une controverse si animée vers la fin du dix-septième siècle, qui s'est renouvelé de nos jours avec d'autres éléments et sous d'autres noms, et qui recommencera toutes les fois que l'esprit humain croira faire un progrès... [1]. » Mais il y a autre chose dans l'œuvre de Tacite que le désir de prendre parti dans un semblable débat, et, en tout cas, quelque importance que l'auteur ait donnée à la question, il n'en a pas fait l'objet essentiel du *Dialogue*, pas plus qu'il ne s'est proposé exclusivement de montrer pourquoi l'éloquence avait dégénéré depuis Cicéron.

Il y a là, il me semble, deux erreurs dont la responsabilité remonte à Juste-Lipse : car si l'on a imaginé la seconde, c'est en essayant de détruire la première.

Le grand critique croyait avoir retrouvé dans notre *Dialogue* un traité perdu de Quintilien [2], et, sur la foi de l'auteur sup-

1. Burnouf, *Tacite*, I, *Introd.*, p. 28. — 2. Voy. *sup.*, p. XIV.

posé, il l'intitulait *Liber de causis corruptæ eloquentiæ.* Mais, sans revenir sur des objections déjà produites[1], il est permis de dire que, si tel était en effet l'objet de l'ouvrage, il faudrait lui reprocher un grave défaut de composition. Un auteur qui commencerait seulement vers la fin de son œuvre[2] à s'occuper de son véritable sujet, ferait preuve d'une inexpérience bien extraordinaire : il montrerait qu'il ignore l'art de proportionner les différentes parties d'un développement.

Je sais bien que dans l'introduction Tacite promet à son ami Fabius Justus de lui expliquer pourquoi le siècle où ils vivent tous deux semble déshérité de la brillante éloquence des âges précédents[3]. Mais par ces mots l'auteur indique simplement que les questions de son ami sur la décadence de l'art oratoire lui ont fourni l'occasion d'écrire son ouvrage; il ne veut pas dire que ce sera là l'objet unique de ses préoccupations. En réalité la réponse qu'il fera sur ce point sera la conséquence dernière de plusieurs discussions.

C'est pour avoir compris la force de cette objection et pour ne pas être obligé de prendre Tacite en faute, qu'on a voulu trouver l'unité de son œuvre dans le développement de ses idées sur la querelle des anciens et des modernes. Mais il faut avouer que par là on oblige tout simplement la critique à modifier l'expression de ses reproches. A quel moment est-il question de la querelle des anciens et des modernes? N'est-ce point seulement quand est soulevé le débat sur la décadence de l'éloquence? Ainsi soutenir que Tacite a eu exclusivement en vue l'un ou l'autre de ces objets, c'est le reconnaître coupable de négligence dans l'ordonnance de son plan.

Il vaut mieux croire que ni l'un ni l'autre de ces points de vue n'était celui de Tacite. Il y a dans le *Dialogue* un personnage, Maternus, auquel l'auteur a évidemment voulu attribuer le rôle le plus important. C'est dans sa maison qu'a lieu l'entretien; il a sur ses amis une autorité incontestable qu'il doit à

1. Voy. *sup.*, p. XIV.
2. Au ch. XXVIII, exactement.
3. Voy. *Dial.*, ch. I, 8 : « Cui percontationi tuæ respondere, etc.... »

son honnêteté et à ses talents; il dirige la discussion, rappelant les interlocuteurs à la question quand ils s'en écartent[1], ou indiquant à l'un d'eux les idées qu'il doit développer[2]. Enfin il représente non moins évidemment les idées de l'auteur : sans cela celui-ci ne lui aurait pas toujours laissé le dernier mot. Or c'est lui qui termine la première partie du *Dialogue* par un magnifique éloge de la poésie[3]; c'est encore lui qui, à la fin, résume et clôt toute la discussion[4]. N'est-ce point dans ce personnage de Maternus qu'il faut chercher l'unité du *Dialogue*?

Voyons comment s'engage et comment se poursuit l'entretien : Aper s'est promis de ramener Maternus au culte de l'éloquence; il lui reproche de s'être consacré exclusivement à la poésie et il cherche à l'entraîner en opposant à ses yeux les jouissances et les avantages de l'orateur aux misères et aux dangers du poète. Maternus répond en vantant les douceurs du commerce avec les Muses et en montrant par des exemples pris à tous les siècles que les grands poètes ont toujours été plus honorés et plus heureux que les grands orateurs. Toute la question, on le voit, se résume en ceci : L'éloquence doit-elle avoir la préférence sur la poésie? Tacite penche évidemment pour la poésie, puisque personne ne répond à Maternus. Survient un autre interlocuteur, Vipstanus Messalla, et l'entretien a l'air de dévier. Provoqué par une malice de Messalla, Aper lui reproche de n'avoir d'enthousiasme que pour le passé et soulève le débat sur les anciens et les modernes. Mais cette question de savoir si oui ou non l'éloquence du jour est inférieure à celle des siècles précédents ne se rattache-t-elle pas à celle qui vient d'être traitée? S'il est établi que l'art oratoire n'est plus au rang qu'il avait jadis, Maternus n'aura-t-il pas bien plus de raison encore de vouloir y renoncer? On s'attendrait, il est vrai, à ce que sa conclusion fût formellement con-

1. Voy. *Dial.*, ch. XXVII, 1-7.
2. Voy. *Dial.*, ch. XXIV, 6; XXXIII, 1.
3. Voy. *Dial.*, ch. XI à XIV.
4. Voy. *Dial.*, ch. XXXVI à XLII. Andresen (dans son édition classique, p. 8) a parfaitement montré l'importance de Maternus, mais il part de là pour aboutir à des conclusions bien différentes de celles que je me propose de dégager, comme on le verra.

çue en ces termes. Il se borne à dire, pour résumer tout le débat : « Puisque dans le même temps on ne peut se flatter de jouir à la fois d'une grande gloire et d'un grand repos, que chacun profite des avantages de son siècle, sans décrier les autres temps[1]. » Mais il ne faut pas seulement voir dans ces paroles l'expression d'une rare impartialité qui fait honneur à Tacite. Il me semble qu'en conseillant à chacun de profiter des avantages de son siècle, Maternus ne s'oublie pas lui-même. Il vient de montrer que l'éloquence ne peut guère espérer retarder sa ruine, puisque l'état politique ne lui permet plus de se développer. Il ne reste plus aux lettrés qu'à jouir du grand repos que leur laisse le gouvernement. Maternus n'ajoute pas : comment l'employer mieux qu'en cultivant la poésie! Mais il est permis de croire que c'est bien là sa pensée. Si l'auteur n'a pas exprimé la chose plus nettement, c'est que peut-être il voulait laisser quelque chose à deviner au lecteur, ou encore qu'au moment de conclure en faveur de la poésie, il n'a pas voulu condamner l'éloquence à laquelle il devait déjà sa réputation.

Il ne faut pas oublier — et ce pourraît être un argument de plus en faveur de l'authenticité du *Dialogue* — que Tacite a dû éprouver entre l'éloquence et la poésie les mêmes hésitations qu'il prête à Maternus. A défaut du témoignage que nous trouvons dans Pline le Jeune[2], nous pourrions tirer des ouvrages de Tacite, et non pas seulement du *Dialogue*[3], la preuve qu'il s'était exercé et même qu'il s'exerça toujours à la poésie : c'est le moyen le plus sûr d'expliquer la vivacité de son imagination et les saisissantes couleurs de son style. Or, s'il n'avait pas ressenti, à un moment donné, un amour presque exclusif pour la poésie, aurait-il trouvé, pour en faire l'éloge, les accents émus qu'il prête à Maternus? L'enthousiasme s'est calmé avec les années et surtout à la suite des angoisses que son cœur avait éprouvées sous Domitien ; mais sans cela, et s'il n'avait pas trouvé dans l'histoire

1. Cf. *Dial.*, ch. XLI, 25.
2. Voy. Plin., *Ep.* IX, 10.
3. On trouvera dans le livre de M. Weinkauff l'indication de tous les passages du *Dialogue*, où Tacite parle en poète, cf. p. CXLVII et suiv., en note.

le seul moyen de soulager son âme tout en donnant carrière aux brillantes facultés de son esprit, la littérature latine eût compté peut-être un grand poète de plus.

Quoi qu'il en soit, il me semble que cette observation explique comment Tacite a pu concevoir pour son *Dialogue* le plan que nous exposions tout à l'heure. Cette idée que la poésie l'emporte en somme sur l'éloquence lui permettait en tout cas de donner à son livre l'unité indispensable à toute œuvre d'art[1]. Mais comme il n'écrivait pas un traité en forme, il s'est bien gardé d'y ramener sans cesse l'esprit de son lecteur. Il lui suffisait qu'on comprît d'où il partait et où il voulait aboutir ; de cette façon il pouvait conserver à son ouvrage toutes les allures d'une causerie sérieuse mais sans apprêt, et disparaître derrière les personnages qu'il a chargés d'exprimer ses idées.

On pourrait expliquer par cette sorte d'abandon bien excusable dans un dialogue la disproportion apparente qu'il y a entre la première et la dernière partie du livre ; mais, à vrai dire, Tacite n'a nul besoin de cette justification. S'il a donné un développement si ample à la question des anciens et des modernes ou, si l'on veut, aux causes de la décadence de l'art oratoire, c'est qu'en réalité il n'en avait pas de plus importante à traiter. Maternus, nous l'avons vu, y trouvait l'argument le plus fort en faveur de ses intentions. De plus — et sans parler de l'intérêt que les vrais Romains trouvaient à une semblable discussion — Tacite ne devait-il pas éprouver l'envie légitime de parler, à son tour, d'un sujet, sur lequel il voyait bien qu'on avait dit beaucoup, mais non ce qu'il fallait ?

Certes il y a dans cette partie du *Dialogue* un certain nombre d'idées qui ne sont pas particulières à Tacite. Cassius Severus[2] et Pétrone[3] avaient déploré avant lui l'influence

1. J'ai été heureux de trouver dans un article de M. W. Gilbert l'exposé de la même opinion. Voy. dans les *Jahrbücher* de Fleckeisen, vol. 133 et 134, 3e livraison, l'article intitulé *die Einheitlichkeit der Taciteischen Dialogus*, p. 203 et suiv.

2. Cf. Petr., *Sat.*, ch. I (éd. Bücheler). Cf. encore ch. III et V.

3. Dans Senec. rhet. *Excerpt. Controv.* III (p. 245, éd. Kiessling). Le passage est curieux ; il s'agit de jeunes gens qui sortent de l'école des rhéteurs pour parler en « public : Agedum istos declamatores produc in senatum, in forum : cum loco mutabuntur ; velut assueta clauso et delicatæ umbræ corpora sub divo stare non

funeste des rhéteurs et de leur enseignement. Sénèque le père avait déjà dit que tout le mal venait du mauvais esprit de la jeunesse[1]. L'auteur même du traité *du Sublime*, qui, selon toute vraisemblance, écrivait sous le règne de Tibère[2], faisait dire à un philosophe républicain que le génie oratoire ne peut pas naître sous une monarchie[3]. Mais aucun de ces auteurs n'avait eu l'idée de grouper toutes ces causes, chacun se contentant de développer celle qu'il avait trouvée. Tacite les a successivement exposées et les a mises en valeur. Quant à l'opinion rapportée dans le traité *du Sublime*, je ne sais pas si Tacite l'a connue; en tout cas, il l'a faite sienne par la façon dont il a montré que les luttes d'une démocratie turbulente peuvent seules assurer les triomphes et la grandeur de l'éloquence[4]. Il a un mérite plus grand encore. Il a repris pour son propre compte l'idée que Cicéron développait avec tant de force et d'originalité dans le *de Oratore*, à savoir que la vraie éloquence doit dédaigner la rhétorique. Nous trouvons cette opinion toute naturelle aujourd'hui; mais c'était une nouveauté hardie au temps de Cicéron, alors que les rhéteurs affichaient la prétention de fournir les moyens de suppléer au

« possunt, non imbrem ferre, non solem « sciunt, vix se invenient; assuerunt « enim suo arbitrio diserti esse. »

1. Cf. Senec. rh. *Controv.* I, *Præf.* 6 sqq.

2. Il semble avéré que le traité περὶ ὕψους est dû à un élève de Théodore, le maître de Tibère, cf. Weinkauff, *op. cit.*, p. LXXXVI, en note.

3. Cf. περὶ ὕψους, ch. XLIV.

4. Pour qu'on puisse juger de la façon différente dont l'idée est présentée dans le *Traité du sublime* et dans le *Dialogue*, je donne ici, d'après la traduction de Boileau, le passage du Pseudo-Longin : « Je ne saurais assez m'étonner, me disait ce philosophe, non plus que beaucoup d'autres, d'où vient que dans notre siècle il se trouve assez d'orateurs qui savent manier un raisonnement et qui ont de la vivacité, de la netteté et surtout de l'agrément dans leurs discours; mais qu'il s'en rencontre si peu qui puissent s'élever fort haut dans le sublime, tant la stérilité maintenant est grande parmi les esprits! N'est-ce point, poursuivait-il, ce qu'on dit ordinairement, que c'est le gouvernement populaire qui nourrit et forme les grands génies, puisque enfin jusqu'ici tout ce qu'il y a presque eu d'orateurs habiles ont fleuri et sont morts avec lui? En effet, ajoutait-il, il n'y a peut-être rien qui élève davantage l'âme des grands hommes que la liberté, ni qui excite et réveille plus puissamment en nous ce sentiment naturel qui nous porte à l'émulation, et cette noble ardeur de se voir élevé au-dessus des autres. Ajoutez que les prix qui se proposent dans les républiques aiguisent, pour ainsi dire, et achèvent de polir l'esprit des orateurs, leur faisant cultiver avec soin les talents qu'ils ont reçus de la nature, tellement qu'on voit briller dans leurs discours la liberté de leur pays. » On lira la suite qu'il sera trop long de citer.

talent, et c'était encore de l'originalité pour les contemporains de Tacite, puisque le grand maître en l'art de la parole, Quintilien lui-même, croyait que sans rhétorique il n'y a pas d'orateur. Il aurait pu alléguer pour excuse, si quelqu'un avait songé à lui reprocher cette erreur, que Cicéron avait fini par la commettre aussi. En effet Cicéron semble avoir oublié dans ses derniers ouvrages de rhétorique la belle et saine doctrine du *de Oratore*, pour revenir à l'ancienne méthode qui s'appuie avant tout sur les préceptes et sur les règles. C'était faire croire que dans le talent oratoire l'artifice est tout et en encourageant les esprits médiocres à envahir la carrière, préparer la décadence.

Tacite l'a bien compris, et c'est pour cela qu'il a mis dans la bouche de Messalla de si éloquentes paroles sur l'ignorance où l'on est des premières conditions de l'art oratoire : on ne croit plus, ni qu'il soit nécessaire d'avoir un certain talent naturel développé par l'exercice et la méditation, ni qu'on doive se livrer à un travail opiniâtre, pour acquérir cette variété de connaissances sans laquelle l'éloquence est bientôt tarie[1]. Ici encore Tacite ne fait pas autre chose que résumer ce que dit Cicéron dans le *de Oratore*. Mais remettre en honneur des idées abandonnées depuis longtemps, n'est-ce point en somme les trouver à son tour ? On peut en dire autant du beau passage où, s'inspirant encore de Cicéron sur les rapports de la philosophie et de l'éloquence, il déplore qu'on ne soit plus convaincu que pour bien parler il faut avant tout bien penser[2].

Mais ce que Tacite n'a emprunté à personne, c'est le tableau si vivant de l'éducation ancienne, ce sont les regrets qu'il éprouve en présence de celle qui l'a remplacée. Seul de son temps, il a vu que l'orateur d'autrefois devait sa force à ce qu'il s'instruisait d'exemple ou, suivant ses propres expressions, à ce qu'il « apprenait à combattre sur le champ de bataille même ». Toutefois il ne se fait pas d'illusions : il rappelle le passé, mais il sait bien que les mœurs sont trop changées pour

1. Voy. *Dial.*, ch. XXX. — 2. Voy. *Dial.*, ch. XXXI.

qu'on puisse jamais ramener la jeunesse à cette éducation vraiment romaine. Il sait aussi que, même si les méthodes d'enseignement devenaient meilleures, elles ne suffiraient pas à arrêter la décadence. Il ne reste guère de place en effet à la grande éloquence dans un état politique où le forum est réduit au silence : il y a encore des avocats, mais il n'y a plus d'orateurs. Cette vérité, aucun des contemporains de Tacite ne consentait à l'admettre : c'est un rare mérite de l'avoir comprise et de l'avoir exprimée avec force.

Il y aurait bien autre chose à dire sur le *Dialogue*. Mais ne pouvant dans cette introduction traiter toutes les questions qui s'y rattachent, je me suis uniquement proposé d'attirer l'attention sur le plan du livre et sur la nouveauté de certaines idées. Néanmoins je crois avoir suffisamment justifié les éloges que j'ai donnés, après d'autres, à ce bel ouvrage. Si je cherchais à résumer l'impression dernière qu'en doit laisser la lecture, je croirais pouvoir dire, sans exagération, — songeant aux agréments de la composition et du style en même temps qu'à l'éclat des idées, — que Tacite a retrouvé les grâces de Platon pour en parer une éloquence digne de Cicéron en ses plus beaux endroits[1].

1. Il est à coup sûr très fâcheux qu'un monument aussi beau ait été mutilé. On voudrait savoir quelles pensées délicates nous ont dérobées les six feuillets perdus. Mais les conjectures faites sur ce point ne sont guère acceptables. Pourtant il est peut-être permis de penser qu'après la fin du discours de Messalla et avant que Maternus ne prît la parole, Julius Secundus donnait aussi son avis. Mais la seule raison qu'on puisse faire valoir en faveur de cette opinion, c'est qu'on lit au ch. XVI : « J'exposerai mes idées, dit Messalla, pourvu que vous me promettiez d'abord que vous m'appuierez. — Je promets pour deux, répondit Maternus ; Secundus et moi nous reviendrons sur les points de la question, je ne dis pas que vous aurez omis, mais où vous aurez laissé quelque chose à dire. » Or, on ne voit pas bien ce qui restait à dire entre Messalla et Maternus, et il faut avouer aussi que si Secundus a réellement pris part à la discussion, il est bien extraordinaire que dans les derniers mots prononcés, au moment où les interlocuteurs vont se séparer, il n'y soit pas fait la moindre allusion. En effet Maternus vient de dire à Aper : « Nous vous dénoncerons, moi aux poètes, Messalla aux amateurs de l'antiquité. » Et Aper se contente de répondre : « Et moi, je vous dénoncerai aux rhéteurs et aux déclamateurs. » Comme aucune de ces paroles ne s'adresse à Secundus, il est à craindre que la question ne soit insoluble.

ARGUMENT ANALYTIQUE

I. Introduction. — A Justus Fabius, qui lui demandait souvent pourquoi son siècle semblait déshérité de l'éloquence, Tacite se propose de répondre en reproduisant un entretien dans lequel il a entendu, fort jeune encore, les hommes les plus éloquents de l'époque traiter le même sujet. — II. Le lendemain du jour où Curiatius Maternus avait fait une lecture publique de son *Caton*, il reçut la visite de M. Aper, de Julius Secundus et de Tacite.

III-IV. Aper, désireux de ramener Maternus au barreau, commence par lui reprocher son goût exclusif pour la poésie. Maternus s'en rapportera à la décision de Secundus, qui est pris pour arbitre. — V-VIII. Secundus veut se récuser, mais Aper insiste et commence l'éloge de l'éloquence. Jouissances et avantages qu'elle procure. Exemples d'Eprius Marcellus et de Vibius Crispus. — IX-X. La poésie ne mène ni aux distinctions ni à la fortune; elle ne donne qu'un plaisir passager. De plus elle n'assure pas le repos ni la sécurité.

XI. Maternus défend la poésie. C'est à elle qu'il doit sa réputation, et il ne craint point qu'elle le conduise à sa perte. L'innocence protège mieux que l'éloquence l'état d'un citoyen. — XII. La vie des poètes est si douce ! De plus, n'est-ce pas par la poésie que l'éloquence a commencé ? Comparaison entre les grands poètes et les grands orateurs. — XIII. La fortune même des poètes et le bonheur d'habiter avec les Muses sont préférables à la vie inquiète et tourmentée des orateurs.

XIV-XV. Survient un quatrième interlocuteur, Vipstanus Messalla. Il raille indirectement Aper de son enthousiasme pour l'éloquence du jour. Aper lui reproche ses préventions contre les orateurs modernes. Messalla réplique en avouant qu'il met en effet les anciens orateurs au-dessus des modernes et en priant un de ses amis d'expliquer pourquoi l'éloquence a dégénéré.

XVI-XVII. Sur l'observation faite par Secundus que nul n'est plus propre que Messalla à traiter cette question, celui-ci consent à s'en charger, mais à condition qu'il sera soutenu par ses amis. Secundus et Maternus le lui promettent. Mais Aper commencera la

discussion. Il demande d'abord ce qu'on entend par anciens, et prétend que Cicéron et ses contemporains ne sont pas des anciens. — XVIII. Il remarque ensuite que les formes de l'éloquence varient suivant les époques. — XIX. Si Cassius Severus, qui forme la limite de l'antiquité, a renoncé à l'ancienne manière de l'éloquence, ce n'est ni par impuissance, ni par ignorance, mais par réflexion et par choix. — XX. Le public exige qu'un discours ait de l'agrément et de la beauté. C'est pour lui obéir que l'éloquence est aujourd'hui plus brillante et plus ornée. — XXI. Est-elle moins puissante qu'autrefois ? Non pas, et Aper entreprend de montrer que le mérite des anciens est inférieur à leur réputation : à vrai dire, leurs œuvres n'ont de valeur que quand elles se rapprochent du goût moderne. Appréciation de Calvus, de Cælius, de César, de Brutus, d'Asinius Pollion et de Messalla Corvinus. — XXII. Quant à Cicéron lui-même, s'il a de grandes qualités, il est plein de défauts choquants. — XXIII. Or les partisans de l'antiquité n'imitent de Cicéron que ses défauts. Il n'est donc point juste d'exalter les anciens aux dépens des modernes, et Messalla, Maternus ainsi que Secundus ne doivent pas désespérer de s'illustrer dans l'éloquence, sous prétexte qu'ils viennent trop tard.

XXIV. Messalla va répondre, mais Maternus le prie de ne pas s'arrêter à louer les anciens, qui n'ont pas besoin d'éloges, et de montrer pourquoi l'on est si fort éloigné d'eux. — XXV. Cependant Messalla commence par revenir sur le sens qu'il faut donner au mot « anciens », et sur l'appréciation de Calvus, d'Asinius Pollion, de César, de Cælius, de Brutus et de Cicéron. — XXVI. La simplicité et la puissance des anciens orateurs valent beaucoup mieux que ces faux agréments employés par la plupart des contemporains. — XXVII. Maternus rappelle Messalla au sujet qu'il a promis de traiter. — XXVIII-XXIX. Messalla y arrive et assigne pour causes à la décadence de l'éloquence et des autres arts, la paresse des jeunes gens, la négligence des parents, l'ignorance des maîtres, l'oubli des mœurs antiques. — XXX-XXXII. Les rhéteurs tiennent lieu de tout; mais ce sont de singuliers maîtres. Ce qui a fait la force des orateurs anciens, c'est qu'ils n'étaient pas à une pareille école. Ils savaient que le talent s'acquiert au prix d'un labeur infatigable, d'exercices journaliers et d'études multiples.

XXXIII. Messalla s'arrête ; mais Maternus le prie d'achever ce qu'il a si bien commencé, en insistant sur les moyens par lesquels les orateurs anciens fortifiaient et entretenaient leur talent. — XXXIV. Tableau de l'éducation ancienne. Le jeune homme qui se destinait au barreau était conduit chez l'orateur le plus célèbre, il le suivait assidûment, et apprenait ainsi à combattre sur le champ de bataille même. — XXXV. Aujourd'hui on le conduit chez un rhéteur. Critique de cet enseignement qui consiste en exercices absurdes....

Ici le manuscrit est mutilé, Il manque la fin du discours de Messalla, peut-être un discours de Secundus, et en tout cas le commencement du discours de Maternus. Celui-ci déclarait sans doute qu'il était d'accord avec Messalla sur les causes générales de la décadence de l'art oratoire, mais il demandait à insister sur une raison particulière.

XXXVI. En effet, pour se développer, l'éloquence doit avoir un but politique. Les agitations de la vie publique contribuent à sa grandeur. C'est pour cela que jadis elle était si florissante. De plus elle seule ouvrait le chemin des honneurs, et, quand on ne savait pas parler, on était méprisé. — XXXVII. Les grands hommes arrivaient à la puissance, non seulement par leur courage et par leurs talents militaires, mais par leur esprit et par leur éloquence. Ils avaient de plus la grandeur des débats et l'importance des causes, sources fécondes d'inspiration. — XXXVIII. Aujourd'hui l'on n'a plus guère à parler que devant les *Centumvirs*. — XXXIX. Il n'est pas jusqu'au costume des avocats qui ne nuise à leur succès. De plus, ils n'ont ni auditoire, ni théâtre, ni acclamations. — XL. Jadis la tribune ouverte à de continuelles harangues et le droit reconnu d'attaquer les hommes les plus puissants échauffaient l'âme et animaient l'enthousiasme des orateurs. C'est que l'éloquence vraiment grande est fille de cette licence qu'on appelait follement liberté : ce n'est pas dans une société bien constituée qu'elle peut naître et grandir. — XLI. Sans doute les procès que l'orateur est encore appelé à plaider n'annoncent pas une société où tout marche à souhait. Mais on a du moins le respect d'un pouvoir tutélaire, et quand l'innocence régnera, l'orateur sera de trop, comme le serait un médecin parmi des gens bien portants. — XLII. Les interlocuteurs se séparent en se donnant rendez-vous pour un autre jour.

L'auteur place la date de cet entretien la sixième année du règne de Vespasien, c'est-à-dire en 75 ap. J.-C.

CORNELII TACITI

DIALOGUS

DE ORATORIBUS

I. Sæpe ex me requiris, Juste Fabi, cur, cum priora sæcula tot eminentium oratorum ingeniis gloriaque floruerint, nostra potissimum ætas deserta et laude eloquentiæ orbata vix nomen ipsum oratoris retineat; neque enim ita appellamus nisi antiquos; horum autem temporum diserti causidici et advocati et patroni et quidvis potius quam ora-

Variantes (*Choix de variantes*). *V* = cod. Vaticanus 1862 ; *L* = cod. Leidensis *ou* Perizonianus ; *v* = cod. Vaticanus 1518 ; *F* = cod. Farnesianus *ou* Neapolitanus ; *O* = cod. Ottobonianus ; *mss* = l'accord des manuscrits.

I. 1. *Juste Fabi.* (L. ?) Fabius Justus, ami de Pline le Jeune (cf. Plin., *Ep.* I, 5, 8 ; I, 11 et VII, 2). Peut-être est-ce le même qui fut consul en l'an 111 (Orell. *nscr.* 2448). On attendrait *Fabi Juste.* L'habitude d'intervertir l'ordre du *nomen* et du *cognomen*, en supprimant le *prænomen*, est fréquente à l'époque impériale.

1-2. *Priora sæcula* désigne la période antérieure à l'établissement de l'Empire.

3. *Deserta* est amené par la métaphore *floruerint*, avec laquelle il forme contraste.

4. *Oratoris.* Le mot a ici, comme dans d'autres passages du dialogue (cf. ch. xiv, 16 ; xv, 5 ; xxvi, 17 ; xxx, 9) et aussi dans Quintilien, le sens d'orateur accompli. De même Cicéron, *de Orat.* I, 15, 64 : « Is orator erit.... hoc tam gravi nomine dignus. »

5. *Diserti*, prop. ceux qui parlent bien. Cicéron oppose déjà le mot *disertus* au mot *eloquens* (voy. *Brut.* 14, 55, et cf. *Orat.* 5, 18 ; *de Orat.* I, 21, 94) ; Quintilien distingue également *disertus* d'*orator* (I, 10, 8).

6. *Causidici et advocati et patroni.* Sous l'Empire, en effet, le genre judiciaire était le seul qu'il fût possible de cultiver. — *Quidvis potius quam oratores vocantur.* C'est ainsi qu'on peut encore leur donner le nom d'*actor* (*Dial.* xxvi, 8).

tores vocantur. Cui percontationi tuæ respondere et tam magnæ quæstionis pondus excipere, ut aut de ingeniis nostris male existimandum *sit*, si idem assequi non possumus, aut de judiciis, si nolumus, vix hercule auderem, si mihi mea sententia proferenda ac non disertissimorum, ut nostris temporibus, hominum sermo repetendus esset, quos eandem hanc quæstionem pertractantes juvenis admodum audivi. Ita non ingenio, sed memoria et recordatione opus est, ut quæ a præstantissimis viris et excogitata subtiliter et dicta graviter accepi, cum singuli diversas vel easdem *partes agerent*, sed probabiles causas afferrent, dum formam sui quisque et animi et ingenii redderent, iisdem nunc numeris iisdemque rationibus persequar, servato ordine disputationis. Neque enim defuit qui diversam

VARIANTES. — I. 9. sit *Juste-Lipse*. — 17 vel easdem partes agerent *Peter* : vel easdem *mss*. — 18. redderent *VL* : redderet *vF*; persequar *Puteolanus*; prosequar *mss*.

NC (*Notes critiques*). — 17. *Diversas vel easdem partes agerent*. Notre leçon est celle de C. Peter. Tous les critiques sont aujourd'hui d'accord, à ce qu'il semble, sur l'impossibilité de maintenir la leçon traditionnelle. Le mot *causas* s'applique dans ce passage, non seulement aux causes de la décadence de l'éloquence à Rome, mais surtout aux explications dans lesquelles entrent Aper, Messalla et Maternus. Or il n'est pas vrai de dire que les interlocuteurs ont des sentiments semblables (*easdem*). Supprimer, pour sortir d'embarras, quelques mots ou même une proposition entière, c'est un remède trop héroïque. Peut-être vaut-il mieux admettre qu'il y a ici une lacune, comme notre texte en présente malheureusement tant d'autres. C. Peter l'a comblée, autant qu'on pouvait le faire, en proposant d'intercaler *partes agerent* entre *easdem* et *sed*. En effet, dans cette hypothèse, *diversas* s'applique à l'opinion d'Aper sur l'éloquence de son temps, opinion absolument opposée à celle de ses amis; *easdem* fait allusion à l'accord de Messalla et de Maternus, et *probabiles* veut dire que tous les arguments produits, même ceux d'Aper, n'étaient pas sans valeur.

8-10. *Ingeniis.... judiciis*, notre talent.... notre goût.

11-12. *Ut nostris temporibus*. Cette restriction prouve déjà que Tacite ne croit pas à l'excellence des orateurs de son temps.

12. *Repetendus esset*. Cf. Cic. *de Orat*. I, 6, 23 : « Repetamque.... ea, quæ quondam accepi in nostrorum hominum eloquentissimorum.... disputatione esse versata. »

14. *Memoria et recordatione*, comme *memoriæ recordatione*; cf. Cic. *de Orat*. I, 2, 4 : « Ac mihi repetenda est veteris cujusdam memoriæ non sane satis explicata recordatio. »

16. *Cum singuli diversas*, etc. Voyez NC.

17. *Probabiles causas*, des raisons plausibles.

18. *Et animi et ingenii*, la passion et l'imagination. Cf. Cic. *de Orat*. III, 2, 5 et Tac. *Dial*. XXI *fin*, où les deux mots sont encore opposés.

19. *Iisdem nunc numeris iisdemque rationibus*, en passant par les mêmes points et avec les mêmes déductions. *Numeri*, c'est proprement les divers articles qui constituent un compte (*rationes*).

20. *Servato ordine disputationis*. Ces mots peuvent sembler inutiles après ceux qui précèdent; mais l'auteur tient à

quoque partem susciperet, ac multum vexata et irrisa vetustate nostrorum temporum eloquentiam antiquorum ingeniis anteferret.

II. Nam postero die quam Curiatius Maternus Catonem recitaverat, cum offendisse potentium animos diceretur, tanquam in eo tragœdiæ argumento sui oblitus tantum Catonem cogitasset, eaque de re per urbem frequens sermo haberetur, venerunt ad eum Marcus Aper et Julius Se-

insister sur ce point qu'il va reproduire fidèlement la conversation qu'il a entendue.

21. *Quoque* appartient pour le sens au sujet du verbe *defuit* exprimé dans la proposition *qui.... susciperet*. (Andresen).

II. 1. *Nam* sert à marquer le commencement d'une exposition; cf. *Hist.* I, 1. — *Curiatius Maternus.* Ce personnage ne nous est connu que par le Dialogue, bien qu'il ait été à Rome aussi célèbre comme poète tragique que comme avocat. Il paraît avoir surtout excellé dans le genre de la tragédie de salon dont Sénèque nous offre des modèles si curieux. Il avait débuté par une pièce qui contenait d'audacieuses attaques contre Vatinius, le puissant favori de Néron; voy. ch. XI, n. 10. Tacite signale de Maternus une *Médée*, un *Thyeste*, sujets grecs, et, dans le genre des anciennes tragédies *prétextes*, un *Caton* et un *Domitius*. On n'est pas bien sûr aujourd'hui que notre Maternus doive être identifié avec celui que Domitien, au témoignage de Dion Cassius (LXVII, 12), fit mettre à mort, en 91, pour avoir déclamé contre les tyrans. (Sur Maternus, voy. *Dial.* III, X, XI, XLI.)

1-2. *Catonem recitaverat.* Le sujet de Caton d'Utique, adversaire obstiné de César, était tout indiqué à ceux qui recherchaient les allusions malicieuses ou hardies à la politique du jour. Nous voyons par Sénèque (*Ep.* 24; 25; 79; 97; 104) de quelle autorité était, à cette époque, le nom de Caton. Il semble qu'il ait fourni aux mécontents, plus que tout autre, l'occasion de laisser deviner leurs regrets et leur déplaisir. Quant à la forme particulière de l'opposition à l'empire, qui avait pour théâtre principal les salles de lecture, voy. Boissier, l'*Opposition sous les Césars*, 2ᵉ éd., p. 78 et suiv.

2. *Offendisse potentium animos.* Ces puissances sont Vespasien et son entourage. N'oublions pas que ce prince, malgré sa modération et son équité ordinaires, traita avec la dernière rigueur Helvidius Priscus, qu'il fit mourir, et les philosophes qu'il exila ou relégua. Quand on est le maître, on supporte difficilement les leçons et l'on est porté à traiter en conspirateurs ceux qui vous rappellent certains devoirs.

3. *Tanquam* ne se trouve plus guère employé chez Tacite et chez les autres écrivains de l'époque impériale avec le sens d'une particule comparative. Ici, et dans une foule d'autres passages, il a le sens causal, avec cette nuance que la cause est donnée comme étant l'opinion d'un autre que celui qui parle, *parce que, disait-on.*

3-4. *Sui oblitus tantum Catonem cogitasset.* Entendez : s'oubliant lui-même, il avait pensé comme Caton. Cf. Plin. *Ep.* 1, 2, 2 : « Incredibile; sed Regulum co- « gita, i. e. *Reguli mentem induc.* » Fronton, *Ep. ad M. Cæs.* 2, 10 : « Merito « unum hominem cogito. »

5. *Marcus Aper.* Quintilien ne parle nulle part de cet orateur éminent, et si Tacite, dans sa piété pour son ancien maître, n'avait pas pris soin de nous donner quelques renseignements sur son compte, notre ignorance serait entière. Il était Gaulois d'origine, et il avait servi en Grande-Bretagne, probablement sous les ordres de Suetonius Paulinus, en même temps qu'Agricola. De retour à Rome, il n'avait pas tardé, grâce à son merveilleux talent de parole, à attirer sur sa personne l'attention universelle. Bien que ce fût un homme nouveau, au sens romain, il était déjà arrivé à la préture, en 75, époque du Dialogue. On ne sait pas s'il fut consul. (Sur Aper, voy. *Dial.* ch. V à X surtout.)

5-6. *Julius Secundus.* Quintilien a parlé

cundus, celeberrima tum ingenia fori nostri, quos ego non in judiciis modo utrosque studiose audiebam, sed domi quoque et in publico assectabar mira studiorum cupiditate et quodam ardore juvenili, ut fabulas quoque eorum et disputationes et arcana semotæ dictionis penitus exciperem, quamvis maligne plerique opinarentur, nec Secundo promptum esse sermonem et Aprum ingenio potius et vi naturæ quam institutione et litteris famam eloquentiæ consecutum. Nam et Secundo purus et pressus et, in quantum satis erat, profluens sermo non defuit, et Aper omni eruditione imbutus contemnebat potius litteras quam nesciebat, tan-

VARIANTES. — II. 6. Quos ego non in judiciis modo utrosque *Nipperdey;* quos ego in judiciis non utrosque modo *mss;* quos ego utrosque non in judiciis modo *Schopen;* [utrosque] *Ritter, Halm.* — 15 omni *F;* cū *VL v.*

NC. 7. La place donnée à *utrosque* par les mss. ne lui convient évidemment pas; car la phrase en reçoit une allure qui n'est rien moins que latine. Ce n'est pas cependant une raison suffisante pour supprimer avec Ritter un mot que donnent tous les mss. et dont on s'explique difficilement l'intrusion. Il vaut mieux adopter la transposition de Nipperdey, qui remédie au désordre du texte traditionnel, tout en en respectant les termes. Quant au pluriel *utrique*, cf. Tac. *Annales* XI, 1; XII, 15; XV, 41; 55; 63; 71; XVI, 7; 11; 21.

plusieurs fois (*Instit. or.*, X1, 120; 3, 12; XII, 10, 11), et en termes touchants, de cet orateur distingué, qui fut un de ses amis fidèles. Julius Secundus était le neveu et le disciple du célèbre orateur gaulois Julius Florus. Nous savons qu'il s'était exercé dans le genre historique, en écrivant la biographie d'un autre Gaulois, orateur célèbre aussi, Julius Africanus. C'est sans doute à lui que Plutarque fait allusion, en citant ses sources pour la vie d'Othon (Plut., *Othon*, 9: Σεκοῦνδος ὁ ῥήτωρ ἐπὶ τῶν ἐπιστολῶν γενόμενος τοῦ Ὄθωνος). Il aurait donc été chef de la chancellerie impériale sous Othon. En tout cas il mourut fort jeune.

9-10. *Fabulas* désigne les conversations familières, *disputationes*, les entretiens sérieux où l'on discute une importante question, comme celle qui fait l'objet de notre Dialogue. Enfin par *arcana semotæ dictionis* j'entends, comme Andresen, ces sortes de répétitions que les orateurs donnaient de leurs discours, avant de les prononcer en public, à un petit cercle d'amis intimes, éclairés et choisis (cf. ch. XIV, 5). Ils pouvaient ainsi profiter de leurs avis. Cet exercice faisait partie de ce que Tacite appelle *declamatorium studium* (*Dial.* XIV *med.*). D'autres (parmi lesquels C. Peter) expliquent qu'il s'agit ici des secrètes confidences échangées par les deux amis dans leur intimité. Le sens du mot *dictio* se prête moins, il me semble, à cette explication qu'à la première.

11. *Plerique* a dans Tacite, comme dans les auteurs de l'époque, le sens de *bien des gens*.

14. *Nam* équivaut ici à notre expression *en réalité;* la particule explique l'adverbe *maligne* de la phrase précédente. — *Purus* signifie *correct;* cf. Cic. *de Orat.* III, 8, 29: « Quæ (oratio Catuli) est pura sic, ut latine loqui pæne solus videatur. » — *Pressus* désigne à la fois la sobriété et la précision de l'expression; cf. Cic. *Brut.* 55, 201, et Quintil. *Instit. orat.* IV, 2, 117.

15. *Profluens*, coulant, facile, répond au reproche contenu dans les mots *nec promptum.... esse sermonem* de la phrase précédente.

16. *Imbutus* s'oppose en latin à *instructus*, cf. ch. XIX, 21. — *Contemnebat*

quam majorem industriæ et laboris gloriam habiturus, si ingenium ejus nullis alienarum artium adminiculis inniti videretur.

III. Igitur ut intravimus cubiculum Materni, sedentem ipsum*que*, quem pridie recitaverat librum, inter manus habentem deprehendimus.

Tum Secundus : « Nihilne te, inquit, Materne, fabulæ malignorum terrent, quo minus offensas Catonis tui ames? an ideo librum istum apprehendisti, ut diligentius retractares, et sublatis si qua pravæ interpretationi materiam dederunt, emitteres Catonem non quidem meliorem, sed tamen securiorem? »

Tum ille : « Leges, inquit, quid Maternus sibi debuerit, et agnosces quæ audisti. Quod si qua omisit Cato, sequenti

VARIANTES. — III. 2. ipsumque *le rapporteur de l'éd. Walther*, dans la *Leipz. Litt. Zeit.* 1833, n. 288, p. 1898 : ipsum *mss;* inter *Cujas :* intra *mss.* — 10. inquit, quid *Halm;* tu quid *VL;* quid *F*, *Peter.*

NC. 2. La correction proposée remédie d'une manière très simple et très heureuse à l'embarras du texte donné par les manuscrits. — *Inter*, voy. note explicative. *Intra manus* n'est pas latin. — 10. La conjecture de Halm *inquit, quid* tient compte à la fois de la leçon des meilleurs mss. et du sentiment que Maternus a de sa valeur et de ce qu'il se doit à lui-même.

potius litteras quam nesciebat. Comparez ce que Cicéron dit de Crassus et d'Antoine, *de Orat.* II, 1, 4.

17. *Tanquam*, parce que, dans sa pensée.... Sur *tanquam* accompagné du participe futur, voy. Dræger. *Synt. u. Stil des Tacitus*, § 215 et Riemann, *Études sur la langue et la gram. de Tite-Live*, 2[e] éd., p. 304. — *Industriæ et laboris*, l'application et la peine (dépensées dans les exercices préparatoires).

18. *Alienarum artium*, connaissances d'emprunt, tout ce qui est étranger au talent naturel (*ingenium*).

III. 1. *Intravimus* ne contredit pas les mots *venerant ad eum M. Aper et Julius Secundus*, mais est expliqué par *assectabar* du ch. précédent.

2. *Inter manus*, cf. *Ann.* III, 16, 1 : « Visum inter manus Pisonis libellum, » et Plin. *Ep.* II, 5, 2; V, 5, 7.

5. *Offensas Catonis tui ames* équivaut à *Catonem tuum* (Caton, ton héros) *ames, quamvis offensas habeat.* Le verbe *amare* est employé de la même façon par Ovide (*Trist.* IV, 1, 30) et par Fronton (*Epist. ad M. Cæs.* 2, 10).

8. *Non quidem meliorem* n'est pas une construction classique ; il faudrait *non meliorem quidem.*

9. *Securiorem*, cf. *Hist.* I, 1, *fin.*

10. *Leges* suivi de l'interrogation indirecte *quid.... debuerit* équivaut, pour le sens, à *legendo intelleges;* l'ellipse n'est pas plus hardie ici que quelques lignes plus bas dans *non satiant.... quo minus.* — *Maternus*, c.-à-d. un homme comme Maternus, un Maternus. Le nom propre, au lieu du pronom personnel, donne bien plus de relief et de vigueur à la pensée ; cf. Cic. *de Orat.* III, 1, 4 : « Si Crassum vis coercere » ; Virg. *Én.* V, 353 : « Quæ « munera Niso Digna dabis, » et Tacite lui-même, *Hist.* II, 47 : « Hinc Othonem « posteritas æstimet ; » cf. *ibid.* II, 77.

11. *Et* a ici le sens explicatif : « c'est-à-dire que (vous ne trouverez rien de changé à ce que vous avez entendu). »

recitatione Thyestes dicet; hanc enim tragœdiam disposui jam et intra me ipse formavi. Atque ideo maturare libri hujus editionem festino, ut dimissa priore cura novæ cogitationi toto pectore incumbam. »

« Adeo te tragœdiæ istæ non satiant, inquit Aper, quo minus missis orationum et causarum studiis omne tempus modo circa Medeam, ecce nunc circa Thyestem consumas? cum te tot amicorum causæ, tot coloniarum et municipiorum clientelæ in forum vocent, quibus vix sufficeris, etiam si non novum tibi ipse negotium importasses, *ut* Domitium et Catonem, id est nostras quoque historias et Romana nomina Græculorum fabulis aggregares. »

IV. Et Maternus : « Perturbarer hac tua severitate, nisi frequens et assidua nobis contentio jam prope in consuetudinem vertisset. Nam nec tu agitare et insequi poetas in-

VARIANTE. — 21. ut *ajouté par Niebuhr.*

NC. 21. L'addition de *ut* est nécessitée par le subjonctif *aggregares* que donnent tous les mss.

13. *Intra me ipse formavi* rappelle Quintilien, *Instit. or.* XI, 3, 2 : « Quæ intra nosmet ipsos composuimus. »

13-14. *Maturare.... festino*, il n'y a pas ici pléonasme, *maturare* étant pris dans son sens propre, « amener à maturité », c.-à-d. parfaire.

14. *Priore cura. Cura* signifie souvent chez les écrivains de l'empire (cf. Tacite lui-même, *Ann.* IV, 11) fruit du travail, de la méditation, c.-à-d. ouvrage, livre. Il en est de même en français du mot *travail.*

15. *Incumbam* avec le datif, dans le sens de *s'adonner*, est un néologisme noté par Quintilien, *Instit. or.* IX, 3, 1.

16-17. *Quo minus*, au lieu de *ut*, qu'on attendrait après *adeo*; l'auteur songe à l'idée contenue dans *non satiant*, et qui est *satietate non deterrent.*

18. *Circa.* Cette préposition, dans le sens de *in*, *de* ou *quod attinet ad*, appartient à la langue de l'empire; voy. Dræger, *Synt.* § 86.

20. *Sufficeris.* C'est l'emploi bien connu du subjonctif au sens *potentiel;* il sert à donner à l'affirmation plus de discrétion et de réserve. Mais, pour comprendre comment *etiam si*, etc., se rattache à la proposition précédente, il faut supposer cette ellipse : *Et vous n'y arriveriez même pas, si....*

21. *Importasses*, cf. Cic. *de Off.* II, 5, 18 : « Importare alicui incommodum; » *pr. Sest.* 69, 146 : « Importare alicui calamitatem : » *Liv.* XXXIX, 14 : « Ne quid.... periculi importarent. » — *Ut* a ici, comme dans certains cas (cf. *Hist.* I, 38), la valeur d'une particule explicative : *novum.... negotium.... ut*, un nouveau tracas *consistant en ceci que....* — *Domitium.* Il s'agit, selon toute apparence, de L. Domitius Ahenobarbus, consul en l'année 700 de Rome, et adversaire acharné de César. Fait prisonnier dans Corfinium et gracié par César, il rejoignit l'armée de Pompée et périt soit à la bataille de Pharsale, soit dans la déroute qui suivit. Lucain lui a consacré de beaux vers, *Phars.* VII, 600 et suiv.

IV. 1. *Hac tua severitate.* Tacite a souvent rapproché le pronom démonstratif *hic* d'un adjectif possessif (cf. ch. x, 10; xiii, 17; xv, 3; xvi, 6; xxvi, 33; cf. aussi *Hist.* II, 47, *init.*).

3. *Vertisset.* Le verbe *vertere*, dans le sens neutre de « tourner, aboutir », est

termittis, et ego, cui desidiam advocationum objicis, quotidianum hoc patrocinium defendendæ adversus te poeticæ exerceo. Quo lætor magis oblatum nobis judicem, qui me vel in futurum vetet versus facere, vel, quod jam pridem opto, sua quoque auctoritate compellat, ut omissis forensium causarum angustiis, in quibus mihi satis superque sudatum est, sanctiorem illam et augustiorem eloquentiam colam. »

V. « Ego vero, inquit Secundus, antequam me judicem Aper recuset, faciam quod probi et moderati judices solent, ut in iis cognitionibus excusent, in quibus manifestum est alteram apud eos partem gratia prævalere. Quis enim nescit neminem mihi conjunctiorem esse et usu amicitiæ et assiduitate contubernii quam Saleium Bassum, cum optimum virum tum absolutissimum poetam? Porro si poetica accusatur, non alium video reum locupletiorem. »

VARIANTES. — IV. 10. illam *F*; istam *VL*. — V. 2. moderati *VL*, modesti *vF*. — 3. his *VL*; cognitionibus *VL*² (c.-à-d. deuxième main); cogitationibus *L*¹*F*.

NC. 10. *Istam* est évidemment impossible : avec *sanctiorem* et *augustiorem* on attend le pronom emphatique *illam*.

fréquent chez Tacite, cf. *Agr.* 31; *Hist.* IV, 27; *Ann.* XIII, 37. — *Agitare et insequi.* Ces mots rappellent une expression semblable de Cicéron, dans le *pro Muren.* 9, 21 : « Agitat rem militarem, insectatur totam hanc legationem. »

4. *Advocationum.* Les mots *advocatio* et *patrocinium* sont synonymes : dans la langue du droit ils signifient tous deux « défense *devant les tribunaux* ». On comprend la plaisanterie de Maternus.

5. *Defendendæ poeticæ* est un génitif explicatif déterminant le sens de *patrocinium;* voy. sur ces constructions Hoffmann, dans *Neue Jahrbücher für Philologie u. Pädagogik*, vol. 109-110, pp. 545-557.

8. *Sua... auctoritate compellat.* En prenant pour arbitre Julius Secundus, Maternus sait qu'il s'adresse à l'ami intime du poète Saleius Bassus, et il a confiance dans sa décision.

10. *Sanctiorem illam et augustiorem...* Il y a là sans doute une réminiscence de Cicéron, cf. *Nat. Deor.* I, 42, 119 : « Eleusinem sanctam illam et augustam. » Cf. *ibid.* 24, 62; III, 21, 53, et *Tusc.* V, 13, 37 (Walther).

V. 3. *Excusent*, se défendent d'accepter. Cf. *Agric.* 42 : « Audiit preces excusan« tis. » Tacite aime, on le sait, à employer certains verbes absolument.

5. *Conjunctiorem* et, plus bas, *absolutissimum* sont des formes rares dans la langue latine; cf. Dræger, *Synt.* § 9.

6. *Saleium Bassum.* C'était un poète épique. Quintilien (X, 1, 90) en fait beaucoup de cas; il lui reconnaît un talent poétique plein de fougue. Mais, malgré tous ses succès, il était fort pauvre (Juvén. *Sat.* VIII, 80), et nous verrons plus loin que Vespasien lui avait fait un don de cinq cent mille sesterces, environ cent mille francs de notre monnaie (*Dial.* ch. IX).

7. *Porro*, avec une valeur analogue à celle de *atqui* dans un raisonnement en forme. Seulement la conclusion est sousentendue ici, parce qu'elle a été exprimée par avance dans les mots *alteram... partem gratia prævalere* et *neminem mihi conjunctiorem esse.* L'amitié de Secundus pour Saleius Bassus ne lui permettrait pas de rendre une décision impartiale.

8. *Reum locupletiorem* est une expression formée sur le modèle de *testis* et

« Securus sit, inquit Aper, et Saleius Bassus et quisquis alius studium poeticæ et carminum gloriam fovet, cum causas agere non possit. Ego enim, quatenus arbitrum litis hujus inveni*mus*, non patiar Maternum societate plurium defendi, sed ipsum solum apud vos arguam, quod natus ad eloquentiam virilem et oratoriam, qua parere simul et tueri amicitias, adsciscere necessitudines, complecti provincias possit, omittit studium, quo non aliud in civitate nostra vel ad utilitatem fructuosius *vel ad voluptatem jucundius* vel

Variantes. — 11. Ego *Pithou* : et ego *mss.* — 12. invenimus *A. Wagener* : inveniri *mss* ; juvat inveniri *Ribbeck* ; inveniri non puto *Andresen*, inveni *Pithou* ; plurium *Pithou*, plurimum *mss.* — 13. vos *Juste-Lipse* : eos *mss.* — 17. vel ad voluptatem (honestius *Schulting*, dulcius *Ritter*, suavius *Classen*) jucundius *Nipperdey*.

NC. 12. La leçon des mss. *inveniri* est inadmissible ; peut-être est-elle l'indice d'une lacune ; mais que proposer ? Aper peut-il dire, comme le veut Andresen, qu'à son avis, on n'a pas trouvé d'arbitre pour le débat ? En réalité, il ne croit pas que Secundus se récuse sérieusement ; en tout cas, il lui enlève tout prétexte, en déclarant dès l'abord que Saleius Bassus n'est pas en cause, et il est si bien persuadé d'avoir réussi à constituer arbitre que, sans plus tarder, il commence sa plaidoirie. La conjecture de Ribbeck *juvat inveniri* me plairait davantage : elle exprime ce qui me paraît être ici le sentiment d'Aper, et, de plus, elle rend assez bien compte de la faute : le copiste, par étourderie, aurait passé de *iuu* (dans *iuuat*) à *inu* (dans *inueniri*) ; toutefois, je ne crois pas que *juvat* aille avec *quatenus*. Pour ces raisons j'adopte la conjecture de Wagener, *invenimus*, qui est plus près d'*inveniri* que l'*inveni* de Pithou. — 17. L'addition de *vel ad voluptatem jucundius* se justifie par la nécessité de mettre d'accord la division indiquée par Aper avec les développements qu'il lui donne. Or il traite, comme second point, au début du ch. vii, des jouissances que procure l'éloquence ; il serait bien extraordinaire qu'il eût omis de le signaler, quand il a pris soin de le faire pour les autres.

auctor locuples. On la retrouve dans Tite-Live (IX, 9, 18) et dans le Digeste (XII, 1, 41) où elle signifie, comme ici plaisamment, un accusé sur lequel on peut faire fond. Si la poésie est mise en cause, Secundus ne voit pas d'accusé plus important que Saleius Bassus.

11. *Quatenus*, pour *quoniam* (cf. *Dial.* xix, 1, *Ann* III, 16), est déjà dans Horace, *Sat.* I, 1, 61 : « Jubeas miserum esse, « libenter Quatenus id facit. » Cf. Ovid. *Met.* VIII, 786 ; XIV, 40 ; *Trist.* V, 21 ; Martial, V, 19, 15 ; VII, 80, 1. La conjonction finit pas passer de la langue poétique dans celle de la prose avec ce sens nouveau. C'est ainsi qu'on la trouve dans Valère-Maxime, IX, 11, *præf.*, dans Quintilien, IV, 2, 66 ; VIII, 3, 45, dans Pline, *Epist.* III, 7, 14 et dans Suétone, *Claud.* 26. Plus tard elle devient très fréquente.

12-13. *Societate plurium defendi*, cf. *Hist.* II, 52 : « Inter multos societate culpæ « tutior. »

13. *Apud vos*. Il s'adresse naturellement, non pas au seul Secundus, mais à tous les assistants parmi lesquels se trouve Tacite.

14. *Virilem et oratoriam*, digne d'un homme et d'un orateur véritable. *Oratorius* a ici une signification emphatique, comme *orator*, voy. *Dial.* I, n. 4.

15. *Complecti provincias*, s.-e. *patrocinio*. Ce patronage avait l'occasion de s'exercer en faveur des provinces qui accusaient leurs gouverneurs de concussion et d'abus de pouvoir. Voy. Bouché-Leclercq, *Manuel des institutions romaines*, pp. 447 et suiv.

16. *Vel ad utilitatem fructuosius*. Aper indique ici la *division* de son discours. Il traitera successivement des avantages

ad dignitatem amplius vel ad urbis famam pulchrius vel ad totius imperii atque omnium gentium notitiam illustrius excogitari potest. Nam si ad utilitatem vitæ omnia consilia factaque nostra dirigenda sunt, quid est tutius quam eam exercere artem, qua semper armatus præsidium amicis, opem alienis, salutem periclitantibus, invidis vero et inimicis metum et terrorem ultro ferat, ipse securus et velut quadam perpetua potentia ac potestate munitus? cujus vis et utilitas rebus prospere fluentibus aliorum perfugio et tutela intellegitur : sin proprium periculum increpuit, non hercule lorica et gladius in acie firmius munimentum quam reo et periclitanti eloquentia, præsidium simul ac telum, quo propugnare pariter et incessere sive in judicio sive in

VARIANTE. — 30 sive in judicio *Muret* : vel in judicio *mss.*

(jusqu'au ch. VI), des jouissances (jusqu'au milieu du ch. VII), du crédit et de la gloire que procure l'éloquence (jusqu'au ch. IX).

20. *Nam si ad utilitatem....* Aper, on le voit, songe avant tout aux réalités.

21. *Quid est tutius*, etc. Ce passage doit être rapproché d'une page de Cicéron, dont il est inspiré, *de Orat.* I, 8, 32.

24. *Ferat* a pour sujet le sujet indéterminé de l'infinitif *exercere*. Comme il arrive souvent en latin, après les verbes impersonnels, ce sujet indéterminé qui serait *on* en français n'est pas exprimé devant l'infinitif. Mais l'idée en est rappelée ici par le participe *armatus*, ce qui n'est pas toujours nécessaire : voy. Cic. *Brutus*, 57, 209 : « Cum... difficile sit... « non aliquando aliquid ita dicere, ut « sibi ipse non conveniat... » Cf. *de Fin.* III, 21, 70 : « Fatentur alienum esse ab « justitia... detrahere quid de aliquo, « quod sibi assumat. »

25. *Potentia ac potestate.* Il n'y a pas ici de pléonasme. Aper veut dire que l'éloquence ne donne pas seulement le pouvoir (*potestas*) dont l'exercice est borné dans le temps, mais la puissance (*potentia*) qui est quelque chose de durable et de permanent (*perpetua*).

26. *Rebus prospere fluentibus.* Compar. *Ann.* XV, 5 : « Nec præsentia prospere « fluebant; » *Hist.* III, 48 : « Cunctis « super vota fluentibus, » et Cicéron *de Offic.* I, 26, 90 : « In rebus prosperis et « ad voluntatem nostram fluentibus. »

27. *Periculum increpuit.* C'est le seul exemple de Tacite où *increpare* soit employé intransitivement; de plus la métaphore est extrêmement hardie : le mot *periculum* éveille dans l'esprit d'Aper l'image de la guerre, le bruit des armes, etc., de là *increpat*. Tite-Live a dit de même, mais avec un peu moins d'audace, IV, 43, 10 : « Unde si quid increpet terroris. » Il ne faut pas oublier que Tacite semble avoir voulu, dans ce discours d'Aper, caractériser par quelques traits la vigueur et l'énergie en même temps que l'abondance et l'exagération de son style.

28-29. *Reo et periclitanti.* Sans doute il y a là un pléonasme ; mais *periclitans* n'est pas le synonyme exact de *reus* ; il désigne un accusé menacé d'une condamnation pouvant entraîner la mort, ou tout au moins la mort civile.

30. *Sive in judicio*, c'est-à-dire devant le tribunal des Centumvirs, voy. Bouché-Leclercq, *ouv. cit.* pp. 417-418. — *Sive in senatu*, car, sous l'Empire, le sénat était une véritable Cour d'Appel au civil, ou même une Haute Cour, quand il s'agissait de connaître des crimes de majesté ou de juger les membres de l'ordre sénatorial.

senatu sive apud principem possis. Quid aliud infestis patribus nuper Eprius Marcellus quam eloquentiam suam opposuit? qui accinctus et minax disertam quidem, sed inexercitatam et ejus modi certaminum rudem Helvidii sapientiam elusit. Plura de utilitate non dico, cui parti minime contra dicturum Maternum meum arbitror.

VI. Ad voluptatem oratoriæ eloquentiæ transeo, cujus jucunditas non uno aliquo momento, sed omnibus prope diebus ac prope omnibus horis contingit. Quid enim dulcius libero et ingenuo animo et ad voluptates honestas nato quam videre plenam semper et frequentem domum suam concursu splendidissimorum hominum? idque scire non pecuniæ, non orbitati, non officii alicujus administrationi, sed sibi ipsi dari? ipsos quin immo orbos et locupletes et po-

VARIANTE. — VI. 8. ipsos *Haase* : istos *VL v*, illos *F*.

31. *Sive apud principem*, car l'empereur a le droit d'évoquer toute cause devant son tribunal et de réformer les jugements rendus.

32. *Eprius Marcellus*, ou plus exactement *T. Clodius Eprius Marcellus* (Mommsen, *I. N.* 3599), était un délateur fameux par son éloquence et par la grande situation qu'il occupa à Rome sous Néron. Il fit condamner Thraséa (*Ann.* XVI, 22 et suiv.), et ne dut qu'à son grand talent de parole d'échapper aux colères et aux haines qu'il soulevait à chaque instant (*Hist.* IV, 6 et suiv.). Il fut préteur pérégrin, propréteur de la province de Lycie et de Pamphylie en 57, deux fois consul *suffectus*, la première fois, sous Néron, la seconde sous Vespasien, en 74; entre temps il avait été proconsul d'Asie, en 71. Il essaya de jouer sous Vespasien le même personnage que sous Néron, puis conspira contre l'empereur, et fut obligé de se donner la mort, en 79.

33. *Accinctus* est employé absolument, comme *Hist.* II, 88 et 89 ; *Ann.* III, 34 ; nous disons de même « armé », en français. — *Minax*, Tacite dit la même chose d'Eprius Marcellus, *Ann.* XVI, 22 : « Acri « eloquentia. » *Ibid* 29 : « Cum per hæc « atque talia Marcellus, ut erat torvus, ac « minax, voce, vultu oculis ardesceret. » *Hist.* IV, 43 : « Minacibus oculis. »

34. *Helvidii sapientiam*. Helvidius Priscus, gendre de Thraséa. Tacite a tracé son portrait et rappelé ses vertus dans les *Histoires* (IV, 5 et suiv.), en racontant l'affaire à laquelle Aper fait ici allusion. Avant son mariage il avait été questeur en Achaïe; exilé à Apollonie après la mort de son beau-père, il revint à Rome sous Galba et fut désigné comme préteur par Vitellius. Quand Vespasien fut devenu empereur, Helvidius Priscus s'attacha à le provoquer et il paya de la vie cette obstination. Il était stoïcien, comme son beau-père.

35. *Elusit*, cf. *Hist.* I, 26.

VI. 1. *Oratoriæ eloquentiæ*. Cf. ch. v, 14.

2. *Non uno aliquo momento*. Ce n'est pas comme la poésie, qui ne procure qu'une joie fugitive, *gaudium volucre* (*Dial.* c. IX, 25).

3. *Prope*. La répétition de cet adverbe est justifiée par le sens de *ac* (*atque*), proprement : et, *qui plus est*.

7. *Non orbitati*. S'insinuer dans les bonnes grâces d'un vieillard sans enfants (*orbus*) était un des moyens les plus fréquemment employés à Rome pour capter les héritages. Voyez Horace, *Satir.* II, 9. — *Non officii alicujus administrationi*, l'exercice d'aucune charge publique. Cf. *Agr.* 25 ; *Ann.* III, 12.

8. *Sibi ipsi dari*. Le pronom réfléchi se rapporte au pronom indéfini, sujet sous-entendu de l'infinitif *scire*; cf. ch. v, n. 24.

tentes venire plerumque ad juvenem et pauperem, ut aut sua aut amicorum discrimina commendent. Ullane tanta ingentium opum ac magnæ potentiæ voluptas quam spectare homines veteres et senes et totius orbis gratia subnixos in summa rerum omnium abundantia confitentes, id quod optimum sit se non habere? Jam vero qui togatorum comitatus et egressus! Quæ in publico species! Quæ in judiciis veneratio! Quod gaudium consurgendi assistendique inter tacentes et in unum conversos! Coire populum et circumfundi coronam et accipere affectum, quemcumque orator induerit! Vulgata dicentium gaudia et imperitorum quo-

VARIANTES. — 16. quod *Putcolanus :* quod id *mss*, quod illud *Halm.* — 18. coronam *Acidalius :* coram *mss;* quemcumque *LF;* quandocumque *Vv;* induerit *LF;* induceret *Vv.* — 19. vulgaria *Halm.*

— *Ipsos quin immo.* Sur la place insolite donnée à *quin immo* dans la proposition, voyez Dræger, *Syntax*, § 227 et cf. *Germ.* 14.

11. *Spectare* n'est pas mis ici uniquement pour éviter la répétition de *videre ;* il est justifié par *voluptas*, qui précède, et il renferme l'idée de *regarder avec complaisance.*

12. *Homines veteres*, des hommes qui sont nos anciens, qui ont une longue expérience des choses que nous commençons à connaître. Peut-être cependant faut-il voir dans cette locution une antithèse à l'expression si connue *homines novi.* — *Totius orbis*, exagération bien naturelle de la part d'Aper. Pour *orbis* (i. e. *orbis terrarum*), cf. *Agr.* 30 : « Raptores « orbis ; » *Hist.* I, 16 : « In hoc concussi orbis motu » ; III, 39 ; V, 25.

13. *In summa rerum abundantia*, souvenir de Cicéron, *Brutus*, 93, 320 : « In « omnium rerum abundantia. »

14. *Togatorum*, des citoyens d'un certain rang, par opposition avec ce qu'il appellera plus bas *vulgus imperitum* et *tunicatus populus* (*Dial.* c. VII, 17), et avec les esclaves dont le cortège accompagnait le maître dans ses sorties.

14-15. *Comitatus et egressus* sont deux pluriels (voy. Dræger, *ouv. cit.* § 2, 4), dont le second serait, dans un style moins brillant, complément du premier (*comitatus in egressibus*).

16. *Quod gaudium*, etc. Souvenir de Cicéron, *de Orat.* I, 8, 31 : « Quid enim « est tam admirabile, quam ex infinita « multitudine existere unum, » etc. — *Consurgendi assistendique.* Le premier de ces verbes, *consurgere*, signifie « se lever de sa place (pour parler) » et le second, *assistere*, « se tenir debout (en avant de l'assemblée) ».

17. *Coire*, etc. Ce sont des infinitifs exclamatifs. Cf. Cic., *in Verr.* II, 5, 38, 100 : « O spectaculum miserum...! In portu Syracusano de classe populi Romani triumphum agere piratam...! »

19. *Induerit*, car l'orateur sait *entrer dans* les divers sentiments que lui suggèrent les différents sujets de ses discours. D'autres entendent comme si *induere* était ici synonyme d'*indere* ou d'*injicere.* Mais cet emploi du mot serait bien extraordinaire. Quoi qu'il en soit, il y a là comme un souvenir de Cicéron, *de Orat.* I, 19, 87 : « Uti eorum, qui audirent, sic afficerentur animi, ut eos affici vellet « orator. » Cf. Cic. *Brut.* 49, 185. — *Vulgata* est expliqué par les mots qui suivent : *imperitorum quoque oculis exposita.* Il n'est donc pas synonyme de *vulgaria ;* il conserve son sens propre : *répandu dans le public*, *connu*, *notoire.* A ces jouissances qui tombent sous les yeux de tout le monde, Aper en oppose d'autres plus intimes (*secretiora*) et plus profondes.

que oculis exposita percenseo : illa secretiora et tantum ipsis orantibus nota majora sunt. Sive accuratam meditatamque profert orationem, est quoddam sicut ipsius dictionis, ita gaudii pondus et constantia ; sive novam et recentem curam non sine aliqua trepidatione animi attulerit, ipsa sollicitudo commendat eventum et lenocinatur voluptati. Sed extemporalis audaciæ atque ipsius temeritatis vel præcipua jucunditas est; nam *in* ingenio quoque, sicut in agro, quanquam alia diu serantur atque elaborentur, gratiora tamen quæ sua sponte nascuntur.

VII. Equidem, ut de me ipso fatear, non eum diem lætiorem egi, quo mihi latus clavus oblatus est, vel quo homo

VARIANTES. — 27. in *est omis par les mss.* — 28. alia *VL*, omis par *F* : utilia (*ou* utiliora) quæ serantur *Ernesti*, solidiora serantur diuque elaborentur *Hofmann-Peerlkamp*, solidioraque seruntur atque elaborantur *Andresen*.

NC. 28. Les conjectures proposées pour remédier aux prétendues altérations des mss. sont moins satisfaisantes encore que le texte incriminé. La moins surprenante n'est assurément pas celle qui rapporte l'épithète *solidiora* à des plantes; car on ne pourrait pas prendre l'adjectif au même sens qu'au ch. IX, n. 21. Il me semble que la phrase, même telle qu'elle nous a été transmise, n'est pas absolument inextricable. Voir les *Notes explicatives*.

23. *Pondus*. Le mot *pondus*, si souvent appliqué au style, dans le langage de la rhétorique, sert en même temps ici à qualifier un sentiment, la joie; de même en français le mot *gravité*. — *Constantia*. La métaphore fait suite à celle de *pondus*, c'est l'assurance que donne la gravité.

23-24. *Novam et recentem curam*. Les deux mots *novus* et *recens* ne sont synonymes qu'en apparence. Il s'agit ici d'un sujet nouveau pour l'orateur (*novus*) et dont il vient à peine d'achever l'étude (*recens*). Sur *curam*, voy. ch. III, n. 14.

25. *Lenocinatur*. Cf. *Germ*. 43 : « Insitæ feritati arte ac tempore lenocinantur. »

28. *Quanquam alia diu serantur*, etc. Le mot *alia* oppose les produits de la culture aux dons naturels de la terre (*quæ sua sponte nascuntur*). Pour donner à la proposition où il se trouve un sens satisfaisant, il faut sous-entendre après lui l'adjectif *grata* contenu implicitement dans *gratiora*, et, comme c'est la peine qui rehausse le prix et la joie du succès (*grata*), l'adverbe *diu* sert à marquer la continuité des soins qu'exigent les semis et les plantations.

VII. 1. *Ipso*, car après avoir parlé des jouissances de l'orateur en général, Aper va dire celles qu'il a éprouvées personnellement; pour la construction, cf. Cic. *de Senect*. 9, 30 : « Nihil necesse est mihi « de me *ipso* dicere ; » *ibid*. 23, 82; *de Off*. II, 19, 67.

2. *Mihi latus clavus oblatus est*, c'est-à-dire : quand je fus admis dans l'ordre sénatorial. Le laticlave était une large bande de pourpre bordant la tunique, insigne réservé à l'ordre sénatorial. — *Homo novus*. Ce terme s'appliquait, sous la République, à tout citoyen qui, le premier de sa race, parvenait à une magistrature curule. Par le seul fait de son élection il assurait à ses descendants, en même temps que le droit d'images (*jus imaginum*), le titre de nobles (*nobiles*). Sous l'Empire, l'expression *homo novus* signifie simplement le premier homme de sa race qui entre dans l'ordre sénatorial par la faveur du prince, ou par l'exercice d'une magistrature.

novus et in civitate minime favorabili natus quæsturam aut tribunatum aut præturam accepi, quam eos, quibus mihi pro mediocritate hujus quantulæcumque in dicendo facultatis aut reum prospere defendere aut apud centumviros causam aliquam feliciter orare aut apud principem ipsos illos libertos et procuratores principum tueri et defendere datur. Tum mihi supra tribunatus et præturas et consulatus ascendere videor, tum habere quod, si non in ali*quo* oritur,

VARIANTE. — VII, 10. habere *Pithou* : abire *mss*; aliquo *Ritter* : alio *mss*.
NC. 10. La conjecture de Ritter est, entre toutes, celle qui remédie le plus simple-

3. *In civitate minime favorabili.* Le mot *civitas* ne saurait désigner ici la Gaule tout entière : pris dans une telle acception, il ne serait pas latin, et d'ailleurs il y aurait exagération à dire, même sous Vespasien, que la Gaule n'était pas en faveur (*favorabilis*). Dans Tacite (cf. entre autres *Agr.* 12 ; *Germ.* 30 ; *Hist.* I, 51, 53 ; *Ann.* III, 43), comme dans les autres historiens, *civitas* signifie, surtout quand il s'agit de la Gaule, ou bien un de ces petits États qui découpaient le sol, ou bien même une ville. Aper était probablement originaire d'une des cités dont la fidélité à l'empire avait été ébranlée.

5. *Pro mediocritate*, etc. Termes d'une modestie plus exagérée encore que celle dont Cicéron fait étalage dans quelques-uns de ses exordes; cf. *pro Arch.* 1, 1.

6. *Reum prospere defendere*, etc. Aper ne répète pas purement et simplement ici ce qu'il a dit plus haut (ch. v, *sive in judicio, sive in senatu, sive apud principem*). Il a en vue d'abord les deux juridictions devant lesquelles il a l'occasion de plaider à Rome : la juridiction criminelle (*reum defendere*), s'exerçant par des jurys (*quæstiones*), comme sous la République, pour les citoyens romains en général, ou par le sénat constitué en Haute Cour de justice pour les membres de l'ordre sénatorial, et la juridiction civile appartenant au préteur urbain et au tribunal des centumvirs (*apud centumviros causam..... orare*). Il rappelle enfin la juridiction de l'empereur (*apud principem*), et, bien que cette juridiction soit universelle (cf. Bouché-Leclercq, *ouv. cit.* pp. 119, 428-429, 436-437, etc.) il se borne, nous verrons tout à l'heure pourquoi (n. 7), à signaler une seule des occasions où elle s'exerce.

7-8. *Ipsos illos.* L'emploi du pronom emphatique *ille* est pleinement justifié ici par l'influence qu'avaient dans l'État les affranchis et les intendants des empereurs. La pensée d'Aper, depuis *aut reum prospere defendere*, est donc à peu près celle-ci : « Sauver la tête ou l'honneur d'un accusé, faire preuve en plaidant au civil d'une science juridique consommée, enfin voir les tout-puissants favoris du prince réduits à implorer mon assistance, ce sont là des satisfactions d'amour-propre qui dépassent toutes les autres. »

8. *Libertos et procuratores principum.* C'est en effet parmi les affranchis impériaux que l'on choisissait les procurateurs. *Libertus Cæsaris* (ou *Augustorum* ou *principum*) est le nom générique qu'on donne aux anciens esclaves du palais; affranchis par l'empereur, ils restent sous la dépendance de ses successeurs, comme l'affranchi ordinaire reste sous la dépendance des enfants de son ancien maître, après la mort de celui-ci. *Procuratores* peut désigner non seulement les intendants de la maison de l'Empereur, mais encore les administrateurs du fisc, à Rome ou dans les provinces, et les préposés au gouvernement de certains territoires (cf. Bouché-Leclercq, *ouv. cit.* pp. 250, 253, 258, 360, 2). Pline (*Ep.* VI, 31, 8) nous parle précisément d'un de ces personnages, Eurythmus, qui fut accusé et défendu devant Trajan. — *Tueri et defendere*, cf. Tac. *Germ.* 14 : « Illum defendere, tueri; » et Cic. *de Orat.* I, 38, 172.

9. *Datur*, cf. Tac. *Ann.* III, 67 ; IV, 60.

10. *Si non in aliquo oritur*, c.-à-d. une qualité qui, si elle ne naît pas avec la personne (si elle n'est pas innée)...

nec codicillis datur nec cum gratia venit. Quid? fama et laus cujus artis cum oratorum gloria comparanda est? Qui*d*nam illustrius est in urbe non solum apud negotiosos et rebus intentos, sed etiam apud vacuos et adulescentes, quibus modo recta indoles est et bona spes sui? Quorum nomina prius parentes liberis suis ingerunt? Quos sæpius vulgus quoque imperitum et tunicatus hic populus transeuntes nomine vocat et digito demonstrat? Advenæ quoque et peregrini jam in municipiis et coloniis suis auditos, cum primum urbem attigerunt, requirunt ac velut agnoscere concupiscunt.

VIII. Ausim contendere Marcellum hunc Eprium, de quo modo locutus sum, et Crispum Vibium (libentius enim

ment et le plus raisonnablement au mauvais état du texte (voy. ch. XXXVIII, 12, la faute contraire : *aliquorum* au lieu d'*aliorum*). Ce passage a d'ailleurs exercé et dérouté la sagacité de beaucoup de critiques, voy. les éditions de Nipperdey, p. 48 (Berlin, Weidmann, 1876) et d'Andresen (Berlin, Calvary, 1884). Voyez aussi les *Notes explicatives*.

VARIANTES. — 13. quidnam illustrius est *Steiner* : qui non illustres et *mss*, quinam illustriores sunt *Orelli*, qui tam illustres sunt *Bötticher*. — 14. vacuos *L* : juvenes *VvF*. — 16. nomina *L²F* : nō *VL*.

NC. 13. Steiner me paraît avoir tenu plus de compte que les autres de la leçon des mss. — 14. *Juvenes* est inadmissible avec *adulescentes* qui suit; de plus, la leçon du Leidensis, *vacuos*, s'oppose bien à *apud negotiosos*, etc.

11. *Codicillis*, ce sont les brevets qui émanent de la chancellerie impériale. — *Cum gratia*, en même temps que ou à la suite de la faveur.

13. *Quidnam illustrius est*. Après ces mots on sous-entend tout naturellement *quam gloria oratorum*.

14. *Vacuos*. La même opposition se retrouve *Hist.* IV, 17 : « Deos fortiori« bus adesse : proinde arriperent vacui « occupatos, integri fessos. » Cf. encore *Agr.* 37 et *Hist.* I, 80.

17. *Tunicatus hic populus*, cf. Hor. *Epist.* I, 7, 65 : « (Volteium) vilia ven« dentem tunicato scruta popello. » Le peuple des basses classes portait la tunique et non la toge. Cf. Cicéron, *in Rull.* 2, 34.

18-19. *Advenæ... et peregrini*. Ces deux mots ne sont pas tout à fait synonymes. *Advena* c'est l'étranger en général, *peregrinus*, l'étranger dans ses rapports avec la cité romaine. Par conséquent ce dernier mot va bien surtout avec *in municipiis et coloniis suis*.

19. *Auditos*, ceux dont ils ont entendu parler; cf. *Hist.* II, 6 : « Auditique sæ« pius Cæsares quam inspecti. » Voy. encore *Ibid.* I, 86; *Germ.* 41, et Ov. *Met.* VI, 170.

20. *Velut agnoscere*. « Peregrini effi« giem aliquam oratorum ex rumoribus ad « se perlatis sibi finxerunt, quam postea« quam in urbem advenerunt agnoscere « student » [Eckstein].

VIII. 1. *Marcellum Eprium*, voy. c. V, n. 32, et, pour la transposition des noms, ch. I, n. 1. — *Hunc*, au lieu d'*illum*, est amené par *de quo modo locutus sum*.

2. *Crispum Vibium* (voy. égal. I, n. 1). Q. Vibius Crispus, né à Verceil, orateur célèbre et délateur redouté, avait été consul subrogé sous Néron, et était sous Vespasien proconsul d'Afrique. Il mourut

novis et recentibus quam remotis et oblitteratis exemplis utor) non minus esse in extremis partibus terrarum quam Capuæ aut Vercellis, ubi nati dicuntur. Nec hoc illis *alterius bis,* alterius ter milies sestertium præstat (quanquam ad has ipsas opes possunt videri eloquentiæ beneficio venisse), *sed* ipsa eloquentia; cujus numen et cælestis vis multa quidem omnibus sæculis exempla edidit, ad quam usque fortunam homines ingenii viribus pervenerint, sed hæc, ut supra dixi, proxima et quæ non auditu cognoscenda, sed oculis spectanda haberemus. Nam quo sordi-

VARIANTES. — VIII. 5. alterius bis, *addit. de Pichena.* — 8. sed *addit. de Juste-Lipse.*

NC. 5. L'addition des mots *alterius bis* trouve sa justification dans une scholie de Juvénal (IV, 81), où il est dit précisément que Vibius Crispus possédait deux cents millions de sesterces. — 8. Si l'on n'ajoute pas *sed* avec Juste-Lipse, il faut adopter la leçon du *Leidensis* [2] qui supprime *ipsa eloquentia.*

à un âge très avancé, vers la fin du premier siècle de notre ère. Quintilien caractérise ainsi son éloquence, X, 1, 119 : « Vibius Crispus compositus et jucundus « et delectationi natus, privatis tamen « causis quam publicis melior ; » cf. encore V, 13, 48 ; XII, 10, 11, et Juvén. *Sat.* IV, 82. Tacite a dit de lui, *Hist.* II, 10 : « Pecunia, potentia, ingenio inter « claros magis quam inter bonos. » Sur son nom même, cf. *Corp. Inscr. Att.* III, 1, 619, et sur sa carrière politique Plin. *N. H.* XIX, prooem. 4 ; Tac. *Ann.* XIV, 28 ; *Hist.* IV, 41 ; 43. Cf. aussi Suet. *Domit.* 3.

3. *Novis et recentibus.* Ici les deux mots sont à peu près synonymes, bien que, en les opposant à *remotis et oblitteratis,* Tacite les ait différemment nuancés : cf. en français le mot *nouveau* et l'expression *tout frais.*

4. *Esse* est pris dans un sens emphatique : « Ils sont partout, leur nom est partout, aussi bien aux extrémités du monde que... »

5. *Capuæ aut Vercellis.* Marcellus était de Capoue, Crispus, de Verceil ; cf. *Corp. Inscr. Lat.* V, 2. 6660, 6590, 6711. — *Ubi nati dicuntur.* Qu'importe en effet à Aper que la tradition place dans telle ou telle ville le berceau d'orateurs illustres dont le monde entier est devenu la patrie ?

5-6. *Alterius bis, alterius ter millies sestertium.* Le *sestertium* représentant une somme de cent mille sesterces, Eprius Marcellus avait une fortune de deux cents millions (c.-à-d. environ 40 millions de francs) et Vibius Crispus une fortune de trois cents millions de sesterces (c.-à-d. env. 60 millions de notre monnaie).

6. *Quanquam,* et pourtant, je l'accorde. En rétablissant sous une forme régulière le raisonnement d'Aper, on trouve en somme ceci : s'il est bien vrai qu'ils doivent à l'éloquence leur immense fortune, il ne l'est pas que la richesse leur ait valu la réputation universelle dont ils jouissent.

7. *Videri,* non pas seulement « paraître, » mais « être considérés comme ». — *Eloquentiæ beneficio.* En effet, pour récompenser Eprius Marcellus d'avoir fait condamner Thraséa, Néron lui donna cinq millions de sesterces, environ un million de francs (Tac. *Ann.* XVI, 33).

8. *Numen et cælestis vis,* essence divine et vertu céleste. Ces deux expressions, dont la seconde est un léger correctif de la première, ne sont pas plus extraordinaires que les mots *cælestis, divinus, numen* même, employés si souvent par Cicéron pour caractériser l'éloquence des grands orateurs.

10-12. *Sed hæc.... haberemus.* Le subjonctif *haberemus* ne permet pas de dé-

dius et abjectius nati sunt quoque notabilior paupertas et angustiæ rerum nascentes eos circumsteterunt, eo clariora et ad demonstrandam oratoriæ eloquentiæ utilitatem illustriora exempla sunt, quod sine commendatione natalium, sine substantia facultatum, neuter moribus egregius, alter habitu quoque corporis contemptus, per multos jam annos potentissimi sunt civitatis, ac, donec libuit, principes fori, nunc principes in Cæsaris amicitia agunt feruntque cuncta atque ab ipso principe cum quadam reverentia diliguntur, quia Vespasianus, venerabilis senex et patientissimus veri, bene intellegit ceteros quidem amicos suos

VARIANTES. — 14. angustiæ rerum *Juste-Lipse* : angustia ereptum *VLF*, angustia parentum *L*². — 23. ceteros *Puteolanus* : et ceteros *mss.*

tacher cette proposition de celle qui précède, pour en faire une phrase à part : il en résulte une période assez lourde, comme il n'y en a pas beaucoup dans notre *Dialogue*. *Sed* est suivi d'un autre *sed*, qui lui est subordonné ; le fait n'est pas rare en latin, cf. Dræger, *ouv. cit.* § 127 ; le premier signifie *toutefois ;* le second, *mais encore*. — *Cognoscenda.... spectanda haberemus.* Sur cette tournure à peu près étrangère aux écrivains de la période classique, cf. *Dial.* XIX, 26 ; XXI, 20 ; XXXVI, 32 ; *Hist.* I, 15 ; IV, 77 ; *Ann.* IV, 40 ; XIV, 44, et consultez Dræger, *Hist. Synt.* II, p. 824 et *Wölfflin's Archiv für lat. Lexicogr. u. Gramm.* II, p. 67 et suiv. — *Haberemus* et non pas *habemus*, parce que, dans la pensée d'Aper, l'éloquence est une divinité (*numen*) qui *s'est proposé* de manifester son pouvoir aux plus incrédules.

14. *Nascentes eos circumsteterunt*, ont environné leur berceau. L'expression est très hardie avec *angustiæ rerum*. Ordinairement, même dans Tacite, quand le sujet de ce verbe n'est pas un nom de personne, c'est un mot signifiant « crainte, anxiété, » cf. *Hist.* IV, 79 : « Circumsteterat et Civilem alius metus. » Cependant Tacite a pu dire, en employant *circumstare* au sens d'assaillir, assiéger, *Hist.* I, 17 : « Circumsteterat.... palatium « publica exspectatio », et *Ann.* XIII, 52 : « (Silanum) magna vis accusatorem « circumsteterat. »

15. *Utilitatem.* Nous avons déjà vu que pour Aper l'utilité est tout, c. V, 20 : « Si « ad utilitatem vitæ omnia consilia fac« taque nostra dirigenda sunt. »

16. *Sine commendatione natalium.* C'est, à un mot près, l'expression de Cicéron, *Brut.* 25, 96 : « Sine commendatione majorum. » *Natales*, au lieu de *genus*, *origo*, semble avoir été mis en honneur par Sénèque.

17. *Sine substantia facultatum*, expression ordinaire dans la langue du droit et qui rappelle l'avocat habitué à plaider devant le tribunal des centumvirs, cf. Paul. *Sent.* 2, 28, 1 : « Substantia rei « familiaris. » *Substantia* répond ici à notre mot *éléments*. D'autres entendent *facultates* dans le sens de *talents* et donnent à *substantia* le sens extrêmement concis de *ressources qui soutiennent*. On pourrait peut-être traduire : « Sans avoir ce qui nourrit le talent *ou* de quoi nourrir leur talent. » — *Alter.* Nous n'avons aucun moyen de savoir auquel des deux Tacite fait allusion ici.

20-21. *Agunt feruntque cuncta.* Forts de l'amitié du prince, ils traitent Rome et le monde en pays conquis. C'est une application toute naturelle de la locution si connue *agere et ferre* (gr. ἄγειν καὶ φέρειν).

22. *Patientissimus veri.* Ces mots sont expliqués par la fin de la phrase : *quod non a principe acceperint....* Voilà la vérité qui n'offense pas Vespasien.

iis niti, quæ ab ipso acceperint quæque *et* ipsis accumulare et in alios congerere promptum sit, Marcellum autem et Crispum attulisse ad amicitiam suam quod non a principe acceperint nec accipi possit. Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines ac tituli et statuæ, quæ neque ipsa tamen negleguntur, tam hercule quam divitiæ et opes, quas facilius invenies qui vituperet quam qui fastidiat. His igitur et honoribus et ornamentis et facultatibus refertas domos eorum videmus, qui se ab ineunte adulescentia causis forensibus et oratorio studio dederunt.

IX. Nam carmina et versus, quibus totam vitam Maternus insumere optat (inde enim omnis fluxit oratio), neque dignitatem ullam auctoribus suis conciliant neque utilitates alunt;

VARIANTES. — 24. iis *FL²* : his *VL; et* ipsis *d'après C. Peter :* ipsis *mss*, ipsi *Juste-Lipse.* — 25. sit *Halm :* est *mss.* — 32. adolescentia *VL :* ætate adolescentia *F.*

NC. 24. La conjonction *et* provient sans doute ici d'une transposition (voy. la note suivante). — 24. Je crois pouvoir conserver ici la leçon des mss. *ipsis* et j'admets, comme Peter est porté à le penser, qu'il faut replacer devant *ipsis* la conjonction *et*, transportée à tort plus haut.

24-25. *Quæque et ipsis accumulare.... promptum sit*, (avantages) qu'il est aisé de leur donner en profusion à eux-mêmes et aussi de prodiguer à d'autres. Il n'est pas nécessaire pour le sens que *promptum sit* soit accompagné de son complément; on supplée facilement *ipsi* ou *principi*.

26. *Quod* est à l'accusatif avec *acceperint* et au nomin. avec *accipi possit*. C'est une véritable irrégularité, mais qui n'est pas rare en latin; cf. outre Tacite lui-même (*Germ.* 18 : « Quæ nurus accipiant rursusque ad nepotes referantur, » *Ann.* II, 83), Salluste, *Jug.* 14 : « Quæ aut amisi aut ex necessariis adversa facta sunt. »

27-28. *Inter tot ac tanta*, au lieu de la locution classique *inter tot ac tantas res*. Le neutre, on le sait, étend ses emplois durant la période impériale; *tanta* s'explique donc tout naturellement; quant à *tot* il s'explique suffisamment par le sens déterminé que l'écrivain donne à *tanta*, mis pour *tantas res*.

28. *Imagines ac tituli et statuæ.* Il ne s'agit pas des images des ancêtres, puisque Marcellus et Crispus sont des hommes nouveaux. Mais nous savons par Pline (*N. H.* XXXV, 2, 6) que, dans la décoration de l'atrium, on remplaçait ces images par les médaillons en bronze des empereurs et des hommes célèbres : *imagines* désigne donc ici les médaillons de Marcellus et de Crispus qui brillent au milieu des autres; *tituli* sont les inscriptions élogieuses placées au bas. Quant à l'honneur d'avoir sa statue, c'était un des plus grands qu'on pût obtenir; il supposait un vote du Sénat ou l'autorisation formelle du prince.

29. *Tam hercule quam*, c. à d. pas plus certes qu'on ne le fait....

IX. 1. *Nam*, quant à.... La particule causale répond à une objection possible : « Et ne venez pas me dire que la poésie procure les mêmes avantages que l'éloquence. Car.... » — *Carmina et versus*, cf. *Ann.* XVI, 19 : « Levia carmina et faciles versus. »

2. *Inde enim omnis fluxit oratio*, cf. Cic. *Brut.* 55, 201 : « A Cotta et Sulpicio hæc omnis fluxit oratio. »

3. *Utilitates alunt.* Métaphore hardie, qui assimile les profits à des plantes; cf.

voluptatem autem brevem, laudem inanem et infructuosam consequuntur. Licet hæc ipsa et quæ deinceps dicturus sum aures tuæ, Materne, respuant, cui bono est, si apud te Agamemnon aut Jason diserte loquitur? Quis ideo domum defensus et tibi obligatus redit? Quis Saleium nostrum, egregium poetam vel, si hoc honorificentius est, præclarissimum vatem, deducit aut salutat aut prosequitur? Nempe si amicus ejus, si propinquus, si denique ipse in aliquod negotium inciderit, ad hunc Secundum recurret aut ad te, Materne, non quia poeta es, neque ut pro eo versus facias; hi enim Basso domi nascuntur, pulchri quidem et jucundi, quorum tamen hic exitus, ut cum toto anno, per omnes dies, magna noctium parte unum librum excudit et elucubravit, rogare ultro et ambire cogatur, ut sint qui dignentur audire, et ne id quidem gratis; nam et domum mutuatur et auditorium exstruit et subsellia conducit et libellos dispergit. Et,

VARIANTES. — IX, 5, deinceps *VL:* deinde *cF*. — 11. ejus: est *VL*.

Virg. *Georg.* II, 251 : « Humida (terra) « majores herbas alit. » Tacite a dit encore, *Hist.* IV, 18 : « Civilis conatus per « dissimulationem alit. »

6. *Cui bono est....?* Expression empruntée à la langue du droit; cf. Cic. *Rosc. Am.* 5 : « Accusant ii quibus occidi pa« trem S. Roscii bono fuit. » — *Apud te*, dans vos tragédies de Thyeste et de Médée, cf. c. III. Jason paraissait évidemment dans la *Médée* de Maternus; quant à Agamemnon, on peut supposer qu'il avait un rôle dans le *Thyeste*, à moins d'admettre que l'auteur avait composé aussi un *Agamemnon*.

10. *Vatem*. Il y a dans ce mot une ironie légère à l'adresse des poètes, qui préfèrent à l'expression courante, *poeta*, celle qui les représente comme des chantres inspirés, comme des oracles des dieux. — *Deducit aut salutat aut prosequitur*. Chacun de ces termes rappelle les honneurs qu'on rendait aux grands personnages à Rome : on les accompagnait au forum, on allait les saluer chez eux, on leur faisait la conduite, quand ils partaient en voyage.

12. *Recurret*. Cf. Quint. *Instit. or.* Procem. 17 : « Necesse est ad eos ali« quando auctores recurrere, qui... » ; I, 6, 13 : « Ad eam rationem recurrunt. »

14. *Domi nascuntur*, expression proverbiale; cf. Cic. *Acad.* II, 25, 80 : « Domi « nobis ista nascuntur; » *ad Fam.* IX, 3, 2; Senec. *Ep.* 23, 3.

16. *Excudit et elucubravit*, cf. Cic. *ad Attic.* XV, 27, 2 : « Excudam aliquid « Ἡρακλειδεῖον, quod lateat in thesauris « tuis; » *Brut.* 90, 312 : « (Orationes) « quas non minus diligenter elaboratas et « tanquam elucubratas afferebamus. »

19. *Et subsellia conducit et libellos dispergit*. Il faut rapprocher ce passage de tous ceux où les écrivains de l'Empire nous ont dépeint les embarras qu'entraînait l'organisation d'une lecture publique, par ex. Senec. *Ep.* 95; Plin. *Ep.* I, 13; VIII, 12; Juven. *Sat.* VII, 40; Suet. *Claud.* 41. Voyez aussi Friedlænder, *Sittengesch*, III, p. 316. — *Libelli*, lettres de faire part, indiquant le sujet de la lecture. Pline oppose ce mot à « codicilli », *Ep.* III, 18 : « Non per codicillos, « non per libellos..... admoniti. »

ut beatissimus recitationem ejus eventus prosequatur, omnis illa laus intra unum aut alterum diem, velut in herba vel flore præcepta, ad nullam certam et solidam pervenit frugem, nec aut amicitiam inde refert aut clientelam aut mansurum in animo cujusquam beneficium, sed clamorem vagum et voces inanes et gaudium volucre. Laudavimus nuper ut miram et eximiam Vespasiani liberalitatem, quod quingenta sestertia Basso donasset. Pulchrum id quidem, indulgentiam principis ingenio mereri : quanto tamen pulchrius, si ita res familiaris exigat, se ipsum colere, suum genium propitiare, suam experiri liberalitatem! Adjice quod poetis, si modo dignum aliquid elaborare et efficere velint, relinquenda conversatio amicorum et jucunditas urbis, deserenda cetera officia utque ipsi dicunt, in nemora et lucos, id est in solitudinem, secedendum est.

VARIANTES. — 21. illa *vF* : ista *VL*. — 22. præcepta *vF* : percepta *VL*, præcerpta *Schele*. — 30. genium *Juste-Lipse* ; ingenium *mss* ; liberalitatem *Juste-Lipse* : libertatem *mss*. — 33. utque (quæ *F*) *VF* : quæ *v*, et ut *L*. — 34. secedendum *Schele* : recedendum *mss*.

NC. 34. La correction de Schele est suffisamment justifiée par un passage analogue du ch. XII : « Sed secedit animus in loca pura, » et par le substantif *secessus* que les écrivains emploient en pareil cas, cf. Quint. X, 3, 23.

21-23. *Laus.... pervenit frugem.* La comparaison est ici abrégée ; c'est comme s'il y avait *laus.... perit velut seges, quæ.... ad nullam.... pervenit frugem.* Horace a dit avec non moins de brièveté, *Ep.* I, 2. 41 : « Qui recte vivendi prorogat horam « Rusticus exspectat, dum defluat amnis. »

22. *Præcepta*, cf. *Hist.* III, 15 : « Festi« nato prælio victoriam præcepisset. » — *Solidam*, cf. *Hist.* V, 7 : « Cuncta sponte « edita aut manu sata, sive.... seu solidam « in speciem adolevere.... » Il s'agit de la maturité complète.

23. *Refert* a pour sujet Saleius Bassus, comme plus haut *dispergit* et les verbes qui précèdent.

24. *Mansurum*, durable, est dans Tacite un véritable adjectif ; cf. *Agric.* 46 ; *Hist.* I, 78 ; *Ann.* IV, 38.

27. *Quingenta sestertia*, cinq cent mille sesterces, environ cent mille francs.

29. *Si ita res familiaris exigat*, c.-à-d. si l'état de votre fortune vous oblige à vous créer des ressources. — *Se ipsum colere*, ne faire sa cour qu'à soi-même, et non à l'empereur ni aux grands.

29-30. *Suum genium propitiare.* Le génie étant le dieu particulier de chaque homme, c'est un devoir de lui plaire et de se le rendre favorable. Horace se sert également de *genius* pour désigner la personne elle-même, *Ep.* II, 1, 144 : « Silvanum lacte piabant Floribus et vino genium « memorem brevis ævi. » (Sur le *génie*, « cf. Hor. *Ep.* II, 2, 187 et suiv.)

32. *Conversatio amicorum*, le commerce de ses amis. Dans ce sens, le mot *conversatio* est un néologisme, qu'on ne trouve peut-être pas avant Sénèque, cf. *Ep.* 7 ; 32 ; 47 ; 94 ; 99 ; 100. Plus tard il devient extrêmement fréquent.

33. *Ipsi dicunt*, par ex. Hor. *Ep.* II, 2, 77 : « Scriptorum chorus omnis amat ne« mus, et fugit urbes ; » *Carm.* I, 1, 30 ; Ov. *Trist.* I, 1, 41 : « Carmina secessum « scribentis et otia quærunt. »

X. Ne opinio quidem et fama, cui soli serviunt et quod unum esse pretium omnis laboris sui fatentur, æque poetas quam oratores sequitur, quoniam mediocres poetas nemo novit, bonos pauci. Quando enim rarissimarum recitationum fama in totam urbem penetrat? nedum ut per tot provincias innotescat. Quotus quisque, cum ex Hispania vel Asia, ne quid de Gallis nostris loquar, in urbem venit, Saleium Bassum requirit? Atque adeo si quis requirit, ut semel vidit, transit et contentus est, ut si picturam aliquam vel statuam vidisset. Neque hunc meum sermonem sic accipi volo, tamquam eos, quibus natura sua oratorium ingenium denegavit, deterream a carminibus, si modo in hac studiorum parte oblectare otium et nomen inserere possunt famæ. Ego vero omnem eloquentiam omnesque ejus partes sacras et venerabiles puto, nec solum cothurnum vestrum aut heroici carminis sonum, sed lyricorum quoque jucunditatem et elegorum lascivias et iamborum amaritudinem *et*

VARIANTES. — X, 2. omnis *V* : omnes *vF* (manque *dans L*); æque *Puteolanus* : atque *mss.* — 3. sequitur *F* : [in]sequitur *V*, insequitur *F*. — 5. nedum *L*[2] : medium *VLF*. — 8. ut *Acidalius* : et *mss.* — 17. elegorum *F* : elegiorum *VL*; et *Acidalius*.

X. 2-3. *Æque...quam* est une construction inconnue à la prose classique. Voy. Dræger, *Syntax*, § 176, et cf. Tacite, *Hist.* II, 40; IV, 52; 54; *Ann.* II, 52; XIV, 38.

4. *Rarissimarum*, non pas « espacées, peu fréquentes, » mais « rares, remarquables; » cf. *Agr.* 4 : « Mater raræ « castitatis. » *Ibid.* 7 : « Rarissima mo- « deratio. » Cf. encore Sen. rh. *Controv.* IV, 28 *ad fin.* : « Homo rarissimi, etiamsi « non emendatissimi ingenii. »

5. *Nedum ut.* Cette construction est rare et peu classique, bien qu'on la trouve déjà dans Tite-Live, III, 14, 6. Cf. Dræger, *ouv. cit.*, § 200.

8-9. *Ut semel vidit.* C'est ce qui était arrivé à Tite-Live; voy. le spirituel récit de Pline, *Ep.* II, 3. On songe aussi tout naturellement, à cause du contraste, aux charmantes lettres de Pline dans lesquelles il se plaît à rappeler à ses amis les hommages qui viennent de toutes parts, même d'inconnus, à un orateur renommé comme lui. Cf. *Ep.* VI, 11; IX, 23 surtout.

11. *Natura sua*, leur tempérament propre. Cf. *Dial.* 31 : « Prout cujusque « natura postulabit, adhibebit manum et « temperabit orationem... »

13. *Oblectare otium.* Cf. *Ann.* XII, 49 : « Cum privatus olim conversatione scur- « rarum iners otium oblectaret. » — *Nomen inserere famæ.* Cf. *Hist.* II, 61 : « Inserere sese fortunæ ausus est. » *Ann.* VI, 2 : « Dum ignobilitatem suam « magnis nominibus inserit. »

15. *Cothurnum vestrum.* Sans doute Maternus est le seul des poètes tragiques qui soit présent. Mais n'est-il pas naturel qu'en le voyant Aper pense à tous les autres ?

16. *Sonum*, les nobles accents, cf. Quint. X, 1, 68 : « Sonus Sophoclis; » XII, 10, 11 : « Sonus Trachali. » Cicéron a dit, *de Orat.* II, 13, 54 : « Addere « historiæ majorem sonum vocis. »

17. *Elegorum lascivias.* Aper semble avoir en vue ici surtout Ovide dont les pièces ont bien pour caractère d'être en-

epigrammatum lusus et quamcumque aliam speciem eloquentia habeat, anteponendam ceteris aliarum artium studiis credo. Sed tecum mihi, Materne, res est, quod, cum natura tua in ipsam arcem eloquentiæ ferat, errare mavis et summa adepturus in levioribus subsistis. Ut, si in Græcia natus esses, ubi ludicras quoque artes exercere honestum est, ac tibi Nicostrati robur ac vires dii dedissent, non paterer immanes illos et ad pugnam natos lacertos levitate jaculi aut jactu disci vanescere, sic nunc te ab auditoriis et theatris in forum et ad causas et ad vera

VARIANTES. — 21. arcem : artem *mss.* — 22. adepturus *Acidalius*, adeptus *mss.* — 25. illos *F* : istos *VL*.

NC. 22. *Adepturus* est une de ces corrections heureuses dont Acidalius à fait profiter le texte du *Dialogue*. Ceux qui conservent *adeptus* voient dans la phrase la première idée du vers fameux :

Et monté sur le faite il aspire à descendre.

Malheureusement les mots *subsistis in levioribus* ne se prêtent guère à une semblable interprétation.

jouées. —*Iamborum amaritudinem*, car les *ïambes* sont proprement des vers injurieux ; cf. Diom. III, p. 485 (éd. Keil) : « Iambus est carmen *maledicum.* » Cf. Quint. X, 1, 96 : « Iambus... cujus *acerbitas* in Catulo, Bibaculo, Horatio... reperietur. »

19. *Ceteris aliarum artium studiis.* Par *cetera studia* on entend naturellement le reste des occupations étrangères à l'éloquence, celles qui ont rapport, comme les précédentes, à d'autres arts et à d'autres sciences (*aliarum artium*).

21. *In ipsam arcem eloquentiæ ferat.* Nous disons de même : les hauteurs, les sommets de l'éloquence. Cf. Quint. XII, 11, 28 : Cicerone arcem tenente eloquentiæ. » — *Ferat* est pris absolument, au sens de *tendat.* Cf. *Ann.* II, 23 : « Mutabat æstus eodemque quo ventus « ferebat. »

23. *Ludicras artes.* Voici la définition qu'en donne Sénèque, *Ep.* 88, 20 : « Ludicræ sunt, quæ ad voluptatem oculorum atque aurium tendunt. » On sait quel dédain avaient les anciens Romains pour ce genre de divertissements. Ils les jugeaient indignes d'hommes libres. C. Peter renvoie justement à Cornelius Nepos, *Præf.* et *Epamin.* 1.

24. *Nicostrati.* Ce Nicostrate était un athlète célèbre du premier siècle ; Quintilien l'avait vu dans sa jeunesse (II, 8, 14) et Pausanias (V, 21, 11) le cite parmi les vainqueurs au pancrace et à la lutte, dans les jeux Olympiques.

25. *Ad pugnam*, pour le pugilat. Le verbe *pugnare* a aussi un sens analogue, cf. Quint. II, 8, 14 : « Efficiet illum... « luctando pugnandoque... invictum. »

26. *Jactu disci.* On ne peut nier que cette expression ne soit assez faible après *levitate jaculi.* Mais c'est là un défaut que Tacite n'a pas toujours évité dans le Dialogue. Cf. ch. VI, 5, *frequentem* après *plenam domum* ; ch. VII, 8, *defendere* après *tueri* ; ch. XXIV, 3, *impetu* après *torrente*, etc. — *Vanescere*, comme *evanescere*, dans le passage suivant, *Hist.* III, 58 : « Cœpta initiis valida per tædia et « moras evanuisse. »

27. *Auditoriis.* Sur la façon dont étaient aménagées ces salles de lecture, cf. l'article de A. Mau (dans le *Bullet. archéol.* 1875, p. 89) relatif à la découverte d'un prétendu *auditorium Mæcenatis.* — *Theatris.* Nous savons que pour des lectures publiques on empruntait souvent des salles de théâtres. Voy. G. Boissier, *Revue de Philologie*, tome IV, page 98.

prœlia voco, cum præsertim ne ad illud quidem confugere possis, quod plerisque patrocinatur, tamquam minus obnoxium sit offendere poetarum quam oratorum studium. Effervescit enim vis pulcherrimæ naturæ tuæ, nec pro amico aliquo, sed, quod periculosius est, pro Catone offendis. Nec excusatur offensa necessitudine officii aut fide advocationis aut fortuitæ et subitæ dictionis impetu : meditatus videris hanc elegisse personam notabilem et cum auctoritate dicturam. Sentio quid responderi possit : hinc ingentes exsistere assensus, hæc in ipsis auditoriis præcipue laudari et mox omnium sermonibus ferri.... Tolle igitur quietis et securitatis excusationem, cum tibi sumas adversarium superiorem. Nobis satis sit privatas et nostri sæculi controversias tueri, in quibus expressis si quando necesse sit pro periclitante amico potentiorum aures offendere, et probata sit fides et libertas excusata. »

VARIANTES. — 31. effervescit *L* : efferuescet *VF*. — 32. offendis *L* : offendes *VF*. — 35. hanc *Haase* : aut *mss*, retranché *par Puteolanus*, ultro *Schopen*, ante *Thomas*, etiam *Halm*. — 36. hinc *L*² *et Puteolanus* : hic *VL F*. — 37. exsistere *Muret* : ex his *mss*; hæc *F* : hii *VL*, hoc *v*, hæc et *Andresen*. — 41. expressis *VL v* : expressit *F*, *supprimé par Heumann*, exponendis *Wagener*.

NC. 35. J'adopte avec C. Peter la conjecture de Haase : *hanc* est assez près de la leçon des mss. et de plus ramène l'idée du personnage de Caton dont il est question en ce moment. — 37. Muret a remédié d'une manière très simple et très acceptable à l'altération des mss.; je préfère *exsistere* à *excitari* ou à *exciri*. — 38. Wolf a vu le premier qu'il devait y avoir une lacune après le mot *ferri*. En effet Aper devrait répondre à l'objection qu'il suppose quelque chose comme : « Oui, mais le bruit de ce succès dangereux n'en arrive que plus vite à l'oreille des grands (Andresen), » idée qui amène tout naturellement la conclusion : *Tolle igitur*, etc.

En tout cas il ne s'agit pas ici de représentations scéniques; on ne croit pas qu'il y en ait eu après Néron.

29. *Plerisque*, cf. ch. II, n. 11.

30. *Obnoxium... offendere* (s. e. *principem*). L'infinitif n'est pas plus extraordinaire ici que dans ces exemples-ci, *Dial.* XVI, 11 : « Manifestus accingi » (cf. *Ann.* II, 57) et *Ann.* IV, 52 : « Properus « clarescere. »

33. *Necessitudine officii*, par la nécessité d'accomplir un devoir. Sur l'emploi de *necessitudo* au lieu de *necessitas*, cf. *Ann.* III, 40 : « Peccandi necessitudo; » XII, 30 : « Pugnæ necessitudo. »

34. *Fortuitæ et subitæ*. Cf. *Germ.* 11 : « Nisi quid fortuitum et subitum incidit; » Cic. *de Orat.* I, 33, 150 : « Subitam et fortuitam orationem... meditatus. »

38. *Tolle igitur*. Voyez *Notes critiques*.

40. *Privatas*, qui ne touchent ni à l'État, ni à l'Empereur.

41. *Controversias tueri*. Cf. Cic. *de Or.* I, 37, 169 : « Ut amicorum controver« sias causasque tueatur. » — *Expressis*. Pour comprendre ce mot, il faut admettre qu'il se rapporte moins à *controversiis* sous-entendu, qu'à l'idée renfermée dans la proposition. Or Aper veut dire que les circonstances *contraignent*

XI. Quæ cum dixissset Aper acrius, ut solebat, et intento ore, remissus et subridens Maternus : « Parantem, inquit, me non minus diu accusare oratores quam Aper laudaverat (fore enim arbitrabar ut a laudatione eorum digressus detrectaret poetas atque carminum studium prosterneret) arte quadam mitigavit, concedendo iis, qui causas agere non possent, ut versus facerent. Ego autem sicut in causis agendis efficere aliquid et eniti fortasse possum, ita recitatione tragœdiarum et ingredi famam auspicatus sum, cum quidem in Nerone improbam et studiorum quoque sacra

VARIANTES. — XI. 2. Parantem, inquit, me *Walther :* parant quid enim (enim quid *F*) me *VL*, parantem me, inquit, *Bekker*. — 10. in Nerone *Vv :* in Nerone *L;* imperante Nerone *Luc. Müller;* in Neroniis *Osann.*

NC. 2. La conjecture de Walther remédie très simplement au texte inintelligible des mss.

l'avocat à se charger de ces procès. Je traduirais donc : Et si, dans ces procès pour lesquels on nous arrache notre concours...

XI. 1. *Intentus*, grave, sérieux, s'oppose à *remissus et subridens*, Cf. *Agr.* 9 : « Gra« vis, intentus, severus; » *Ann.* XI, 18; XII, 42, et surtout XIII, 3 : « Dum... « enumerabat, intentus ipse et ceteri... « postquam ad providentiam sapientiam« que flexit, nemo risui temperare. »

3. *Laudaverat* et non *laudavit*, parce qu'il s'agit de marquer ici que l'action est antérieure à celle de *mitigavit*. Tant que Maternus a pu croire, en entendant l'apologie de l'éloquence, qu'Aper se proposait de rabaisser la poésie, il s'est préparé à lui répondre avec vigueur. Mais il n'y a plus lieu pour lui de mettre l'éloquence en cause, maintenant qu'Aper a calmé par quelques concessions une juste susceptibilité. Voyez ch. x, 10.

5. *Prosterneret.* Expression très forte, mais choisie peut-être à dessein par Maternus pour faire sentir en passant à Aper l'exagération passionnée de ses attaques; il y aurait dans ce mot une fine ironie (Voy. l'éd. Peter).

8. *Efficere aliquid et eniti.* Les mêmes expressions se rencontrent ensemble dans Cicéron, mais dans un autre ordre, par ex. *Læl.* 16, 59 : « Eniti et efficere. » Ici le verbe *eniti* est placé après *efficere*, par modestie, pour écarter toute idée de présomption.

9. *Ingredi famam auspicatus sum.* Il n'y a pas ici de pléonasme, comme le croient Ernesti et les critiques qui l'ont suivi. Le verbe *auspicari* s'est affaibli en même temps que la croyance aux auspices, et, dans les écrivains de l'empire, il ne signifie plus guère que quelquefois « inaugurer » et surtout « entreprendre ». *Ingredi famam* rappelle, pour le sens du verbe, l'expression de Cicéron, *ingredi in spem libertatis*, et, pour la construction, les tournures si fréquentes dans Tacite, *Ann.* III, 29 : « Forum ingressus « est; » XVI, 27 : « Curiam ingredi, » etc. Cf. surtout *Ann.* XVI, 26 : « Capessendæ « reipublicæ iter ingrederetur. »

10. *In Nerone*, dans mon Néron, dans ma tragédie de Néron. Sans doute aucun texte ne nous autorise à admettre l'existence de cette tragédie; mais aucun texte non plus ne nous interdit de la supposer. Si cette pièce ne se trouve pas citée dans les ch. III et IX, cela prouve que l'auteur n'a pas eu l'occasion de la signaler, et pas du tout qu'elle n'existait point. Ce qui paraît sûr en tout cas, c'est que la tragédie de *Domitius*, mentionnée au ch. IV, n'a rien à voir avec celle de *Néron :* en effet jamais un Romain n'aurait pu appeler Néron Domitius, ni encore moins Domitius Nero. Il va de soi que cette tragédie de Néron avait dû être composée après la mort de l'empereur. Vatinius avait-il donc conservé son crédit

profanantem Vatinii potentiam fregi, *et* hodie si quid nobis notitiæ ac nominis est, magis arbitror carminum quam orationum gloria partum. Ac jam me dejungere a forensi labore constitui, nec comitatus istos et egressus aut frequentiam salutantium concupisco, non magis quam æra et imagines, quæ etiam me nolente in domum meam irruperunt. Nam statum hucusque ac securitatem melius innocentia tueor quam eloquentia, nec vereor ne mihi unquam verba in senatu nisi pro alterius discrimine facienda sint.

XII. Nemora vero et luci et secretum ipsum, quod Aper increpabat, tantam mihi afferunt voluptatem, ut inter præcipuos carminum fructus numerem, quod non in strepitu nec sedente ante ostium litigatore nec inter sordes ac la-

VARIANTES. — 11. Vatinii *J.-Fr. Gronove :* vaticinii *mss* ; et *addit. de Juste-Lipse ;* nobis : in nobis *mss*; [in] nobis *Acidalius*. — 12. nominis *L²* : numinis *VLvF*. — 15. salutantium *Schele :* salutationum *mss*. — 16. irruperunt *VF :* irrumpunt *L*. — 17. hucusque ac *Juste-Lipse :* cujusque ac *mss;* cujusque ac... tuetur *Pichena*. — XII. 2. increpabat *mss*, sauf *L* (increpat).

NC. 11. Haakh a essayé de défendre la leçon des mss., voy. Pauly, *Real-Encycl.* 5, 584. — 17. Voyez *Notes explicatives*.

sous les successeurs de son maître? Cela n'a rien d'improbable, quand on se rappelle l'histoire de Sophonius Tigellinus (*Hist.* I, 72).

11. *Vatinii*, voyez ce qu'en dit Tacite, *Ann.* XV, 34 : « Vatinius inter fœdissima ejus aulæ ostenta fuit, sutrinæ tabernæ alumnus, corpore detorto, facetiis scurrilibus, primo in contumelias assumptus, dehinc optimi cujusque criminatione eo usque valuit ut gratia, pecunia, vi nocendi etiam optimos præmineret. » — *Et* est nécessaire ici pour faire pendant à celui qui se trouve plus haut : *et ingredi famam auspicatus sum*.

13. *Dejungere*, prop. « dételer », d'où « séparer », expression rare mais heureuse avec *a forensi labore*. — Pour *forensis labor*, cf. Cic. *Brutus*, 67, 236 : « Laborem forensem diutius non tuli. »

14. *Comitatus istos et egressus*, voy. ch. VI, 14 ; *istos*, dont tu as parlé.

15-16. *Æra et imagines*, voy. ch. VIII, 28.

17. *Hucusque*, jusqu'à présent. C'est le premier exemple d'une signification qui devient très ordinaire dans les écrivains des bas temps. Ordinairement *hucusque* signifie « jusque-là » et (fig.) « jusqu'à ce point. »

17-18. *Statum... tueor* Cf. Cic. *Fam.* IX, 16, 6 : « Tueri meum statum sic « posse. » — *Melius innocentia quam eloquentia*. Ce n'est pas toujours ce qui se passe, cf. Nep. *Arist.* 1 : « In his (Aristide et « Themistocle) autem cognitum est quanto « antestaret eloquentia innocentiæ. »

XII. 2. *Increpabat*, voy. la fin du ch. IX.

3. *In strepitu*, comme nous disons en fr. : *au milieu du bruit*. Il n'est pas nécessaire d'ajouter *urbis*, cf. Hor. *Ep.* II, 2, 79 : « Tu me inter strepitus nocturnos atque diurnos Vis canere...? »

4. *Sedente ante ostium litigatore*, cf. Hor. *Sat.* I, 1, 10 : « Sub galli cantum « consultor ubi ostia pulsat, » et *Epist.* I, 5, 31 : « Atria servantem postica falle « clientem. » — *Sordes ac lacrimas*. Cf. Cic. *Or. post redit. ad popul.* 3, 7 : « Fratris... cotidianæ lacrimæ sordesque « lugubres a vobis deprecatæ sunt; » Id. *ad Fam.* XIV, 2, 2 : « Te nunc, mea Terentia,... sic jacere in lacrimis et sordibus... »

crimas reorum componuntur, sed secedit animus in loca pura atque innocentia fruiturque sedibus sacris. Hæc eloquentiæ primordia, hæc penetralia; hoc primum habitu cultuque commoda mortalibus in illa casta et nullis contacta vitiis pectora influxit : sic oracula loquebantur. Nam lucrosæ hujus et sanguinantis eloquentiæ usus recens et malis moribus natus, atque, ut tu dicebas, Aper, in locum teli repertus. Ceterum felix illud et, ut more nostro loquar, aureum sæculum, et oratorum et criminum inops poetis et vatibus abundabat, qui bene facta canerent, non qui male admissa defenderent. Nec ullis aut gloria m*aj*or aut augustior honor, primum apud deos, quorum proferre responsa et interesse epulis ferebantur, deinde apud illos diis genitos sacrosque reges, inter quos neminem causidicorum, sed

VARIANTES. — 8. in illa *vF* : et ista *VL*. — 10. et malis *mss*, sauf *F* (et ex malis). — 15. ullis *vF* : ullus *VL*; major *Juste-Lipse* : more (mor *L*)..... *VL*, more *F*, in ore *v*, major erat *Ritter*. — 17. illos *vF* : istos *VL*.

NC. 15. L'indication d'une lacune fournie par le *Vaticanus* 1862 et le *Leidensis* autoriserait peut-être à conjecturer *mortalibus major;* voy. cependant *Notes explicatives*.

7-8. *Hoc... habitu cultuque*, sous ces dehors et avec cette mine (*au lieu de* c'est de cette manière que...). L'éloquence est personnifiée ici.

8. *Commoda* doit être rattaché au verbe *influxit*. Le sens est : « Pour le bien des mortels. » Cf. Hor. *Od.* IV, 8, 1 : « Donarem pateras grataque commodus... « meis æra sodalibus » [C. Peter].

9. *Sic*, de cette manière, *c.-à-d.* dans la langue de la poésie.

10. *Hujus*, de notre temps. — *Sanguinantis eloquentiæ*, éloquence dégouttante de sang; allusion aux condamnations capitales obtenues par les Eprius Marcellus, les Vibius Crispus, etc. Le verbe *sanguinare* ne devient fréquent que chez les écrivains de l'époque postérieure.

11. *Ut tu dicebas*. Cf. ch. v, fin.

12. *Ceterum*, mais au contraire. Cf. Dræger *Hist. Synt.* § 340.

13. *Oratorum et criminum inops*. Cf. ch. XLI, 7 : « Quod si inveniretur aliqua « civitas, in qua nemo peccaret, super- « vacuus esset inter innocentes orator « sicut inter sanos medicus. »

15. *Ullis* est pris ici substantivement par analogie avec *nulli*. Il est curieux de constater que ce mot ainsi employé ne se rencontre qu'une autre fois, et dans Tacite, *Ann.* XI, 27 : « Ullis mortalium. »

16. *Proferre responsa*. C'est ainsi qu'en grec les poètes sont appelés ὑποφῆται τῶν θεῶν.

17. *Interesse epulis*. Nous ne connaissons pas d'exemples de poètes qui aient été de leur vivant ou après leur mort admis à la table des dieux. Mais c'était une croyance commune à l'antiquité grecque et latine qu'un héros devenait en mourant l'hôte et le commensal des dieux : tels Hercule, les Dioscures, Romulus, etc. Cf. Hom. *Odys.* XVII, 179; *Catull.* LXIV, 387; Hor. *Od.* I, 28, 7; IV, 8, 29; *Pausan.* VIII, 2, 2. — *Illos diis genitos*. C'est la traduction de l'expression homérique διογενεῖς βασιλῆες.

18. *Inter quos... accepimus*. Il faut sous-entendre avec ces mots *vixisse* ou tout simplement *fuisse;* Tacite supprime souvent l'infinitif du verbe substantif

Orphea et Linum ac, si introspicere altius velis, ipsum Apollinem accepimus. Vel si hæc fabulosa nimis et composita videntur, illud certe mihi concedes, Aper, non minorem honorem Homero quam Demostheni apud posteros, nec angustioribus terminis famam Euripidis aut Sophoclis quam Lysiæ aut Hyperidis includi. Plures hodie reperies, qui Ciceronis gloriam quam qui Virgilii detrectent : nec ullus Asinii aut Messallæ liber tam illustris est quam Medea Ovidii aut Varii Thyestes.

XIII. Ac ne fortunam quidem vatum et illud felix contubernium comparare timuerim cum inquieta et anxia orato-

Variantes. — 19. et ...ac *vF* : ac ...ac *VL*. — 21. videntur *FL*^{2}*F* : videantur *L*^{1}*v*; illud *vF* : istud *VL*; concedes *Acidalius* : concedis *mss*. — XIII. 1. illud *L*^{2}*vF* : istud *VL*^{1}.

NC. 21. La correction d'Acidalius se justifie d'elle-même, cf. ch. xxxiii, 25.

après *accipere* au sens d'*audire*. Cf. ch. i, 16 : « Quæ... dicta graviter accepi; » ch. xl, 14 : « Quem enim oratorem Lacedæmonium, quem Cretensem accepimus. » Voyez aussi *Hist.* II, 4; III, 46; *Ann.* XVI, 14. — *Neminem causidicorum*. Cf. Cic. *ad Att.* VIII, 2, 4 : « Facio pluris omnium hominum neminem; » *in Verr.* II, 43, 107 : « Omnium hominum Stenio nemo inimicior quam hic C. Claudius. »

19. *Introspicere* est pris ici absolument, comme *Ann.* VI, 21 : « (Thrasullus) quantum introspiceret, magis ac magis trepidus. » Quant à *altius*, il doit être entendu dans le sens de *plus loin en arrière*.

19-20. *Ipsum Apollinem*. Allusion au séjour d'Apollon chez le roi Admète.

20. *Fabulosa nimis et composita*. Les deux mêmes mots sont rapprochés dans *Ann.* XI, 27 : « Haud sum ignarus fabulosum visum iri.... sed nihil compositum miraculi causa.... tradam. » *Compositus* a déjà le sens de *fictus* dans Tite-Live, p. ex. III, 10, 10 : « Fabula composita. »

23. *Famam Euripidis aut Sophoclis*. Euripide est nommé avant Sophocle probablement parce que son génie séduisait davantage des gens habitués aux finesses et aux subtilités de la rhétorique.

25. *Ciceronis... detrectent*. Il sera question, au ch. xviii, des détracteurs de Cicéron. Mais Virgile luimême avait des Zoïles, comme le prouve la *Biographie* de Donat (*Vita Virgilii*, c. 43). Pour Asinius Pollion et Messalla, voir ch. xvii.

26. *Medea Ovidii aut Varii Thyestes*, cf. Quint. X, 1, 98 : « Jam Varii Thyestes cuilibet Græcorum comparari potest. Ovidii Medea videtur mihi ostendere, quantum ille vir præstare potuerit, si ingenio suo temperare quam indulgere voluisset. » — Varius (*L. Varius Rufus*) n'est pas seulement connu par les éloges que les critiques romains accordent à son Thyeste. C'est lui qui, avec l'aide de Tucca, publia l'Énéide. Il s'était essayé aussi dans le genre épique : Macrobe, *Saturn.* VI, 1, 39, nous a conservé un fragment de son poëme sur la mort de César, et Horace, *Epist.* I, 16, 25, deux vers de son Panégyrique d'Auguste. Le nom de Varius revient d'ailleurs fréquemment dans les œuvres d'Horace, associé à celui de Virgile. C'était le moyen de témoigner et son admiration au poète que la renommée mettait presque au premier rang et sa reconnaissance à l'ami qui, de concert avec Virgile, l'avait fait entrer dans les bonnes grâces de Mécène et d'Auguste. Varius avait environ dix-sept ans de plus qu'Horace et douze ans de plus que Virgile.

XIII. 1-2. *Illud felix* (*vatum*) *contubernium* désigne la vie commune des poëtes les uns avec les autres; c'est une réponse

rum vita. Licet illos certamina et pericula sua ad consulatus evexerint, malo securum et quietum Virgilii secessum, in quo tamen neque apud divum Augustum gratia caruit neque apud populum Romanum notitia. Testes Augusti epistulæ, testis ipse populus, qui auditis in theatro Virgilii versibus surrexit universus et forte præsentem spectantemque [Virgilium] veneratus est sic quasi Augustum. Ne nostris quidem temporibus Secundus Pomponius Afro Domitio vel dignitate vitæ vel perpetuitate famæ cesserit. Nam Crispus iste et Marcellus, ad quorum exempla me vocas, quid habent in hac sua fortuna concupiscendum? quod ti-

VARIANTES. — 3. illos L^2vF : istos *VL*; ad *Juste-Lipse* et *mss*; consulatus *F*: conventus *v*, cent *V*, cœtus *L*. — 9. [Virgilium] *Ernesti*.

NC. 9 *Virgilium* est une glose introduite maladroitement dans le texte. Ce mot n'ajoute rien à la clarté de la phrase.

indirecte aux paroles d'Aper, ch. IX, *fin*: « In nemora et lucos, id est *in solitudi-* « *nem*, secedendum est. »

3. *Certamina et pericula sua*, i. e, *certamina periculosa*.

4. *Virgilii secessum*. Virgile fuyait le séjour de Rome et n'aimait rien tant que sa retraite de Naples.

6. *Augusti epistolæ*. Cf. *Imp. Cæsaris Augusti scriptorum reliquiæ*, ed. A. Weichert, t. I, p. 159; Donat, *vit. Virgilii*, c. 31, et Macrobe, *Saturn.* I, 24, 11.

7-8. *Auditis in theatro Virgilii versibus*. Nous savons par le témoignage de Donat, *vit. Virg.* c. 11, et de Servius, *ad Virg. Eccl.* 6, 11, que les Églogues de Virgile, particulièrement la sixième, furent souvent chantées sur le théâtre. Elles servaient probablement d'intermèdes.

8. *Forte* s'explique par ce fait que Virgile n'habitait pas ordinairement à Rome.

9. *Veneratus est*. C'était un honneur réservé aux empereurs, cf. Plin. *Paneg.* 54, 2.

10. *Secundus Pomponius*. Pour la place donnée au nom gentilice, voy. ch. I, 1. P. Pomponius Secundus était un homme d'état et un poète. Il avait été consul *suffectus* en 44, et en 50 il avait, étant légat de la Germanie supérieure, battu les Chattes et reçu de l'empereur Claude les ornements du triomphe. Mais Tacite, *Ann.* XII, 28, remarque que c'est là son moindre titre à la gloire : il avait en effet composé des tragédies qui le plaçaient plus haut encore dans l'estime de ses compatriotes. Voici comment le juge Quintilien, X, 1, 98 : « Eorum quos vi- « derim longe princeps Pomponius Se- « cundus, quem senes quidem parum tra- « gicum putabant, eruditione ac nitore « præstare confitebantur. » Il était l'ami de Pline l'Ancien, qui avait raconté en deux livres l'histoire de sa vie, cf. Plin. *Epist.* III, 5. — *Domitius Afer* était, de l'avis de Quintilien, X, 1, 118, le plus remarquable des orateurs du temps avec Julius Africanus. Il était de Nîmes et mourut en 59. Tacite a dit de lui, *Ann.* IV, 52 : « Prospe- « riore eloquentiæ quam morum fama. »

11. *Dignitate vitæ*. Secundus n'avait pas de peine à dépasser sur ce point l'orateur Afer dont Tacite dit encore, au même passage : « Is.... modicus dignationis et « quoque facinore properus clarescere. » Ajoutons que, d'après saint Jérôme (*Chron.* (an. 46 av. J.-C.), Afer serait mort d'indigestion. — *Perpetuitate famæ*. Quintilien nous apprend (XII, 11, 3) que dans les dernières années de sa vie Afer put constater qu'il n'avait plus la vogue.

13. *Concupiscendum* a ici la même valeur qu'aurait eue l'adjectif *concupiscibile*, s'il avait existé dans la langue du temps.

ment, an quod timentur? quod, cum cotidie aliquid rogentur, *vel* ii quibus præstant indignantur? quod alligati omni adulatione nec imperantibus unquam satis servi videntur nec nobis satis liberi? Quæ hæc summa eorum potentia est? tantum posse liberti solent. Me vero dulces, ut Virgilius ait, Musæ, remotum a sollicitudinibus et curis et necessitate cotidie aliquid contra animum faciendi, in illa sacra illosque fontes ferant; nec insanum ultra et lubricum forum famamque pallentem trepidus experiar. Non me fremitus salutantium nec anhelans libertus excitet, nec incertus futuri testamentum pro pignore scribam, nec plus habeam quam quod possim cui velim relinquere (quandoque enim fatalis et meus dies veniet), statuarque tumulo non mæstus

VARIANTES. — 14. aliquid *edit.:* aliqui *VLF.* — 15. vel ii *Andresen, Peter:* ii *mss;* omni *Walther:* cum *mss.* — 20. illa sacra illosque *vF:* ista sacra istosque *VL.* — 22. pallentem *L corr.:* pallantem *VF*, palantem L^1v.

NC. 15. L'addition de la particule *vel* devant *ii* me semble justifiée par l'idée même que Tacite veut exprimer ici. *Ii* tout seul aurait de la peine à signifier *même ceux*, *précisément ceux* (*qu'ils obligent*). — Étant donné que nous ne trouvons pas en latin d'exemple *d'alligatus* construit avec *cum*, l'adjectif *omni* me paraît être le mot qui convient au sens et qui permet le mieux de voir comment la faute s'est produite. Cf. ch. II, 15.

15. *Vel ii quibus præstant indignantur.* Voy. *Notes critiques*. Ce qui indigne les solliciteurs même heureux, c'est de devoir le succès à des gens dont l'influence leur fait justement horreur.

18. *Liberti*, i. e. *principis*.

18-19. *Ut Virgilius ait*, cf. *Georg.* II, 475. Tout ce passage est d'ailleurs rempli des souvenirs de Virgile

20. *Contra animum*, contre son sentiment et sa volonté.

20-21. *In illa sacra illosque fontes.* Il y a dans cette expression une espèce de zeugma, car *in* ne convient bien qu'à *illa sacra*.

21. *Fontes*, métaphore chère aux poètes, cf. Lucr. I, 927 : « Juvat integros « accedere fontis; » Hor. *Od.* I, 26, 6 : « O quæ fontibus integris Gaudes....; » *ibid.* III, 4, 25 : « Vestris amicum fonti- « bus et choris.... » — *Insanum.... forum*, cf. Virg. *Georg.* II, 502.

22. *Famamque pallentem.... experiar* (métaphore analogue à celle qui se trouve dans *pallentes morbi*, Virg. *Én.* VI, 275), « la pâle gloire, » au lieu de « la gloire qui fait pâlir les hommes de désir ou de crainte. » — *Famam.... experiar*, cf. *Hist.* II, 31 : « Trahi bellum an fortunam « experiri placeret. » — *Non me*, ce n'est pas moi que....; s'oppose à une proposition sous-entendue, à celle-ci, par exemple : « Alii inquietam et anxiam oratorum vitam præferant » (Orelli).

23. *Anhelans*, essouflé par la hâte qu'il aura mise à venir faire à son patron une communication importante.

24. *Testamentum pro pignore scribam.* Allusion à un usage qui était général à Rome, sous les mauvais empereurs. Pour assurer la validité de leurs testaments et empêcher qu'ils ne fussent cassés par un Caligula ou un Néron, les gens riches et en vue étaient obligés de faire à César un legs important. Ce qui avait été sous Auguste, par exemple, un témoignage d'affection pour le prince était devenu une garantie (*pro pignore*) contre la cupidité du maître.

25-26. *Quandoque enim fatalis et meus*

et atrox, sed hilaris et coronatus, et pro memoria mei nec consulat quisquam nec roget. »

XIV. Vixdum finierat Maternus, concitatus et velut instinctus, cum Vipstanus Messalla cubiculum ejus ingressus est, suspicatusque ex ipsa intentione singulorum altiorem inter eos esse sermonem : « Num parum tempestivus, inquit, interveni secretum consilium et causæ alicujus meditationem tractantibus? »

« Minime, minime, inquit Secundus, atque adeo vellem maturius intervenisses; delectasset enim te et Apri nostri accuratissimus sermo, cum Maternum ut omne ingenium ac studium suum ad causas agendas converteret exhortatus est, et Materni pro carminibus suis læta, utque poetas defendi decebat, audentior et poetarum quam oratorum similior oratio. »

VARIANTES. — 26. veniet *L corr.* : veniat *VvF*. — XIV. 2. Vipstanus *Ruperti* : Vibanius *VvF*, Libanius *L*. — 7. Minime (deux fois) *mss*, sauf *V*. — 10. exhortatus *ed.* : et hortatus *mss*.

dies veniet. Cette phrase n'exprime pas du tout le pressentiment d'une mort violente. Au contraire, en employant les mots *fatalis et meus*, Maternus raille doucement Aper qui, à la fin du ch. x, semble lui prédire une fin tragique. Il suffit de citer la phrase suivante, pour montrer que chez les Romains *fatalis mors* signifiait *mort naturelle*, Plin. *Epist.* I, 12, 1: « Est luctuosissimum genus mortis, quod « non *ex natura* nec *fatalis* videtur. » Quant à la valeur de *meus*, elle est fixée par une expression analogue de Suétone, *Cæs.* 89 : « Percussorum Cæsaris nemo « *sua* morte defunctus est. » Enfin *quandoque* signifie *un jour ou l'autre*, comme *Ann.* I, 4 *fin.* et VI, 20 *s. f.* — *Statuarque tumulo*, c.-à-d. « Que le buste (ou la statue) qu'on mettra sur mon tombeau.... »

27-28. *Pro memoria mei... roget.* A la mort des hommes éminents, il était d'usage de demander pour eux au Sénat, avec l'assentiment du prince, l'honneur de funérailles publiques et de statues.—*Consulat*, s. e. *senatum*. — *Roget*, i. e. *principem*.

XIV. 1. *Concitatus*, cf. Quint. X, 1, 90 : « Lucanus ardens et concitatus. »

2. *Instinctus*. L'expression complète se trouve dans Quintilien, XII, 10, 24 : « Instinctis divino spiritu vatibus. — *Vipstanus Messalla* avait servi comme tribun militaire dans la guerre entre Vitellius et Vespasien, en 69; plus tard il écrivit l'histoire de ses campagnes, et son livre est une des sources de Tacite pour le troisième livre des *Histoires*, cf. *Hist.* III, 9; 11; 25; 28. Mais il est surtout connu comme orateur : il n'avait pas encore vingt-cinq ans quand, pour ses débuts, il défendit son frère, le délateur Regulus, contre les attaques du sénat (*Hist.* IV, 42), et s'acquit du même coup une grande réputation d'éloquence et de tendresse fraternelle. En dehors du *Dialogue* et des *Histoires* nous ne trouvons pas de renseignements sur cet orateur.

3. *Altiorem*, un peu relevé, comme dans l'expression *altiora studia*.

5. *Secretum consilium*. Voyez ce qui a été dit, ch. II, n. 9, de l'expression *arcana semotæ dictionis*.

12-13. *Poetarum...., similior oratio.* De là les expressions hardies et les figures poé-

« Me vero, inquit, et sermo iste infinita voluptate affecisset, atque id ipsum delectat, quod vos, viri optimi et temporum nostrorum oratores, non forensibus tantum negotiis et declamatorio studio ingenia vestra exercetis, sed ejus modi etiam disputationes assumitis, quæ et ingenium alunt et eruditionis ac litterarum jucundissimum oblectamentum cum vobis, qui ista disputatis, afferunt, tum etiam iis, ad quorum aures pervenerint. Itaque hercle non minus probari video in te, Secunde, quod Julii Africani vitam componendo spem hominibus fecisti plurium ejus modi librorum, quam in Apro, quod nondum ab scholasticis controversiis recessit et otium suum mavult novorum rhetorum more quam veterum oratorum consumere. »

XV. Tum Aper : « Non desinis, Messalla, vetera tantum et antiqua mirari, nostrorum autem temporum studia irridere atque contemnere. Nam hunc tuum sermonem sæpe excepi, cum oblitus et tuæ et fratris tui eloquentiæ nemi-

VARIANTES. — 14. vero *ed.* : vere *mss*; iste *Halm* : ipse *mss*. — 19. eruditionis *ed.* : eruditiones *mss*. — 22. Africani *Nipperdey* : Asiatici *mss*. — XV. 1. Non *L* : num *VvF*.

NC. 14. *Ipse* ne peut pas rester à cause de *id ipsum*, qui suit. Halm a très simplement corrigé la faute. — 22. *Asiatici* ne peut rester, à moins qu'on ne soutienne que Secundus avait écrit la biographie d'un homme dont l'histoire a perdu toute trace. Car il n'est pas probable qu'on doive songer ici à ce personnage, d'ailleurs fort obscur, de Julius Asiaticus que Vitellius fit mourir avec Flavus et Rufinus pour avoir soutenu Vindex, cf. *Hist.* II, 94.

tiques dont ce discours est rempli, ainsi que nous l'avons vu.

14-15. *Et*, aussi, comme vous; *atque*, et qui plus est....; mais, d'un autre côté...

16. *Oratores.* Pour le sens de ce mot, voy. ch. I, n. 4.

17. *Declamatorio studio* s'oppose à *forensibus negotiis* et désigne tous les exercices que les orateurs faisaient dans leur particulier pour se préparer aux luttes du barreau.

22. *Julii Africani.* C'était un Gaulois; il vécut à Rome sous le règne de Néron, et Quintilien le met sur la même ligne que Domitius Afer, *Instit. orat.* X, I, 118: « Eorum quos viderim Domitius Afer et « Julius Africanus longe præstantissimi : « verborum arte ille, et toto genere di- « cendi præferendus, et quem in numero « veterum habere non timeas ; hic con- « citatior, sed in cura verborum nimius « et compositione nonnunquam longior « et translationibus parum modicus. »

24. *Quam in Apro.* Il y a dans cette dernière partie de la phrase une fine ironie qui n'échappe pas à Aper et qu'il se hâte de relever dès les premiers mots de sa réponse. — *Nondum*, pas encore, malgré les sollicitations de ses amis qui le pressent de revenir à la manière des anciens orateurs.

24-25. *Scholasticis controversiis.* Il en sera question au ch. XXXV, 13 et suiv.

XV. 1. *Non desinis.* Dans les interrogations qui expriment l'étonnement ou le dépit, on n'est pas tenu d'exprimer la particule interrogative.

4. *Excepi*, au lieu du terme plus ordinaire *audivi*. Cf. ch. XXIX, 15 : « Ser-

nem hoc tempore oratorem esse contenderes atque id eo, credo, audacius, quod malignitatis opinionem non vereberis, cum eam gloriam, quam tibi alii concedunt, ipse tibi denegares.

« Neque illius, inquit, sermonis mei pænitentiam ago, neque aut Secundum aut Maternum aut te ipsum, Aper, quamquam interdum in contrarium disputes, aliter sentire credo. Ac velim impetratum ab aliquo vestrum ut causas hujus infinitæ differentiæ scrutetur ac reddat, quas mecum ipse plerumque inquiro. Et quod quibusdam solatio est, mihi auget quæstionem, quia video etiam Graiis accidisse ut longius absit *ab* Æschine et Demosthene Sacerdos ille Nicetes, et si quis alius Ephesum vel Mytilenas concentu

VARIANTES. — XV. 5. atque id *Juste-Lipse;* antiquis *mss*, parem antiquis *autre corr. de Juste-Lipse.* — 6. malignitatis *Rhenanus :* malignis iis *VL*, maligni in iis (hiis *v*) *vF.* — 7. ipse *ed.* : ipsi *mss.* — 14. inquiro $V^2L^2F^2$: conquiro *VLvF.* — 15. Graiis *Puteolanus :* gratis *mss.* — 16. ab *addit. de Wesenberg;* ille *Halm :* iste *mss.* — 17. Nicetes *Juste-Lipse :* enitet *ms;* concentu *Orelli :* concentus *VL*, contentus *vF.*

NC. 5. La première correction de Juste-Lipse me paraît bien supérieure à la seconde. Si l'on intercale en effet *parem* entre *contenderes* et *antiquis*, leçon des mss, on obtient une phrase bien lourde, et dans laquelle *eo* se rattache fort mal au verbe. La conjecture *atque id eo* supprime ces difficultés; elle a de plus le mérite d'être assez près de la leçon *antiquis.*

« mones excipimus; » *Hist.* III, 85 : « Vox non degeneris animi excepta; » *ibid.* III, 32 : « Excepta vox est. » — *Fratris tui*, du délateur fameux, M' Aquilius Regulus, dont Tacite (*Hist.* IV, 42) et Pline le Jeune (*Epist.* IV, 7, 4 ; VI, 2) ont flétri la cupidité, mais n'ont pas nié le talent.

9. *Pænitentiam ago.* Il semble que les auteurs du temps aient préféré cette expression au classique *me pænitet.* Cf. Quint. IX, 3, 12 : « Unde eo usque processum « est, ut *non pæniturum* pro *non acturo* « *pænitentiam*... idem auctor dixerit. »

11. *Disputes*, le subjonctif après *quamquam*, comme dans les auteurs de l'époque impériale. Cf. ch. XXI, 32; XXVI, 18; XXXIV, 15, et Dræger, *ouv. cit.* § 201.

14. *Quod quibusdam solatio est*, parce qu'on est porté à trouver dans la décadence d'autrui une compensation à sa propre ruine.

15-16. *Video etiam Graiis accidisse ut longius absit... Sacerdos ille Nicetes*, etc. On attendrait régulièrement *ut longe absit ab Æschine... Sacerdos ille Nicetes... atque etiam longius quam Afer*, etc. Mais Tacite a fondu ces deux propositions en une seule, à cause de cet amour de la brièveté qui deviendra dans ses derniers écrits un des caractères principaux de son style.

16. *Sacerdos Nicetes*, illustre rhéteur, né à Smyrne; il avait ouvert à Rome une école que fréquenta Pline le Jeune. La façon dont Tacite en parle dans ce passage nous porte à croire qu'il vivait encore au moment où parut le *Dialogue.* Sur ce personnage, voy. Plin. *Epist.* VI, 6, et Philostr. *vit. Sophist.* I, 19; Sénèque le père nous a conservé quelques fragments de ses écrits, *Controv.* I, 5, 7; 8; IV, 25, 29; VI, 31, 33, 34.

17. *Concentu*, acclamations unanimes, cf. Fronton, *Epist. ad M. Cæs.* I, 8 : « Quantos in oratione mea clamores con« citavit quantoque concentu laudantium « sit exceptum. »

scholasticorum et clamoribus quatit, quam Afer aut Africanus aut vos ipsi a Cicerone aut Asinio recessistis. »

XVI. « Magnam, inquit Secundus, et dignam tractatu quæstionem movisti. Sed quis eam justius explicabit quam tu, ad cujus summam eruditionem et præstantissimum ingenium cura quoque et meditatio accessit? »

Et Messalla : « Aperiam, inquit, cogitationes meas, si illud a vobis ante impetravero, ut vos quoque sermonem hunc nostrum adjuvetis. »

« Pro duobus, inquit Maternus, promitto : nam et ego et Secundus exsequemur eas partes, quas intellexerimus te non tam omisisse quam nobis reliquisse. Aprum enim solere dissentire et tu paulo ante dixisti et ipse satis manifestus est jam dudum in contrarium accingi nec æquo animo perferre hanc nostram pro antiquorum laude concordiam. »

« Non enim, inquit Aper, inauditum et indefensum sæculum nostrum patiar hac vestra conspiratione damnari : sed hoc primum interrogabo, quos vocetis antiquos, quam oratorum ætatem significatione ista determinetis. Ego enim cum audio antiquos, quosdam veteres et olim natos intellego, ac mihi versantur ante oculos Ulixes ac Nestor, quorum ætas mille fere et trecentis annis sæculum nostrum

VARIANTES. — XVI. 2. movisti *Juste-Lipse :* movistis *mss.* — 5. si *L :* rien dans *VvF;* illud *vF :* istud *VL.* — 19. ac *VL :* et *vF.*

NC. 2. *Movisti* et non *movistis*, parce que c'est Messalla seul qui soulève en ce moment la question. — 5. *Illud* est exigé par le rôle qu'il joue dans la phrase où il sert à amener la proposition *ut vos quoque*, etc.

XVI. 4. *Cura*, recherches; *meditatio*, préparation. Ces mots rappellent ce qu'a dit Messalla, ch. XV, 13 : « Quas (causas) « mecum ipse plerumque inquiro. »

5-6. *Si illud a vobis ante impetravero*, Pour la construction, cf. ch. XVIII, 8 : « Si illud ante prædixero. »

11-12. *Satis manifestus est... accingi.* Cf. ch. X, 29, et Stat. *Theb.* X, 759 : « Ma« nifestus nosci. »

14. *Inauditum et indefensum.* Ce sont, semble-t-il, des expressions juridiques applicables aux procès qui ne sont pas jugés contradictoirement. En tout cas elles étaient d'un usage courant dans la langue, comme le prouvent les passages suivants de Tacite, *Hist.* I, 6; II, 10; *Ann.* II, 77.

18. *Audio*, j'entends parler de; cf. ch. VII, 19. — *Veteres et olim natos.* Le mot *veteres* ne se distinguant pas assez d'*antiquos* pour le sens, Tacite est obligé de le définir par *olim natos*, nés il y a de cela longtemps.

19. *Ulixes ac Nestor*, parce que, ce sont, à proprement parler, les deux orateurs de l'épopée homérique.

20. *Mille fere et trecentis annis.* D'après les calculs d'Eratosthène, la guerre

antecedit : vos autem Demosthenem et Hyperidem profertis, quos satis constat Philippi et Alexandri temporibus floruisse, ita tamen ut utrique superstites essent. Ex quo apparet non multo plures quam quadringentos annos interesse inter nostram et Demosthenis ætatem. Quod spatium temporis si ad infirmitatem corporum nostrorum referas, fortasse longum videatur ; si ad naturam sæculorum ac respectum immensi hujus ævi, perquam breve et in proximo est. Nam si, ut Cicero in Hortensio scribit, is est magnus et verus annus, quo eadem positio cæli siderumque, quæ cum maxime est, rursum existet, isque annus horum quos nos vocamus annorum duodecim milia nongentos quinquaginta quattuor com-

VARIANTES. — 24. quadringentos *Juste-Lipse :* trecentos *mss.* — 32. nongentos *J. Nic. Loensis :* VIII *L*, d^{tos}ccc *vF*, v^{tos}cc *V*.

NC. 24. *Quadringentos*. On sait combien sont altérés, dans les mss, les passages qui contiennent des chiffres. Voir dans les notes explicatives la justification des leçons adoptées ici et plus bas.

de Troie remonterait à l'an 1193 avant notre ère ; si l'on ajoute à ce nombre les 75 années qui se sont écoulées depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à l'époque du Dialogue, on trouve exactement 1268 ans. Ce n'est pas tout à fait 1300 ; mais on sait que les anciens se contentent en pareil cas d'une approximation.

23. *Non multo plures quam quadringentos annos*. Démosthène étant mort en 322 av. J.-C., il s'est écoulé en réalité 398 ans depuis cette époque jusqu'à celle du dialogue. Mais, puisqu'il s'agit ici du siècle de Démosthène, c'est-à-dire du moment même où a brillé ce grand orateur sous les deux règnes de Philippe et d'Alexandre, il faut remonter de quelques années en arrière, et le calcul d'Aper se trouve exact.

27. *Ad naturam sæculorum*, relativement à ce que sont réellement les siècles. — *Si referas... (ad) respectum...* La synonymie des expressions n'est pas plus choquante dans ce passage que dans ceux-ci, *Dial.* XXIV, 15 : « (Centum et « viginti annos) *effici* ratio temporum *collegerit ;* » *Hist.* I, 32 : « Regressus « *facultatem* in aliena potestate esse ; » *Ann.* III, 3 : « Magnitudinem mali *per-* « *ferre* visu non *toleravit.* »

28. *In proximo est* a pour sujet non pas *temporis spatium*, qui ne conviendrait pas ici, mais l'idée qu'éveillent ces deux mots, c'est-à-dire le moment où commence la période de temps ainsi désignée.

29. *In Hortensio*. Dans ce traité aujourd'hui perdu Cicéron répondait aux attaques d'Hortensius contre la philosophie, cf. Cic. *de Fin.* I, 1, 2. — *Magnus et verus annus*, la grande année (l'année platonicienne). C'était, dans les idées des platoniciens et aussi des stoïciens, le temps d'une révolution complète du pôle de l'équateur autour du pôle de l'écliptique, après laquelle les astres devaient occuper exactement le même point qu'avant. Servius (*ad Æn.* I, 269) et Solin (*Polyhist.* c. XXXVI), qui se sont servis du même passage de Cicéron que Tacite, nous ont conservé le chiffre exact défiguré par les divers mss. de notre auteur. Mais ce nombre même (12954) n'est pas juste ; les calculs des savants modernes démontrent qu'il faudrait au moins le doubler ; on trouve en effet pour la période, un nombre d'années variant de 25 788 à 25 813.

30. *Cum maxime*, signifie proprement « aujourd'hui plus que jamais », *c'est-à-dire* précisément à la date où nous sommes.

plectitur, incipit Demosthenes vester, quem vos veterem et antiquum fingitis, non solum eodem anno quo nos, sed etiam eodem mense exstitisse.

XVII. Sed transeo ad Latinos oratores, in quibus non Menenium, ut puto, Agrippam, qui potest videri antiquus, nostrorum temporum disertis anteponere soletis, sed Ciceronem et Cæsarem et Cælium et Calvum et Brutum et Asinium et Messallam : quos quid antiquis temporibus potius

VARIANTES. — 33. vester *LF* (mais *este* barré dans *L*): videtur *Vv*. — 35. etiam *Michaelis* : fama *mss* (*corrigé en* fere *dans L*). — XVII. 4. Cælium *Halm* : Cœlium *L*, alium *VvF*.

NC. 33. *Vester* est expliqué par la proposition relative qui suit. — 35. *Etiam* est le terme le plus naturel qui, après *non solum*, puisse remplacer l'inintelligible *fama*.

33. *Incipit*, il s'ensuit que... Cf. Senec. *Dial.* III, 10, 3 : « Deinde desinit quic« quam posse ratio, si nihil potest sine « affectu, et incipit par illi similisque « esse. »

XVII. 2. *Menenius Agrippa*, consul en l'an de Rome 250 (503 av. J.-C.), auteur du fameux apologue des Membres et de l'Estomac; cf. Tite-Live, II, 32.

4. *M. Cælius Rufus*, né à Pouzzoles en 82, le 8 mai, mort assassiné en 48 par des soldats qu'il avait voulu soulever. Il avait été tribun du peuple en 52, édile curule en 50, préteur en 48. Sur son éloquence, voy. Cicéron (*Brut.* 79, 273), dont il était le disciple et l'ami, et Quintilien (VI, 3, 69 ; X, 1, 115) ; voy. aussi dans ce *Dialogue*, ch. XVIII, XXI et XXV. Nous n'avons de lui que quelques lettres conservées dans le huitième livre de la correspondance de Cicéron. Cf. G. Boissier, *Cicéron et ses amis*. — *C. Licinius Calvus*, né d'après Pline (*H. N.* VII, 49, 165) la même année et le même jour que Cælius, mourut en 47, à 35 ans, laissant dans la poésie comme dans l'éloquence une trace brillante. Sur son talent, cf. Cic. *Brut.* 81, 279 et dans ce *Dialogue*, ch. XVIII, XXI, XXIII, XXV et XXXIV. Voyez aussi l'intéressante monographie de M. F. Plessis, *Essai sur Calvus*, Caen, impr. Le Blanc-Hardel, 1885. — *M. Junius Brutus*, né en 85 (?), mort en 42 à Philippes, est plus connu par le meurtre de César que par son éloquence. C'était pourtant un des orateurs les plus remarquables de son temps, cf. Cic. *Brut.* 94, 324 ; Quintilien, X, 1, 123, et dans ce *Dialogue*, ch. XVIII, XXI et XXV. Voy. aussi G. Boissier, *ouv. cit.*

5. *C. Asinius Pollio*, né en 75 av. J.-C. et mort en 5 ap. J.-C. s'illustra dans la politique et dans les lettres. Après avoir servi sous César dans des entreprises hasardeuses, il s'attacha d'abord à Antoine, puis le quitta avec la fortune et passa du côté d'Octave. Consul en 714 il fit la guerre dans les Alpes aux *Parthini* et remporta le triomphe. A son retour il consacra les dépouilles de l'ennemi à construire une bibliothèque publique ; ce fut le dernier acte de sa vie politique, et il se voua dès lors tout entier aux lettres. Il avait composé des tragédies, une histoire des guerres civiles et surtout des discours dont le mérite aurait suffi à sa réputation, même s'il n'en avait pas eu d'autres. L'ingratitude qu'il a montrée envers Cicéron lui a fait du tort aux yeux de la postérité. Son talent oratoire a été caractérisé par Sénèque, *Epist.* 100, 7, Quintilien, X, 1, 113, et Tacite, *Dial.* XXI et XXV. Sur ce personnage, voy. Teuffel, *Geschichte der röm. Liter.* p. 443 et suiv. de la 4ᵉ édit. — *M. Valerius Messalla Corvinus*, né en 64 av. J.-C., mourut en l'an 9 de notre ère, après avoir joué un grand rôle dans l'État. C'est lui qui avait décidé le sénat à donner à Octave le nom d'Auguste. Son éloquence était célèbre : elle a été caractérisée par Cicéron, *ad Brut.* I, 15, 1, Sénèque le

adscribatis quam nostris, non video. Nam ut de Cicerone ipso loquar, Hirtio nempe et Pansa consulibus, ut Tiro libertus ejus scripsit, septimo idus *Decembres* occisus est, quo anno divus Augustus in locum Pansæ et Hirtii se et Q. Pedium consules suffecit. Statue sex et quinquaginta annos, quibus mox divus Augustus rem publicam rexit; adjice Tiberii tres et viginti, et prope quadriennium Gai, ac bis quaternos denos Claudii et Neronis annos, atque illum Galbæ et Othonis et Vitellii longum et unum annum, ac sextam jam felicis hujus principatus stationem, quo Vespa-

VARIANTES. XVII. 8. Decembres *add. de Juste-Lipse.* — 10. sex (VI) *Juste-Lipse :* novem *mss.* — 13. illum *ed.* : istum *VL*, ipsûm *vF*.

NC. 8. *Decembres.* C'est en effet le mois dans lequel on place, par conjecture, la mort de Cicéron : les mss L^2 et *F* indiquent une lacune à cet endroit : une date qui ne donne pas le mois n'est pas une date. — 10. *sex.* Voy. *Notes explic.* : la faute vient d'une confusion de jambages.

père, *Controv*, 2, 12, 8, Quintilien, *Inst. or.* X, 1, 113, et Tacite, *Dial.* XVIII; XX. Cf. Teuffel, *ouv. cit.* p. 445 et suiv. — *Quid* pour *cur*, comme dans les poètes.

6. *De Cicerone ipso*, de Cicéron lui-même, *c.-à-d.* du plus illustre de tous ces orateurs.

7. *Nempe*, effectivement, pour marquer que la date est hors de doute. — *Tiro* ou plus exactement M. Tullius Tiro, affranchi célèbre de Cicéron, survécut de longues années à son maître et consacra pieusement son temps à publier ses œuvres et à honorer sa mémoire. Sous forme de biographie, il écrivit une véritable apologie de Cicéron; cf. Plutarque, Cicéron, 41 ; 49; Ascon. *ad or. Cic. pr. Mil.* 14.

9. *Augustus.... se et Q. Pedium suffecit.* Le 19 août 43 av. J.-C., cf. Tac. *Ann.* I, 9; Suet. *Aug.* 100. Auguste devait mourir cinquante-six ans après, jour pour jour.

10. *Sex et quinquaginta annos.* Comme dans les *Annales* (I, 9), Tacite fait partir ici le principat d'Auguste du jour où il prit le consulat : cela fait exactement cinquante-six ans pour la durée du règne, du 19 août 711 (42) au 19 août 767 (14 ap. J.-C.).

11. *Mox*, ensuite, sens inconnu aux prosateurs de l'époque classique; cf. *Dial.* XXIV, 5; *Germ.* 26 ; *Ann.* VI, 51 ; XIII, 2 *fin.*

12. *Tres et viginti*, plus exactement vingt-deux ans et sept mois, du 19 août 14 au 16 mars 37. — *Prope quadriennium*, du 16 mars 37 au 24 janvier 41.

13. *Claudii et Neronis*, du 25 janvier 41 au 9 juin 68, avènemeut de Galba.

14. *Longum et unum annum.* Vespasien fut en effet salué empereur par les légions d'Alexandrie le 1er, et par celles de Judée, le 3 juillet 69. — Pour comprendre le mot *longum*, il faut se rappeler le sombre début des *Histoires*, et, dans le premier livre, la fin du ch. XI. L'année 69 fut pour les Romains l'année terrible.

15. *Sextam jam.... stationem.* On sait que la puissance tribunitienne, conférée indéfiniment aux empereurs depuis Auguste, devait être reconnue et confirmée officiellement tous les ans; c'est ainsi que sur les inscriptions la durée d'un règne se compte d'après les années de puissance tribunitienne. De plus tous les ans, le 1er janvier, l'armée prêtait serment à l'empereur, son chef. Cela étant, il me semble que le mot *statio* s'entend de lui-même : chaque fin d'année forme dans le règne des empereurs, comme autant d'*arrêts* ou de *stations* après lesquelles reprend la marche normale des affaires de l'État. Il est vrai qu'on attendrait plutôt *sex stationes;* toutefois on peut admettre que, dans la pensée de Tacite, *sextam jam stationem* est construit non pas avec *ad-*

sianus rem publicam fovet : centum et viginti anni ab interitu Ciceronis in hunc diem colliguntur, unius hominis ætas. Nam ipse ego in Britannia vidi senem, qui se fateretur ei pugnæ interfuisse, qua Cæsarem inferentem arma Britanni arcere litoribus et pellere aggressi sunt. Ita si eum, qui armatus C. Cæsari restitit, vel captivitas vel voluntas vel fatum aliquod in urbem pertraxisset, æque idem et Cæsarem ipsum et Ciceronem audire potuit et nostris quoque actionibus interesse. Proximo quidem congiario ipsi vidistis plerosque senes, qui se a divo quoque Augusto semel atque iterum accepisse congiarium narrabant. Ex quo colligi potest et Corvinum ab illis et Asinium audiri potuisse; nam Corvinus in medium usque Augusti principatum, Asinius pæne ad extremum duravit, ne dividatis sæculum, et antiquos ac veteres vocitetis oratores, quos eorundem hominum

VARIANTES. — 19. ei *Muret* : et *mss*; Britanni *Ernesti* : britanniæ *mss*. — 22. æque idem *Spengel* : et quidem *mss*. — 30. vocitetis *vF* : vocetis *VL*.

NC. 22. La correction *æque idem* est la plus simple qu'on puisse proposer à la place de la leçon *et quidem* qui ne signifie rien. — 30. Bien que les mss. où l'on trouve *vocitetis* soient d'une autorité inférieure à ceux qui donnent *vocetis*, la première leçon paraît préférable à la seconde : on sait en effet que Tacite aimait à employer les fréquentatifs, et l'on ne voit pas d'autre part comment les copistes auraient pu changer *vocetis* en *vocitetis*; c'est plutôt le contraire qui a dû se produire.

jice lui-même, mais avec un verbe qu'on tire facilement du contexte, *respice*, *considera*, par exemple. Telle est du moins l'explication de C. Peter.

16. *Centum et viginti*. C'est un nombre rond, car de 43 av. J.-C. à la sixième année de Vespasien, 75 ap. J.-C., il n'y a que 117 ans. Ces approximations ne sont pas rares chez les anciens; voy. le ch. précédent, n. 20. C'est ainsi que dans les *Histoires*, I, 1, Tacite compte 820 ans depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de Néron, bien qu'en réalité il y en ait 822.

18-19. *Fateretur*, au subj. parce que Aper se contente de rappeler les paroles du Breton, sans les prendre pour son compte. *Fateri* signifiant « déclarer » est un néologisme. Cf. Quint. I, 6, 23; 10, 37; VII, 1, 56.

25. *Plerosque*, cf. ch. II, 11. — *A divo quoque Augusto*, même du divin Auguste (et non pas seulement des empereurs, ses successeurs).

26. *Congiarium*, d'abord distribution de vivres au peuple, puis don en argent opposé au *donativum*, qui était réservé à l'armée.

28. *In medium usque Augusti principatum*. Ce n'est pas exact, puisque Messalla mourut cinq ans seulement avant Auguste. Mais par *duravit*, Tacite a probablement dessein de marquer, non pas la durée de sa vie physique, mais celle de son activité littéraire. Or divers témoignages tendent à prouver qu'il vécut dans la retraite assez longtemps avant sa mort. Le dernier acte de sa vie politique paraît avoir été en tout cas le discours qu'il prononça au sénat, l'an de Rome 752, pour faire décerner à Auguste le titre de père de la patrie, Suét. *Aug*. 58.

29. *Pæne*, car Asinius Pollion était mort en l'an 5 de notre ère. — *Ne* (je dis cela) pour que.... ne.... pas.

29-30. *Antiquos ac veteres*. Ces deux synonymes sont justifiés par la proposition

aures agnoscere ac velut conjungere et copulare potuerunt.

XVIII. Hæc ideo prædixi, ut si qua ex horum oratorum fama gloriaque laus temporibus acquiritur, eam docerem in medio sitam et propiorem nobis quam Servio Galbæ aut C. *Lælio aut C.* Carboni quosque alios merito antiquos vocaverimus; sunt enim horridi et impoliti et rudes et informes et quos utinam nulla parte imitatus esset Calvus vester aut Cælius aut ipse Cicero. Agere enim fortius jam et audentius volo, si illud ante prædixero, mutari cum tempo-

VARIANTES. — XVIII. 2. eam *Halm* : eandem *mss.* — 4. Lælio aut C. *addition de Schulting admise par Ritter.* — 8. illud *cF* : istud *VL.*

NC. 2. *eandem* ne peut pas aller dans cette phrase; car il n'y a rien qui justifie le sens de *en même temps.* — 4. *Lælio aut C.* est une addition nécessaire, car dans sa réponse, au ch. xxv, 33, Messalla, faisant une allusion évidente à ce passage, parle de Galba et de Lælius.

relative qui suit et dont le sens est : « Quos una hominum ætas, qui memoria « sua totum vitæ spatium amplectuntur, « agnoscere ac velut conjungere potuit « cum eis, quos ad ultimam jam senec- « tutem provecta nostris temporibus vi- « dit. » [Orelli].

XVIII. 2. *Temporibus acquiritur.* Cf. Plin. *Epist.* I, 10 : « Quæ... illi.... plurimum venerationis acquirunt. »

3. *In medio sitam*, commune aux deux époques, à celle qui a suivi et à celle qui a précédé immédiatement Cicéron et ses contemporains. — *Servio Galbæ.* Servius Sulpicius Galba, consul en 144 av. J.-C., s'était acquis une triste réputation par la perfidie dont il avait fait preuve, en 150, envers les Lusitaniens, mais c'était un des premiers orateurs de son temps. Cicéron a dit de lui, *de Orat.* I, 10, 40 : « Divinus « homo in dicendo ; » et Suétone, *Galba*, 3 : « Temporum suorum eloquentissimus. » Cicéron a caractérisé son éloquence dans le *Brutus*, 21, 82.

4. *C. Lælio*, C. Lælius, surnommé le Sage, ami du second Africain. Cicéron a dit de tous les deux, *Brutus*, 21, 84 : « Ingenii, litterarum, eloquentiæ, sa- « pientiæ denique, etsi utrique (*Scipioni « et Lælio*) primas, priores tamen libenter « deferunt Lælio. » Cependant il trouve Lélius (quelques lignes plus haut, 21, 83) *multo vetustior et horridior quam Scipio.* — *C. Carboni*, C. Papirius Carbo, fameux tribun du peuple, allié des Gracques en 131 av. J.-C., consul en l'année 120, orateur très distingué; cf. Cic. *de Orat.* I, 10, 40; *Brut.* 27, 105; 43, 159. Tacite parlera, à la fin du ch. xxxiv, du rôle politique et de la fin de Carbon. Les trois orateurs étaient séparés de Cicéron par deux générations, ce qui explique les mots *propiorem nobis quam*, etc.

5. *Horridi*, etc. C'est le même reproche que leur adresse Atticus, dans le *Brutus*, 85, 293 et suiv.; 86, 295 et suiv. Mais ici Aper l'accentue singulièrement, en détachant chacune des épithètes qu'il trouve pour caractériser la rudesse de ces orateurs. Quand aux adjectifs mêmes, ils se rapportent tous au défaut de soin et d'harmonie dans le style, qui finit par donner l'impression de quelque chose d'affreux (*informes*).

7-8. *Agere enim fortius.... volo.* Cette déclaration prépare les auditeurs d'Aper à l'attaque qu'il va bientôt diriger contre les orateurs anciens. Mais auparavant il s'attachera à cette idée que l'éloquence n'est pas en décadence parce qu'elle se transforme naturellement avec le temps. Et cette transformation même est un progrès, comme le prouve suffisamment l'exemple des plus célèbres orateurs anciens : chacun d'eux n'est-il pas supérieur à celui qui l'a précédé ? Sur *agere* avec

ribus formas quoque et genera dicendi. Sic Catoni seni comparatus C. Gracchus plenior et uberior, sic Graccho politior et ornatior Crassus, sic utroque distinctior et urbanior et altior Cicero, Cicerone mitior Corvinus et dulcior et in verbis magis elaboratus. Nec quæro quis disertissimus : hoc interim probasse contentus sum, non esse unum eloquentiæ vultum, sed in illis quoque quos vocatis antiquos plures species deprehendi, nec statim deterius esse quod diversum est, vitio autem malignitatis humanæ vetera semper in laude, præsentia in fastidio esse. Num dubitamus inventos qui præ Catone Appium Cæcum magis mirarentur? Satis

VARIANTES. — 15. in *L* (au-dessus de la ligne). — 19. præ *Grosotius :* pro *mss.*
NC. 19. Changer *pro* en *præ* me paraît plus simple que de garder *pro* et de supprimer *magis* comme le propose Schurzfleisch.

un adverbe, cf. Tac., *Agr.* 7 ; *Hist.* I, 9 ; III, 2 ; 35 ; 77 ; *Ann.* IV, 2.

9. *Catoni seni*, c'est ainsi qu'on le désigne, pour le distinguer de Caton d'Utique. Sa vie politique est bien connue ; quant au caractère de son éloquence, voy. Cic. *Brutus*, 16, 61 ; 18, 69. Cf. aussi Quintilien, XII, 11, 23.

10. *C. Gracchus plenior et uberior.* Ce sont les termes mêmes dont se sert Cicéron, *Brut.* 33, 125 : « Noli putare quemquam pleniorem « et uberiorem ad dicendum fuisse. » Voy. encore *ibid.* 126 et *de Orat.* III, 56, 214.

11. *L. Lucinius Crassus* vécut de 140 à 91 av. J.-C. Ce fut avec Antoine le plus grand orateur de l'époque antérieure à Cicéron. Celui-ci les a mis tous les deux en scène dans son *de Oratore*. Sur l'éloquence de Crassus, cf. *de Orat.* I, 34, 155 ; II, I, 4 ; III, 20, 74 ; A. Berger et V. Cucheval, *Histoire de l'éloquence latine*, t. II, p. 267 et suiv. Son style était châtié (*politior*) et relevé de figures choisies avec goût (*ornatior*) ; cf. Cic., *Brut.* 38, 143 : « Erat (Crasso).... Latine loquendi « accurata et sine molestia diligens ele- « gantia. » —*Distinctior*, plus clair et plus précis ; cf. Quintilien, V, 14, 33 : « Sermone « puro et dilucido et distincto. » — *Urbanior*, d'un goût plus fin ; cf. Quint. VI, 3, 107 : « Meo quidem judicio illa est « urbanitas, in qua nihil absonum, nihil « agreste, nihil inconditum, nihil pere- « grinum neque sensu neque verbis ne- « que ore gestuve possit deprehendi. »

12. *Altior*, plus noble. Quintilien se sert d'*elatus*, XII, 10, 39 : « Et non supra « modum elatus M. Tullius? » — *Mitior Corvinus.* Quintilien a dit de lui, X, 1, 113 : « Messalla nitidus et candidus et « quodammodo præferens in dicendo « nobilitatem suam, viribus minor. »

13. *Elaboratus.* Cf. Sen. rh. *Controv.* 2, 12 : « Latini utique sermonis obser- « vator diligentissimus. »

14. *Interim*, entre temps, avant d'arriver au point décisif du débat et de juger entre les anciens et les modernes.

15. *Vultum.* Cf. Quint. IX, 1, 21 : « Quanto plus orationis *vultus* ad id, quod « efficere tendimus, compositus? »

18. *Præsentia*, etc. Sophocle fait déjà dire à Tecmesse, *Ajax*, v. 964 sq. : « Οἱ γὰρ κακοὶ γνώμαισι τἀγαθὸν χεροῖν ἔχοντες οὐκ ἴσασι, πρίν τις ἐκβάλῃ. » La même idée a été reprise bien souvent dans toutes les langues ; voy. en latin, Hor. *Od.* III, 24, 31 sq. : « Virtutem in- « columem odimus Sublatam ex oculis « quærimus invidi. » Vellej. II, 92, 4 : « Præsentia invidia, præterita venera- « tione prosequimur, et his nos obrui, « illis instrui credimus. » Cf. Tac., *Agr* 1 init. ; *Ann.* II, 88 fin. ; Front., *Princip. histor.*, p. 204 Nab. — *Inventos*, c'est-à-dire, du temps de Caton, comme l'indique la suite des idées.

19. *Præ*, dans son sens propre, « en comparaison avec ; » il n'y a donc pas

constat ne Ciceroni quidem obtrectatores defuisse, quibus inflatus et tumens nec satis pressus, sed super modum exsultans et superfluens et parum Atticus videretur. Legistis utique et Calvi et Bruti ad Ciceronem missas epistulas, ex quibus facile est deprehendere Calvum quidem Ciceroni visum exsanguem et attritum, Brutum autem otiosum atque dijunctum; rursusque Ciceronem a Calvo quidem male audisse tanquam solutum et enervem, a Bruto autem, ut ipsius verbis utar, tanquam fractum atque elumbem. Si me interroges, omnes mihi videntur verum dixisse : sed mox ad singulos veniam, nunc mihi cum universis negotium est.

XIX. Nam (quatenus antiquorum admiratores hunc velut

VARIANTES. — 22. Atticus *Juste-Lipse :* antiquus *mss. ;* videretur *VL ;* videtur *vF*. — 27. autem *vF :* quidem autem *V* (effacé dans *L*). — 29. interroges *VL* : interrogas *vF*.

NC. 22. La confusion d'*atticus* et d'*antiquus* s'explique fort bien; de plus, on le sait, le reproche général adressé à Cicéron était que sa manière ne rappelait pas assez l'élégante sobriété des orateurs attiques.

pléonasme avec *magis mirarentur*. — *Appius Claudius Cæcus*, consul en 307 et en 298 av. J.-C. On conservait encore, du temps de Cicéron, le discours qu'il avait prononcé au sénat pour s'opposer à ce qu'on fît la paix avec Pyrrhus, cf. Cic., *Brut.* 16, 61 ; *de Amicit.* 6, 16.

20. *Obtrectatores*, c.-à-d. Calvus et Brutus, du vivant de Cicéron, les deux Pollion, le père et le fils, après sa mort. Quintilien a résumé, à peu près dans les mêmes termes que Tacite, mais avec un peu plus de précision, les reproches que ces critiques adressaient au grand orateur, XII, 10, 12 : « Quem tamen et suorum « homines temporum incessere audebant « ut tumidiorem et Asianum et redun- « dantem et repetitionibus nimium et in « compositione fractum, exsultantem, ac « pæne, quod procul absit, viro mollio- « rem.... Præcipue vero presserunt eum, « qui videri Atticorum imitatores concu- « pierunt. »

22. *Parum Atticus*, c.-à-d. pas assez sobre. Sur cette querelle qu'on faisait à Cicéron, voy. le *Brutus*, de 82 à 86.

23. *Calvi et Bruti epistulas*. Nous ne les avons pas conservées. Toutefois Cicéron, *ad Fam.* XV, 21, 4, fait mention d'une lettre qu'il avait écrite à Calvus touchant le caractère de son éloquence.

25. *Exsanguem et attritum*. Ces deux épithètes caractérisent l'épuisement et conviennent bien au style de Calvus, cf. *Brutus*, 82, 283 : « Calvus.... nimium « tamen inquirens in se atque ipse sese « observans metuensque ne vitiosum col- « ligeret, etiam *verum sanguinem* perde- « bat, itaque ejus oratio nimia religione « *attenuata* doctis et attente audientibus « erat illustris, a multitudine.... devora- « batur. »

26. *Otiosum atque dijunctum*. Aper parlera plus loin, ch. XXI, 28, de la lenteur et de la froideur de Brutus. Par *dijunctus*, il veut dire que son style était trop coupé et même trop décousu.

27. *Solutum et enervem*. Ces deux termes se complètent l'un l'autre. Selon Calvus, Cicéron n'avait pas assez de ressort pour se reprendre. C'est aussi un certain laisser-aller que lui reproche Brutus, mais dans des termes beaucoup plus forts. Voy. plus haut, n. 20, la citation de Quintilien.

XIX. 1. *Nam*. C'est l'explication des mots : « Omnes mihi videntur verum di-

terminum antiquitatis constituere solent) Cassium Severum, quem primum affirmant flexisse ab illa vetere atque directa dicendi via, non infirmitate ingenii nec inscitia litterarum transtulisse se ad illud dicendi genus contendo, sed judicio et intellectu. Vidit namque, ut paulo ante dicebam, cum condicione temporum et diversitate aurium formam quoque ac speciem orationis esse mutandam. Facile perferebat prior ille populus, ut imperitus et rudis, impeditissimarum

Variantes. — XIX. 2-3. Cassium Severum, quem primum *Michaelis* et *Peerlkamp:* qui usque ad Cassium quem reum (Severum *Puteolanus*) faciunt, quem *mss.* — 3. illa *vF:* ista *VL.* — 9. ille *vF:* iste *VL;* impeditissimarum *Muret:* imperitissimarum *mss.*

NC. XIX. 2-3. Michaelis et Peerlkamp ont vu quelle était et d'où provenait l'interpolation qui défigure ce passage: les mots *qui usque ad* et *faciunt* sont sortis d'une glose par laquelle on a voulu expliquer *terminum constituere.* — 9. *Imperitissimarum* est une faute due au voisinage d'*imperitus* et la correction de Muret, *impeditissimarum*, est aussi simple qu'heureuse (V. les *Notes explicatives*).

« xisse » du précédent chapitre, l. 29. — *Quatenus*, puisque. Cf. ch. v, n. 11. — *Hunc* se rapporte au nom propre *Cassium Severum*, qui suit immédiatement la parenthèse.

2. *Cassium Severum.* C. Cassius Severus était né à Longula, ville du pays des Volsques, vers l'an 50 av. J.-C. Il mourut, vers 37 après J.-C. dans l'île de Sériphos; il était exilé depuis vingt-cinq ans. Voyez ce que dit Tacite, *Ann.* IV, 21: « Relatum et de Cassio Severo exsule, qui « sordidæ originis, maleficæ vitæ, sed « orandi validus, per immodicas inimici- « tias, ut judicio jurati senatus Cretam « amoveretur, effecerat, atque illic ea- « dem actitando recentia veteraque odia « advertit, bonisque exutus, interdicto « igni atque aqua, saxo Seripho conse- « nuit. » Sénèque le rhéteur a tracé le portrait de Cassius Severus et caractérisé son éloquence, *Controv.* III, *præf.* 2 à 8 (éd. Bursian, p. 359). Cf. Quintilien, X, 1, 116: « Si ceteris virtutibus colorem et « gravitatem orationis adjecisset, ponen- « dus inter præcipuos foret; nam et in- « genii plurimum est in eo et acerbitas « mira, et urbanitas ejus summa, sed plus « stomacho quam consilio dedit. »

3. *Flexisse* est employé sans complément comme dans d'autres passages de Tacite, cf. *Ann.* I, 34; IV, 16. — *Directa*, direct, sans détour. Cf. Cic. *pr. Cæl.* 17, 41: « Directum iter ad laudem. »

4. *Non infirmitate ingenii nec inscitia litterarum.* Car c'est le talent naturel et la culture littéraire qui forment l'orateur, voy. ch. ii, 16.

5. *Ad illud dicendi genus*, c.-à-d. dans cette nouvelle manière, qui s'écarte du type classique.

5-6. *Judicio et intellectu*, par un choix judicieux. Sur *intellectus*, cf. ch. xxxi, 13: « Habet intellectum eorum, « quæ... numerantur; » *Ann.* XIII, 16: « Quibus altior intellectus. »

6. *Namque*, placé après le premier mot de la phrase, est une construction qui se rencontre déjà dans Tite-Live et qu'on retrouve dans Quinte-Curce, Pline l'Ancien et Quintilien; cf. Dræger, *Synt. u. Stil des Tacitus* §§ 132 et 227. — *Paulo ante*, allusion à ce qui a été dit plus haut, ch. xviii, 8.

7. *Cum condicione temporum et diversitate aurium.* Il veut dire que le goût littéraire change avec le caractère des temps; l'éloquence doit donc se modifier, elle aussi.

9. *Impeditissimarum.* Cf. Quint. VIII, 6, 42: « Oratio longa et impedita, ut in « quæstionibus eam judices similem ag- « mini totidem lixas habenti quot mili- « tes, in quo et numerus est duplex nec « duplum virium. »

orationum spatia, atque id ipsum laudabat, si dicendo quis diem eximeret. Jam vero longa principiorum præparatio et narrationis alte repetita series et multarum divisionum ostentatio et mille argumentorum gradus, et quidquid aliud aridissimis Hermagoræ et Apollodori libris præcipitur, in honore erat; quod si quis odoratus philosophiam videretur et ex ea locum aliquem orationi suæ insereret, in cælum lau-

VARIANTES. — 10. laudabat *VLv* : laudi dabatur *F*. — 15. odoratus *L* : adoratus *VF* ; videretur *L* : videtur *VvF*.

10-11. *Si dicendo... diem eximeret.* Les séances du sénat et les assemblées du peuple ne devaient pas se prolonger au delà du coucher du soleil. Certains orateurs s'arrangeaient donc de manière à parler tout le temps, quand il y avait intérêt à empêcher la cloture de la discussion. Il en était de même dans les tribunaux, cf. ch. XXXVIII, 7. — *Si... eximeret.* Le subjonctif est employé ici, conformément à l'usage de l'époque impériale, pour exprimer que l'action se répète, voy. Dræger, *ouv. cit.* § 165.

11. *Longa principiorum præparatio.* Le mot *præparatio* est un terme de la rhétorique signifiant « préparation » ou « action de préparer les auditeurs à entendre ce qui va être dit ». Le génitif *principiorum* est ici explicatif et veut dire « consistant dans des exordes ». L'expression complète revient donc à celle-ci : « De longs exordes préparatoires. » Cf. Quintilien, IV, 1, 62 : « Nec minus evi« tanda est immodica ejus (*principii*) lon« gitudo, ne in caput excrevisse videatur « et, quo *præparare* debet, fatiget. »

12. *Narrationis.* C'est le terme technique donné par les rhéteurs à la partie du discours qui vient immédiatement après l'exorde (*principium*), et dans laquelle on doit exposer les faits qui se rattachent au point de droit. Le singulier *narrationis* n'est donc pas choquant. — *Series.* Cf. Tac. *Ann.* IV, 52 : « Ut series futuri « in Agrippinam exitii inciperet. »

13. *Mille argumentorum gradus.* Expression heureuse, quoique un peu forcée, qui fait songer à une échelle interminable d'arguments.

14. *Hermagoræ et Apollodori libris.* Il y a eu deux Hermagoras, l'un contemporain d'Auguste et originaire de Temnos en Éolie, l'autre plus ancien et beaucoup plus célèbre, dont Cicéron et Quintilien parlent souvent. Il vécut dans la deuxième moitié du deuxième siècle avant J.-C. et les mérites de son enseignement lui valurent d'être placé à côté de Gorgias et d'Aristote. C'est évidemment à lui que Tacite pense ici. Quintilien nous apprend (III, 11, 18) que dans le premier livre du *de Inventione*, Cicéron s'était fait le disciple d'Hermagoras, ce qui prouve l'influence qu'avait ce rhéteur à l'époque dont parle précisément Aper. De plus Quintilien fait incidemment à ce même Hermagoras les mêmes reproches qu'Aper, III, 11, 22 : « Non est necesse per tam mi« nutas rerum particulas rationem do« cendi concidere : quo vitio multi qui« dem laborarunt, præcipue tamen Her« magoras, vir alioqui subtilis et in « pluribus admirandus. » — Quant à Apollodore, il était de Pergame, cf. Quintilien, III, 1, 17, et un peu plus moderne qu'Hermagoras. Sa réputation était si grande, qu'en l'an 45 av. J.-C., Auguste, pour profiter de son enseignement, l'emmena avec lui dans un voyage qu'il fit de Rome à Apollonie (Cf. Suet. *Octav.* 89).

15. *Odoratus philosophiam,* après n'avoir fait qu'effleurer la philosophie. Le verbe *odorari*, construit avec l'accusatif et employé dans ce sens, ne se rencontre pas ailleurs que dans ce passage.

16. *Locum,* un développement, cf. ch. XXII, 6, et Quint. VII, 10, 5 ; IX, 4, 83 ; 138 ; XII, 10, 23. Il y a ici, en passant, une petite malice à l'adresse de Cicéron, qui recommande à l'orateur de se mettre à l'école de la philosophie, pour trouver les idées générales, sources des lieux communs. Voy. surtout *de Orat.* III, 27, 107.

dibus ferebatur. Nec mirum : erant enim hæc nova et incognita, et ipsorum quoque oratorum paucissimi præcepta rhetorum aut philosophorum placita cognoverant. At hercule pervulgatis jam omnibus, cum vix in cortina quisquam assistat, quin elementis studiorum, etsi non instructus, at certe imbutus sit, novis et exquisitis eloquentiæ itineribus opus est, per quæ orator fastidium aurium effugiat, utique apud eos judices, qui vi et potestate, non jure aut legibus cognoscunt, nec accipiunt tempora, sed constituunt, nec exspectandum habent oratorem, dum illi libeat de ipso negotio dicere, sed sæpe ultro admonent atque alio transgredientem revocant et festinare se testantur.

XX. Quis nunc feret oratorem de infirmitate valetudinis suæ præfantem? qualia sunt fere principia Corvini. Quis

VARIANTES. — 21. quin *Muret* : qui *mss.* — 26. exspectandum *vF* : exspectantem *VL.*
NC. 21. *Quin* est encore une correction très heureuse de Muret, au lieu de *qui*, qui ne donne pas de sens.

20. *In cortina.* Ce mot signifie en général « voûte, dôme, coupole », et par suite « enceinte circulaire ». On croit qu'il désigne ici l'*abside* des basiliques, où le tribunal des centumvirs tenait ses audiences. — *Vix*, parce que dans l'assistance il n'y a pas que des gens du commun, et aussi parce que ceux-là mêmes ne sont pas tout à fait ignorants.

21. *Assistat.* Le verbe *assistere* s'emploie aussi bien de l'auditoire, cf. ch. xx, 8, que de l'avocat, cf. ch. vi, 16. — *Etsi... at certe* est une tournure beaucoup moins fréquente dans la langue que *si... at certe.*

22. *Imbutus*, c.-à-d. « en ait reçu au moins une légère teinture ». Cf. Sen. *Dial.* XII, 17, 4 et Quint. I, 2, 16. — *Eloquentiæ itineribus.* Cf. Tac. *Ann.* II. 5 : « Tractare prœliorum vias », imitant l'expression de Thucydide, I, 122 : ὁδοὶ πολέμου.

24. *Vi et potestate*, etc. Comment entendre ces paroles? Est-ce une boutade arrachée à l'avocat par un souvenir désagréable, et était-il arrivé à Aper une de ces mésaventures auxquelles il va faire allusion tout à l'heure ? Sans doute il avait pu être interrompu par l'impatience du juge au milieu d'un développement qu'il jugeait intéressant. Mais il fait plutôt allusion ici à ce qui se passait dans certains procès où l'insuffisance de la loi écrite laissait plus de place à l'arbitraire du juge et où encore le tribunal ne se décidait qu'après en avoir référé à l'empereur.

26. *Exspectandum habent.* Cf. ch. viii, 11.

27. *Ultro admonent.* Cf. ch. xxxix, 11 : « Quia sæpe interrogat judex, quando « incipias. »

28. *Festinare.* Cf. Quint. IV, 5, 10 : « Festinat enim judex ad id quod poten« tissimum est et velut obligatum pro« misso patronum, si est patientior, ta« citus appellat; si vel occupatus, vel in « aliqua potestate, vel etiam sic moribus « compositus, cum convicio efflagitat. »

XX. 2. *Principia Corvini.* Quintilien parle aussi de ces exordes de Messalla Corvinus, mais dans un tout autre sens, IV, 1, 8 : « Quædam in his quoque commen« datio tacita, si nos infirmos, imparatos, « impares agentium contra ingeniis dixe« rimus, qualia sunt pleraque Messallæ « prœmia. Est enim naturalis favor

quinque in Verrem libros exspectabit? Quis de exceptione et formula perpetietur illa immensa volumina, quæ pro M. Tullio aut Aulo Cæcina legimus? Præcurrit hoc tempore judex dicentem, et nisi aut cursu argumentorum aut colore sententiarum aut nitore et cultu descriptionum invitatus et corruptus est, aversatur. Vulgus quoque assistentium et affluens et vagus auditor assuevit jam exigere lætitiam et pulchritudinem orationis; nec magis perfert in judiciis tristem et impexam antiquitatem, quam si quis in scena Roscii

VARIANTES. — XX. 4. illa *vF* : ista *FL*. — 5. aut *FvF* : et *L*. — 6. dicentem *vF* : dicentes *FL*. — 8. aversatur [dicentem]. *Schele*.

NC. 8. Le mot *dicentem* est une tautologie évidente.

« pro laborantibus, et judex religiosus « libentissime patronum audit, quem « justitiæ suæ minime timet. »

3. *Quinque in Verrem libros*. En réalité personne n'a eu à écouter les cinq discours que comprend la seconde action contre Verrès. Avant que Cicéron n'entamât la deuxième série de ses plaidoyers, l'accusé prévint, par un exil volontaire, la condamnation qu'il prévoyait. Mais l'orateur ne voulant pas laisser perdre les discours qu'il avait préparés, les composa et les publia, comme des modèles d'exercices oratoires. — *Exspectabit*, c.-à-d. « écoutera patiemment jusqu'à la fin. » Cf. Cic. *de Orat*. I, 36, 166 : « Potes .. oratores putare eos, quos mul« tas horas exspectavit... et ridens et sto« machans Scævola? »

3-4. *De exceptione et formula*, c.-à-d. sur la formule donnée par le préteur et sur l'exception qu'il y avait introduite. « Les *exceptiones* sont des moyens de défense concédés par le droit prétorien à la partie qui a contre elle le droit strict et pour elle l'équité. » Bouché-Leclercq, *ouv. cit.* p. 402, 6. Dans un cas pareil, le défendeur pouvait ou nier le fait, ou en convenir, mais opposer une exception qui introduisait dans le débat une question nouvelle appelant une réplique du demandeur. Si le préteur trouvait la requête du demandeur injustifiée, il lui refusait la *formule;* dans le cas contraire, il la lui accordait. Cette formule (*formula*) délivrée par le préteur était un document écrit qui réglait la procédure pour chaque cas particulier, et qui indiquait au juge les questions seules dont il pouvait connaître.

5. *Pro M. Tullio*. Cicéron avait prononcé deux discours pour ce personnage; le premier est perdu; nous n'avons du second que quelques fragments découverts par A. Mai et A. Peyron sur des palimpsestes de Milan et de Turin. Mais ces débris suffisent à nous apprendre que l'adversaire de M. Tullius lui contestait la propriété d'un bien-fonds et exerçait contre lui une action en revendication. — *Aulo Cæcina*. Nous avons ce discours prononcé l'an de Rome 685. Il roule tout entier sur l'interprétation à donner à l'ordonnance du préteur. Cf. Cic. *Orat*. 29, 102 : « Tota mihi causa pro Cæcina de verbis « interdicti fuit : res involutas definiendo « explicavimus, jus civile laudavimus, « verba ambigua distinximus. »

6. *Cursu argumentorum*. Quintilien dit aussi qu'il faut se montrer expéditif dans cette partie du discours, IX, 4, 138 : « In prooemiis plerumque submissi..., « in argumentis citati atque ipso etiam « motu celeres sumus. »

7. *Descriptionum*. Cf. Cic. *Top*. 22, 83 : « Descriptio, quam χαρακτῆρα Græci « vocant,... qualis sit avarus, qualis as« sentator ceteraque ejusdem generis, in « quibus natura et vita describitur. »

11. *Impexam*. Cet emploi métaphorique du mot *impexus*, comme synonyme d'*incomptus* ne se rencontre peut-être pas ailleurs. — *Roscii*, Q. Roscius, acteur célèbre, favori de Sylla et ami de Cicéron,

aut Turpionis Ambivii exprimere gestus velit. Jam vero juvenes et in ipsa studiorum incude positi, qui profectus sui causa oratores sectantur, non solum audire, sed etiam referre domum aliquid illustre et dignum memoria volunt; traduntque in vicem ac sæpe in colonias ac provincias suas scribunt, sive sensus aliquis arguta et brevi sententia effulsit, sive locus exquisito et poetico cultu enituit. Exigitur enim jam ab oratore etiam poeticus decor, non Accii aut Pacuvii veterno inquinatus, sed ex Horatii et Virgilii et Lucani sacrario prolatus. Horum igitur auribus et judiciis

VARIANTES. — 12. Ambivii *Juste-Lipse :* aut Ambivii *mss.* — 14. non *vF :* nec *VL.* — 16. ac provincias *VvF :* et prov. *L.* — 17. sensus *Muret* : in suis *mss.* — 18. Exigitur *Juste-Lipse :* exigetur *F*, exercitur *V*, exercetur *V²Lv*.

NC. 12. Devant *Ambivii*, *aut* n'a certainement rien à faire, il provient d'une fausse lecture et de la répétition des jambages *Amb.* — 17. *Sensus* rend compte de la faute et satisfait au sens, voy. *Notes explicatives*.

auquel il donna des leçons de déclamation et qui le défendit dans un plaidoyer que nous avons encore. Cf. *de Orat.* I, 28, 130, et *Pro Quintio* 25, 78.

12. *Turpionis Ambivii.* L. Ambivius Turpio, comédien illustre du temps de Térence, dont il joua la plupart des pièces.

13. *Juvenes et... positi.* La deuxième partie de l'expression ne sert qu'à donner plus de précision à la première; *et* est donc ici explicatif, comme très souvent dans Tacite, cf. ch. XXXIII, 9 : « Ju« venes jam et forum ingressuri, » etc. — *In ipsa incude positi.* Métaphore nouvelle en ce sens qu'elle est appliquée aux jeunes gens façonnés par l'étude, mais d'un usage constant chez les écrivains grecs et latins, surtout quand il s'agit de vers bien frappés. Cf. Pindare, *Pyth.* I, 87; Anth. Græca (éd. Jacobs, II, p. 101), *Epigr.* 24, 3 : στίχον — Πιερίδων χαλκευτὸν ἐπ' ἄκμοσιν, Hor. *ad Pis.* 441 : « Et male tornatos incudi reddere ver« sus »; Enfin Sidoine Apollinaire a une expression qui rappelle tout à fait celle de Tacite, *Ep.* 4, 1 : « Philosophica in« cude formatus » [d'après Orelli].

16. *In vicem*, au lieu de *inter se*, n'est pas classique, cf. Dræger, *ouv. cit.* § 40.

17. *Sensus... sententia.* Chez les écrivains de cette époque, *sensus* remplace souvent l'expression ordinaire *verborum ambitus*, « période, » cf. *Dial.* ch. XXII, 13 : « Pauci sensus apte... terminantur »; 24 : « Nulli sensus tarda... structura... componantur »; XXIII, 2. Quant à *sententia*, il désigne souvent aussi à cette époque ce que nous appelons « le trait », et que Quintilien définit, XII, 10, 48 : « Lumina præcipue in clausulis posita, « quæ feriunt animos. » Cf. *Dial.* ch. XXII, 7 : « Quasdam sententias invenit; » ch. XXIII, 2 : « Et illud... pro sententia « positum *esse videatur*, » etc. [Orelli].

19-20. *Accii aut Pacuvii*, les plus célèbres des poètes tragiques romains. Le premier vécut de 170 à 90 avant J.-C., et le second de 219 à 130. Au chap. suiv., l. 33, Tacite parlant encore de ces deux poètes les cite cette fois-là dans l'ordre naturel.

20. *Veterno* me paraît être pris ici dans un sens métaphorique différent de celui qu'on lui donne ordinairement; rapproché de *decor*, auquel il s'oppose, il signifiera la rouille que la vétusté dépose sur les objets. Louandre traduit exactement : « Non cet éclat terni par la rouille d'Accius ou de Pacuvius. »

20-21. *Ex Horatii et Virgilii et Lucani sacrario.* Depuis que Virgile et Horace étaient lus dans les écoles, leurs vers étaient dans toutes les mémoires, et l'admiration qu'on leur devait avait pour effet d'imposer à tous les écrivains l'imitation

obtemperans nostrorum oratorum ætas pulchrior et ornatior exstitit. Neque ideo minus efficaces sunt orationes nostræ, quia ad aures judicantium cum voluptate perveniunt. Quid enim, si infirmiora horum temporum templa credas, quia non rudi cæmento et informibus tegulis exstruuntur, sed marmore nitent et auro radiantur?

XXI. Equidem fatebor vobis simpliciter me in quibusdam antiquorum vix risum, in quibusdam autem vix somnum tenere. Nec unum de populo *nominabo,* Canutium aut Arrium vel Furnios et Toranios quique alii in eodem

VARIANTES. — XXI. 3-4. Nec unum de populo nominabo, Canutium aut Arrium vel Furnios et Toranios *J. F. Gronove :* nec unum de populo Canuti (Ganuti *VF;* canuti *L*) aut Atti de Furnio et Toranio (Coranio *VvF*) *mss.* — 4. quique alii *Acidalius :* quique (*mss*, sauf *F*) alios *mss.*

NC. 3-4. Ce passage est tellement corrompu qu'on ne sait vraiment pas comment le corriger. Pour sortir d'embarras, nous adoptons avec Nipperdey et Peter la conjecture de G. F. Gronove, mais sans nous dissimuler que nous sommes probablement encore assez loin du texte de Tacite.

de ces modèles accomplis. Quant à Lucain, le caractère de son talent le désignait tout naturellement aux attentions des orateurs, comme l'a bien vu Quintilien, X, 1, 90 : « Lucanus ardens et con« citatus et sententiis clarissimus, et, ut « dicam quod sentio, magis oratoribus « quam poetis imitandus. »

24-25. *Quid enim, si... credas..?* L'ellipse est facile à compléter : c'est comme s'il y avait : Que (dirait-on) en effet, si vous croyez que...?

27. *Marmore nitent,* depuis Auguste, et surtout depuis la reconstruction de Rome par Néron, après le fameux incendie. — *Radiantur.* Cf. Ov., *ex Ponto,* III, 4, 103.

XXI. 1-2. *In quibusdam antiquorum,* en ce qui concerne un certain nombre d'anciens. *Quibusdam* est donc du masculin, comme plus bas *unum.* Cf. XII, 18 : « Neminem causidicorum... »

2-3. *Vix risum... vix somnum tenere.* Cf. Cic. *Brut.* 85, 293 : « Equidem in quibusdam (*qui est ici du neutre*) risum vix tenebam, » et *ibid.* 80, 278 : « Somnum isto loco vix tenebamus. »

3. *Unum de populo,* expression analogue à celle que nous lisons dans Cicéron, *de Fin.* II, 20, 66 : « Unum de multis, » ou cette autre, *Brut.* 79, 274 : « Unus e multis. » — *Canutium.* Probablement il s'agit ici de P. Canutius, qui fut mêlé au procès de Cluentius (cf. Cic., *pr. Cluent.* 10, 29; 18, 50; 21, 58; 27, 73, 74), et dont Cicéron a dit, *Brutus,* 56, 205 : « Æqualis meus, homo extra ordinem nostrum meo judicio disertissimus. » Il y a bien un autre Canutius, Ti. Canutius, tribun du peuple, adversaire acharné d'Antoine (cf. Cic. *Philip.* III, 9, 23; *ad fam.* XII, 3, et Vellej. II, 6, 42); mais rien dans sa vie ne permet de croire qu'il s'agit de lui ici.

4. *Arrium.* Si c'est bien ce nom-là qu'il faut lire ici, il s'agit de Q. Arrius, qui fut préteur en 72 av. J.-C., et condamné en 52 pour crime de brigue. Cicéron a porté sur lui ce jugement, *Brut.* 69, 242 : « In patronorum sine doctrina, sine ingenio aliquem numerum pervenerat. » — *Furnios et Toranios.* On peut se demander si le pluriel désigne ici les individus *semblables* à ceux qui sont nommés, ou s'il s'applique aux individus mêmes; car il y a eu deux *Furnius,* portant tous deux le même prénom, *Gaius,* et sur lesquels saint Jérôme (*Chron.* an. 30 av. J.-C.) nous donne ce renseignement : « Furnii pater et filius clari oratores habentur, quorum filius consularis ante patrem moritur. » Nous savons en outre que le père fut tribun du

valetudinario hæc ossa et hanc maciem probant : ipse mihi Calvus, cum unum et viginti, ut puto, libros reliquerit, vix in una et altera oratiuncula satis facit. Nec dissentire ceteros ab hoc meo judicio video : quotus enim quisque Calvi in Asitium aut in Drusum legit? At hercle in om*ni*um studiosorum manibus versantur accusationes quæ in Vatinium *in*scribuntur, ac præcipue secunda ex his oratio ; est enim verbis ornata et sententiis, auribus judicum accommodata, ut scias ipsum quoque Calvum intellexisse quid melius esset, nec voluntatem ei, quo *minus* sublimius et cultius

VARIANTES. — 5. hanc maciem *v*. — 9. omnium *Acidalius* : hominum *mss*. — 11. inscribuntur *Juste-Lipse* : conscribuntur *VLv*, scribuntur *F*. — 14. quo minus *Halm* : quo *mss*.

NC. 9. *Omnium* et *hominum* sont souvent confondus par les copistes ; de plus *studiosi*, « les lettrés, » est un véritable substantif en latin. — 11. *Inscribuntur*. Cf. ch. XXXVIII, 17. — 14. *Quo*, « pour que par là, » n'aurait aucun sens ici.

peuple en 60 et le fils consul en 17 av. J.-C. ; celui-ci obtint d'Octave le pardon de son père, qui s'était battu contre lui, à Actium (cf. Sen. *de Benef*. I, 25, 1). Il y a eu aussi deux *Toranius*, le père et le fils, le père, tuteur d'Octave (cf. Val. Max. IX, 11, 5. Suet. *Octav*. 27).

4. *In eodem valetudinario*, il faut sous-entendre avec cette expression un participe construit comme attribut de *quique alii* et qui serait le participe du verbe *esse*, si cette forme existait en latin. Cf. ch. XXXIV, 27 : « Sub ejus modi perceptoribus juvenis ille... ; » *Hist*. II, 14 : « Pannonii nondum sub signis, » etc. — Quant à l'expression même *in eodem valetudinario*, elle est proverbiale ; cf. Sen., *Ep*. 27, 1 : « Tanquam in eodem valetudinario jaceam, de communi tecum malo colloquor et remedia communico. »

5. *Hæc ossa et hanc maciem probant*. En effet les orateurs qui étaient dans le goût attique recherchaient et vantaient comme une qualité la maigreur extrême du style. Pour les expressions *ossa* et *macies*, cf. Quint. I, *proœm*. 24 : « Nudæ illæ artes... ossa detegunt », et II, 4, 9 : « Macies illis pro sanitate... est. » *Hæc* et *hanc*, c.-à-d. ces..., cette..., que *nous* connaissons.

5-6. (*Sed*) *ipse mihi Calvus* ; sur Calvus, cf. ch. XVII, 4.

8. *Calvi*, s.-e. *libros*, que l'on tire très facilement de ce qui précède.

9. *In Asitium*. Il faut peut-être lire *Asicium* ; il serait alors question de ce P. Asicius auquel Cicéron fait allusion, *pro Cæl*. 10, 23, et qu'il avait défendu contre une accusation de meurtre. Le *Drusus* dont il s'agit ici avait été également défendu par Cicéron ; cf. Cic., *ad Attic*. IV, 15, 8 ; XVI, 5, 8 et *ad Quint. fr*. II, 16, 3. Calvus aurait donc été l'accusateur dans les deux cas ; et pourtant Cicéron (*ad Attic*. IV, 16, 5) dit que l'accusateur de Drusus fut Lucretius.

10. *In Vatinium*. P. Vatinius, questeur en 63, tribun du peuple en 59, consul *suffectus* en 47, paraît avoir été un politique sans scrupules ; pendant son tribunat il se vendit à César, alors consul avec Bibulus. Il fut accusé trois fois : la première par Calvus, en 58 ; la seconde par Cicéron, en 56, et la troisième par Calvus, en 54 ; dans ce troisième procès, qui est le plus fameux, on lui reprochait de s'être rendu coupable de brigue, comme membre d'un comité électoral ; cf. *Schol. Bob*. p. 262 *Or*. ; il fut défendu par Cicéron.

11. *Secunda*, et non pas *altera*, ce qui prouve que Calvus en avait composé au moins trois.

12. *Auribus judicum accommodata*. Cf. Cic., *de Orat*. II, 38, 159 : « Hæc enim nostra oratio multitudinis est auribus accommodanda. »

14. *Quo minus*. Sur cet emploi de *quo minus*, cf. Dræger, *ouv. cit*. §. 187.

diceret, sed ingenium ac vires defuisse. Quid? ex Cælianis orationibus nempe eæ placent, sive universæ, *sive* partes e*a*rum, in quibus nitorem et altitudinem horum temporum agnoscimus. Sordes autem illæ verborum et hians compositio et inconditi sensus redolent antiquitatem; nec quemquam adeo antiquarium puto, ut Cælium ex ea parte laudet qua antiquus est. Concedamus sane C. Cæsari, ut propter magnitudinem cogitationum et occupationes rerum minus in eloquentia effecerit, quam divinum ejus ingenium postulabat, tam hercule quam Brutum philosophiæ suæ relinquamus; nam in orationibus minorem esse fama sua etiam admiratores ejus fatentur : nisi forte quisquam aut Cæsaris pro Decio Samnite aut Bruti pro Dejotaro rege ceteros-

Variantes. — 16. universæ sive partes earum *Pithou* : universa parte serum *mss.* — 18. illæ *F* : regulæ *VLv*.

15. *Cælianis*. Sur Cælius, voy. ch. xvii, 4.

16. *Nempe;* cf. O. Riemann, *Syntaxe latine*, p. 441, n. 1. (Paris, Klincksieck, 1886.)

17. *Nitorem et altitudinem*. La même idée a déjà été exprimée (lig. 14) par les adverbes *sublimius* et *cultius*. Ce sont là, aux yeux d'Aper, les caractères de l'éloquence moderne, et il se plaît à y insister. Cf. ch. xx, 7; 9 et 10; 18; 22, et ch. xxi, 10.

18. *Sordes... verborum*, expression rajeunie, au lieu de *sordida verba*. Sénèque avait déjà dit, *Ep.* 114, 14 : « Quidam contra, dum nihil nisi tritum et usitatum volunt, in sordes incidunt. » — *Hians compositio*, c.-à-d. la cacophonie (car il s'agit toujours du style) produite par la rencontre, à la fin d'un mot et au commencement d'un autre, de voyelles ou de consonnes discordantes. C'est le défaut que Cicéron recommande d'éviter en ces termes, *Orat.* 44, 150 : « Sic animus in dicendo prospiciet quid sequatur, ne extremorum verborum cum insequentibus primis concursus aut *hiulcas* voces efficiat aut asperas. »

19. *Inconditi sensus*, phrases sans art. Pour *inconditi*, cf. Cic., *Orat.* 44, 150; 51, 173, et pour *sensus*, cf *Dial.* xx, 17.

21. *Concedamus sane C. Cæsari, ut...* Nous pouvons passer à César de ..

22. *Magnitudinem cogitationum*. Il est curieux de retrouver les mêmes expressions dans Vellejus Paterculus, II, 41, 1 : « Vigore animi acerrimus (Cæsar), munificentia effusissimus, animo super humanam et naturam et fidem evectus, magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum Magno illi Alexandro, sed sobrio neque iracundo simillimus. »

23. *Minus... effecerit*. Mais Tacite a dit ailleurs, *Ann.* XIII, 3 : « Dictator « Cæsar summis oratoribus æmulus. » Cf. Quint. X, I, 114 : « C. Cæsar, si foro « tantum vacasset, non alius ex nostris « contra Ciceronem nominaretur. »

24. *Brutum philosophiæ suæ relinquamus;* sur Brutus, voy. ch. xvii, 4. Sénèque nous a conservé quelques fragments du traité philosophique de Brutus, *de Virtute*, dans sa *Consolation à Helvie*, ch. ix; il cite du même Brutus un ouvrage περὶ καθήκοντος, *Ep.* 95, 45. Quintilien dit en somme, mais en d'autres termes, la même chose qu'Aper, X, I, 123 : « (In « scriptis ad philosophiam pertinentibus) « egregius multoque quam in orationibus « præstantior Brutus suffecit ponderi re- « rum : scias eum sentire quæ dicit. » [Orelli-Andresen.]

27. *Pro Decio Samnite*. C'est peut-être le même que celui dont parle Cicéron,

que ejusdem lentitudinis ac teporis libros legit, nisi qui et carmina eorundem miratur. Fecerunt enim et carmina et in bibliothecas rettulerunt, non melius quam Cicero, sed felicius, quia illos fecisse pauciores sciunt. Asinius quoque, quanquam propioribus temporibus natus sit, videtur mihi inter Menenios et Appios studuisse. Pacuvium certe et Accium non solum tragœdiis sed etiam orationibus suis expressit; adeo durus et siccus est. Oratio autem, sicut corpus hominis, ea demum pulchra est, in qua non eminent venæ nec ossa numerantur, sed temperatus ac bonus sanguis implet membra et exsurgit toris ipsosque nervos rubor tegit et decor commendat. Nolo Corvinum insequi, quia nec per ipsum stetit quo minus lætitiam nitoremque nos-

VARIANTES. — 28. teporis *Juste-Lipse* : temporis *mss.* — 31. quia illos *vF* : qui istos *VL.* — 38. rubor *L;* rubore *VvF.* — 40. nec *VL* : non *vF.*

pro Cluent. 59, 161 ; proscrit par Sylla, il aurait demandé à César de le défendre, quand il chercha à se faire rendre ses biens. — *Pro Dejotaro.* Ce discours fut prononcé par Brutus, devant César, à Nicée ; cf. Cic., *ad Attic.* XIV, 1, 2 et *Brut.* 5, 21.

28. *Lentitudinis*, cf. ch. XVIII, 26. — *Teporis.* L'adjectif *tepidus* a été employé par Ovide avec le même sens figuré, *Rem. Am.* 629 : « Quid juvat admonitu tepidam recalescere mentem ? »

30. *In bibliothecas rettulerunt*, c'est-à-dire que les contemporains se sont procuré ces poésies, à cause de la réputation des auteurs, et les ont placées dans leurs bibliothèques privées. Il ne saurait être question ici de bibliothèques publiques ; la première ne fut fondée par Asinius Pollion qu'en 38 av. J.-C. — On ne sait rien des vers qu'avait pu composer Brutus. Quant à César, il s'était essayé dans ce genre (Plin. *H. N*, XIX, 8, 144), mais Suétone nous apprend (*Cæs.* 56) que l'empereur Auguste empêcha qu'on ne publiât les vers de son oncle, probablement dans l'intérêt de sa réputation. Pour Cicéron, qui avait composé plusieurs poèmes (le plus célèbre avait pour sujet son consulat), il se montra, on le sait, aussi médiocre versificateur qu'il avait été grand orateur, cf. Quint. XI, 1, 24.

31. *Asinius*, cf. ch. XVII, 5.

32. *Quanquam... natus sit.* Cf. Dræger, *ouv. cit.* § 201.

33. *Inter Menenios et Appios studuisse.* Sur Menenius Agrippa, cf. ch. XVII, 2, et sur Appius Claudius Cæcus, ch. XVIII, 19. — *Studere* est pris absolument, dans le sens de « faire ses études », comme plus bas, ch. XXXIV, 10, et souvent dans Quintilien. — Pour le jugement qui est porté ici sur le style d'Asinius Pollion, cf. Quint. X, 1, 113 : « A nitore et jucunditate Ciceronis ita longe abest, ut « videri possit sæculo prior. »

39-40. *Quia nec.... et...*, les deux particules *nec* et *et* servent à amener les deux motifs pour lesquels Aper n'en veut pas trop à Messalla : le premier, c'est qu'il ne dépendait pas de cet orateur de s'élever à un point où l'éloquence ne devait parvenir qu'après sa mort ; le second, c'est que ses moyens ne répondaient pas à son goût éclairé. C'est précisément ce que dit Quintilien, dans le passage cité plus haut, ch. XVIII, 12.

40. *Quo minus*, C. Peter cite Pline, *Ep.* VI, 34, 3 : « Quod quo minus exhi« beres, non per te stetit. »

trorum temporum exprimeret, *et* videmus, in quantum judicio ejus vis aut animi aut ingenii suffecerit.

XXII. Ad Ciceronem venio, cui eadem pugna cum æqualibus suis fuit, quæ mihi vobiscum est. Illi enim antiquos mirabantur, ipse suorum temporum eloquentiam anteponebat; nec ulla re magis oratores ætatis ejusdem præcurrit quam judicio. Primus enim excoluit orationem, primus et verbis dilectum adhibuit et compositioni artem, locos quoque lætiores attentavit et quasdam sententias invenit, utique in iis orationibus, quas jam senior et juxta finem vitæ composuit, id est, postquam magis profecerat usuque et experimentis didicerat quod optimum dicendi genus esset. Nam priores ejus orationes non carent vitiis antiquitatis : lentus est in principiis, longus in narrationibus, otiosus circa excessus; tarde commovetur, raro incalescit; pauci sensus apte et cum quodam lumine terminantur. Nihil

VARIANTES. — 11. et videmus in quantum *Acidalius* : viderimus inquam *mss.* — XXII. 8. jam senior *VL* : senior jam *vF.* — 10. esset *edit* : est *mss.* — 14. apte et *Acidalius* : optet et *V* : opt..... et *L*; optet *F*; opti et *v*.

NC. 11. *Viderimus inquam* n'a absolument aucun sens. —XXII. 10. La leçon des mss. *est* est un véritable solécisme. —14. La correction d'Acidalius est la plus simple et la plus naturelle qu'on puisse proposer; Michaëlis croit que la lacune signalée par le *Leidensis* existe réellement et il conjecture *apte cadunt et.*

11. *In quantum*, comme au ch. II, 14. Cf. Dræger, *ouv. cit.* § 180. On n'en trouve pas d'exemples avant Vellejus Paterculus.

XXII. 1. *Eadem pugna.* Aper a déjà parlé (ch. XVIII, 20) des détracteurs de Cicéron.

4. *Ætatis ejusdem.* Ces deux mots rappellent l'idée exprimée par *suorum temporum.*

5. *Judicio*, par le goût.

6. *Compositioni*, sc. *verborum.*— *Locos*, cf. XIX, 16.

8. *Jam senior.* C'est en effet à cette époque de sa vie que Cicéron composa ses plus beaux discours, le *pro Cælio* (56), le *pro Milone* (52), le *pro Marcello* (46), et les *Philippiques* (44 et 43).

9-10. *Postquam... profecerat... didicerat.* Le plus-que-parfait exprime tout naturellement ici un état de choses qui durait encore pendant qu'avait lieu l'action marquée par le verbe principal, cf. Riemann, *ouv. cit.* § 217. Rem. IV. 3°.

11. *Priores ejus orationes*, c.-à-d. surtout, le *pro Quinctio*, les deux discours *pro Roscio Amerino* et *pro Roscio comœdo* et même, jusqu'à un certain point, les *Verrines.*

12. *Lentus est in principiis*, etc. Cf. ch. XIX, 11.

12-13. *Otiosus circa excessus.* Pour l'expression *otiosus*, cf. ch. XVIII, 26. Quant à *excessus*, c'est le terme nouveau employé par les écrivains de l'époque pour rendre l'idée de « digression », exprimée par le grec διέξοδος ou παρέκβασις et jadis en latin par *egressio;* cf. Quint. III, 9, 4 : « Egressio... vel (quod « usitatius esse cœpit) excessus. »

14. *Sensus*, cf. ch. XX, 17. — *Apte*, comme il faut, c.-à-d. conformément aux lois de l'harmonie qui déterminent la chute des périodes. On sait quelle im-

excerpere, nihil referre possis, et velut in rudi ædificio, firmus sane paries et duraturus, sed non satis expolitus et splendens. Ego autem oratorem, sicut locupletem ac lautum patrem familiæ, non eo tantum volo tecto tegi quod imbrem ac ventum arceat, sed etiam quod visum et oculos delectet; non ea solum instrui suppellectile quæ necessariis usibus sufficiat, sed sit in apparatu ejus et aurum et gemmæ, ut sumere in manus et aspicere sæpius libeat. Quædam vero procul arceantur ut jam oblitterata et olentia : nullum sit verbum velut rubigine infectum, nulli sensus tarda et inerti structura in morem annalium componantur; fugitet fœdam et insulsam scurrilitatem, variet compositionem, nec omnes clausulas uno et eodem modo determinet.

XXIII. Nolo irridere rotam Fortunæ et jus verri-

VARIANTES. — 17. lautum *Juste-Lipse :* laudatum *mss.* — 22. libeat *Agricola :* liceat *mss.* — 23. arceantur *Juste-Lipse :* arcentur *mss.* — 24. velut *Rhenanus :* vel *mss.* — XXIII. 1. verrinum *vF :* Vetrinum *VL.*

portance les rhéteurs accordaient à l'observance de ces préceptes. — *Cum quodam lumine,* (prop.) avec un certain éclat, c.-à-d. en employant les tropes et les figures. Cic. *Orat.* 54, 181 : « Ea quæ « dicuntur orationis quasi formæ et lu- « mina, quæ, ut dixi, Græci vocant σχή- « ματα. » — *Terminantur.* Les rhéteurs recommandaient en effet de terminer les périodes par une cadence harmonieuse et aussi par une figure saisissante; cf. Quint. VIII, 5, 13 : « Sed nunc aliud volunt, « ut omnis sensus in fine sermonis feriat « aurem. »

15. *Excerpere.* L'ouvrage de Sénèque le père est déjà rempli d'extraits et de morceaux choisis de ce genre. — *Referre,* sc. *domum.* Cf. ch. xx, 15.

23. *Olentia,* expression très forte, à la prendre dans son sens ordinaire : « ce qui se trahit par son odeur. » Peut-être Tacite a-t-il voulu rendre avec plus d'énergie l'idée de *putidus,* qui signifie souvent « fatigant, insupportable ».

25. *In morem annalium.* Il ne s'agit pas ici de la manière des vieux annalistes, comme Caton et d'autres, si souvent relevée par Cicéron, mais du style des historiens (*annales* est le terme générique pour « histoire » chez les Romains), style si différent de celui des orateurs. Peter rapporte à ce propos les opinions suivantes, Cic. *Orat.* 20, 66 : « In his (*chez* « *les historiens*) tracta quædam et fluens « expetitur, non hæc (*des orateurs comme* « *nous*) contorta et acris oratio; » *de Orat.* II, 15, 64 : « Verborum autem ra- « tio et genus orationis fusum atque « tractum et cum lenitate quadam æqua- « bili profluens sine hac judiciali asperi- « tate et sine sententiarum forensibus « aculeis persequendum est; » Plin. j., *Ep.* V, 8, 10 : « Hæc (oratio) vel maxime « vi, amaritudine, instantia, illa (historia) « tractu et suavitate atque etiam dulce- « dine placet. »

26-27. *Nec omnes clausulas* etc. Cf. Cic., *de Orat.* III, 50, 192 : « Quæ (clau- « sulæ) quoniam apparent et intelliguntur, « varianda sunt, ne aut animorum judiciis « repudientur aut aurium satietate. »

XXIII. 1. *Rotam Fortunæ.* Cf. Cic. *in Pis.* 10, 22 : « In quo cum illum saltato- « rium versaret orbem, ne tum quidem « Fortunæ rotam pertimescebat. » — *Jus verrinum.* Ce déplorable jeu de mots se trouve, *Verr.* I, 46, 121 : « Hinc illi « homines erant, qui etiam ridiculi inve-

num et illud tertio quoque sensu in omnibus orationibus pro sententia positum esse videatur. Nam et hæc invitus retttuli et plura omisi, quæ tamen sola mirantur atque exprimunt ii, qui se antiquos oratores vocant. Neminem nominabo, genus hominum significasse contentus : sed vobis utique versantur ante oculos isti, qui Lucilium pro Horatio et Lucretium pro Virgilio legunt, quibus eloquentia Aufidi Bassi aut Servilii Noniani ex comparatione Sisennæ aut Var-

VARIANTES. — 2. illud : istud *V*. — 3. invitus *L corr.* : invitatus *V*. — 5. vocant *Juste-Lipse* : vocabant *mss.* — 8. Aufidi *ed.* : tui fidi *mss.*
NC. 3. *invitus.* Voyez les *Notes explicatives.*

« niebantur ex dolore. Quorum alii, id « quod sæpe audistis, negabant mirandum « esse, jus tam nequam esse verrinum. » Mais Aper, entraîné par le désir de rappeler les deux propos bouffons (*scurrilitas*) si souvent reprochés à Cicéron, oublie de dire que le dernier au moins n'est pas du grand orateur; il s'est contenté de le reproduire, et c'est son excuse; cf. Quint. VI, 3, 4 : « Ipsa illa quæ sunt *in* « *Verrem* dicta *frigidius*, aliis assignavit « et testimonii loco posuit. » Il est vrai que l'auteur du recueil des bons mots de Cicéron (l'affranchi Tiron probablement) avait eu le tort de recommander celui-ci, comme d'autres de même force, à l'admiration de la postérité.

3. *Pro sententia*, en guise de trait. Cf. ch. xx, 17. — *Esse videatur.* Après le reproche de bouffonnerie, voici un exemple de la monotonie (*nec omnes clausulas uno et eodem modo determinet*) que, suivant Aper, Cicéron ne sait pas éviter dans la chute de ses périodes. Mais ici encore les torts sont bien exagérés : si dans tel discours de Cicéron, le *pro lege Manilia*, par exemple, on compte jusqu'à dix fois l'*esse videatur*, il en est d'autres, par exemple le *pro Ligario*, où l'on ne le trouve pas du tout. L'*esse videatur* ne revient donc pas toutes les trois phrases. — *Invitus.* Il a en effet quelque honte à reproduire ces banales accusations.

6. *Significasse contentus.* Cf. ch. xviii, 14 : « Probasse contentus sum; » xxvi, 30 : « Detrectasse... antiquos oratores « contentus. »

7-8. *Lucilium pro Horatio... legunt.* Voyez la réponse que fait Horace aux maladroits admirateurs de Lucilius, *Sat.* I, 10.

8. *Lucretium pro Virgilio.* Aper ne songe sans doute ici qu'à l'aridité de certaines parties de l'œuvre de Lucrèce. Cependant il y a moins loin de Lucrèce à Virgile que de Lucilius à Horace. — *Eloquentia*, talent de style. Cf. ch. iv, 10, où le mot *eloquentia* est employé également par extension et appliqué à la poésie; cf. aussi ch. x, 14.

8-9. *Aufidii Bassi.* Aufidius Bassus, qui mourut probablement dans les premières années du règne de Néron, avait écrit le récit des guerres de Germanie et une histoire de son temps, qui fut continuée par Pline l'Ancien. Quintilien loue les mérites de son style, *Inst. or.* X, 1, 103.

9. *Servilii Noniani*, M. Servilius Nonianus, consul en 35, mort en 59. Quintilien a dit de lui, X, 1, 102 : « Servi« lius Nonianus,... qui et ipse a nobis « auditus est, clari vir ingenii et senten« tiis creber, sed minus pressus quam « historiæ auctoritas postulat. « Cf. aussi Plin. *Ep.* I, 13, 3. Servilius Nonianus était rhéteur autant qu'historien; mais nous n'avons pas de renseignements précis sur ses ouvrages. — *Sisennæ.* L. Cornelius Sisenna, né probablement en 119 av. J.-C., préteur en 78, mort en 67 dans l'île de Crète, où il était lieutenant de Pompée contre les pirates, avait composé sous le titre d'*Historiæ* une histoire de son temps, dont Servius et Nonius nous ont conservé quelques fragments Par ce qui en reste nous pouvons vérifier l'exactitude de ce jugement de Cicéron, *Brutus*, 64, 228 : « Doctus vir et stu-

ronis sordet, qui rhetorum nostrorum commentarios fastidiunt, Calvi mirantur. Quos more prisco apud judicem fabulantes non auditores sequuntur, non populus audit, vix denique litigator perpetitur : adeo mæsti et inculti illam ipsam, quam jactant, sanitatem non firmitate, sed jejunio consequuntur. Porro ne in corpore quidem valetudinem medici probant, quæ animi anxietate contingit; parum est ægrum non esse : fortem et lætum et alacrem volo. Prope abest ab infirmitate, in quo sola sanitas laudatur. Vos vero, *viri* disertissimi, ut potestis, ut facitis, illustrate sæculum nostrum pulcherrimo genere dicendi. Nam et te, Messalla, video lætissima quæque antiquorum imitantem, et vos,

VARIANTES. — 10. fastidiunt *Heumann :* fastidiunt oderunt *VF :* fastidiunt et oderunt *L.* — 13. illam *L²F :* istam *VL.* — 14. non firmitate *Acidalius :* infirmitatem *vF ;* infirmitatemque *VL.* — 19. viri *add. d'Acidalius.*

NC. 10. *Oderunt* est une glose évidente. — 19. L'addition du mot *viri* devant *disertissimi* est absolument nécessaire; cf. d'ailleurs ch. XIV, 15 : « Viri optimi ; » XXX, 25 : « Optimi viri ; » et XLI, 21 : « Optimi, et in quantum opus est disertissimi viri. »

« diis optimis deditus, bene latine loquens, gnarus rei publicæ, non sine facetiis, sed neque laboris multi nec satis versatus in causis. » *Ibid.* 259 : « Sisenna quasi emendator sermonis usitati cum esse vellet non... deterreri potuit quo minus inusitatis verbis uteretur..... ille familiaris meus recte loqui putabat esse inusitate loqui. » Il avait la manie de l'archaïsme, et Varron en cite un trait plaisant (Varr. ap. Gell. II, 25, 9) : dans les délibérations au sénat, au lieu de dire comme ses collègues, *assentior*, il s'obstinait à dire *assentio.*

9-10. *Varronis*, c'est-à-dire M. Terentius Varron, né en 116, mort en 27 avant J.-C., ami et contemporain de Cicéron. Parmi les nombreux ouvrages du célèbre polygraphe, les seuls auxquels on puisse penser ici, parce qu'ils touchent à l'histoire, ce sont les 41 livres d'*Antiquités*, les 3 livres d'*Annales* et les 4 livres *de Vita populi Romani*, Quintilien a dit de lui, X, 1, 95 : « Terentius Varro... peritissimus linguæ latinæ... plus tamen scientiæ collaturus quam eloquentiæ. » Par son style il se rattache plutôt aux écrivains de la période archaïque qu'à ceux de l'époque classique.

10. *Commentarios*, c.-à-d. les discours écrits. Dans les écrivains spéciaux (cf. Quint. X, 7, 30), le mot *commentarii* signifie à la fois « notes prises pour un discours, brouillon d'un discours, » et « discours écrit, destiné à la publicité ». Par extension on donna le même nom aux déclamations proposées comme modèles par les rhéteurs à leurs élèves et publiées par eux.

11. *Calvi.* Cf. ch. XVII, 4. — *Quos more prisco...* Cf. Cic. *Brut.* 84, 289 : « At cum isti Attici dicunt, non modo a corona, quod est ipsum miserabile, sed etiam ab advocatis relinquuntur. »

12. *Fabulantes* est employé ironiquement (cf. ch. XXXIX, 4).

14. *Non firmitate.* « Falsam sanitatis speciem non corporis robore veraque valetudine (*i. e.* vera eloquentiæ vi), sed jejunio (*i. e.* aridis orationibus et inopia pressis) consequuntur » [Walther].

15. *Porro*, cf. ch. V, 7, où la construction est la même qu'ici.

16. *Animi anxietate.* Semblables aux gens de constitution délicate qui tremblent sans cesse de commettre quelque imprudence ou quelque excès, les admirateurs des anciens ont toujours peur de se perdre, s'ils s'écartent de leurs modèles.

Materne ac Secunde, ita gravitati sensuum nitorem et cultum verborum miscetis, ea electio inventionis, is ordo rerum, ea, quotiens causa poscit, ubertas, ea, quotiens permittit, brevitas, is compositionis decor, ea sententiarum planitas est, sic exprimitis affectus, sic libertatem temperatis, ut etiam si nostra judicia malignitas et invidia tardaverit, verum de vobis dicturi sint posteri nostri. »

XXIV. Quæ cum Aper dixisset, « Agnoscitisne, inquit Maternus, vim et ardorem Apri nostri? Quo torrente, quo impetu sæculum nostrum defendit! Quam copiose ac varie vexavit antiquos! Quanto non solum ingenio ac spiritu, sed etiam eruditione et arte ab ipsis mutuatus est per quæ mox ipsos incesseret! Tuum tamen, Messalla, promissum immutasse non debet. Neque enim defensorem antiquorum exigimus, nec quemquam nostrum, quanquam modo laudati sumus, iis quos insectatus est Aper comparamus. Ac ne ipse quidem ita sentit, sed more veteri et a nostris philosophis

VARIANTES. — 24. rerum ea *Wopkens :* rerum et *mss* ; permittit *ed.* : permittitur *mss.* — 26. plānitas *L.* — XXIV. 8. nostrum *Acidalius :* nostrorum *mss.* — 9. quos insectatus *VL :* quos modo insectatus *vF.* — 10. nostris *VL :* vestris *vF.*

26. *Planitas*, netteté, clarté. Ce mot ne se rencontre pas ailleurs; mais Cicéron a employé l'adjectif *planus* avec le même sens, *Topic.* 26, 97 : « Efficiendum est,... narrationes ut... planæ sint, « ut breves, ut evidentes, ut credibiles, ut « cum dignitate. »

XXIV. 1. *Agnoscitis.* Car le feu et l'énergie sont les qualités qu'on est habitué de voir dans Aper. Cf. ch. XI, 1 : « Quæ « cum dixisset Aper acrius, *ut solebat*, et « intento ore. »

2. *Quo torrente.* L'expression est plus hardie ici que dans Cicéron, *Fin.* II, 1, 3 : « Cum... fertur *quasi* torrens oratio, » et dans Quintilien, X, 7, 23 : « Inani « *verborum* torrenti. »

4. *Ingenio ac spiritu*, s.-e. *locutus est.* Car le talent naturel et l'inspiration ne sont pas des qualités d'emprunt (*mutuatus est*). Il y a donc ici un léger zeugma.

5. *Eruditione et arte.* Ironie discrète. Cf. ch. II, 16 : « Aper omni eruditione « imbutus contemnebat potius litteras « quam nesciebat. »

5-6. *Ipsis... ipsos.* Cette répétition du même mot, qui serait choquante en français, est tolérable en latin, d'abord parce que le mot n'est pas au même cas, et aussi parce que, dans ce passage, *ipsis* et *ipsos* ont chacun une valeur particulière. *Ipsis* veut dire que c'est pourtant aux grands orateurs, dont il se déclare l'adversaire, qu'Aper doit son talent, et *ipsos* signifie que c'est *précisément* contre eux qu'il le déploie (d'après Peter).

6. *Promissum.* Voyez ch. XVI, 5.

9. *Ac ne ipse quidem ita sentit.* C'est une façon piquante de vider le débat soulevé par Aper. Messala lui avait déjà dit, ch. XV, 9 : « Neque... te ipsum, « Aper, quanquam interdum in contra- « rium disputes, aliter sentire credo. »

10. *More veteri.* Ces vieilles habitudes sont celles de la philosophie grecque : mais *nostris philosophis* désigne les philosophes romains. C'est ainsi que dans Sénèque (*Ep.* 84, 10) le mot *noster*, signifiant un philosophe romain, s'oppose à *veteres philosophi*, c.-à-d. aux Grecs.

sæpe celebrato sumpsit sibi contra dicendi partes. Igitur exprome nobis non laudationem antiquorum (satis enim illos fama sua laudat), sed causas cur tantum ab eloquentia eorum recesserimus, cum præsertim centum et viginti annos ab interitu Ciceronis in hunc diem effici ratio temporum collegerit. »

XXV. Tum Messalla : « Sequar præscriptam a te, Materne, formam; neque enim diu contra dicendum est Apro, qui primum, ut opinor, nominis controversiam movit, tanquam parum proprie antiqui vocarentur, quos satis constat ante centum annos fuisse. Mihi autem de vocabulo pugna non est; sive illos antiquos sive majores sive quo alio mavult nomine appellet, dum modo in confesso sit eminentiorem illorum temporum eloquentiam fuisse; ne illi qui-

VARIANTES. — 13. illos *vF* : istos *VL*. — 14. recesserimus *vF* : recessimus *VL*. — 16. collegerit *VL* : colligitur *vF*. — XXV. 6. illos *vF* : istos *VL*. — 8. illorum *vF* : istorum *VL*.

Quant aux exercices de dialectique, auxquels Tacite fait allusion ici, ils étaient pratiqués surtout par les philosophes romains de la nouvelle Académie et du Portique. Le passage de Tacite rappelle tout à fait celui-ci de Cicéron, *de Orat.* I, 62, 263 : « Atque haud scio an aliter « sentias et utare tua illa mirifica ad « refellendum consuetudine,... cujus fa- « cultatis exercitatio... jam in philoso- « phorum consuetudine versatur. »

14. *Cum præsertim*, m. à m. (chose étonnante), étant donné surtout que... ; cf. Cic., *Orat.* 9, 32 : « Nec vero, si his- « toriam non scripsisset, nomen ejus, ex- « staret, cum præsertim fuisset honoratus « et nobilis; » *pro Rosc. Am.* 24, 66 : « Videtisne, quos nobis poetæ tradide- « runt patris ulciscendi causa supplicium « de matre sumpsisse, cum præsertim deo- « rum immortalium jussis atque oraculis « id fecisse dicantur, tamen ut eos agi- « tent Furiæ, etc. » — *Centum et viginti*, c'est-à-dire *pas plus de* cent vingt ans. Il faut dans ce passage suppléer *tantum*, comme d'ailleurs aussi dans cette phrase de Tite-Live, XXI, 22, 4 : « Classis... « data... quinquaginta quinqueremes, « quadriremes duæ, triremes quinque ; « sed aptæ instructæque remigio *tri-* « *ginta et duæ* quinqueremes erant et « triremes *quinque*. »

15-16. *Effici ratio temporum collegerit.*, D'après un passage analogue, ch. XVII, 16 : « Centum et viginti anni... « colliguntur, » on attendrait ici : « Cen- « tum et viginti anni ratione temporum « collecti sunt; » mais Tacite a préféré une construction moins simple, dans laquelle le verbe *colligere* a pour complément une proposition infinitive, comme d'ailleurs au ch. XXVII, 2, et pour sujet le substantif abstrait *ratio*, ce qui est assez hardi. Pourtant on trouve dans Columelle, III, 10, 13 : « *Disputatio* nostra « colligebat. »

XXV. 2. *Diu*, i. e. *multis verbis*. Cf. ch. XI, 1 ; *Ann.* VI, 27 : « Neque nobi- « litas diutius demonstranda est ; » IV, 69 ; VI, 49 [Andresen].

5. *Ante centum annos*. Aper a dit cent vingt ans. Mais aux yeux de Messalla, un intervalle de cent ans est bien suffisant pour justifier l'épithète d'*antiqui* appliquée aux orateurs dont il est question, par rapport aux contemporains.

7. *Appellet* ne dépend pas de *sive*; il a le sens d'un subjonctif concessif. — *In confesso*. Cf. Dræger, *ouv. cit.* § 80, a.

dem parti sermonis ejus repugno, si cum omnibus fatetur plures formas dicendi etiam iisdem sæculis, nedum diversis exstitisse. Sed quo modo inter Atticos oratores primæ Demostheni tribuuntur, proximum locum Æschines et Hyperides et Lysias et Lycurgus obtinent, omnium autem concessu hæc oratorum ætas maxime probatur, sic apud nos Cicero quidem ceteros eorundem temporum disertos antecessit, Calvus autem et Asinius et Cæsar et Cælius et Brutus jure et prioribus et sequentibus anteponuntur. Nec refert quod inter se specie differunt, cum genere consentiant. Adstrictior Calvus, numerosior Asinius, splendidior Cæsar,

VARIANTES. — 9. si cum omnibus *C. Peter:* si cominus (comminus) *mss.* — 12. proximum locum *Ritter:* proximum autem locum *mss.* — 14. sic *L*[2]*:* sicut *VLvF.* — 17. jure *ed.:* si uere *mss.* — 18. differunt *Halm:* differant *mss.* — 19. adstrictior *Acidalius :* at strictior *mss.*

NC. 9. Ce passage a fort exercé la sagacité des critiques; cf. *Dialogus de claris oratoribus* éd. G. Andresen, p. 121. La correction de C. Peter a pour elle le mérite de donner un sens très convenable (voy. *notes explicatives*), tout en s'éloignant très peu de la leçon des mss; qu'on se rappelle en effet la manière dont les copistes abrègent le mot *omnibus*. — 12. La particule *autem* provient sans doute ici d'une inadvertance du copiste; en effet elle se trouve encore une ligne plus bas, et là seulement elle est à sa place. — 18. *Differant* ne s'expliquerait pas bien grammaticalement: la faute vient tout simplement de *consentiant* qui suit.

8-9. *Ne illi quidem parti.* Il est à peine besoin de faire remarquer qu'*illi* a ici un sens emphatique. L'explication du pronom est d'ailleurs contenue implicitement dans la fin de la phrase.

9. *Si*, et non *qua*, parce que Messalla modifie la pensée d'Aper, à laquelle il fait allusion. Celui-ci a dit, ch. XVIII, 8: « Mutari cum temporibus *formas* quoque « et *genera* dicendi. » Messalla ne retient ici que le mot *formas;* pour *genera*, il en sera question tout à l'heure (l. 18 : « *nec refert quod inter se* specie *differunt, cum* genere *consentiant* »), et à un point de vue qui n'est plus celui d'Aper. — *Cum omnibus.* C'est une façon piquante de réduire la pensée d'Aper à n'être plus que l'expression d'une vérité banale. — *Fatetur*, cf. ch. XVII, n. 18.

13. *Lysias.* Par l'époque à laquelle il appartient (il est mort en 378 av. J.-C.), cet orateur ne semble pas être ici à sa place. Toutefois on peut dire qu'au regard de Messalla, et à la distance où il est placé, une différence de quelques années peut paraître négligeable; ce qui est sûr aussi, c'est que le talent de Lysias le rapproche de ceux dont il est éloigné par le temps. — *Lycurgus*, Lycurgue, un des dix orateurs attiques, contemporain de Démosthène, né vers 400, mort en 323 av. J.-C.

13-14. *Concessu.* Puteolanus a eu tort de trouver ce mot suspect; il est dans Cicéron (*Cæl.* 12, 28) et dans un autre passage de Tacite, *Ann.* XII, 44.

16. *Calvus autem*, etc. Messalla reprend l'énumération des orateurs faite par Aper, au ch. XVII; il n'en omet qu'un seul, et c'est Messalla Corvinus, probablement par un sentiment de réserve et de discrétion bien naturel de la part d'un membre de la même famille.

19. *Adstrictior*, plus serré. Cf. ch. XXXI, 22, et Cic. *Brut.* 90, 309. — *Numerosior.* Ce n'est pas du tout l'avis de Sénèque, *Ep.* 100, 7: « Pollionis Asinii (composi« tio) salebrosa et exsiliens et ubi mini« me exspectes, relictura denique; omnia « apud Ciceronem desinunt, apud Pollio« nem cadunt exceptis paucissimis. » — *Splendidior.* Cicéron (*Brut.* 72, 252; 75,

amarior Cælius, gravior Brutus, vehementior et plenior et valentior Cicero : omnes tamen eandem sanitatem eloquentiæ ferunt, ut si omnium pariter libros in manum sumpseris, scias, quamvis in diversis ingeniis, esse quandam judicii ac voluntatis similitudinem et cognationem. Nam quod invicem se obtrectaverunt et sunt aliqua epistulis eorum inserta, ex quibus mutua malignitas detegitur, non est oratorum vitium, sed hominum. Nam et Calvum et Asinium et ipsum Ciceronem credo solitos et invidere et livere et ceteris humanæ infirmitatis vitiis affici : solum inter hos arbitror Brutum non malignitate nec invidia, sed simpliciter et ingenue judicium animi sui detexisse. An ille Ciceroni invideret, qui mihi videtur ne Cæsari quidem invidisse? Quod ad Servium Galbam et C. Lælium attinet, et si quos alios antiquorum agitare non destitit, non exigit defensorem, cum fatear quædam eloquentiæ eorum ut nascenti adhuc nec satis adultæ defuisse.

VARIANTES. — 21. sanitatem *Rhenanus* : sanctitatem *mss.* — 22. ferunt *O*; serunt *VLvF*. — 23. scias *O*: sciam *VLvF*. — 24. cognationem *Beroaldus*; cogitationem *mss.* — 30. Brutum *Puteolanus*; utrum *VF*: verum *L*.

261) et Quintilien (X, 1, 114) s'accordent avec Tacite pour louer la clarté et la pureté du style de César.

20. *Amarior*, plus mordant. — *Gravior*, cf. Quint. XII, 10, 11 : « Hic... gra« vitatem Bruti... reperiemus. »

22. *Ferunt* a ici la même valeur qu'auraient les expressions ordinaires *præ se ferunt* ou *præferunt*; cf. *Ann.* II, 43 : « Germanicus... avum M. Antonium, avun« culum Augustum ferens »; *ibid.* XV, 35 : « Silanus... divum Augustum atavum « ferebat. » On lit déjà dans Horace, *Epist.* I, xvii, 22 : « Tu poscis vilia rerum, Dante minor, quamvis *fers* te nullius egentem. »

25. *Invicem se.* Cf. *Agr.* 6 : « Invicem « se anteponendo. » La tournure classique et correcte serait *inter se.*

28. *Et invidere et livere.* Ces deux expressions sont aussi peu synonymes qu'en français les mots « envie » et « jalousie. »

30. *Non malignitate nec invidia.* Ces deux ablatifs de cause se rattachent à *detexisse* par un léger zeugma; en réalité ils dépendent d'un verbe, comme *judicavisse*, dont l'idée est implicitement contenue dans *detexisse*.

31. *Judicium animi sui.* Cf. ch. xxvii, 10, et Cic., *de Orat.* II, 89, 363 : « Gaudeo « judicium animi mei comprobari. » Dans tout ce passage, Messalla répond à ce qu'a dit Aper au ch. xviii, l. 19 et suiv.

32. *An... invideret...?* « Pouvait-il être jaloux... ? » ou bien « Aurait-il été jaloux...? » Cf. Riemann, *ouv. cit.* § 163, Rem. II, p. 211.

33. *Servium Galbam et C. Lælium.* Cf. ch. xviii, 3. Quant à *si quos alios*, ce pluriel ne désigne en somme que le seul C. Carbon.

34. *Non destitit.* Le verbe a pour sujet Aper, que Messalla prend à partie depuis le commencement de son discours et dont il n'a pas besoin, par conséquent, de rappeler le nom. — *Non exigit.* Le sujet est *id*, que l'on tire aisément de *quod... attinet.*

XXVI. Ceterum si omisso optimo illo et perfectissimo genere eloquentiæ eligenda sit forma dicendi, malim hercle C. Gracchi impetum aut L. Crassi maturitatem quam calamistros Mæcenatis aut tinnitus Gallionis : adeo melius est orat*ion*em vel hirta toga induere quam fucatis et meretriciis vestibus insignire. Neque enim oratorius iste, immo hercule ne virilis quidem cultus est, quo plerique temporum nostrorum actores ita utuntur, ut lascivia verborum

VARIANTES. — XXVI. 1. optimo *Putcolanus :* opimo *mss.* — 5. orationem *Andresen :* oratorem *mss.* — 8. actores L^2F *:* autores *L*, auctores *V*.

NC. XXVI. 5. La correction d'Andresen est toute naturelle ; elle fait disparaître d'une manière très simple les difficultés du texte, sans que l'on soit obligé, comme le propose Polle, de faire subir à la phrase les changements suivants : *adeo melius est oratorem vel* hirtam togam *induere quam fucatis et meretriciis vestibus* insigniri.

XXVI. 3. *C. Gracchi impetum.* Sur C. Gracchus, cf. ch. XVIII, 9. Cicéron, *de Orat.* III, 56, 214, et Quintilien, XI, 3, 115, ont aussi parlé de l'éloquence fougueuse de C. Gracchus. On peut rapprocher aussi ce que dit Florus, 3, 15 : « Non « minore impetu incaluit C. Gracchus. » — *L. Crassi maturitatem.* Sur Crassus, voy. aussi ch. XVIII, 11. Par *maturitas* il faut entendre l'épanouissement, le complet développement des qualités qui font l'orateur parfait. Ce sens se tire tout naturellement de la signification propre du mot. Cf. d'ailleurs Cic., *Brut.* 92, 318 : « Videbatur illud in me, quicquid esset, « esse *perfectum* et habere *maturitatem* « quandam, » où *perfectum* est complété par *maturitatem.* Voy. aussi Macrobe, *Saturn.* 5, 1 : « Sunt... stili dicendi duo, « dispari moralitate diversi. Unus est « maturus et gravis, qualis Crasso assi« gnatur,... alter huic contrarius, ardens « et erectus et infensus, quali usus Anto« nius. » Du mérite caractérisé par le mot *maturitas*, les Romains ne séparaient pas la gravité ; cf. Plin. *Epist.* IV, 22, 2 : « Trebo« nius... mature et graviter loquebatur. »

3-4. *Calamistros Mæcenatis.* Le mot *calamister* qui, au singulier, signifie fer « à friser », « petit fer », correspond, au pluriel, à notre mot « fioritures » ; il est déjà d'ailleurs dans Cicéron, *Brut.* 75, 262. C'est avec la même sévérité que Sénèque juge les prétentions littéraires du conseiller d'Auguste, *Epist.* 114, 4. Comme exemple de l'afféterie de Mécène, on cite les hendécasyllabes qu'il adressait à Horace (*Anth. Lat.*, ed. Meyer, I, p. 20) : « Lucentes, mea vita, nec sma« ragdos Beryllos mihi, Flacce, nec ni« tentes, Nec percandida margarita quæro, « Nec quos Thynica lima perpolivit Anel« los nec jaspios lapillos. »

4. *Tinnitus Gallionis*, c.-à-d. « le cliquetis de Gallion ». Quintilien, II, 3, 9, appelle de même *tinnuli* les orateurs qui recherchent les cliquetis de mots. — *Gallionis.* Il y a eu deux Gallion, l'un L. Junius Gallio, ami d'Ovide et de Sénèque le père, auteur d'un traité de rhétorique et de déclamations qui étaient encore en honneur du temps de saint Jérome (*Comm. in. Is. præf.*) ; l'autre, L. Junius Gallio également, parce qu'il avait été adopté par le précédent, mais qui était fils de Sénèque le père, et s'appelait, avant son adoption, M. Annæus Novatus ; il fut consul sous Claude, proconsul d'Achaïe sous Néron, et en cette qualité ne voulut pas connaître de la plainte des Juifs contre saint Paul (*Act. des Apôtres,* 18, 12). Après la mort de son frère Sénèque le philosophe, il fut contraint par Néron de se tuer. Bien que saint Jérôme (*Chron. a. Abr.* 2080) le donne aussi comme un rhéteur de grand mérite, c'est évidemment de son père adoptif qu'il s'agit ici ; en tout cas Quintilien ne parle jamais que du père, cf. III, 1, 21, et IX, 2, 91.

8. *Actores.* Cette expression, si fréquente dans Quintilien, pour désigner les

et levitate sententiarum et licentia compositionis histrionales modos exprimant. Quodque vix auditu fas esse debeat, laudis et gloriæ et ingenii loco plerique jactant cantari saltarique commentarios suos. Unde oritur illa fœda et præpostera, sed tamen frequens *quibusdam* exclamatio, ut oratores nostri tenere dicere, histriones diserte saltare dicantur. Equidem non negaverim Cassium Severum, quem solum Aper noster nominare ausus est, si iis comparetur,

VARIANTES. — 13. quibusdam *Rhenanus :* sicut his clam (cla *vF*, clā *V*, dam *O*) et *L*. — 14. tenere *Juste-Lipse :* temere *mss.*

NC. 13. La correction de Rhenanus donne un sens, mais c'est tout ce qu'on en peut dire. Il est vrai qu'aucune des conjectures proposées jusqu'ici ne nous paraît satisfaisante. Voici pourtant, à titre de renseignement, celle d'Orelli : *sicut scitis laus et*, celle de Halm : *sicut scitis faventium*, et celle de Peter : *sicut histrionum clausula et.*

avocats, est déjà dans Cicéron, mais jointe à *causarum;* cf. Cic. *Brut.* 89, 307 : « Et actori summo causarum et magistro. » — *Lascivia verborum.* L'afféterie du langage est un des défauts que Quintilien reproche le plus vivement à l'éloquence de son temps; cf. II, 5, 22 : « (Cavendum puto), ne recentis hujus lasciviæ flosculis capti, voluptate quadam prava deleniantur, ut prædulce illud genus et puerilibus ingeniis hoc gratius, quod proprius est, adament. » Dans un autre passage, X, 1, 43, la même expression est unie au mot *deliciæ*, « fausse délicatesse ».

9-10. *Histrionales modos.* C'était une sorte de musique de scène qui servait d'accompagnement aux représentations des pantomimes, et qui avait un caractère exclusivement voluptueux; cf. Quint. I, 10, 31 : « (Musice) quæ nunc in scenis effeminata et *impudicis modis* fracta non ex parte minima si quid in nobis virilis roboris manebat, excidit. » On comprend que si les orateurs n'avaient d'autre préoccupation que de reproduire ces rythmes trop folâtres, ils devaient attacher plus de prix à des frivolités qu'à la rigueur et aux convenances du style.

10. *Debeat.* Pour l'emploi du subjonctif, Peter cite fort à propos Cic., *de Orat.* I, 10, 40 : « Hæc ætas nostra..., quod interdum pudeat, juris ignara est; » *de Nat. Deor.* III, 24, 62 : « In enotandis nominibus, quod miserandum sit, laboratis, » et *Tusc.*, V, 39, 113 : « Diodotus Stoïcus cæcus..., quod credibile vix esset,... geometriæ munus tuebatur. » — *Fas*, parce que des habitudes aussi déplorables portent atteinte à l'honneur de Rome et à la religion des dieux qui en sont garants.

11. *Jactant cantari saltarique commentarios suos.* Les rhéteurs donnaient à leurs élèves de si mauvais exemples de déclamation, qu'au lieu de parler ils avaient l'air de chanter, et qu'ils remplaçaient les gestes oratoires par des déhanchements et des sautillements qui se rapprochaient de la danse. Il est inutile de faire remarquer ce que ces manières ont d'indigne aux yeux d'un vrai Romain. Ce qui n'était qu'une tendance à l'époque de Cicéron (voy. *Brut.* 62, 225, et *Orat.* 18, 57) était devenu une manie à l'époque de Quintilien, et celui-ci le déplore, IX, 4, 142 : « Cotidie magis lascivimus syntonorum modis saltitantes. » Cf. XI, 3, 57 : « Sed quodcunque ex his vitium magis tulerim, quam quo nunc maxime laboratur in causis omnibus scholisque, cantandi : quod inutilius sit an fœdius, nescio. Quid enim minus oratori convenit quam modulatio scænica et nonnunquam ebriorum aut comissantium licentiæ similis? » Le pire c'est que les rhéteurs étaient fiers de ces résultats.

12. *Commentarii* signifie ici, comme au ch. XXIII, 10, « discours écrits, destinés à la publicité. »

14. *Tenere*, « langoureusement; » or c'était affaire aux danseurs; cf. Cic., *in*

qui postea fuerunt, posse oratorem vocari, quanquam in magna parte librorum suorum plus vis habeat quam sanguinis. Primus enim contempto ordine rerum, omissa modestia ac pudore verborum, ipsis etiam quibus utitur armis incompositus et studio feriendi plerumque dejectus, non pugnat, sed rixatur. Ceterum, ut dixi, sequentibus comparatus et varietate eruditionis et lepore urbanitatis et ipsarum virium robore multum ceteros superat, quorum neminem Aper nominare et velut in aciem educere sustinuit. Ego autem exspectabam, ut incusato Asinio et Cælio et Calvo aliud nobis agmen produceret, pluresque vel certe totidem nominaret, ex quibus alium Ciceroni, alium Cæsari, singulis deinde singulos opponeremus. Nunc detrectasse nominatim antiquos oratores contentus neminem sequentium laudare ausus est nisi in publicum et in com-

VARIANTES. — 21. studio *edit.*: studiis *mss.*; dejectus *VL*: devectus *vF*. — 26. incusato *vF*: incurato *VL*. — 29. Nunc *Rhenanus*: non *mss*.

Pis. 36, 89 : « Cum tuis teneris saltatoribus. »

18. *Vis* est opposé à *sanguinis*, parce qu'en somme Cassius Severus avait plus d'énergie que de vigueur réelle. Cette idée est d'ailleurs expliquée par les mots *armis incompositus et studio feriendi plerumque dejectus*, qui se trouvent dans la phrase suivante. L'éloge est donc corrigé par une restriction importante. — Le génitif *vis* n'est pas sans exemple en latin; cf. Varr. *L. L.* VIII, 2, 7.

19-20. *Omissa modestia ac pudore verborum*, allusion à la nature de ses plaisanteries, qui ont choqué son panégyriste lui-même, Sénèque le rhéteur; cf. *Controv.* III. *Præf.* 4.

20. *Armis*, ce sont les armes que mettent à la disposition de l'orateur les connaissances techniques aussi bien que le talent naturel. Pour l'ablatif, cf. Quint. IV, 5, 10 : « Incompositus moribus. »

21. *Incompositus*, parce qu'il ne savait pas disposer convenablement ses moyens. — *Plerumque* (= *sæpe*); cf. ch. XV, 14. — — *Dejectus*. L'expression complète serait *dejectus de gradu* ou *de statu*; cf. Cic., *de Off.* I, 23, 80 : « Nec tumultuantem de gradu dejici; » *Orat.* 37, 129 : « Adversarios de statu omni dejecimus. » C'est une métaphore empruntée aux combats de gladiateurs, dans lesquels il s'agissait de faire tomber, de culbuter son adversaire.

22. *Ceterum*, mais, ramène le lecteur à la personne de Cassius Severus. Cf. *Germ.* 43 : « Valentissimas (gentes) nominasse sufficiet, Harios, Helvecomas... Ceterum Harii... » — *Sequentibus comparatus*, car il y a eu un certain nombre d'orateurs depuis l'époque de Cassius Severus jusqu'à celle de Tacite.

24. *Ceteros*, c.-à-d. tous les orateurs modernes, parmi lesquels Cassius Severus est choisi comme exemple.

29. *Opponeremus*. Aper aurait dû choisir parmi les orateurs contemporains les plus renommés, ceux qu'il jugeait dignes d'être opposés à Cicéron et à César, et ne pas se contenter de triompher facilement d'Asinius Pollion, de Cælius et de Calvus, qui, pour distingués qu'ils soient, ne sont pas parmi les plus grands.

31. *In publicum et in commune*, comme nous disons en français : « en général et en masse. »

nunc, veritus, credo, ne multos offenderet, si paucos excerpisset. Quotus enim quisque scholasticorum non hac sua persuasione fruitur, ut se ante Ciceronem numeret, sed plane post Gabinianum? At ego non verebor nominare singulos, quo facilius propositis exemplis appareat, quibus gradibus fracta sit et deminuta eloquentia. »

XXVII. « At parce, inquit Maternus, et potius exsolve promissum. Neque enim hoc colligi desideramus, disertiores esse antiquos, quod apud me quidem in confesso est, sed causas exquirimus, quas te solitum tractare paulo ante *dixisti, tum quidem* plane mitior et eloquentiæ temporum nostrorum minus iratus, antequam te Aper offenderet majores tuos lacessendo. »

« Non sum, inquit, offensus Apri disputatione, nec vos offendi decebit, si quid forte aures vestras perstringat, cum sciatis hanc esse ejus modi sermonum legem, judicium animi citra damnum affectus proferre. »

VARIANTES. — 32. veritus *Juste-Lipse :* veritum *mss* : — 37. fracta *L :* freta *VvF*. — XXVII. 1. At parce *Halm :* apparate (aparte) *mss.* — 2. hoc *F :* hec *VL*, hec *v*. — 4. paulo ante dixisti, tum quidem *Haase :* paulo ante *mss.* — 5. mitior et eloquentiæ *Schele :* mitiore eloquentia et *mss.* — 6. minus iratus *Nissen :* miratus iratus *mss.* — 8. Apri *Vahlen :* a prima *mss.*; nec *Puteolanus :* nam nec *F*, nam et *VLv*.

NC. 4. Les mss. ont ici une lacune que la conjecture de Haase comble assez heureusement, sans qu'on puisse affirmer que les mots ajoutés sont bien ceux de Tacite.

34. *Persuasione.* Le mot *persuasio*, au sens de « présomption », est un néologisme; cf. Quint. XI, 3, 11 : « Verum illi persuasione sua fruantur. » — *Ante Ciceronem.* Cf. *Hist.* II, 77 : « Nobis nihil ultro arrogabo, quam ne post Valentem et Cæcinam numeremur. »

35. *Sed plane post Gabinianum*, c.-à-d. « mais aussi, franchement derrière Gabinianus ». Cela revient à dire qu'ils cédaient tous le premier rang à Gabinianus, pour se donner le droit de passer avant Cicéron; c'était le moyen de ménager leur orgueil, tout en se donnant des airs modestes. — Sex. Julius Gabinianus est un rhéteur que Suétone place immédiatement avant Quintilien (Suet. *Rhetor.* p. 99 Reiff.), et S. Jérôme (*in Is. VIII præf.*), sur la même ligne que Quintilien et Gallion. C'est tout ce que nous savons du personnage.

XXVII. 1. *Parce.* Il n'est pas nécessaire avec ce verbe d'exprimer le complément au datif; cf. Ov. *Met.* VI, 264 : « Dique o communiter omnes... Parcite! »

4. *Paulo ante.* Cf. ch. XV *med.*

6-7. *Majores tuos.* Cette expression ne désigne pas seulement Messalla Corvinus auquel Aper a adressé quelques critiques à la fin du ch. XXI; elle se rapporte aussi à ceux des orateurs anciens attaqués par Aper, et qui, par leurs talents, sont les ancêtres littéraires de Messalla.

9. *Perstringat.* Cf. Hor. *Carm.* II, 1, 17 : « Minaci murmure cornuum Perstringis aures. »

11. *Citra damnum affectus*, « sans faire courir de risques à l'amitié. » Pour *citra*

« Perge, inquit Maternus, et cum de antiquis loquaris, utere antiqua libertate, *a* qua vel magis degeneravimus quam ab eloquentia. »

XXVIII. Cui Messala : « Non reconditas, Materne, causas requiris, nec aut tibi ipsi aut huic Secundo vel huic Apro ignotas, etiam si mihi partes assignatis proferendi in medium quæ omnes sentimus. Quis enim ignorat et eloquentiam et ceteras artes descivisse ab illa vetere gloria non inopia hominum, sed desidia juventutis et neglegentia parentum et inscientia præcipientium et oblivione moris antiqui? Quæ mala primum in urbe nata, mox per Italam fusa, jam in provincias manant. Quanquam vestra vobis notiora sunt, ego de urbe et his propriis ac vernaculis vitiis loquar, quæ natos statim excipiunt et per singulos ætatis gradus cumulantur, si prius de severitate ac disciplina majorum

VARIANTES. — 12. et *F.* — 13. a *edit.* — XXVIII. 1. Cui *Halm* : Qui *VL*, Et *vF.* — 9. in provincias *edit.* : provincias *mss.*

NC. XXVII. 13. L'addition de la préposition *a* est absolument nécessaire, étant donné surtout qu'elle est exprimée dans le second terme de la comparaison : *quam ab eloquentia.*

(= *sine*), cf. Dræger, *ouv. cit.* § 87. Quant au sens d'*affectus*, il est clairement indiqué par d'autres passages de Tacite; cf. *Hist.* I, 15 : « Pessimum veri affectus venenum ; » *ibid.* IV, 31 : « Militia sine affectu, » etc.

XXVIII. 1. *Non reconditas.* Cf. Cic., *de Orat.* III, 37, 148 : « Pervulgatas res re« quiris, inquit, et tibi non incognitas, « Sulpici. Quis enim, » etc.

3. *Etiamsi* dépend immédiatement de *nec... ignotas.* Le sens est : « Mais ces causes, vous les connaissez aussi bien que moi, quoique vous vous en remettiez à moi du soin de les exposer. »

6. *Inopia hominum* signifie tout simplement « le manque d'hommes », sans qu'il soit besoin de supposer ou bien qu'*inopia* a le sens de *infirmitas ingenii*, ou bien que *hominum* doit être remplacé par *ingeniorum.*

7. *Oblivione moris antiqui.* Ce dernier terme comprend et résume tous ceux qui précèdent.

9. *Vestra*, ce qui vous touche.

10. *Ego de urbe.* Seul de tous les interlocuteurs, Messalla est Romain de naissance. — *His propriis.* Le démonstratif *his* est employé dans une des acceptions qu'il prend le plus ordinairement, quand il s'agit, comme ici, de désigner un objet qui est plus près que tout autre de la pensée de celui qui parle, parce qu'il est justement en train d'en parler. — *Proprius* est pris ici, comme souvent, dans le sens de « particulier, spécial » ; cf. *Ann.* XV, 74 : « Tum dona et grates deis de« cernuntur propriusque honos Soli. »

12. *Si prius... prædixero.* Cf. ch. XVIII, 8. — *De severitate ac disciplina* exprime la même idée que *severitas disciplinæ* (ch. XXIX, 18) ou que *severissima disciplina* (ch. XL, 15). Les exemples d'hendiadys sont fréquents dans le *Dialogue.* Cf. ch. VI, 14 : « Comitatus et egressus » (XI, 14); XI, 17 : « Statum ac securita« tem ; » XIII, 3 : « Certamina et peri« cula ; » XIV, 19 : « Eruditionis ac lit« terarum; » XXXVI, 20 : « Plus notitiæ « ac nominis: » XXXIX, 7 : « Cursus et

circa educandos formandosque liberos pauca prædixero. Nam pridem suus cuique filius, ex casta parente natus, non in cella emptæ nutricis, sed gremio ac sinu matris educabatur, cujus præcipua laus erat tueri domum et inservire liberis. Eligebatur autem major aliqua natu propinqua, cujus probatis spectatisque moribus omnis ejusdem familiæ soboles committeretur; coram qua neque dicere fas erat quod turpe dictu, neque facere quod inhonestum factu videretur. Ac non studia modo curasque, sed remissiones etiam lususque puerorum sanctitate quadam ac verecundia temperabat. Sic Corneliam Gracchorum, sic Aureliam Cæsaris, sic Atiam Augusti præfuisse educationibus ac produxisse principes liberos accepimus. Quæ disciplina ac se-

VARIANTES. — 14. Nam *Weissenborn :* jam *mss.* — 15. cella *Puteolanus :* cellam *mss.* — 19. dicere *O :* discere *VLvF.* — 24. Atiam *Ernesti :* Acciam *mss.*

NC. XXVIII. 14. *Nam* est une heureuse correction au lieu de *jam*, qui, joint à *pridem*, ne donne ici aucun sens.

« spatia ; » *ib.* 12 : « Probationibus et « testibus, » etc.

13. *Circa educandos... liberos*. Cf. ch. III, 18.

14. *Pridem*, autrefois. Cf. Justin. XXXI, 3 : « Et Italiam notiorem sibi nunc quam pridem. »

15. *Gremio ac sinu matris*, cf. *Agr.* 5 : « Mater Julia Procilla fuit, raræ casti- « tatis : in hujus sinu indulgentiaque « educatus per omnem honestarum ar- « tium cultum pueritiam adolescentiam- « que transegit. » *Germ.* 20 : « Sua « quemque *mater* uberibus alit ; nec *an-* « *cillis* aut nutricibus delegantur. » — Sur la suppression de la préposition devant *gremio*, voy. le passage suivant, *Hist.* I,4 : « Non modo in urbe apud patres aut « populum aut urbanum militem, sed « omnes legiones ducesque. »

19. *Coram qua* n'a pas pour antécédent *soboles*. Tout indique au contraire que, comme *cujus*, auquel il répond, le relatif *qua* a pour antécédent *propinqua*.

21. *Studia-curasque*. *Curas* est expliqué par *studia* dont il est à peu près synonyme; cf. ch. III, 14 ; il s'agit des devoirs écrits des enfants.

23. *Temperabat*. Ce verbe n'a plus pour sujet *propinqua*. La phrase suivante montre évidemment qu'il s'agit ici de la mère. Aussi quelques critiques ont-ils voulu tantôt intercaler les deux phrases après *inservire liberis*, tantôt exprimer le mot *mater* dans la proposition, entre *puerorum* et *sanctitate*. Il n'est pas besoin de faire de tels changements, si l'on songe d'abord que dans tout le passage il est question de l'éducation donnée par la mère, la parente étant simplement considérée en passant comme une aide possible, et enfin que de pareils changemens de sujet ne sont pas rares en latin. Nous en avons déjà eu la preuve, au ch. IX, 23. — *Corneliam*, cf. Plutarque, *Ti. Gracchus*, 1 ; Cic., *Brut.* 27, 104 ; 58, 211 ; Quint. I, 1, 6. — *Aureliam*, cf. Suet., *Cæs.* 74 ; Plut., *Cæs.* 9 : « Ἡ μήτηρ τοῦ Καίσαρος, Αὐρηλία, γυνὴ σώφρων. Elle était fille de M. Aurelius Cotta.

24. *Atiam*. Cf. Suet., *Oct.* 4 : Atia M. Atio Balbo et Julia, sorore C. Cæsaris, genita est. »

25. *Principes liberos*, c. à-d. *principum liberos*, cf. Plin. *H. N.* VIII, 32, 119 : « Principes feminæ ».

veritas eo pertinebat, ut sincera et integra et nullis pravitatibus detorta unius cujusque natura toto statim pectore arriperet artes honestas, et sive ad rem militarem sive ad juris scientiam sive ad eloquentiæ studium inclinasset, id solum ageret, id universum hauriret.

XXIX. At nunc natus infans delegatur Græculæ alicui ancillæ, cui adjungitur unus aut alter ex omnibus servis, plerumque vilissimus nec cuiquam serio ministerio accommodatus. Horum fabulis et erroribus teneri statim et rudes animi imbuuntur; nec quisquam in tota domo pensi habet, quid coram infante domino aut dicat aut faciat. Quin etiam ipsi parentes nec probitati neque modestiæ parvulos assuefaciunt, sed lasciviæ et dicacitati, per quæ paulatim impudentia irrepit et sui alienique contemptus. Jam vero propria et peculiaria hujus urbis vitia pæne in utero matris concipi mihi videntur, histrionalis favor et gladiatorum

VARIANTES. — 26. nullis *Rhenanus :* in nullis *mss.* — 28. rem militarem *vF :* militarem *VL.* — XXIX. 4. teneri *ed. :* et virides (vires) teneri *mss.* — 7. nec probitati *LF²* : improbitati *V*, nec improbitati *vF*, non probitati *Bæhrens et Vahlen.* — 8. dicacitati *L²*: bibacitati *mss.*

NC. XXIX 4. Il est aisé de voir que les mots *et virides* sont une dittographie de *et rudes.*

29. *Inclinasset* au subjonctif, parce que la proposition dépend d'une autre proposition déjà subordonnée.

XXIX. 2. *Ex omnibus servis.* Ainsi on confie ces fonctions délicates aux premiers venus; on ne se donne même pas la peine de faire un choix parmi les plus zélés, les plus fidèles et les plus dignes.

3. *Cuiquam serio ministerio.* Dans la prose classique, *quisquam* n'est employé adjectivement qu'avec un nom de personne. Cf. Riemann, *Syntaxe lat.* p. 26, n. 2.

4. *Erroribus,* préjugés (indignes d'un Romain).

5. *In tota domo.* Cf. *Hist.* I, 4 : « In « toto orbe terrarum. » — Les mêmes plaintes sur le relâchement de l'éducation sont exprimées éloquemment par Quintilien, I, 2, 4 sqq.

8. *Dicacitati,* penchant à la raillerie méchante et bouffonne. Cf. Quint. VI, 3, 21 : « (Dicacitas) proprie... significat ser- « monem cum risu aliquos incessentem... « Demosthenem urbanum fuisse dicunt, « dicacem negant. » Cic., *de Orat.* II, 60, 244 : « Scurrilis oratori dicacitas « magnopere fugienda est. » Voy. enfin Horace, *Sat.* I, 4, 83 sq : « Qui captat « risus hominum famamque dicacis... hic « *niger* est, hunc tu, Romane, caveto. »

9. *Sui alienique contemptus,* le mépris de soi-même et des autres; *alieni* est construit au neutre parce qu'il joue le rôle d'un pronom; on sait que le génitif des pronoms personnels *mei, tui, sui* est un génitif neutre.

11. *Histrionalis favor,* etc. Cf. Tac. *Ann.* I, 54; 77; IV, 14. Sur cette plaie de la société romaine sous l'empire, voy. Friedlænder, *Sittengeschichte,* etc. II, p. 247 et 338. Voy. aussi une lettre de Pline le Jeune, IX, 6, sur la manie des courses.

equorumque studia. Quibus occupatus et obsessus animus quantulum loci bonis artibus relinquit? Quotum quemque invenies qui domi quicquam aliud loquatur? Quos alios adulescentulorum sermones excipimus, si quando auditoria intravimus? Ne præceptores quidem ullas crebriores cum auditoribus suis fabulas habent; colligunt enim discipulos non severitate disciplinæ nec ingenii experimento, sed ambitione salutationum et illecebris adulationis.

XXX. Transeo prima discentium elementa, in quibus et ipsis parum laboratur : nec in auctoribus cognoscendis nec in evolvenda antiquitate nec in notitia vel rerum vel hominum vel temporum satis operæ insumitur. Sed expetuntur quos rhetoras vocant; quorum professio, quando primum in hanc urbem introducta *est* quam nullam apud majores nostros auctoritatem habuerit, statim dicturus referam ne-

VARIANTES. — 14. invenies L^2F : invenires *VLF*. — 16. Ne *O* : nec *VLvF*. — XXX. 6. introducta est, quam nullam *Usener* : introducta sit, quamque nullam *mss.* — 7. dicturus *J.-F. Gronove* : de curiis *mss.*

NC. 6. La leçon des mss. ne me paraît pas soutenable. En effet Messalla ne se propose pas de dire immédiatement (*statim*) à quelle époque les rhéteurs se sont installés à Rome, ni de montrer quelle petite place ils y ont eue tout d'abord. Il s'occupera bien de cette question, mais beaucoup plus loin, au ch. XXXV, et en très peu de mots. Pour le moment il y songe si peu, qu'il va terminer son discours (voy. fin du ch. XXXII) sans en parler. — La confusion entre *est* et *sit* est très fréquente; quant à la faute *quamque*, elle s'explique par l'erreur d'interprétation que nous signalons. Le copiste ou le réviseur lisant *quando... introducta sit* et l'entendant comme une interrogation indirecte, a cru qu'il manquait quelque chose après *quam*.

12. *Quibus occupatus*, etc. Cf. Quintilien XII, 1, 7.

13-14. *Quotum quemque invenies*. On supplée après ces mots le génitif *juvenum*, d'autant plus facilement que dans tout le passage il n'est question que des jeunes gens.

18. *Ingenii experimento*, pour faire la preuve de leur talent. Pour le sens du mot *experimentum*, cf. *Ann.* XIII, 24 : « Plebes daret experimentum, an amotis « custodibus modestiam retineret; » *ibid.* XV, 24 : « Datum et lenitatis expe- « rimentum. »

XXX. 1. *Transeo*, au lieu de *omitto* ou tout au moins de *prætereo*, est une façon de parler propre à l'époque impériale et fréquente dans Quintilien. Pour la forme de la phrase, cf. Cic. *pro Sest.* 24, 54 : « Omitto gratulationes, epulas, partitio- « nem ærarii... : vexabatur uxor mea, li- « beri ad necem quærebantur. » — *Prima discentium elementa*, c.-à-d. la lecture, l'écriture, le calcul, la musique et les diverses parties de l'enseignement primaire chez les Romains, dont il est question dans le premier livre de Quintilien.

5. *Quos rhetoras vocant*, cf. ch. XXXV, 2 : « (Scholæ) *istorum* qui rhetores vocantur. » — *Quorum professio*, etc. Le sens me paraît être : « Et *pour montrer* tout de suite *et clairement* combien était nulle, aux yeux de nos ancêtres, l'influence des rhéteurs *au moment où* ils s'établirent à Rome, je n'ai qu'à vous rappeler ce

cesse est animum ad eam disciplinam, qua usos esse eos oratores accepimus, quorum infinitus labor et cotidiana meditatio et in omni genere studiorum assiduæ exercitationes ipsorum etiam continentur libris. Notus est vobis utique Ciceronis liber, qui Brutus inscribitur, in cujus extrema parte (nam prior commemorationem veterum oratorum habet) sua initia, suos gradus, suæ eloquentiæ velut quandam educationem refert : se apud Q. Mucium jus civile didicisse, apud Philonem Academicum, apud Diodotum Stoicum omnes philosophiæ partes penitus hausisse ; neque iis doctoribus contentum, quorum ei copia in urbe contigerat, Achaiam quoque et Asiam peragrasse, ut omnem omnium artium varietatem complecteretur. Itaque hercle in libris Ciceronis deprehendere licet, non geometriæ, non musicæ, non grammaticæ, non denique ullius artis ingenuæ scientiam ei defuisse. Ille dialecticæ subtilitatem, ille moralis partis utilitatem, ille rerum motus cau-

VARIANTES. — 11. vobis *Rhenanus* : nobis *mss.* — 15. refert *L²* : referre *VLvF*. — 16-17. Diodotum *F* : Diodorum *VLv*. — 23-24. Ille... ille... ille... *vF* : iste... iste... iste... *VL*.

qu'était l'antique éducation. » La rhétorique eut de la peine à s'acclimater à Rome. Cf. Suet. *Gramm.* 25 : « Rhetorica « quoque apud nos perinde atque grammatica sero recepta est, paulo etiam « difficilius, quippe quam constet nonnun- « quam prohibitam exerceri... » Voy. *Dial.* xxxv, 5, où il est question d'une de ces interdictions.

12-13. *In cujus extrema parte*, à partir du ch. 89, 305.

14. *Suos gradus.* Cf. Cic. *Brut.* 65, 232 : « *Gradus tuos* et quasi processus « dicendi studeo cognoscere. »

15. *Q. Mucium*, Q. Mucius Scævola, le souverain pontife qui fut tué, sur l'ordre du jeune Marius, par L. Damasippus, dans la *curia Hostilia*, en 82 av. J.-C.

16. *Philonem*, Philon de Larisse, philosophe académicien, qui, chassé de sa patrie par les guerres contre Mithridate, s'était en 88 av. J.-C. réfugié à Rome, où il connut Cicéron. Sur sa personne et sur ses mérites comme philosophe, voy. Cic. *Tusc.* II, 3, 9 ; *Acad. Post.* I, 4, 13.

16-17. *Diodotum*, le stoïcien Diodote, qui apprit à Cicéron les éléments de la dialectique et de la géométrie ; devenu aveugle, il demeura dans la maison de son élève et y mourut, à 59 ans. Cf. Cic., *Tusc.* V, 39, 113 ; *Nat. Deor.* I, 3, 6 ; *ad Attic.* II, 20, 6.

18. *Neque iis doctoribus contentum*, etc. Cf. Cic. *Brut.* 91, 316 : « Quibus non « contentus Rhodum veni ; » 91, 315 : « Post a me Asia tota peragrata est. » A Athènes, il suivit les leçons de l'académicien Antiochus et du rhéteur Démétrius Syrus ; à Rhodes il retrouva Molon, son ancien maître de rhétorique.

19-20. *Omnem omnium artium varietatem.* Cf. Cic. *De Orat.* III, 19, 72 : « Om- « nem omnium rerum... cognitionem. »

23. *Dialecticæ*, etc. Cicéron range dans un ordre différent les trois parties dont se compose la philosophie ancienne : voyez, par exemple, ce qu'il dit dans le *de Finibus*, I, 4, 9 : « Una pars est na- « turæ, disserendi altera, vivendi tertia, » c'est-à-dire, la physique, la dialec-

sasque cognoverat. Ita est enim, optimi viri, ita : ex multa eruditione et plurimis artibus et omnium rerum scientia exundat et exuberat illa admirabilis eloquentia; neque orat*io*n*is vis et facultas, sicut ceterarum rerum, angustis et brevibus terminis cluditur, sed is est orator, qui de omni quæstione pulchre et ornate et ad persuadendum apte dicere pro dignitate rerum, ad utilitatem temporum, cum voluptate audientium possit.

XXXI. Hoc sibi illi veteres persuaserant, ad hoc efficiendum intellegebant opus esse, non ut in rhetorum scholis declamarent, nec ut fictis nec ullo modo ad veritatem accedentibus controversiis linguam modo et vocem exercerent, sed ut iis artibus pectus implerent, in quibus de bonis ac malis, de honesto et turpi, de justo et injusto disputatur;

VARIANTES. — 27. illa *vF : ista VL.* — 28. orationis : oratoris *mss et edit.* — XXXI. 1. Hoc *v : Hec VLF.* — 4. exercerent *O :* exercent *VLvF.* — 5. ut *Puteolanus :* ut in *mss;* iis *vF;* his *VL.*

NC. 27. Je crois avec Andresen qu'*oratoris* ne peut pas aller avec *ceterarum rerum*, mais au lieu de supposer qu'il manque après *sicut* quelque chose comme *ceteræ artes*, et qu'il faut changer *ceterarum rerum* en *certarum rerum*, il me paraît plus simple d'admettre qu'*oratoris* est une faute de copiste pour *orationis*. Voyez ch. XXVI, 5, une semblable correction due à Andresen lui-même.

tique et la morale. Quant à Quintilien, il renverse l'ordre donné par Tacite, cf. XII, 2, 10 : « In tres divisa par« tes, naturalem, moralem, rationa« lem. »

25-26. *Ex multa eruditione.* C'est la pure doctrine de Cicéron, *de Orat.* I, 6, 20 : « Etenim ex rerum cognitione efflo« rescat et redundet oportet oratio. »

28. *Orationis* est ici synonyme d'*eloquentiæ*. Cf. Cic. *Brut.* 45, 165 : « Satis in eo « fuisse orationis et ingenii. » Quant à la pensée que la puissance et les ressources de l'éloquence ne sont pas bornées comme celles des autres arts (*sicut ceterarum rerum*), elle appartient déjà à Cicéron, *de Orat.* II, 2, 5 : « Bene dicere autem, « quod est scienter et perite et ornate di« cere, non habet definitam aliquam re« gionem, cujus terminis sæpta tenea« tur. »

29. *Is est orator.* Cf. Cic., *de Orat.* I, 15, 64 : « Is orator erit..., qui, quæcumque res inciderit, quæ sit dictione expli« canda, prudenter et composite et or« nate et memoriter dicit cum quadam « actionis etiam dignitate. »

31. *Ad utilitatem temporum*, c.-à-d. « ad utilitatem quam præbent tempora, « si quis in dicendo callide et sapienter « utatur » (Orelli-Andresen).

XXXI. 2. *Opus esse... ut...* Cette construction ne se trouve que dans Plaute, *Truc.* II, 3, 7 : « Mihi... *opus est*, *ut* lavem ; » II, 6, 49 : « Nunc tibi *opust*, ægram *ut* te adsimules ; » V, 1, 11 : « *Opus* nutrici..., utrem *ut* habeat veteris « vini ; » *Pœn.* V, 7, 50 : « Hic *opus est* aliquot *ut* maneat dies. »

3-4. *Fictis... controversiis.* Voyez les exemples qu'en donne Messalla, à la fin du ch. XXXV.

5. *Pectus implerent.* Cf. Cic., *de Orat.* III, 30, 121 : « Non enim solum acuenda « nobis neque procudenda lingua est, sed « onerandum *complendumque pectus* maxi« marum rerum et plurimarum suavitate, « copia, varietate. »

hæc enim est oratori subjecta ad dicendum materia. Nam in judiciis fere de æquitate, in deliberationibus *de utilitate, in laudationibus* de honestate disserimus, ita ut plerumque hæc in vicem misceantur : de quibus copiose et varie et ornate nemo dicere potest, nisi qui cognovit naturam humanam et vim virtutum pravitatemque vitiorum et *habet* intellectum eorum, quæ nec in virtutibus nec in vitiis numerantur. Ex his fontibus etiam illa profluunt, ut facilius iram judicis vel instiget vel leniat, qui scit quid ira, et promptius ad miserationem impellat, qui scit quid sit misericordia et quibus animi motibus concitetur. In his artibus exercitationibusque versatus orator, sive apud infestos sive apud cupidos sive apud invidentes sive apud tristes sive apud timentes dicendum habuerit, tenebit venas animorum,

VARIANTES. — 8-9. de utilitate, in laudationibus *addition d'Ursinus.* — 10. hæc *VL* : hæc ipsa *vF.* — 12. et habet *Halm d'après Schopen* : et *mss.* — 14. illa *vF* ; ista *vF.* — 15. ira et *F. Jacob* : irae *mss.* — 16. ad *F* : et *VLv.* — 18. versatus *O* : versatur *VLvF.*

NC. 8-9. L'addition d'Ursinus rendue nécessaire par l'impossibilité de comprendre que l'auteur ait pu oublier ici le genre démonstratif, trouve encore sa justification dans le passage suivant de Quintilien, III, 4, 16 : « Ne iis quidem accesserim, qui laudativam « materiam honestorum, deliberativam utilium, judicialem justorum quæstione con- « tineri putant, celeri magis ac rotunda usi distributione, quam vera. Stant enim quo- « dam modo mutuis auxiliis omnia. » — 12. *Habet* qui manque dans tous les mss. est absolument nécessaire au sens.

7. *Nam in judiciis*, etc. C'est la distinction traditionnelle des trois genres oratoires : *judiciaire*, *délibératif* et *démonstratif*. De plus le mot *æquitas* répond aux expressions *de justo et injusto* (l. 6), *utilitas*, à *de bonis ac malis* ; enfin *honestas*, à *de honesto et turpi*.

9. *Ita ut...*, à cela près que, restriction qui est suffisamment indiquée par la fin de la phrase. Voyez le passage de Quintilien cité dans les *Notes critiques*.

11. *Nisi qui cognovit naturam humanam*. Allusion à cette partie de la philosophie que les anciens appellent l'*éthique*. Pour l'expression, cf. Cic. *de Orat.* I, 12, 53 : « Nisi qui naturas hominum vimque « omnem humanitatis... penitus per- « spexerit, dicendo, quod volet, perficere « non poterit. »

13.-14 *Numerantur*. Allusion à la doctrine stoïcienne des actions indifférentes (ἀδιάφορα). Cf. Cic. *de Fin.* III, 15 et 16.

15. *Qui scit quid ira*, sous-entendu *sit*, qui se trouve dans la proposition, *qui scit quid sit misericordia*.

17. *In his artibus*, c.-à-d. dans les études philosophiques, et particulièrement dans la discussion des problèmes de morale.

18. *Sive apud infestos*, etc. Ces divers adjectifs ne s'opposent pas entre eux; il ne faut donc pas croire que *cupidos* est l'antithèse de *infestos*. Par *cupidos*, Tacite a voulu exprimer la « partialité » des juges.

20. *Dicendum habuerit*. Cf. ch. VIII, n. 11. — *Tenebit venas animorum*, il sera maître des ressorts de l'âme. L'expression *tenere venas* appartient à Cicéron, *de Orat.* I, 52, 223 : « Teneat oportet « venas cujusque generis, ætatis, ordi- « nis, et eorum, apud quos aliquid aget « aut erit acturus, mentes sensusque de- « gustet. »

et prout cujusque natura postulabit, adhibebit manum et temperabit orationem, parato omni instrumento et ad omnem usum reposito. Sunt apud quos adstrictum et collectum et singula statim argumenta concludens dicendi genus plus fidei meretur : apud hos dedisse operam dialecticæ proficiet. Alios fusa et æqualis et ex communibus ducta sensibus oratio magis delectat : ad hos permovendos mutuabimur a Peripateticis aptos et in omnem disputationem paratos jam locos. Dabunt Academici pugnacitatem, Plato altitudinem, Xenophon jucunditatem; ne Epicuri quidem et Metrodori honestas quasdam exclamationes assumere

VARIANTES. — 22. orationem *L^2vF:* omnem orationem *VL.* — 25. fidei *Puteolanus :* fidem *mss.* — 27. permovendos *FO :* promovendos *VL*, commovendos *v.*

21. *Prout cujusque natura postulabit*, de tout l'ensemble du développement, il résulte que *cujusque* signifie ici « chaque juge ».

23. *Sunt apud quos...* Messalla va montrer quelles ressources trouve dans ses connaissances philosophiques l'orateur qui sait tirer parti des dispositions et des préjugés mêmes du juge. — *Adstrictum et collectum*, deux expressions à peu près synonymes, comme le français « serré et ramassé ».

24. *Et singula statim argumenta concludens*, c.-à-d. et dans lequel les raisonnements sont mis chaque fois en forme.

25. *Meretur*, à l'indicatif, construction rare après *sunt qui* ou *apud quos*, cf. Dræger, *ouv. cit* § 157, mais qui peut s'expliquer ici parce que l'expression est affirmative et très précise. *Mereri* est pris ici dans son sens propre de « obtenir », cf. *Ann.* XV, 6, 7 (éd. Jacob). — *Dedisse operam dialecticæ*, c.-à-d. à la philosophie stoïcienne, dont c'était l'occupation principale, cf. Cic. *Brut.* 31, 119 : « Istorum *in dialecticis* omnis cura con- « sumitur. »

26. *Æqualis*. Cf. Quint. III, 8, 60 : « Id quoque *æqualius* erit, non tumul- « tuosius atque turbidius. » Toutefois dans le sens d' « égal, soutenu », *æquabilis* est plus ordinaire.

27. *Ad hos permovendos*, c.-à-d. pour faire une impression profonde sur ceux-ci (qui sont uniquement sensibles aux inspirations du sens commun).

28. *A Peripateticis*. Déjà pour Cicéron, les Péripatéticiens étaient, avec les philosophes de l'Académie, ceux dont les leçons pouvaient être le plus profitables aux orateurs, *Brut.* 31, 120 : « Ut « stoicorum adstrictior est oratio ali- « quantoque contractior, quam populi « aures requirunt, sic illorum (Academi- « corum Peripateticorumque) liberior et « latior. » Cf. Quint. XII, 2, 25.

29. *Locos*. Cette expression, qu'il ne faut pas confondre avec *loci communes* (voy. ch. XIX, 16) désigne les *lieux* ou *sources d'arguments*. C'est une partie de la rhétorique qui a été traitée pour la première fois par Aristote, le fondateur de l'école péripatéticienne (Cic. *Top.* 1), et exposée par Cicéron dans ses *Topiques*. Elle consiste en un grand nombre de règles pratiques permettant à un orateur de trouver pour n'importe quel sujet la série des arguments convenables. — *Pugnacitatem*. Cf. Cic. *de Orat.* I, 18, 84: « Hic enim mos erat patrius Academiæ « adversari semper omnibus in dispu- « tando. » Voy. *Dial.*, ch. XXIV, 10.

30. *Altitudinem*, l'élévation, cf. Plin. *Epist.* I, 10, 5 : « Frequenter etiam Pla- « tonicam illam *sublimitatem* et latitu- « dinem effingit. » — *Jucunditatem*. Cf. Quint. X, 1, 82 : « Quid ego commemo- « rem Xenophontis illam *jucunditatem* « inaffectatam..... ? ut ipsæ sermonem « finxisse Gratiæ videantur. »

31. *Metrodori*, Métrodore de Lampsaque, le plus célèbre des disciples d'É-

iisque, prout res poscit, uti alienum erit oratori. Neque enim sapientem informamus neque Stoicorum *comi*tem, sed eum qui quasdam artes haurire, omnes libare debet. Ideoque et juris civilis scientiam veteres oratores comprehendebant, et grammatica, musica, geometria imbuebantur. Incidunt enim causæ, plurimæ quidem ac pæne omnes, quibus juris notitia desideratur, pleræque autem, in quibus hæc quoque scientia requiritur.

XXXII. Nec quisquam respondeat sufficere, ut ad tempus simplex quiddam et uniforme doceamur. Primum autem aliter utimur propriis, aliter commodatis, longeque

VARIANTES. — 33. comitem *Vahlen*; citem *V*, arte *L*; civitatem *V²v*, *en marge*. — 34. haurire *Juste-Lipse*: audire *mss*; libare *Bekker*: liberaliter *mss*. — 36. grammatica, musica, geometria *Rhenanus*; grammatice musice et geometrie *mss*. — 38. pleræque *Rhenanus*: plerumque *mss*. — 39. hæc quoque *vF*: hæc *VL*. — XXXII. 1. sufficere *O* : sufficeret *VLvF*.

NC. 33. *Comitem* donne un sens passable et ne s'éloigne pas trop de la leçon des mss. mais est-ce bien là ce qu'avait écrit Tacite? — 34. *Liberaliter* se comprend mal; *libare* donne un sens plus satisfaisant; mais la correction est hardie. — 36. La correction de Rhenanus s'appuie sur le ch. XXX, l. 22, où les mêmes mots ont la forme latine. Quant à *et* qu'on lit dans tous les mss. entre *musice et geometrie*, il contredit les usages bien connus de la syntaxe latine, et Wesenberg l'a supprimé avec raison.

picure, et surnommé quelquefois *le second Épicure* (Cic. *de Fin.* II, 28, 92). — *Honestas*, car il y a dans la philosophie épicurienne des maximes dont un honnête homme peut faire son profit. — *Exclamationes*. On sait qu'Épicure et ses disciples (mais surtout Métrodore) aimaient à donner à leurs sentences la forme d'une exclamation; c'était comme autant de cris qui saisissaient l'âme. Cicéron en rapporte plusieurs exemples (*de Fin.* II, 27, 88; 89; 28, 94). On sait aussi que, dans ses premières lettres, Sénèque s'efforce de produire le même effet en multipliant ces sortes de pensées.

32-33. *Neque enim sapientem informamus*. Cette phrase n'est pas seulement le développement de *non... alienum erit*. Elle répond à une objection facile à prévoir: Comment l'orateur pourra-t-il posséder toutes ces connaissances? — Mais, dit Messalla, à part quelques théories indispensables, on n'exige pas qu'il épuise toute science; on lui demande simplement d'y goûter.

33. *Stoicorum comitem*. Cf. Plin. *H. N. præf.* 22: « Qui (*Tullius*) de re publica « Platonis se comitem profitetur. »

34. *Libare*. Cf. Cic. *de Orat.* I, 50, 218: « Sit boni oratoris multa auribus « accepisse, multa vidisse, multa animo « et cogitatione, multa etiam legendo « percucurrisse, neque ea ut sua possedisse, sed ut aliena libasse. »

39. *Hæc quoque scientia*, sorte d'expression collective qui désigne à la fois la grammaire, la musique et la géométrie dont il vient d'être parlé.

XXXII. 2. *Simplex quiddam et uniforme*. Il est question de l'instruction nécessairement superficielle qu'un orateur, embarrassé par une cause difficile, allait demander, pour la circonstance (*ad tempus*), à un homme compétent. Voyez un exemple de cela dans Cicéron, *de Orat.* I, 57, 242. — *Uniforme*. Cet adjectif ne se retrouve que dans Apulée et chez les écrivains de l'époque postérieure.

2-3. *Autem* sert ici à marquer l'opposition qu'il y a entre la pensée de Messalla

interesse manifestum est, possideat quis quæ profert an mutuetur. Deinde ipsa multarum artium scientia etiam aliud agentes nos ornat, atque ubi minime credas, eminet et excellit. Idque non doctus modo et prudens auditor, sed etiam populus intellegit ac statim ita laude prosequitur, ut legitime studuisse, ut per omnes eloquentiæ numeros isse, ut denique oratorem esse fateatur; quem non posse aliter exsistere nec exstitisse umquam confirmo, nisi eum qui tanquam in aciem omnibus armis instructus, sic in forum omnibus artibus armatus exierit. Quod adeo neglegitur ab horum temporum disertis, ut in actionibus eorum *hu*jus quoque cotidiani sermonis fœda ac pudenda vitia deprehendantur; ut ignorent leges, non teneant senatus consulta, jus civitatis ultro derideant, sapientiæ vero studium et præcepta prudentium penitus reformident. In paucissimos sensus et angustas sententias detrudunt eloquentiam velut

VARIANTES. — 9. isse *F* : isse et *FLv*. — 14. hujus *Halm* : ius (*ou* uis) *mss*. — 16. non *vF* : nec *FL*. — 19. detrudunt *v* : detrudant *FLF*.

NC. 16. *Non* est préférable à *nec*, parce que les mots *leges* et *senatus consulta* expriment des idées différentes; de plus, les autres membres de la phrase n'ont pas de conjonction de copulation.

et celle de son contradicteur supposé. Cf. ch. XXI, 35 : « Oratio autem, sicut « corpus... »; XXXV, 18 : « Sequitur an- « tem... » — *Longe* semble être construit avec *interesse*, par analogie avec l'expression *longe abesse*. En tout cas, c'est une tournure insolite.

5-6. *Etiam aliud agentes*, par exemple, dans les entretiens littéraires que nous pouvons avoir avec les gens instruits de notre monde.

9. *Omnes eloquentiæ numeros*. Cf. Cic. *de Div*. I, 13, 23 : « Omnes habet in se « numeros veritatis. » Quintil. VIII, *proœm*. 1 : « Ratio... quam... per omnes « numeros penitus cognoscere ad sum- « mam scientiæ necessarium est. » Quant à la locution *ire per*, elle est très fréquente dans Quintilien, cf. I, 7, 35; X, 5, 21; XI, 1, 84; XII, 8, 13.

10. *Oratorem esse*. Sur le sens du mot *orator*, cf. I, n. 4. Le pronom sujet de l'infinitif est sous-entendu ici, comme c'est si souvent le cas dans Tacite. — *Quem non posse*, etc. Cf. Cic. *de Orat*. I, 6, 20 : « Ac mea quidem sententia nemo poterit « esse omni laude cumulatus orator, nisi « erit omnium rerum atque artium scien- « tiam consecutus. »

14. *Hujus quoque*. Le pronom *hic* équivaut ici à *noster*, cf. ch. VII, 17 : « Tuni- « catus *hic populus*; » XXVIII, 10 : *His* « propriis; » *Agr*. 43 : « *Hic* aliud « agens populus. »

16. *Senatus consulta*. Cf. Cic. *Top*. 5 : « Jus civile... in legibus, senatus consul- « tis, rebus judicatis... consistat. » Gajus 1, § 4 : « Senatus consultum legis vi- « cem obtinet »...

17. *Jus civitatis*. C'est une expression insolite au lieu de *jus civium* (ou *jus civile*) opposé à *jus gentium*.

18-19. *In paucissimos sensus... detrudunt*. C'est la conséquence de tout ce qui précède, et non pas un dernier exemple de la négligence des orateurs; on attendrait *itaque* ou *sic*, mais l'absence de toute conjonction donne plus de vivacité à la phrase; cf. ch. XI, 8 : « Non de otiosa et « quieta re loquimur. » — *Sensus* est

expulsam regno suo, ut quæ olim omnium artium domina pulcherrimo comitatu pectora implebat, nunc circumcisa et amputata, sine apparatu, sine honore, pæne dixerim sine ingenuitate, quasi una ex sordidissimis artificiis discatur. Ego hanc primam et præcipuam causam arbitror, cur in tantum ab eloquentia antiquorum oratorum recesserimus. Si testes desiderantur, quos potiores nominabo quam apud Græcos Demosthenem, quem studiosissimum Platonis auditorem fuisse memoriæ proditum est? Et Cicero his, ut opinor, verbis refert, quidquid in eloquentia effecerit, id se non rhetorum *officinis*, sed Academiæ spatiis consecutum. Sunt aliæ causæ magnæ et graves, quas *a* vobis aperiri æquum est, quoniam quidem ego jam meum munus explevi, et quod mihi in consuetudine est, satis multos offendi, quos, si forte hæc audierint, certum habeo dicturos me, dum juris et philosophiæ scientiam tamquam oratori necessariam laudo, ineptiis meis plausisse. »

XXXIII. Et Maternus : « Mihi, quidem, inquit, susceptum a te munus adeo peregisse nondum videris, ut inchoasse tantum et velut vestigia ac lineamenta quædam ostendisse videaris. Nam quibus *artibus* instrui veteres

VARIANTES. — 24. arbitror cur *Putcolanus :* arbitratur (-tus) *VL*, arbitror *vF*. — 30. officinis *addit. de Haase*. — 31. a vobis *L*², *Rhenanus :* vobis *mss*. — 34. quos *Pithou :* quod *mss*. — XXXIII. 4. artibus *addit. de Schopen*.

NC. 30. *Officinis*. Voy. *Notes explicatives*, et remarquez qu'on ne pourrait pas dire *rhetorum spatiis*. — XXXIII. 4. L'addition d'*artibus* me semble justifiée par la construction toute semblable que renferme la ligne 17, et surtout par le développement de la pensée de Messalla qui roule sur l'opposition d'*artibus* et d'*exercitationibus*.

pris dans le sens d'« idées » et *angustas sententias* désigne des phrases étriquées.

22-23. *Pæne dixerim sine ingenuitate*. De reine qu'elle était, l'éloquence est devenue esclave.

23. *Una ex sordidissimis artificiis*, puisqu'on se sert de l'éloquence pour gagner de l'argent. — *Una* s'accorde ici avec le sujet ; cette attraction, bien que très rare, s'explique ici par la place que tient l'éloquence dans les préoccupations de Messalla.

24-25. *In tantum*, au lieu de *tantum*, qui est plus classique. Cf. *Germ.* 45 : « In « tantum a libertate degenerant. »

27-28. *Demosthenem... auditorem*. Cf. Plut., *Dem.* 5 ; Cic., *Brut.* 31, 121 ; *Orat.* 4, 15.

28. *Et Cicero...* On attendrait *et apud nos Ciceronem qui his*, etc. Mais l'anacoluthe s'explique très bien. — *His... verbis...* Cf. Cic., *Orat.* 3, 12 : « Et fateor me ora- « torem, si modo sim aut etiam quicumque « sim, non ex rhetorum *officinis*, sed ex « Academiæ spatiis exstitisse. »

36. *Ineptiis meis*. Car la connaissance

oratores soliti sint, dixisti differentiamque nostræ desidiæ et *in*scientiæ adversus acerrima et fecundissima eorum studia demonstrasti : cetera exspecto, ut quemadmodum ex te didici, quid aut illi sci*eri*nt aut nos nesciamus, ita hoc quoque cognoscam, quibus exercitationibus juvenes jam et forum ingressuri confirmare et alere ingenia sua soliti sint. Neque enim *sol*um arte et scientia, sed longe magis facultate et *usu* eloquentiam contineri, nec tu puto abnues et hi significare vultu videntur. »

Deinde cum Aper quoque et Secundus idem annuissent, Messalla quasi rursus incipiens : « Quoniam initia et semina veteris eloquentiæ satis demonstrasse videor, docendo quibus artibus antiqui oratores institui erudirique soliti sint, persequar nunc exercitationes eorum. Quanquam ipsis artibus inest exercitatio, nec quisquam percipere tot *tam* reconditas, tam varias res potest, nisi ut scientiæ me-

VARIANTES. — 6. inscientiæ *Rhenanus :* scientiæ *mss.* — 8. scierint *Schurzfleisch :* sciret *mss.* — 11. solum *Dronke :* dum *mss ;* scientia *ed. :* inscientia *mss.* — 12. usu *addit. de Tyrwhitt.* — 13. hi *Rhenanus :* ii *mss.* — 16. videor *corr. L :* videtur *VvF.* — 18. persequar *corr. L :* persequor *VvF.* — 20. tam *Muret :* aut *mss.*

N C. 8. *scierint.* Cf. l. 11 : *soliti sint.* — 12. *Facultate et usu.* Cf. l. 21 : *facultati usus eloquentiæ accedat.* — 20. Cf. Cic. *pro Sulla* 14, 40 : « Tot res tantas, tam varias, tam repentinas. »

du droit et celle de la philosophie sont des misères aux yeux de ces orateurs.

XXXIII. 5-6. *Differentiam... adversus.* Cf. *Ann.* III, 29 : « Et privignis cum vi« trico levior necessitudo, quam adver« sum nepotem ; » XV, 19 : « Jus na« turæ, labores educandi adversus frau« dem et artes et brevitatem adoptionis « enumerant. » Et déjà Tite-Live, VII, 32, 8.

7. *Cetera*, le reste, c.-à-d. « quibus exer« citationibus... confirmare et alere inge« nia sua soliti sint. »

13. *Significare vultu videntur*, il me paraît, à leur mine, qu'ils sont de cet avis (c.-à-d. *facultate et usu eloquentiam contineri*).

15. *Messalla quasi rursus incipiens :* « *Quoniam*, etc. ». On rapproche de ce passage celui de Cicéron, *Brut.* 55, 201 : « Et ego tanquam de integro ordiens : « Quando igitur, etc. »

20. *Nisi ut*, sans que. Cf. Quint. V, 10, 57 : « Nunquam itaque tolletur a specie « genus, nisi ut omnes species, quæ sunt « generi subjectæ, removeantur. » Plin., *Ep.* II, 11, 16 : « Neque enim jam in« choari poterat actio, nisi ut noctis in« terventu scinderetur. » — Le raisonnement manque un peu de clarté, Messalla l'avoue lui-même. Voici quelle est la pensée : « La pratique est en réalité inséparable de la théorie. En effet, on ne peut pénétrer les secrets de la science sans s'y appliquer de toutes les forces de la réflexion ; or, la réflexion ajoute à la puissance de l'esprit et lui permet de faire plus souvent et plus commodément l'expérience de ses forces. » Cela suppose un enseignement dans lequel les élèves n'étaient pas exercés seulement à reproduire la pensée du maître ; ils devaient la méditer, pour pouvoir la développer et même la discuter, au besoin.

ditatio, meditationi facultas, facultati *us*us eloquentiæ accedat. Per quæ colligitur eandem esse rationem et percipiendi quæ proferas et proferendi quæ perceperis. Sed si cui obscuriora hæc videntur isque scientiam ab exercitatione separat, illud certe concedet, instructum et plenum his artibus animum longe paratiorem ad eas exercitationes venturum, quæ propriæ esse oratorum videntur.

XXXIV. Ergo apud majores nostros juvenis ille, qui foro et eloquentiæ parabatur, imbutus jam domestica disciplina, refertus honestis studiis deducebatur a patre vel a propinquis ad eum oratorem, qui principem in civitate locum obtinebat. Hunc sectari, hunc prosequi, hujus omnibus dictionibus interesse sive in judiciis sive in contionibus assuescebat, ita ut altercationes quoque exciperet et jurgiis interesset utque sic dixerim, pugnare in prœlio disceret. Magnus ex hoc usus, multum constantiæ, plurimum judicii juvenibus statim contingebat, in media luce studentibus

VARIANTES. — 21. usus *Acidalius :* uis *ou* ius *mss.* — 23. perceperis *vF :* percipis *VL.* — 25. illud. *L²F :* istud *VL*, id *v.* — 26. paratiorem *Juste-Lipse :* parate *Vv*, paratū *corr. L*, aperte *F.* — 27. esse oratorum *Agricola :* et ornatorum (*ou* ornaturum) *mss.* — XXXIV. 7. exciperet... interesset *Bekker :* excipere... interesse *mss.* — 9. Magnus *corr. L :* magnos *VvF.*

22. *Eandem esse rationem*, la méthode est *la même*, qu'il s'agisse d'apprendre ce qu'on doit exposer ou d'exposer ce qu'on a appris.

22-23. *Percipiendi quæ referas* rappelle *artes*, et *proferendi quæ perceperis* fait songer à *exercitationes*. En effet nous avons vu que l'enseignement théorique (*artes*), en développant la réflexion (*meditatio*), augmente les forces intellectuelles (*facultas*) et rend la pratique (*usus*) plus aisée. De même les exercices pratiques (*exercitationes*) mettent en jeu les mêmes facultés et aboutissent au même résultat.

XXXIV. 1. *Ergo* répond à *persequar nunc exercitationes eorum* (ch. XXXIII, 18).

3. *A patre.* C'est ainsi que Cicéron fut conduit par son père à Scévola (*Brut.* 89, 306), et que Cælius fut le disciple de Cicéron (Cic. *pro Cæl.* 4, 9 ; Quint. XII, 11, 6).

3-4. *Vel a propinquis*, à défaut du père mort.

6. *Dictionibus.* Le mot est pris ici dans l'acception la plus large : « à tout ce qu'il disait. »

7. *Altercationes.* En terme de droit, on entend par *altercatio* la manière de discuter une affaire par questions et courtes réponses; le mot s'oppose à *perpetua oratio*, « plaidoyer ou discours suivi. » Cf. Cic. *ad Attic.* I, 16, 8 : « Clodium præsentem fregi in senatu, cum oratione perpetua plenissima gravitatis tum altercatione. » Quintilien a donné les préceptes du genre, VI, 4.

8. *Ut... sic dixerim.* Cf. Dræger, *ouv. cit.* §§ 24 et 28 *b.*

9. *Multum constantiæ.* Il s'agit ici de l'assurance, qui donne à l'orateur la présence d'esprit.

10. *In media luce.* Cf. Cic. *Brut.* 8, 32 : « Forensi luce; » Quint. XII, 2, 8 : « In hac fori luce. »

atque inter ipsa discrimina, ubi nemo impune stulte aliquid aut contrarie dicit, quo minus et judex respuat et adversarius exprobret, ipsi denique advocati aspernentur. Igitur vera statim et incorrupta eloquentia imbuebantur; et quanquam unum sequerentur, tamen omnes ejusdem ætatis patronos in plurimis et causis et judiciis cognoscebant; habebantque ipsius populi diversissimarum aurium copiam, ex qua facile deprehenderent, quid in quoque vel probaretur vel displiceret. Ita nec præceptor deerat, optimus quidem et electissimus, qui faciem eloquentiæ, non imaginem præstaret, nec adversarii et æmuli ferro, non *r*udibus dimicantes, nec auditorium semper plenum, semper novum ex invidis et faventibus, ut nec *male nec* bene dicta dissimularentur. Scitis enim magnam illam et duraturam eloquentiæ famam non minus in diversis subselliis parari quam *in* suis; inde quin immo constantius surgere, ibi fidelius corroborari. Atque hercule sub ejus modi præceptoribus juvenis ille, de quo loquimur, oratorum discipulus,

VARIANTES. — 21. rudibus *Lefèvre :* sudibus *mss.* — 22. nec *Schele :* sed *mss.* — 23. nec male nec bene *Agricola :* nec bene *mss.* — 26. quam in *Andresen :* quam *mss.*

11. *Impune* est expliqué par *quo minus et judex respuat*, etc.

12. *Contrarie*, c.-à-d. à l'encontre du but qu'on se propose. Cf. ch. XXXIX, 10 : « Diligentis stili anxietatem *contrariam* experimur; » Quint. VIII, 3, 57 : « Rerum vitia sunt stultum, commune, *contrarium*, supervacuum. » — *Quo minus*, au lieu de *quin*. Cf. Dræger, *ouv. cit.* § 187.

13. *Advocati* est pris ici dans l'ancienne acception du mot : ceux qui assistent le plaideur de leur présence ou de leurs conseils.

16. *In... judiciis*, devant les différentes juridictions.

20. *Faciem eloquentiæ, non imaginem.* Entendez : « Formam naturalem in judiciis, non fictam similitudinem in rhetorum scholis. » (Dübner.)

21. *Ferro non rudibus.* La métaphore est de Cicéron, *de opt. gen. dic.* 6, 17 : « Non enim (Isocrates) in acie versatur et ferro, sed quasi rudibus ejus eludit oratio. »

23. *Ex invidis et faventibus* doit être rattaché à *auditorium*. Des expressions adverbiales de ce genre, employées comme attributs, ne sont pas rares dans Tacite. Cf. *Agricola*, 6 : « Auctus est ibi filia, in subsidium simul et solacium. »

24. *Duraturam.* Cf. ch. IX, 24 : « Mansurum. »

25. *In diversis subselliis.* Les bancs de la partie adverse sont ordinairement désignés en latin par l'expression *adversa subsellia;* cf. Quint. XI, 3, 132; 133. Pour la pensée, cf. ch. XXXVII, 36 sqq. : « Nam... quo majores adversarios acrioresque pugnas sibi ipsa desumpserit (eloquentia), tanto altior et excelsior... agit. »

27. *Fidelius*, d'une manière plus durable. Cf. Sen. *Dial.* III, 10, 2 : « Fidele otium; » *Epist.* 80, 2, 6 : « Fidelius ridet, » et Quintilien, très souvent (C. Peter).

fori auditor, sectator judiciorum, eruditus et assuefactus alienis experimentis, cui cotidie audienti notæ leges, non novi judicum vultus, frequens in oculis consuetudo contionum, sæpe cognitæ populi aures, sive accusationem susceperat sive defensionem, solus statim et unus cuicumque causæ par erat. Nono decimo ætatis anno L. Crassus C. Carbonem, unoctvicesimo Cæsar Dolabellam, altero et vicesimo Asinius Pollio C. Catonem, non multum ætate antecedens Calvus Vatinium iis orationibus insecuti sunt, quas hodie quoque cum admiratione legimus.

XXXV. At nunc adulescentuli nostri deducuntur in scholas istorum, qui rhetores vocantur, quos paulo ante Ciceronis tempora exstitisse nec placuisse majoribus nostris ex eo manifestum est, quod *a* Crasso et Domitio censoribus

VARIANTES. — 38. hodie quoque *VL* : hodieque *vF*. — XXXV. 2. Scholas istorum *Haupt* : seni (se in *F*, sem *v*, scenam *corr. L*) scholasticorum *VLvF*. — 4. a *Michaelis* : M. *mss.*

NC. XXXV. 4. La leçon des mss. est évidemment fautive : car, d'une part, Crassus a pour prénom *Lucius* et, d'autre part, l'auteur ne pouvait pas mettre le prénom de Crassus, quand il ne mettait pas celui de Domitius.

34. *Nono decimo ætatis anno.* C'est une erreur. Crassus, né en 140 av. J.-C., avait 21 ans, en 119, quand il accusa Carbon. Cf. d'ailleurs Cic. *de Orat.* III, 20, 74 : « Qui omnium maturrime ad publicas causas accesserim annosque natus *unum et viginti* nobilissimum hominem et eloquentissimum in judicium vocarim. » Carbon fut accusé par Crassus de s'être fait le défenseur de L. Opimius, meurtrier de C. Gracchus, et il se donna la mort.

35. *Uno et vicesimo.* C'est encore une erreur. César avait vingt-trois ans (en 77 av. J.-C.), quand il accusa Cn. Cornelius Dolabella, coupable de concussion en Macédoine. Dolabella, défendu par Hortensius, fut acquitté.

36. *Asinius Pollio.* Asinius Pollion (cf. ch. XVII, 5) accusa, en vertu des lois Licinia et Fufia, C. Porcius Caton, tribun du peuple, qui, vendu à Pompée, s'était opposé à la tenue des comices.

37. *Calvus Vatinium.* Calvus avait 24 ans quand il prononça, en l'année 58, le premier des discours auxquels Tacite fait allusion. Sur Calvus, voy. ch. XVII, 4 et sur Vatinius, voy. ch. XXI, 10. — *Insecuti sunt.* C'est le terme consacré, comme en grec διώκειν, poursuivre en justice. Poursuivre ainsi les criminels était souvent pour les ambitieux une manière éclatante de faire leurs débuts dans la vie publique. Cf. Boissier, *Opposition sous les Césars*, p. 162.

XXXV. 1. *At nunc...* C'est le même début que ch. XXIX, 1 : « At nunc natus infans... »

2. *Paulo ante Ciceronis tempora.* Cf. S. Jérôme, *Chron. Euseb. an.* 1929 (c.-à-d. 88 av. J.-C) : « Plotius Gallus primus Romæ latinam rhetoricam docuit. » Quint. II, 4, 42 : « Latinos dicendi præceptores extremis L. Crassi temporibus cœpisse Cicero auctor est : quorum insignis maxime Plotius fuit. »

3. *Nec placuisse majoribus.* Voyez le passage de Suétone cité ch. XXX, 5.

4. *A Crasso et Domitio*, L. Licinius Crassus et Cn. Domitius Ahenobarbus, censeurs en 92 av. J.-C. L'ouverture du cours de Plotius (voy. ci-dessus n. 2) est

cludere, ut ait Cicero, ludum impudentiæ jussi sunt. Sed ut dicere institueram, deducuntur in scholas, *in* quibus non facile dixerim utrumne locus ipse an condiscipuli an genus studiorum plus mali ingeniis afferant. Nam in loco nihil reverentiæ est, in quem nemo nisi æque imperitus intret; in condiscipulis nihil profectus, cum pueri inter pueros et adulescentuli inter adulescentulos pari securitate et dicant et audiantur; ipsæ vero exercitationes magna ex parte contrariæ. Nempe enim duo genera materiarum apud rhetoras tractantur, suasoriæ et controversiæ. Ex his suasoriæ quidem, tanquam plane leviores et minus prudentiæ exigentes, pueris delegantur, controversiæ robustioribus assignantur, quales, per fidem, et quam incredibiliter compositæ! Sequitur autem, ut materiæ abhorrenti a veritate declamatio quoque adhibeatur. Sic fit ut

VARIANTES. — 6. in *addit. de Schurzfleisch.* — 9. est (*ou* scilicet) *Acidalius :* sed *mss.* — 10. intret *Nipperdey :* intrat *mss.* — 15. quidem *corr. L :* quid (quidem *F*, quod *v*) est *mss.* — 17. per fidem *vF :* perfidie *VL.*

NC. 6. L'addition de *in* est exigée par le sens et par la correction grammaticale.

donc postérieure à l'interdiction prononcée par Crassus et Domitius, à moins que la date à laquelle S. Jérôme parle de Plotius ne soit pas celle de l'année où ce rhéteur inaugura ses leçons. Ce n'est pas impossible; car les rhéteurs visés par Crassus étaient latins, et nous savons que Plotius est parmi ceux-ci le premier en date. La teneur de l'édit d'interdiction nous a été conservée par Suétone, *Rhet.* 1; et dans Cicéron, *de Orat.* III, 24, 93, Crassus explique les motifs qui lui dictèrent sa décision.

5. *Ludum impudentiæ.* Cicéron fait dire à Crassus, *de Orat.* III, 24, 94 : « Hoc cum unum traderetur et cum *impudentiæ ludus esset*, putavi esse censoris, ne longius id serperet, providere. »

9. *Æque imperitus*, i. e , *atque ei qui olim intraverunt* (Orelli). Cela revient à dire que les élèves sortants ne sont pas plus forts que les arrivants.

10. *Pueri inter pueros...* Messalla voudrait qu'au moins on ne séparât pas les jeunes garçons des jeunes gens; il trouve qu'il y aurait profit pour les plus jeunes à voir leurs aînés à l'œuvre.

11. *Pari securitate.* « Securi, ne vituperentur et rideantur a doctioribus, parata, quidquid effuderint, laude. »(Schulz).

13. *Contrariæ*, elles vont contre le but qu'on se propose; cf. ch. XXXIV, 12. — *Nempe enim*, car, en effet. Cf. Quint. II, 13, 9; VIII, *præf.* 8; Plin. *Epist.* III, 16, 8; *Paneg.* 62, 2. — *Duo genera.* Les *suasoriæ* appartenant au genre délibératif, et les *controversiæ*, au genre judiciaire, on voit que les rhéteurs négligeaient complètement le genre démonstratif. Cf. Quintilien II, 1, 2 : « Illi (*rhetores*) declamare modo et scientiam declamandi ac facultatem tradere officii sui ducunt, idque intra *deliberativas judicialesque* materias : nam cetera ut professione sua minora despiciunt. »

17. *Per fidem*, comme nous disons en français : ma parole! Cf. Petron. 100, 5; Apul. *Met.* VI, 4.

19. *Declamatio.* Entendez dans le sens de notre mot « déclamation », style faux.

tyrannicidarum præmia aut vitiatarum electiones aut pestilentiæ remedia aut incesta matrum aut quidquid in schola cotidie agitur, in foro vel raro vel nunquam, ingentibus verbis persequantur : cum ad veros judices ventum ***. »

XXXVI. « *** rem cogitant. Nihil humile vel abjectum eloqui poterat. Magna eloquentia, sicut flamma, materia alitur et motibus excitatur et urendo clarescit. Eadem ratio in nostra quoque civitate antiquorum eloquentiam provexit. Nam etsi horum quoque temporum oratores ea consecuti sunt, quæ composita et quieta beata re publica tribui fas erat, tamen illa perturbatione ac licentia plura sibi assequi videbantur, cum mixtis omnibus et moderatore uno carentibus tantum quisque orator saperet, quantum erranti populo persuadere poterat. Hinc leges assiduæ et populare

VARIANTES. — 23. persequantur *Puteolanus :* prosequantur *mss. ;* ventum. Hic desunt sex pagelle *V ;* même mention dans *L*, à la marge ; *v* et *F* laissent simplement une lacune. — XXXVI. 1 cogitant *VL :* cogitare *vF*. — 10. persuadere *Heumann :* persuaderi *mss.*

NC. 23. Sur cette lacune considérable, voyez notre *Introduction*, p. XLV, n. 1.

20. *Tyrannicidarum præmia*, etc. Il faut rapprocher de tout ceci le curieux passage de Pétrone, *Sat.* 1, que tout le monde connaît. On trouvera dans l'ouvrage de Sénèque le rhéteur et dans les déclamations attribuées à Quintilien des exemples se rapportant aux différents genres de morceaux visés ici par Messalla. Ainsi pour *tyrannicidarum præmia*, cf. Sen. rh. *Contr.* IX, 27 ; *Exc. Contr.* III, 6 ; V, 7 ; Quint. *Decl.* 288 ; 345 ; 382 ; pour *vitiatarum electiones*, cf. Sen. rh. I, 5 ; II, 11 ; VII, 23 ; *Exc.* III, 5 ; IV, 3 ; Quint. *Decl.* 276, 280, 301, 309, 368 (on connaît l'adage : *rapta raptoris mortem vel nuptias optet*) ; pour *pestilentiæ remedia*, cf. Quint. *Decl.* 326 ; enfin pour *incesta matrum*, cf. Quint. *Decl.* 18.

23. *Ventum...* On peut compléter la pensée à l'aide de ce passage de Pétrone, *Sat.* 1 : « ... Ut cum in forum venerint, putent se in alium terrarum orbem delatos. » La fin du discours de Messalla est perdue ; dans les chapitres suivants, c'est Maternus qui parle.

XXXVI. 3. *Motibus excitatur.* Les mouvements politiques et les passions qu'ils excitent font sur l'éloquence le même effet que sur la flamme l'agitation de l'air et le vent. — *Urendo clarescit*, il faut qu'elle brûle pour briller ; c'est ainsi que, jadis, elle s'attaquait aux lois, aux mœurs et aux traditions.

4. *In nostra quoque civitate.* Ces mots donnent à penser que, dans ce qui précédait immédiatement, il était question du rôle joué par l'éloquence dans les luttes politiques, à Athènes.

5. *Horum... temporum oratores*, les orateurs contemporains.

6. *Quæ... tribui fas erat*, ce qu'on pouvait leur accorder (*sans dommage pour le bien public*).

8. *Videbantur* a pour sujet *antiqui oratores ;* cela ressort suffisamment des expressions *illa perturbatione ac licentia*, qui caractérisent les troubles et les luttes politiques de l'ancienne république. — *Sibi... videbantur*, à ce qu'il leur semblait. Par là Maternus veut indiquer que, pour sa part, il ne croit pas que cette situation soit la meilleure possible pour un État. Cf. ch. XXXVII, 20 sqq. — *Omnibus* est au neutre.

9. *Erranti*, car il hésitait entre les différents chefs de partis.

10. *Leges assiduæ et populare nomen.* C'est comme s'il y avait : *hinc leges ab*

nomen, hinc contiones magistratuum pæne pernoctantium in rostris, hinc accusationes potentium reorum et assignatæ etiam domibus inimicitiæ, hinc procerum factiones et assidua senatus adversus plebem certamina. Quæ singula etsi distrahebant rem publicam, exercebant tamen illorum temporum eloquentiam et magnis cumulare præmiis videbantur, quia quanto quisque plus dicendo poterat, tanto facilius honores assequebatur, tanto magis in ipsis honoribus collegas suos anteibat, tanto plus apud principes gratiæ, plus auctoritatis apud patres, plus notitiæ ac nominis apud plebem parabat. Hi clientelis etiam exterarum nationum redundabant, hos ituri in provincias magistratus reverebantur, hos reversi colebant, hos et præturæ et consulatus vocare ultro videbantur, hi ne privati quidem sine potestate erant, cum et populum et senatum consilio et auctoritate regerent. Quin immo sibi ipsi persuaserant neminem sine eloquentia aut assequi posse in civitate aut tueri conspicuum et eminentem locum. Nec mirum, cum etiam inviti

Var. XXXVI. — 12. reorum L^2 : rerum *VLvF*. — 21. parabat *Pithou* : probabat *mss.*

oratoribus assidue rogatæ ut populare nomen compararent.

11-12. *Pæne pernoctantium in rostris* rappelle un peu Cicéron, *Brut.* 89, 305 : « Et hi quidem *habitabant* in rostris.

12. *Accusationes... reorum.* Cf. *Ann.* XI, 5 : « Sævus accusandis reis. » En droit, *reus* est proprement *le défendeur;* cf. Festus s. v. *reus*, p. 227.

12-13. *Assignatæ etiam domibus inimicitiæ.* Telles furent par exemple les inimitiés qui s'attachèrent si longtemps à la *gens Claudia* et qui furent, pour ainsi dire, son lot.

13. *Procerum factiones.* Allusion à la politique factieuse de certains membres de la noblesse qui, dans la lutte des deux ordres, prirent parti pour le peuple contre le sénat.

16. *Videbantur*, à ce qu'il semblait; cf. n. 8; sur cette construction, voy. Riemann, *Synt. lat.* § 178, Rem. IV.

21. *Hi*, c.-à-d. ces orateurs, qui ont été suffisamment désignés par l'expression *quanto quisque plus dicendo poterat.* — *Clientelis... nationum.* On sait que les provinces et les villes avaient des patrons à Rome; c'étaient souvent les généraux mêmes qui les avaient vaincus (Cic. *de Off.* I, 11, 35), mais elles pouvaient aussi choisir les citoyens dont le crédit et l'illustration leur inspiraient confiance.

22-23. *Reverebantur... colebant.* Ils trouvaient tout profit à rendre leurs devoirs à des personnages qui pouvaient servir leurs intérêts à Rome, pendant leur absence et les garantir, à leur retour, d'une accusation possible de péculat ou de concussion.

26. *Quin immo, etc.* Ici commence le développement d'une autre idée : « Non seulement l'éloquence était une source d'honneurs, mais elle était indispensable à tous ceux qui voulaient faire figure à Rome ; du moins c'était l'opinion personnelle de tous les orateurs. »

28. *Nec mirum*, voyez une construction semblable, ch. XIX, l. 17.

ad populum producerentur, cum parum esset in senatu breviter censere, nisi quis ingenio et eloquentia sententiam suam tueretur, cum in aliquam invidiam aut crimen vocati sua voce respondendum haberent, cum testimonia quoque in judiciis non absentes nec per tabellam dare, sed coram et præsentes dicere cogerentur. Ita ad summa eloquentiæ præmia magna etiam necessitas accedebat, et quo modo disertum haberi pulchrum et gloriosum, sic contra mutum et elinguem videri deforme habebatur.

XXXVII. Ergo non minus rubore quam præmiis stimulabantur, ne clientulorum loco potius quam patronorum numerarentur, ne traditæ a majoribus necessitudines ad alios transirent, ne tamquam inertes et non suffecturi honoribus aut non impetrarent aut impetratos male tuerentur. Nescio an venerint in manus vestras hæc vetera, quæ et in antiquariorum bibliothecis adhuc manent et cum maxime a Muciano contrahuntur, ac jam undecim, ut opinor, Acto-

VARIANTES. — 30. quis *Juste-Lipse* : qui *mss.* — 31. tueretur *VcF* : tuerentur *L.* — 33. judiciis *Heumann* : publicis *mss.* — 35. quomodo... sic *Acidalius* : commoda... sed *mss.* — XXXVII. 1. Stimulabantur *Rhenanus* : stipulabantur *mss.* — 4. transirent *Juste-Lipse* : transissent *mss.* — 7. antiquariorum *Schurzfleisch* : antiqüoriorum *F*, antiquorum *VLc*.

30-31. *Nisi quis... tueretur* doit être rattaché à *parum esset*. Le sens est : « Il ne suffisait pas (à moins d'avoir le prestige du talent et de l'éloquence) d'expliquer brièvement son vote au sénat. »

32. *Respondendum haberent*. Cf. ch. VIII, 11 ; XIX, 21 ; XXXI, 20.

33. *Coram*, en face (sens propre). Cf. Ter. *Adelph.* II, 4, 5 : « Vereor coram in os te « laudare amplius. » Tac. *Hist.* IV, 65 : « Coram adire alloquique Veledam. » *Ann.* IV, 54 : « Nec tamen Tiberii vox co- « ram secuta, sed obversus ad matrem... »

35-36. *Quomodo... sic...* Cf. ch. XXV, l. 11. Cette construction est rare avant Tacite.

XXXVII. 2. *Clientulorum*. Le diminutif ne fait qu'accentuer davantage l'idée dédaigneuse qui est déjà dans le mot *cliens*.

5 *Non impetrarent*, s.-e. *honores*, qu'on tire facilement du mot *honoribus*, qui précède.

6. *Hæc vetera*. Sur l'emploi plus étendu du neutre à l'époque impériale, cf. ch. VIII, n. 27.

7. *Cum maxime*, en ce moment même ; or Mucien mourut avant l'année 77 (cf. Plin. *H. N.* XXX, 62).

8. *Muciano*, C. Licinius Crassus Mucianus, l'homme d'état qui leva les derniers scrupules de Vespasien et lui assura l'empire. Tacite a tracé le portrait du politique dans les *Histoires* (I, 10 ; II, 5) et raconté dans les livres II, III et IV du même ouvrage la part qu'il prit aux événements des années 69 et suivantes. Consul pour la troisième fois en 72, Mucien vécut ensuite dans la retraite et consacra les cinq dernières années de sa vie à des études sur la géographie et l'histoire naturelle (Plin. *H. N.* V, 9 ; 36 ; VII, 50). On voit par le passage de Tacite qu'il s'occupait aussi d'un travail fort original pour l'époque ; il s'agissait d'un

rum libris et tribus Epistularum composita et edita sunt. Ex his intellegi potest Cn. Pompeium et M. Crassum non viribus modo et armis, sed ingenio quoque et oratione valuisse ; Lentulos et Metellos et Lucullos et Curiones et ceteram procerum manum multum in his studiis operæ curæque posuisse, nec quemquam illis temporibus magnam potentiam sine aliqua eloquentia consecutum. His accedebat splendor reorum et magnitudo causarum, quæ et ipsa plurimum eloquentiæ præstant. Nam multum interest, utrumne de furto aut formula et interdicto dicendum habeas, an de ambitu comitiorum, expilatis sociis et civibus trucidatis. Quæ mala sicut non accidere melius est isque optimus civitatis status habendus est, in quo nihil tale patimur, ita cum acciderent, ingentem eloquentiæ materiam

VARIANTES. — 19. civibus *Puteolanus* : comitibus *mss.*

recueil de pièces officielles et de discours authentiques intéressant l'histoire des derniers temps de la république.

9. *Actorum libris.* C'étaient sans doute des extraits empruntés aux procès-verbaux du sénat (*acta senatus*) et au journal officiel de Rome (*acta diurna, populi, urbana*). Depuis le premier consulat de César (59 av. J.-C.), les comptes rendus des séances du sénat étaient rédigés par des sténographes et publiés régulièrement. C'était aussi César qui avait fondé le *Journal officiel* (cf. Bouché-Leclercq, *ouv. cit.* p. 100).

10. *Cn. Pompeium et M. Crassum.* Du premier Cicéron a dit, *Brut.* 68, 239 : « Cn. Pompeius vir ad omnia summa na« tus majorem dicendi gloriam habuisset, « nisi eum majoris gloriæ cupiditas ad « bellicas laudes abstraxisset. » Quant au second, M. Licinius Crassus, le triumvir, voy. *ibid.* 66, 233.

12. *Lentulos*, etc. Le talent oratoire de ces personnages est apprécié par Cicéron, dans le *Brutus* : P. Cornelius Lentulus Spinther (cons. en 57), ch. LXXVII, 268; Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus (cons. en 56), ch. LXX, 247; Q. Cæcilius Metellus Celer (cons. en 60) et Q. Cæcilius Metellus Nepos (cons. en 57), ch. LXX, 247; L. et M. Licinius Lucullus (cons. le premier en 74, le second en 73) ch. LXII, 222. Par *Curiones*, il faut entendre C. Scribonius Curio, le père et le fils, le premier, consul en 76 et mort en 53 (cf. Cic. *Brut.* 58, 210); le second, fameux par le rôle qu'il joua comme tribun en 60 (cf. Cic. *Brut.* 71, 280 et Vellej. II, 48, 3).

16. *Magnitudo causarum.* C'est ce que dit Cicéron, *de Orat.* I, 4, 15 : « Excitabat « eos *magnitudo*, varietas multitudoque « in omni genere *causarum.* »

18. *Formula.* Cf. ch. XX, n. 3. — *Interdicto*, ordonnance extraordinaire du préteur. Le préteur, considéré comme la loi vivante, avait le droit d'ordonner toutes mesures, provisoires ou définitives, propres à assurer le cours régulier de la justice. Parmi les nombreux *interdicta* signifiés par lui, on connaît particulièrement celui qui défend de troubler dans sa jouissance le légitime possesseur d'un bien (cf. Bouché-Leclercq, *ouv. cit.* p. 395). Mais on pouvait toujours contester les faits invoqués pour justifier l'application de l'interdit, ou y opposer quelque exception : de là de nombreux procès. — *Dicendum habeas.* Cf. ch. XXXVI, 32.

19. *De ambitu comitiorum.* C'est le sujet du *pro Murena.* — *Expilatis sociis et civibus trucidatis.* Voyez les Verrines.

subministrabant. Crescit enim cum amplitudine rerum vis ingenii, nec quisquam claram et illustrem orationem efficere potest nisi qui causam parem invenit. Non, opinor, Demosthenem orationes illustrant, quas adversus tutores suos composuit, nec Ciceronem magnum oratorem P. Quintius defensus aut Licinius Archias faciunt : Catilina et Milo et Verres et Antonius hanc illi famam circumdederunt, non quia tanti fuerit rei publicæ malos ferre cives, ut uberem ad dicendum materiam oratores haberent, sed, ut subinde admoneo, quæstionis meminerimus sciamusque nos de ea re loqui, quæ facilius turbidis et inquietis temporibus exsistit. Quis ignorat utilius ac melius esse frui pace quam bello vexari? Plures tamen bonos prœliatores bella quam pax ferunt. Similis eloquentiæ condicio. Nam quo sæpius steterit tanquam in acie quoque plures et intulerit ictus et exceperit quoque majores adversarios acrioresque pugnas sibi ipsa desumpserit, tanto altior et excelsior et illis nobilitata discriminibus in ore hominum agit, quorum ea natura est, ut secura *oderint incerta* velint.

Variantes. — 30. fuerit *Nissen* : fuit *mss*; rei publicæ *Heumann* : rem publicam *mss*. — 34. exsistit *Juste-Lipse* : extitit *mss*. — 38. majores adversarios acrioresque pugnas sibi ipsa desumpserit *Bötticher* : major adversarius et (eo *vF*) acrior qui pugnas sibi ipsas *mss*. — 39. nobilitata *Latinius* : nobilitatus (-tis *L*, -te *v*) *mss*. — 40. discriminibus *Juste-Lipse* : criminibus *mss*. — 41. secura oderint, incerta velint : secura velint *mss*.

NC. 38. Halm a très bien montré que la restitution de Bötticher était la meilleure (Cf. *Rhein. Mus.* XXVIII, p. 499-501). — 40. Tous les éditeurs sont d'accord sur le sens que devait avoir cette fin de phrase; mais je pense que s'il y a une lacune, elle tient à ce qu'à *velint* s'opposait un verbe dont la terminaison était semblable.

26. *Adversus tutores suos.* Ces tuteurs étaient Aphobos, Démophon et Therippides; nous avons encore trois discours de Démosthène contre Aphobos.

27-28. *P. Quintius defensus.* C'est non le premier discours de Cicéron, mais le premier qui nous ait été conservé ; l'auteur avait vingt-six ans quand il le prononça.

29. *Famam circumdederunt.* Cf. *Hist.* IV, 11 : « Qui principatus inanem ei famam circumdarent; » *Agr.* 20 : « Egregiam famam paci circumdedit. »

29-30. *Non quia*, au lieu de la tournure classique *non quod* (ou *non quo*) : cf. *Agr.* 46; *Hist.* I, 15; 29.

30. *Non quia tanti fuerit*... non pas que l'État eût intérêt à produire de mauvais citoyens, pour... Cf. Madvig, *Gramm. lat.*, § 294, Rem. 3.

38. *Majores adversarios.* On peut rappeler ce que dit Tacite dans un autre passage, *Hist.* II, 53 : « Marcelli nomen « irritaverat Cæcinam, ut novus adhuc et « in senatum nuper adscitus magnis ini- « micitiis clarescerct. »

40. *In ore hominum agit.* Cf. *Hist.* III, 36 : « Non in ore vulgi agere ; » *ibid.* II, 73 : « Erat... in ore famaque Vespasianus. »

41. *Secura... velint.* Les hommes dédaignent en effet ceux dont l'action n'a

XXXVIII. Transeo ad formam et consuetudinem veterum judiciorum. Quæ etsi nunc aptior est veritati, eloquentiam tamen illud forum magis exercebat, in quo nemo intra paucissimas perorare horas cogebatur et liberæ comperendinationes erant et modum dicendi sibi quisque sumebat et numerus neque dierum neque patronorum finiebatur. Primus hæc tertio consulatu Cn. Pompeius astrinxit imposuitque veluti frenos eloquentiæ, ita tamen ut omnia in foro, omnia legibus, omnia apud prætores gererentur : apud quos quanto majora negotia olim exerceri solita sint, quod majus argumentum est quam quod causæ centumvirales, quæ nunc primum obtinent locum, adeo splendore aliorum judiciorum obruebantur, ut neque Ciceronis neque Cæsaris neque Bruti neque Cælii neque Calvi, non denique ullius magni oratoris liber apud centumviros dictus legatur? exceptis orationibus Asinii, quæ pro heredibus Urbiniæ inscribuntur, ab ipso tamen Pollione mediis divi

VARIANTES. XXXVIII. 2. est veritati *Agricola :* est ita erit *mss ;* eloquentiam *Juste-Lipse :* eloquentia *mss.* — 5. dicendi *edit.* : dicendo *mss.* — 7. hæc *vF :* hic *VL.* — 13. aliorum *vF :* aliquorum *VL.* — 17. Urbiniæ *Juste-Lipse :* Vruie *V*, Vrine *vF*, urbine *L.*

NC. 17. Voyez les passages de Quintilien où il est parlé du procès plaidé par Pollion pour les héritiers d'Urbinia, IV, 1, 11 ; VII, 2, 4 et 26.

pasété gênée ; ce qu'ils veulent, c'est qu'on ait lutté ; à ce prix seul est la gloire.

XXXVIII. 2. *Quæ etsi nunc.* C'est comme s'il y avait *etsi ea* (*forma*) *quæ nunc est*, bien que *celle d'aujourd'hui*... L'embarras de cette phrase tient à ce que le latin n'ayant pas d'article, on ne voit pas clairement que *nunc* est construit comme un substantif. — *Aptior est veritati*, est plus conforme à ce que demande la vérité, c.-à-d. aux exigences de la justice. Cf. *Ann.* I, 75 : « Dum *veritati* (*l'intégrité des jugements*) consulitur, libertas corrumpebatur. »

3. *Illud forum*, le barreau d'autrefois.

7. *Tertio consulatu Cn. Pompeius.* La loi *Pompeia de ambitu*, que Pompée fit passer en 52 av. J.-C., année où il fut seul consul, introduisit à Rome la clepsydre athénienne (cf. ch. xix, 10), et borna le nombre en même temps que la durée des plaidoyers. L'accusateur eut deux heures et le défenseur trois heures (Cf. Bouché-Leclercq, *ouv. cit.* p. 440).

8-9. *Omnia in foro*, et non pas dans le palais de l'empereur ; *legibus*, et non pas d'après le bon plaisir des princes ou des juges (cf. ch. xix, 24) ; *apud prætores*, et non pas devant l'empereur (Andresen).

11. *Causæ centumvirales.* Cf. ch. vii, 6.

15. *Liber*, discours écrit. On sait que Cicéron jugea indigne de sa gloire de publier les plaidoiries qu'il avait prononcées devant les centumvirs.

16-17. *Pro heredibus Urbiniæ.* Un certain Clusinius Figulus se disant fils d'Urbinia, revendiquait l'héritage de sa mère ; au nom des héritiers, Pollion soutenait que le prétendu fils était tout simplement un esclave nommé Sosipater ; voy. Quint. VII, 2, 4-5.

17. *Ab ipso tamen Pollione... habitæ.* Entendez : Et encore Pollion (que nous pla-

Augusti temporibus habitæ, postquam longa temporum quies et continuum populi otium et assidua senatus tranquillitas et maxime principis disciplina ipsam quoque eloquentiam sicut omnia alia pacaverat.

XXXIX. Parvum et ridiculum fortasse videatur quod dicturus sum, dicam tamen, vel ideo ut rideatur. Quantum humilitatis putamus eloquentiæ attulisse pænulas istas, quibus adstricti et velut inclusi cum judicibus fabulamur? Quantum virium detraxisse orationi auditoria et tabularia credimus, in quibus jam fere plurimæ causæ explicantur? Nam quo modo nobiles equos cursus et spatia probant, sic est aliquis oratorum campus, per quem nisi liberi et soluti

Variantes. — 20. maxime *Haase :* maxima *VL,* maximi *vF.* — 21. omnia alia *vF :* omnia *VL.* — XXXIX. 1. videatur *Orelli :* videtur *mss.* — 2. rideatur *vF :* ridear *VL.*

NC. 20. *Maxima* ne peut pas aller; quant à *maximi* qui qualifierait *principis*, il ne paraît pas que ce soit ici l'occasion de donner à Auguste un pareil titre. — XXXIX. 1. *Videatur.* Cf. ch. xvi, 26, et *Ann.* VI, 8. — 2. *Rideatur,* et non *ridear,* car si Maternus veut qu'on rie, c'est des faits qu'il va rapporter : pourquoi rirait-on de lui?

çons parmi les orateurs anciens) prononça-t-il ces plaidoyers à une époque où l'éloquence n'était plus dans les mêmes conditions que du temps des orateurs vraiment anciens.

XXXIX. 2. *Vel ideo ut rideatur,* car les rires de ses amis seront pour Maternus la preuve qu'il n'a pas tort de trouver bien mesquins les usages actuels du barreau.

3. *Pænulas.* La pénule était une sorte de manteau garni d'un capuchon, qu'on portait surtout en voyage pour se garantir des intempéries. Mais aucun texte ne nous avertit que les avocats aient porté ordinairement ce vêtement au tribunal, ni même qu'ils aient eu un costume spécial: autrement Quintilien n'aurait pas manqué d'en parler, au liv. XI, 3, 137. Ce qui est sûr, c'est que sur les monuments figurés les avocats sont représentés avec la toge. Aussi semble-t-il que Maternus s'en prenne ici, non pas à l'ordre entier, mais à certains avocats peu préoccupés de conserver à leur mise cet air de gravité qui sied à la justice. Il y avait là un manque de tenue fâcheux pour un Romain, mais qui pourtant était toléré par l'indifférence des juges. Lampride (*Alex. Sev.* 27) nous apprend que sous Alexandre Sévère tout le monde se mit à quitter la toge pour la pénule, pendant la mauvaise saison.

4. *Adstricti et velut inclusi.* La pénule s'attachait par derrière et emprisonnait le corps; on ne pouvait donc pas, comme avec la toge, donner aux gestes oratoires l'ampleur et la noblesse ordinaires. — *Fabulamur.* On ne plaide plus, on cause; cf. ch. xxiii, 12.

5. *Auditoria.* On utilisait donc, en certains cas, les salles de lecture. Sur les *auditoria,* cf. ch. x, 26. — *Tabularia,* les archives. Nous savons qu'il y avait à Rome au moins trois édifices où étaient conservées les archives, l'un pour les censeurs, l'autre pour les consuls, et le troisième pour les édiles et les tribuns du peuple.

6. *Causæ explicantur* et non *aguntur;* car on se contente aujourd'hui de *débrouiller* les causes, on ne les *débat* pas, à proprement parler.

7. *Quomodo... sic...* Cf. ch. xxxvi, 35. — *Spatia.* Nous avons ici un souvenir de Virgile, *Georg.* III, 202 : « Hic (equus) « vel ad Elei metas et maxima campi Su« dabit spatia. »

ferantur, debilitatur ac frangitur eloquentia. Ipsam quin immo curam et diligentis stili anxietatem contrariam experimur, quia sæpe interrogat judex, quando incipias, et ex interrogatione ejus incipiendum est. Frequenter probationibus et testibus silentium *importunus* indicit. Unus inter hæc dicenti aut alter assistit, et res velut in solitudine agitur. Oratori autem clamore plausuque opus est et velut quodam theatro; qualia cotidie antiquis oratoribus contingebant, cum tot pariter ac tam nobiles forum coartarent, cum clientelæ quoque ac tribus ac municipiorum etiam legationes ac pars Italiæ periclitantibus assisteret, cum in plerisque judiciis crederet populus Romanus sua interesse quid judicaretur. Satis constat C. Cornelium et M. Scaurum et T. Milonem et L. Bestiam et P. Vatinium concursu totius civitatis et accusatos et defensos, ut frigidissimos quoque oratores ipsa certantis populi studia excitare et incendere potuerint. Itaque hercule ejus modi libri exstant,

VARIANTES. — 13. importunus *Weissenborn:* patronus *mss.*

NC. 13. Il est impossible de conserver *patronus*, car celui qui impose silence aux témoins c'est évidemment le juge. La correction de Weissenborn me paraît simple et naturelle : elle suppose une confusion de lettres et donne un sens excellent.

10. *Stili anxietatem*, les soins méticuleux que nous donnons à la composition. — *Contrariam*. Voy. plus haut, ch. XXXV, 13.

11. *Quando incipias*, c.-à-d. quand on abordera vraiment le point de la cause.

17. *Tot... ac tam nobiles*. Il n'est pas besoin qu'*homines* soit exprimé, cf. Sen. *Ep.* 108, 38 : « Tot ac talium (*s. e.* virorum). »

19. *Assisteret*, au singulier, parce qu'il s'accorde avec le dernier sujet exprimé ; c'est un tour fréquent en latin. Cf. Riemann, *Synt. lat.* §. 23, *b*.

21. *C. Cornelium*. C. Cornelius, questeur de Pompée, tribun du peuple en 67, fut accusé du crime de lèse-majesté, en 65, par P. Cominius de Spolète (cf. Cic. *Brut.* 78, 271), et défendu par Cicéron, dans deux discours, dont il ne nous reste que des fragments. — *M. Scaurum*, M. Æmilius Scaurus, préteur en Sardaigne en 56, accusé de concussion en 54 par Triarius et défendu par Cicéron. Ce plaidoyer ne nous a pas été non plus conservé en entier.

22. *T. Milonem*. Le procès de Milon est bien connu. — *L. Bestiam*, L. Calpurnius Bestia, tribun du peuple en 62, édile plébéien en 58 ; candidat à la préture en 56, il fut accusé de brigue et défendu par Cicéron ; cf. Cic. *ad Quint. fr.* II, 3, 6 : « A. d. III. Id. Febr. dixi « pro Bestia de ambitu apud prætorem « Cn. Domitium in foro medio, maximo « conventu. » Nous n'avons rien de ce discours. — *P. Vatinium*, voy. au ch. XXI, 10.

25. *Itaque hercule ejus modi libri exstant,...* Le sens me paraît être : Aussi les discours politiques que nous avons encore — et dans lesquels les orateurs étaient excités et soutenus par les passions de l'auditoire — sont si remarquables que ceux qui les ont prononcés n'ont pas de plus beaux titres de gloire (même dans leurs plaidoyers civils, comme le *pro Archia*, par exemple).

ut ipsi quoque qui egerunt non aliis magis orationibus censeantur.

XL. Jam vero contiones assiduæ et datum jus potentissimum quemque vexandi atque ipsa inimicitiarum gloria, cum se plurimi disertorum ne a P. quidem Scipione aut *L.* Sulla aut Cn. Pompeio abstinerent, et ad incessendos principes viros, ut est natura invidiæ, populi quoque ut histriones auribus uterentur, quantum ardorem ingeniis, quas oratoribus faces admovebant!

Non de otiosa et quieta re loquimur et quæ probitate et modestia gaudeat, sed est magna illa et notabilis eloquentia alumna licentiæ, quam stulti libertatem vocabant, comes seditionum, effrenati populi incitamentum, sine obsequio,

VARIANTES. XL. 4. L. *add. de Ritter.*

26. *Ipsi quoque qui egerunt* s'oppose à *libri*, et quelques critiques ont trouvé l'opposition bien forte; mais il ne faut pas oublier que les locutions *et ipse*, *ipse etiam*, *ipse quoque*, employées d'abord dans toute la force de l'expression française « lui aussi », finissent par marquer une opposition souvent très légère.

XL. 2. *Ipsa inimicitiarum gloria.* Cf. ch. XXXVII, 38, et la note.

5. *Ut est natura invidiæ* doit être rattaché à *ad incessendos principes viros.*

5-6. *Ut histriones*, comment les orateurs se seraient-ils interdit les allusions blessantes, quand les histrions mêmes se les permettaient? Cf. Val. Max. VI, 2, 9; Cic. *pr. Sest.* 56, 57. — *Populi auribus uti*, s'adresser aux oreilles du peuple, est une expression assez rare dans la langue latine. Cf. Enn. ap. Non. p. 306, 1: « More antiquo audibo atque auris tibi « contra utendas dabo. » — *Quoque* (les orateurs) eux *aussi.*

7. *Faces admovebant.* Cf. Cic. *de Orat.* II, 51, 205: « Neque parvis in rebus adhi« bendæ sunt hæ dicendi faces; » III, 1, « 4: Hic cum homini... vehementi... Phi« lippo quasi quasdam verborum faces « admovisset; » Tac. *Hist.* I, 24: « Fla« grantibus jam militum animis velut fa« ces addiderat... » (Andresen).

8. *Non de otiosa.* L'absence de toute conjonction de coordination (*namque* ou *enim*) tient à ce qui a été dit de Maternus, ch. XIV, 1: « Concitatus et velut instinc« tus. » Peter, auquel j'emprunte cette remarque, cite en outre les exemples suivants d'asyndète pris dans le discours de Maternus, ch. XXXVI, 2: « Magna...; » ch. XXXVII, 6: « Nescio an...; » ib. 25: « Non, opinor...; » ib. 34: « Quis igno« rat...; » ch. XXXIX, 1: « Parvum et...; » ib. 21: « Satis constat...; » ch. XLI, 21: « Credite... »

10. *Alumna licentiæ.* Ces mots sont en contradiction avec le jugement de Cicéron, *Brut.* 12, 45: « Pacis est comes otii« que socia et jam bene constitutæ civi« tatis quasi alumna quædam eloquen« tia. » Mais, dans ce passage, Cicéron oppose *pax* et *otium* aux guerres étrangères et non aux discordes civiles, et *bene constituta civitas* à un état qui commence ou qui est encore soumis à des rois. Ailleurs il a dit, *de Orat.* I, 9, 38: « Ego « vero si velim et nostræ civitatis exem« plis uti et aliarum, plura proferre pos« sim detrimenta publicis rebus quam « adjumenta per homines eloquentissi« mos importata. » — *Vocabant* et non *vocant*, parce qu'il s'agit des gens du passé.

11. *Sine obsequio, sine severitate* sont des expressions qui remplacent deux adjectifs, comme c'est souvent le cas dans Tacite, cf. *Hist.* I, 9: « Hordeonium « Flaccum spernebat senecta... invalidum, « sine constantia, sine auctoritate. »

sine severitate, contumax, temeraria, arrogans, quæ in bene constitutis civitatibus non oritur. Quem enim oratorem Lacedæmonium, quem Cretensem accepimus? Quarum civitatum severissima disciplina et severissimæ leges traduntur. Ne Macedonum quidem ac Persarum aut ullius gentis, quæ certo imperio contenta fuerit, eloquentiam novimus. Rhodii quidam, plurimi Athenienses oratores exstiterunt, apud quos omnia populus, omnia imperiti, omnia, ut sic dixerim, omnes poterant. Nostra quoque civitas, donec erravit, donec se partibus et dissensionibus et discordiis confecit, donec nulla fuit in foro pax, nulla in senatu concordia, nulla in judiciis moderatio, nulla superiorum reverentia, nullus magistratuum modus, tulit sine dubio valentiorem eloquentiam, sicut indomitus ager habet quasdam herbas lætiores. Sed nec tanti rei publicæ Gracchorum eloquentia fuit, ut pateretur et leges, nec bene famam eloquentiæ Cicero tali exitu pensavit.

XLI. Sic quoque quod superest antiqui oratoribus fori

VARIANTES. — 12. severitate *Pithou* : servitute *mss.* — 14. accepimus *vF* : accipimus *VL.* — 16. ullius *V* : illius *Lv.* — 25. sicut indomitus *Puteolanus* : sicuti domitus *mss.* — 26. lætiores *Rhenanus* : latiores *mss*; tanti *Rhenanus* : tuta *mss.* — 27-28. famam *Muret* : formam *mss.* — XLI. 1. antiqui oratoribus fori *Spengel* : antiquis oratoribus forum *mss.*

12. *Sine severitate*, sans gravité, cf. Quint. VIII, 6, 24 : « Fori severitas, » et VI, 3, 26 : « Gratiæ plurimum dicentis se« veritas affert. » *Severitas* répond à *probitas* (l. 8), comme *obsequium* à *modestia* (Peter).

13-14. *Quem enim oratorem Lacedæmonium...* C'est un souvenir de Cicéron, *Brut.* 13, 50 ; mais le point de vue n'est pas le même.

15. *Severissima... severissimæ.* Nous verrons d'autres exemples de répétitions semblables, cf. XLI, 10 : « Minimum usus « mininumque profectus, » et ib. 26 : « Magnam famam et magnam quietem. »

18. *Rhodii*, par exemple Apollonius Molon, le maître de Cicéron, et Hermagoras.

21. *Erravit.* Cf. ch. XXXVI, 9.

23-24. *Nulla superiorum reverentia*, tant qu'on ne respecta pas des gens éminents comme les Scipions, Sylla, Pompée (l. 4), etc. Cf. *Hist.* IV, 80 : « Superbia viri « æqualium quoque, adeo superiorum in« tolerantis. »

24. *Nullus magistratuum modus*, tant qu'on ne fixa pas de limites à l'autorité des magistrats.

26. *Lætiores*, expression de Virgile, cf. *Georg.* I, 339 : « Lætis operatus in her« bis. » — *Nec tanti...fuit.* Maternus accentue ici les réserves qu'il a déjà faites, ch. XXXVII, 30. Il veut dire : Sans doute, dans les temps troublés de la république, l'éloquence a jeté un bien vif éclat ; mais le talent des Gracques ne valait pas qu'on supportât leurs lois agraires, et ce fut un grand malheur que Cicéron payât de sa vie sa gloire d'orateur.

XLI. 1. *Sic quoque*, aujourd'hui même, les choses étant ce qu'elles sont. Cf. *Ann.* IV, 40 ; Sen. *de Ben.* III, 31, 1 ; *Ep.* 94,

non emendatæ nec usque ad votum compositæ civitatis argumentum est. Quis enim nos advocat nisi aut nocens aut miser? Quod municipium in clientelam nostram venit, nisi quod aut vicinus populus aut domestica discordia agitat? Quam provinciam tuemur nisi spoliatam vexatamque? Atqui melius fuisset non queri quam vindicari. Quod si inveniretur aliqua civitas, in qua nemo peccaret, supervacuus esset inter innocentes orator sicut inter sanos medicus. Quo modo enim minimum usus minimumque profectus ars medentis habet in iis gentibus, quæ firmissima valetudine ac saluberrimis corporibus utuntur, sic minor oratorum honor obscuriorque gloria est inter bonos mores et in obsequium regentis paratos. Quid enim opus est longis in senatu sententiis, cum optimi cito consentiant? Quid multis apud populum contionibus, cum de re publica non imperiti et multi deliberent, sed sapientissimus et unus? Quid voluntariis accusationibus, cum tam raro et tam parce peccetur? Quid invidiosis et excedentibus modum defensionibus, cum clementia cognoscentis obviam periclitantibus eat?

VARIANTES. — 2. emendatæ *Juste-Lipse* : emendare *mss.* — 3. quis enim *F* : quid enim (quidem V^1) quod nemo *VL.* — 4. clientelam *Pithou* : civitatem *mss.* — 10. enim *Heumann* : inde *VL*, tamen *vF.* — 13. honor *Orelli* : horum *mss.* — 15. optimi *Rhenanus* : optima *mss.*

NC. 3. La faute contenue dans les deux meilleurs manuscrits vient d'une glose : *quis idem quod nemo* (cf. Schurzfleisch et Mæhly, *Observationes de Drusi atque Mæcenatis epicediis deque Taciteo Dialogo criticæ*, Bâle, 1873, p. 26.

31; Quint. X, 1, 131. — *Quod superest antiqui oratoribus fori*, le peu qui reste aux orateurs de la vie politique d'autrefois. C'est fort peu de chose, sous un régime où l'empereur est tout.

7. *Non queri*, ne pas se plaindre, c.-à-d. ne pas avoir à se plaindre.

9. *Inter sanos medicus.* Nous avons vu que Messalla comparait l'orateur au médecin, ch. XXXI, 20.

10. *Quo modo... sic...* Cf. ch. XXV, 11; XXXVI, 35; XXXIX, 7.

14. *Regentis*, employé absolument; cf. *Ann.* IV, 33 : « Qui Tiberio regente « pœnam vel infamias subiere. » — *Quid enim opus est...* C'est la peinture de ce qui se passerait dans un état idéal; mais il est hors de doute que Tacite pense aussi à l'administration de Vespasien.

14-15. *Longis in senatu sententiis.* Dans ce passage Materuus revient indirectement à ce qu'il a dit, ch. XXXVI, 29 : « Cum parum « esset in senatu breviter censere, etc. »

15-16. *Multis apud populum contionibus.* Cf. ch. XXXVI, 11 : « Hinc contiones ma- « gistratuum pæne pernoctantium in ros- « tris. »

17. *Sapientissimus et unus*, l'empereur Vespasien.

17-18. *Voluntariis accusationibus.* Sous la république, les magistrats ordinaires et, à leur défaut, tous les citoyens avaient le droit de poursuivre les délits au nom de l'État; sous l'empire, on ne se fai-

Credite, optimi et in quantum opus est disertissimi viri, si aut vos prioribus sæculis aut illi, quos miramur, his nati essent, ac deus aliquis vitas ac tempora vestra repente mutasset, nec vobis summa illa laus et gloria in eloquentia neque illis modus et temperamentum defuisset : nunc, quoniam nemo eodem tempore assequi potest magnam famam et magnam quietem, bono sæculi sui quisque citra obtrectationem alterius utatur. »

XLII. Finierat Maternus, cum Messalla : « Erant quibus contra dicerem, erant de quibus plura dici vellem, nisi jam dies esset exactus. » — « Fiet, inquit Maternus, postea arbitratu tuo, et si qua tibi obscura in hoc meo sermone visa sunt, de iis rursus conferemus. » Ac simul assurgens et Aprum complexus : « Ego, inquit, te poetis, Messalla autem antiquariis criminabimur. » — « At ego vos rhetoribus et scholasticis, » inquit.

Cum arrisissent, discessimus.

Variantes. — 22. illi *Halm* : isti *mss.* — 23. tempora vestra *Haase* : vestra tempora *mss.* — XLII. 6-7. autem *Weissenborn* : cum *mss.*

sait accusateur que sur l'ordre du prince, ou pour venger une injure personnelle. C'est là l'origine de délateurs.

21. *In quantum opus est*, autant qu'on peut le demander, étant données les circonstances si défavorables à l'éloquence. Tacite a dit en d'autres termes, ch. I, 11 : « Disertissimorum, ut nostris temporibus, hominum. »

23. *Vitas ac tempora vestra*, c'est comme s'il y avait *vestrarum vitarum tempora*. *Vestra* se rapporte aussi a *vitas*, cf. Riemann, *ouv. cit.* § 24.

25. *Modus et temperamentum*, la mesure et l'équilibre, qualités que Maternus reconnaît à ses amis.

27. *Bono sæculi sui*, ce qu'il trouve de bien dans son siècle. Ces mots ferment le débat et doivent mettre d'accord Messalla et Aper; en effet, dans les deux époques qui ont été comparées, il y a du bien et du mal; donc la seule chose raisonnable qu'on puisse faire, c'est de jouir du bien, sans chercher à exagérer le mal. Mais en même temps qu'il concilie les deux opinions de Messalla et d'Aper, Maternus laisse entendre que l'occupation la plus digne d'un homme de talent et de cœur, ce n'est pas l'éloquence. On sent qu'il reste de plus en plus fidèle au culte de toute sa vie, à la poésie.

Citra obtrectationem. Cf. ch. XXVIII, 15.

XLII. 1. *Erant quibus contradicerem.* Les objections de Messalla porteraient peut-être sur ce que Maternus a dit, au chapitre précédent, des excès de la liberté.

5. *Conferemus*, pris absolument. Cf. Cic. *ad Attic.* I, 20, 1 : « Si quid res « feret, coram inter nos conferemus. »

9. *Cum arrisissent, discessimus.* On peut comparer la fin du premier livre du *de Oratore* et celle du troisième livre du *De Natura Deorum*.